Document de référence 2005



Préambule - Documents inclus par incorporation :

En application de l'article 28 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission Européenne, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- Le rapport d'activité, les comptes consolidés et les rapports des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2003 figurant aux pages 3 à 20 et 22 à 52 du Document de référence de l'exercice 2003 déposé auprès de l'AMF 20 avril 2004 sous le n° D.04-534 :
- Le rapport d'activité, les comptes consolidés et les rapports des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004 figurant aux pages 25 à 35 et 44 à 78 du Document de référence de l'exercice 2004 déposé auprès de l'AMF le 19 avril 2005 sous le n° D. 05-0479.

Les deux documents de référence cités ci-dessus sont disponibles sur le site Internet du groupe, <u>www.essilor.com</u>, et de l'Autorité des Marchés Financiers, <u>www.amf-france.orq</u>.

Dépôt du document auprès de l'Autorité des Marchés Financiers :



Le présent document de référence a été déposé sous le numéro D. 06-0254 auprès de l' Autorité des Marchés Financiers le 12 avril 2006, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l' Autorité des Marchés Financiers.

Sommaire Conformément à l'annexe I du règlement européen CE 809/2004

	Page
Chapitre I. Personnes responsables	7
1.1. Responsables du document de référence	7 7
Chapitre II. Contrôleurs légaux des comptes	8
2.1. Nom et adresse pour la période couverte par les informations financières historiques 2.2 . Démission, non renouvellement	8 8
Chapitre III. Informations financières sélectionnées	9
3.1. Informations financières historiques sélectionnées	9 10
Chapitre IV. Facteurs de risque	11
4.1. Risques de marché	11 12 12 12
Chapitre V. Informations concernant la Société	14
5.1. Histoire et évolution de la Société	14 14 14 14 14 15
5.2. Investissements 5.2.1. Principaux investissements réalisés 5.2.2. Principaux investissements en cours 5.2.3. Principaux investissements à venir	17 17 18 18
Chapitre VI. Aperçu des activités	19
6.1. Principales activités	19 <i>19</i> <i>25</i>
6.2. Principaux marchés	26 28 28 29
Chapitre VII. Organigramme	30
7.1. Description du groupe	30 30

	riétés immobilières, usines équipements
8.1. Immobilisations o	corporelles importantes
8.2. Questions enviro	nnementales
Chapitre IX. Exame	en de la situation financière et du résultat
	re
9.2. Résultat d'exploit	ation
	tants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation
9.2.2. Changements i	mportants du chiffre d'affaires net ou des produits nets
9.2.3. Stratégie et fac	teurs influents
9.3. Résultat net	
Chapitre X. Trésore	rie et capitaux
	r les capitaux
10.2. Flux de trésorer	ie
10.3. Informations su	r les conditions d'emprunt et la structure de financement
	tilisation des capitaux
	ncement attendues
Chapitre XI. Reche	rche et Développement, brevets et licences
11.1. Recherche et De	éveloppement
	Ces
l2.1. Evolutions récer	ntes
· ·	nus depuis la clôture de l'exercice
	06
Chapitre XIII. Prév	isions ou estimations du bénéfice
Chapitre XIV. Orga	nes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale
	ganes d'administration, de direction et de surveillance
	flits d'intérêts potentiels plementées
Chapitre XV. Rému	nération et avantages
	es membres des organes d'administration, de direction et de surveillance
15.2. Plans d'options d'avantages	de souscription ou autres régimes d'actionnariat salarié, pensions, retraites ou autres
Chapitre XVI. Fonc	tionnement des organes d'administration et de direction
·	on des mandats, durées des fonctions, et fonctionnement des organes d'administration
16.2. Informations su	r les contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction : de service
	r le Comité d'audit et le comité de rémunération
ro.a. miorinauons Su	r ic comite a addit et le comite de l'emaneration
	émetteur au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine

Chapitre XVII. Salariés	74
17.1. Ressources humaines : nombre de salariés, répartition par site et par type d'activité	74
17.2. Participations et stock options	75
17.3. Accord d'intéressement et de participation des salariés	78
17.3. Accord a interessement et de participation des salaries	70
Chapitre XVIII. Principaux actionnaires	80
18.1. Répartition du capital et des droits de vote	80
18.2. Droits de vote différents	81
18.3. Absence de contrôle extérieur de la Société	82
18.4. Accord entraînant un changement de contrôle et pactes d'actionnaires	82
Chapitre XIX. Opérations avec des apparentés	83
19.1. Nature et montant des opérations importantes	83
19.2. Montant ou pourcentage pour lequel les opérations avec des apparentés entrent dans le chiffre d'affaires	
de la Société	83
Chapitre XX. Information financière concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats	
de la Société	84
20.1. Informations financières historiques	84
20.2. Informations financières pro forma	84
20.3. États financiers (Comptes consolidés 2005 et annexe. Comptes sociaux 2005 et annexe)	85
20.3.1. Comptes consolidés 2005 et annexe	85
20.3.2. Comptes sociaux 2005 et annexe	152
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	184
20.4.1. Déclaration des contrôleurs légaux et honoraires des commissaires aux comptes et des membres	
de leurs réseaux pris en charge par le groupe	184
20.4.2. Périmètre des informations vérifiées	190
20.4.3. Informations financières non vérifiées	190
20.5. Date des dernières informations financières	190
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	190
20.6.1. Informations financières trimestrielles et semestrielles	190
20.6.2. Informations financières intermédiaires couvrant les six premiers mois de l'exercice suivant	190
20.7. Politique de distribution des dividendes	191
20.8. Procédures judiciaires et arbitrages	192
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	192
Chapitre XXI. Informations complémentaires	193
21.1. Capital social	193
21.1.1. Capital souscrit, évolution du capital, et action Essilor	193
21.1.2. Actions non représentatives du capital	196
21.1.3. Actions détenues par la Société	196
21.1.4. Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription,	150
options de souscription d'actions et options d'achat d'action	200
21.1.5. Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital souscrit,	200
mais non libéré, ou toute entreprise visant à augmenter le capital	204
21.1.6. Capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord	204
21.1.7. Historique du capital social	205
21.1.8. Capital autorisé mais non émis	205
21.2. Acte constitutif et statuts	207
21.2.1. Objet social	207
21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	207
21.2.3. Droits, privilèges et restrictions assorties aux différentes catégories d'actions	207
21.2.4. Modification des droits des actionnaires	207
21.2.5. Assemblées générales	207
21,2,6, Dispositions relatives à un changement de contrôle de la Société	208

21.2.7. Dispositions relatives aux seuils de participation	208 208
Chapitre XXII. Contrats importants	209
Chapitre XXIII. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	210
23.1. Déclaration ou rapport d'expert	210 210
Chapitre XXIV. Documents accessibles au public	211
Chapitre XXV. Informations sur les participations	212
ANNEXE DU DOCUMENT DE REFERENCE 2005	213
Annexe I. Rapport spécial du Président, sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne, et rapport des Commissaires aux comptes correspondant	213
Annexe II. Politique sociale et environnementale (Loi sur les Nouvelles Réglementations Économiques)	223

NA : Non applicable

Mises en garde:

La dénomination de la Société est Essilor International (Compagnie Générale d'Optique) (ci-après, « Essilor » ou « la Société »).

Sauf indication contraire:

- Les informations relatives aux parts de marché et aux positions de marché sont basées sur les volumes vendus, et
- Les informations de nature marketing, relatives au marché et à l'industrie ophtalmique ou aux parts de marché et aux positions d'Essilor, sont de source Essilor et issues d'évaluations et études internes, pouvant être fondées sur des études de marché extérieures.

Airwear®, Alizé®, Crizal®, Definity®, Dual Add®, Ellipse™, Fusio®, Interview®, Ipseo®, OpenView™, Panamic®, Physio®, Physiotints®, Stylis®, Varilux®, Varilux Comfort®, Varilux Computer™, Varilux Road Pilot™, Vision Haute Résolution™, Twin Rx Technology™, Silver Shadow Clean Touch™ et Xelios™ sont des marques déposées ou enregistrées au nom d'Essilor International. Nikon® est une marque enregistrée au nom de Nikon Corporation.

Transitions® est une marque enregistrée au nom de Transitions Optical Inc.

Document de référence 2005

Chapitre 1- Personnes responsables

1.1. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

Xavier Fontanet, Président-Directeur général, est la personne responsable du document de référence.

1.2. ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Charenton, le 12 avril 2006

Xavier Fontanet

Chapitre II - Contrôleurs légaux des comptes

2.1. NOM ET ADRESSE POUR LA PERIODE COUVERTE PAR LES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES

Commissaires aux comptes

Titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit

Crystal Park 63 Rue de Villiers 92200 Neuilly sur Seine

Date de début du premier mandat : le 14 juin 1983.

(Titulaire le cabinet Befec, Mulquin et associés, absorbé par Price Waterhouse pour devenir Befec-Pricewaterhouse en 1995, qui devient, après fusion avec Coopers & Lybrand, PricewaterhouseCoopers Audit en 2002).

Renouvelé dans ses fonctions par l'Assemblée Générale du 3 mai 2001 pour un mandat d'une durée 6 ans.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par M. Jacques Denizeau. Le suppléant pour l'année 2005 est Monsieur Gérard Dantheny.

Cabinet DAUGE & ASSOCIÉS

22, avenue de la Grande Armée 75017 PARIS

Date de début du premier mandat : le 3 mai 2001.

Nommé dans ses fonctions par l'Assemblée Générale du 3 mai 2001 pour un mandat d'une durée de 6 ans.

Le Cabinet Dauge et Associés est représenté par M. Gérard Dauge. Le suppléant est Monsieur Jean-Pierre Guénard.

2.2. DEMISSION, NON RENOUVELLEMENT

Monsieur Gérard Dantheny, suppléant de PricewaterhouseCoopers Audit est démissionnaire, lors de la prochaine Assemblée Générale ordinaire Monsieur Etienne Boris présentera sa candidature en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Chapitre III - Informations financières sélectionnées

3.1. INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES SELECTIONNEES

Principales données consolidées

En millions d'euros, sauf données par action	2005 IFRS	2004 IFRS *	2004 Publié **	2003 Publié **
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires	2 424	2 203	2 260	2 116
Contribution de l'activité	420	357	NA **	NA **
Résultat d'exploitation	NA	NA	404	365
Résultat opérationnel	394	339	NA **	NA **
Résultat net part du groupe	287	244	227	200
Résultat net (part du groupe) par action ordinaire, en euros	2,82	2,41	2,24	1,98
Résultat net (part du groupe) dilué par action, en euros	2,72	2,32	2,15	1,95
Bilan				
Capital	36	36	36	36
Capitaux propres part du groupe	1 681	1 341	1 335	1 206
Endettement net	-54	-37	-34	97
Total du bilan	3 026	2 603	2 584	2 495

^{*} Avant première application des normes IAS32 et 39, appliquées à compter du 1^{er} janvier 2005.

En 2005, le groupe Essilor a réalisé une belle performance, tant en chiffre d'affaires qu'en résultats, et a su tirer parti d'un contexte mondial favorable pour l'industrie ophtalmique.

L'exercice 2005 a été marqué par les faits suivants :

- Une croissance soutenue dans les différentes régions du monde, à l'exception de l'Europe, un peu plus contrastée.
- Le succès des nouveaux produits lancés en 2004 et 2005, incluant principalement la nouvelle génération de verres photochromiques Transitions en matériau 1,67 et polycarbonate, Crizal Alizé (verre antireflet), Varilux Ellipse (verre progressif pour petites montures), Varilux Ipseo (verre progressif personnalisé), le matériau à ultra haut indice 1,74 et le verre Essilor Anti-fatigue.

^{**} Ces données sont extraites des états financiers établis selon le référentiel comptable antérieur (réglementation française), avant première application des normes IFRS. De même, compte tenu du changement de présentation du compte de résultat en application des normes IFRS, les soldes "contribution de l'activité" et "résultat opérationnel" n'existaient pas dans la présentation du compte de résultat publié en 2003 et 2004.

- Une nouvelle amélioration du mix produit qui conforte, année après année, la politique du groupe privilégiant l'innovation. La part des produits à forte valeur ajoutée s'est étendue en volume et en valeur.
- Une nouvelle progression de la rentabilité des activités du groupe qui atteint 17,3 % (normes IFRS), son plus haut niveau historique.
- La poursuite du programme d'acquisitions avec l'entrée dans le groupe de 18 sociétés et, notamment de The Spectacle Lens Group, activité verres ophtalmiques de Johnson & Johnson Vision Care Inc.

3.2. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES POUR PERIODES INTERMEDIAIRES

La Société a choisi de ne pas reprendre dans ce document les informations financières relatives aux périodes intermédiaires. Pour mémoire, les résultats consolidés au 30 juin 2005 ont été publiés le 7 septembre 2005. Le communiqué financier et la présentation des résultats du premier semestre 2005 sont disponibles sur le site Internet www.essilor.com.

Chapitre IV - Facteurs de risque

4.1. RISQUES DE MARCHE

La gestion des risques de marché est confiée à la Trésorerie groupe. Le Directeur de la Trésorerie et des Financements est directement rattaché au Directeur financier (membre du Comité exécutif). La Société est équipée de postes d'informations financières REUTERS et du logiciel de gestion de Trésorerie « KTP» (groupe REUTERS).

Le détail des risques de marché est présenté dans l'annexe aux comptes consolidés, au chapitre 20.3.1.5, à la note 26.

4.1.1. Risques de liquidité

La politique du groupe en matière de financement est fondée sur la sécurité : sécurité dans le temps par la durée des lignes, sécurité par la diversité des sources de financement, banques ou marché financier, et enfin sécurité dans les montants disponibles.

Ainsi, comme cela avait été fait en 2004, et afin de profiter de conditions de marché favorables, le groupe a procédé au refinancement anticipé d'une ligne de crédit syndiqué de 450 millions d'euros, arrivant à échéance en octobre 2007, par une nouvelle ligne de 700 millions d'euros, à échéance mai 2012, ce qui augmente à la fois la durée moyenne des financements disponibles et leur montant global.

Au 31 décembre 2005, le groupe avait une trésorerie nette de 54 millions d'euros et disposait de deux crédits syndiqués, d'un financement bancaire, d'une obligation et d'une OCEANE pour un montant global de 1 854 millions d'euros sur une durée moyenne de 4 ans et demi.

4.1.2. Risque de taux

La grande majorité des financements groupe étant concentrée sur la maison mère, la gestion du risque de taux y est aussi centralisée.

La politique suivie par le groupe en matière de gestion de risque de taux d'intérêt est de se protéger des effets d'une évolution défavorable des taux, mais aussi de profiter des situations favorables en les figeant.

Au 31 décembre 2005, et après la prise en compte de l'OCEANE, 67 % des lignes confirmées utilisées sont à taux fixe. Sur l'ensemble de ces mêmes lignes confirmées utilisées, 22 % ont fait l'objet d'opérations de swap taux fixe.

4.1.3. Risque de contrepartie et de placements

Les excédents de Trésorerie sont placés en respectant les deux règles du groupe que sont la sécurité et la liquidité.

L'émission d'une obligation à option de conversion en actions nouvelles et / ou d'échange en actions existantes (OCEANE) en 2003, ainsi que les excédents d'exploitation du groupe ont continué à accroître les excédents de trésorerie. Ainsi, le groupe a maintenu une politique de placement avec des limites définies, tant en terme de durée de placement, de contreparties que de risques.

4.1.4. Risque de change

La politique du groupe en matière de gestion du risque de change est celle de la couverture systématique du risque par les instruments de marché appropriés : achats et ventes de devises à terme ou comptant, options de change. Le mode de facturation en monnaie locale de l'établissement importateur ou exportateur permet de concentrer la majeure partie du risque de change sur la maison mère. Les filiales supportant un risque de change significatif couvrent ces risques par l'intermédiaire de la trésorerie centrale qui intervient directement pour leur compte auprès de ses interlocuteurs habituels. Le risque supporté par les autres filiales est par conséquent très faible. Par ailleurs, les unités de production du groupe travaillant majoritairement en Dollar US, une grande partie des échanges intragroupe s'effectuent en Dollar US ce qui contribue à une compensation naturelle des flux (netting). Certains risques locaux, et en particulier des risques de dépréciation du dollar américain contre certaines devises asiatiques (hors Japon) où le groupe détient des usines, ne sont volontairement pas couverts.

Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque de change associé à une activité économique. Le groupe n'effectue pas d'opération de change sans flux sous-jacent.

4.2. RISQUES JURIDIQUES (LITIGES SIGNIFICATIFS, PROCEDURES, ARBITRAGES)

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, de procédure gouvernementale ou judiciaire, ou d'arbitrage susceptible d'avoir ou ayant, dans un passé récent, eu des effets significatifs sur la situation financière, le résultat, la rentabilité, l'activité et le patrimoine de la Société ou du groupe.

Par ailleurs, les principes comptables relatifs aux provisions pour risques sont présentés à la note 1.31 de l'annexe aux comptes consolidés, au chapitre 20.3.1.5.

4.3. RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

4.3.1. Risques industriels

Pour un descriptif de l'activité de la Société, merci de vous reporter au chapitre 6 du présent document de référence « Aperçu des activités ».

A la connaissance de la Société, il n'y a pas de particularité de son activité industrielle qui l'expose à un risque précis.

4.3.2. Risques environnementaux

Vous pouvez vous reporter au chapitre 8.2. du présent document de référence, « Questions environnementales ».

4.4. ASSURANCES

Le groupe a poursuivi et développé en 2005 sa politique de prévention / protection mise en place depuis de nombreuses années. Les sites industriels sont audités par les assureurs qui émettent des rapports précisant le niveau de protection de chaque site et les mesures à prendre pour l'améliorer quand nécessaire. Essilor associe les services ingénierie de ses assureurs aux nouvelles constructions ainsi qu'à tous travaux significatifs, tant au niveau conception que protection. Cette démarche est contrôlée et ajustée pour tenir compte à la fois des contraintes d'exploitation et des objectifs de prévention définis d'un commun accord entre le groupe et ses assureurs. Les biens matériels sont régulièrement estimés par des experts indépendants.

Par ailleurs, la répartition géographique des activités du groupe permet de limiter l'incidence d'un éventuel sinistre important d'un site sur la situation financière du groupe. Compte tenu de son activité et de son implantation géographique, le groupe n'est pas exposé à des risques particuliers.

Les principales couvertures d'assurances ont la forme de programmes d'assurances mondiaux composés d'une police mère établie en France et de polices locales à l'étranger, procurant ainsi à l'ensemble des filiales dans lesquelles le groupe est majoritaire, des garanties homogènes partout dans le monde pour les risques inhérents à son activité. Ceux-ci restent placés auprès d'assureurs de premier rang. Les filiales ont souscrit localement des polices d'assurances répondant aux obligations réglementaires locales et complétant les couvertures procurées par les programmes mondiaux du groupe.

Ces programmes d'assurances couvrent notamment les dommages aux biens (incendie, explosion, bris de machines, évènements naturels), les pertes d'exploitation consécutives (couverture du risque de perte de marge brute à la suite d'un arrêt de production accidentel), la responsabilité civile (exploitation, après livraison, professionnelle, atteinte à l'environnement), le transport des biens (couverture de tous les flux de marchandises).

Certains pays imposent l'achat d'assurances auprès de compagnies d'assurances locales, les garanties peuvent alors être différentes des programmes définis par le groupe.

Une police mère permet d'intervenir au bénéfice de toute filiale en cas d'insuffisance de couverture locale.

Aucun contrat d'assurance n'est souscrit avec une société captive et les participations minoritaires du groupe gèrent leurs assurances elles-mêmes.

Aucun sinistre grave n'a été enregistré en 2005 et aucune société du groupe n'est impliquée dans des litiges significatifs.

Pour déterminer le niveau des garanties souscrites, le groupe a tenté d'apprécier l'exposition majeure susceptible de l'affecter malgré les procédures de contrôles internes, de prévention et de protection en place.

Les limites de garanties des programmes ont été maintenues en 2005 à 150 millions d'euros pour les Dommages / Perte d'Exploitation et 1,5 million d'euros pour le Transport des marchandises. Le groupe maintient sa politique de franchises basses. Le coût global de ces programmes a été ramené à 3 millions d'euros pour le groupe en 2005.

Les objectifs de cette politique d'assurance sont de protéger le patrimoine de l'entreprise et de ses actionnaires, et de défendre les intérêts de ses salariés et de ses clients.

Chapitre V - Informations concernant la Société

5.1. HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE

5.1.1. Raison sociale et nom commercial de la Société

La dénomination de la Société est Essilor International (Compagnie Générale d'Optique) ci-après « Essilor » ou « la Société ».

5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 712 049 618 RCS Créteil. Le code APE d'Essilor est 334 A et celui du siège 741 J.

5.1.3. Date de constitution et durée de vie de la Société

La Société a été constituée le 6 octobre 1971 pour une durée de 99 ans, expirant le 6 octobre 2070.

5.1.4. Siège social, forme juridique et législation, objet social et exercice social

Siège social

Le siège social de la Société est situé au 147, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont, France.

Le numéro de téléphone du siège social est le + 33 (0)1 49 77 42 24.

Le numéro de téléphone de la Direction des relations investisseurs d'Essilor International est le + 33 (0)1 49 77 42 16.

Forme juridique et législation

Essilor est une société anonyme à Conseil d'Administration soumise au Droit français, régie par les dispositions du livre II du Code du commerce et du décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet en tous pays :

- la conception, la fabrication, l'achat, la vente et le commerce en général de tout ce qui concerne la lunetterie et l'optique, sans exception, et, notamment, la fabrication, l'achat et la vente de montures de lunettes, de lunettes de soleil et de lunettes et autres équipements de protection, de verres et lentilles ;
- la conception et/ou la fabrication, l'achat, la vente et/ou la commercialisation de tous instruments, matériels relatifs à l'optique ophtalmique ainsi que tout matériel ou équipement de contrôle, dépistage, diagnostic, mesure ou correction de handicap physiologique, à usage ou non des professionnels;
- la conception et/ou le développement, l'achat et/ou la commercialisation de progiciels, logiciels, programmes et services associés ;
- la recherche, l'expérimentation clinique, les tests au porté, la formation, l'assistance technique et l'ingénierie correspondant aux activités ci-dessus ;
- toutes prestations ou assistance associées aux activités sus énumérées et notamment, les conseils, la comptabilité, l'audit, la logistique, la trésorerie.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement ou de le rendre plus rémunérateur.

Le tout, tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés, de souscription, de commandite, de fusion ou d'absorption, d'avances, d'achat ou de vente de titres et droits sociaux, de cession ou location de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers ou immobilier ou par tout autre mode.

Exercice social

L'exercice social s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

5.1.5. Evénements importants dans le développement des activités de la Société

Historique du développement de la Société

Deux sociétés à l'origine d'Essilor

La première est née, en 1849, de l'Association Fraternelle des Ouvriers Lunetiers, une coopérative ouvrière de fabrication de lunettes qui devient la Société des Lunetiers (Essel). En 1953, Essel dépose son brevet pour les verres Varilux qui seront lancés en 1959. La seconde est la Société Industrielle de Lunetterie et d'Optique Rationnelle (Silor) dont le fondateur, Georges Lissac, développe le

verre organique Orma.

Ces deux sociétés fusionnent en 1972 pour donner naissance à Essilor.

Une entreprise qui s'internationalise dès les années 1970

Dans les années 1970, Essilor était une société exportatrice. Un réseau de distribution a été constitué progressivement, d'abord en Europe et aux Etats-Unis, puis en Asie.

Dans les années 1980, Essilor est devenu une entreprise internationale et a commencé à implanter une partie de ses productions de série dans des pays émergents. En 1979 est inaugurée la première usine de production de verres organiques aux Philippines. Ces implantations d'unités de série et de prescription s'accompagnent d'un élargissement de la base de distribution locale. Les rachats de distributeurs, comme en Australie et aux Pays-Bas, se poursuivent parallèlement à la création de filiales au Japon et au Canada notamment.

Essilor devient leader mondial du verre ophtalmique

Dès le début des années 1990, le marché de l'optique ophtalmique a été le terrain de concentrations importantes et d'une concurrence accrue. Essilor, devenu numéro un de l'optique ophtalmique, s'est attaché à renforcer ses positions grâce à une stratégie mondiale. Afin de se rapprocher de ses clients opticiens et de rendre disponible sa gamme de verres correcteurs partout dans le monde, Essilor a poursuivi son internationalisation : jusqu'en 1996, le groupe réalisait la plus grande part de son chiffre d'affaires en Europe. Depuis, grâce à une politique d'acquisition de laboratoires de prescription, notamment aux Etats-Unis, Essilor a déployé son activité outre-Atlantique.

En Asie, le groupe s'est développé grâce à la réalisation de deux partenariats stratégiques :

- En 1999, avec le groupe japonais Nikon, donnant naissance à la co entreprise Nikon-Essilor Co Ltd. La nouvelle société regroupe les activités d'Essilor au Japon, dont les droits de la marque Varilux pour le Japon, ainsi que toutes les activités existantes de Nikon en optique ophtalmique, en incluant les droits mondiaux de la marque Nikon dans ce domaine.
- En 2002, avec le groupe sud coréen Samyung Trading Co. Ltd au sein d'une joint-venture Essilor Korea Ltd. pour devenir un acteur important du verre ophtalmique en Corée du Sud, le second marché de l'Asie en valeur.

Afin d'achever son recentrage sur le verre correcteur, Essilor a cédé, en 2001, son activité de lentilles de contact.

Après un ralentissement de sa politique d'acquisitions entre 2000 et 2001 (le rachat d'une partie du capital à la suite de la cession de la participation de Saint-Gobain ayant généré une hausse du taux d'endettement), le groupe a poursuivi activement cette stratégie d'internationalisation au cours des dernières années :

	Europe	Amérique du Nord	Amérique latine	Asie/Pacifique
2002	- Ouverture d'un laboratoire en Pologne	- Acquisition de trois laboratoires aux États-Unis appartenant à la société CSC Group et d'un laboratoire, Aries Optical Ltd., au Canada	- Création d'une filiale au Mexique à partir de l'achat d'un laboratoire.	
2003	- En Allemagne, BBGR, filiale d'Essilor, fait l'acquisition de Rupp und Hubrach, numéro 5 du marché.	- Acquisition des sociétés Nassau Lens Company, Omni Optical Lab et Optical Suppliers Inc Au Canada, acquisition de 5 laboratoires: Morrison Optical, Custom Surface, Optique de l'Estrie, OPSG et Metro Optical Ltd.		- En Inde, acquisition de Vision Express, situé près de Chennai (ex Madras)
2004	- Renforcement de la stratégie multi-réseaux et de la position d'Essilor dans la vente de verres finis via l'acquisition, en Italie de LTL Acquisition de Delamare-Sovra en France.	- Prise de participation majoritaire (80 %) ou le contrôle à 100 %, selon les cas, dans 6 laboratoires de prescription : 21st Century Optics, Tri Supreme, Select Optical, Opal-Lite,, Dunlaw Optical Laboratories Inc. et Spectrum Optical Inc Au Canada, acquisition d' Optic Lison et prise participation de 50% dans Tech Cite par Nikon-Essilor Canada, deux laboratoires de prescription.		- En Australie, acquisition de 50 % de City Optical, laboratoire de prescription. - En Inde, prise de contrôle de Vijay Vision Private Limited, un laboratoire de prescription situé Mumbai.

Des acquisitions et des partenariats stratégiques sur le plan technologique.

Parallèlement Essilor développe son portefeuille technologique par la mise en place de partenariats ou la réalisation d'acquisitions. En 1990, le groupe a conclu un partenariat avec le groupe américain PPG pour la fabrication des verres à teinte variable Transitions. En 1995, Essilor a fait l'acquisition de Gentex Optics, l'un des premiers fabricants américains de verres en polycarbonate. Enfin, en 2003, Essilor renforce son activité de verres solaires grâce à l'acquisition, aux Etats-Unis, de Specialty Lens Corp, spécialisée dans les verres polarisés (filtrage du rayonnement) et de BNL en France.

5.2. INVESTISSEMENTS

5.2.1. Principaux investissements réalisés

Les investissements:

En millions d'euros	2005	2004
Investissements industriels nets de cessions	174,7	145,8
Amortissements	120,8	111,7
Investissements financiers bruts	175,8	115,4
Autofinancement *	388,9	394,5

^{*} Ressources d'exploitation diminuées de la variation du besoin en fonds de roulement et des provisions.

Le détail des investissements par zone géographique est présenté dans l'annexe aux comptes consolidés, à la note 4, au chapitre 20.1.3.5.

Investissements industriels:

Dans le domaine industriel les investissements nets de cessions se sont élevés à 174,7 millions d'euros en 2005 (soit 7,2% du chiffre d'affaires consolidé), contre 145,8 millions d'euros l'année précédente.

Ces investissements se sont répartis entre la zone Europe pour 79 millions d'euros, la zone Amérique Nord pour 59 millions d'euros et le reste du monde pour 37 millions d'euros et ont été consacrés :

- Pour environ 30% à la production de série afin d'accroître les capacités des usines notamment au Mexique et en Thaïlande pour les verres à moyen et hauts indices.
- Pour environ 60 % à l'équipement des laboratoires de prescription, essentiellement en machines antireflet et en machines à commande numérique permettant de déployer la technologie de surfaçage digital nécessaire à la fabrication du nouveau verre progressif Varilux Physio.
- Pour environs 10% à des investissements divers dans le domaine de la Recherche et du Développement et des Instruments, ainsi qu'à l'acquisition de licences informatiques nécessaires au fonctionnement de nos systèmes opérationnels et analytiques.

Il est à noter que sur les derniers exercices la part des investissements dédiés à la prescription s'est progressivement accrue, en ligne avec la progression de nos valeurs ajoutées et notamment avec la croissance de nos anti-reflets Crizal et Crizal Alizé.

Depuis le début de l'exercice 2006, Essilor a poursuivi sa politique d'investissements industriels. Les nouveaux investissements engagés sur le premier trimestre sont estimés à 62 millions d'euros. Ils se répartissent entre la zone Europe pour 13 millions d'euros, la zone Amérique du Nord pour 35 millions d'euros, et le reste du monde pour 14 millions d'euros.

Investissements financiers:

Dans le domaine financier, les investissements se sont élevés à 175,8 millions d'euros en 2005 (174,1 millions d'euros nets de cessions) contre 115,4 millions d'euros pour l'exercice précédent. Ces investissements, nets de cessions, sont liés pour 115,7 millions d'euros aux acquisitions réalisées par le groupe et pour 58,4 millions d'euros au solde de l'achat d'actions propres -en vue d'annulationet des cessions d'actions dans le cadre de l'exercice des plans d'options d'actions.

Sur les premiers mois de l'exercice 2006, Essilor a procédé à 5 nouvelles acquisitions de laboratoires ou de groupes de laboratoires, pour un montant total d'environ 18 millions d'euros.

Le détail de ces acquisitions figure dans le chapitre 12.3 : Evènements survenus après la clôture. Ces nouvelles sociétés apporteront au groupe un chiffre d'affaires supplémentaire de l'ordre de 18 millions d'euros en année pleine.

Essilor a également procédé au rachat en bourse de 780 000 obligations à option de conversion et / ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE). A ce sujet, vous pouvez vous référer à la note 31 de l'annexe aux comptes consolidés 2005, au chapitre 20.3.1.5. du présent document de référence.

5.2.2. Principaux investissements en cours

Les investissements industriels engagés mais non réalisés représentaient au 31 décembre 2005 un montant d'environ 74 millions d'euros, et correspondaient principalement à des commandes d'équipements en cours. Ce montant se répartissait comme suit : 27 millions d'euros pour la zone Europe, 20 millions d'euros pour la zone Amérique du Nord, et 27 millions d'euros pour le reste du monde. Ce montant est de l'ordre de 90 millions d'euros au 31 Mars 2006.

5.2.3. Principaux investissements à venir

En 2006, le groupe poursuivra ses investissements industriels dans le domaine de la production et de la prescription. Les investissements dans le domaine des systèmes d'information seront renforcés notamment en Europe.

Dans le domaine financier, le groupe continuera également à développer une stratégie d'acquisitions très active.

Chapitre VI - Aperçu des activités

6.1. PRINCIPALES ACTIVITES

6.1.1. Opérations et activités

6.1.1.1. Activités

Les verres correcteurs

Essilor, numéro mondial de l'optique ophtalmique, conçoit, fabrique et personnalise des verres correcteurs adaptés aux besoins visuels de chacun.

La large gamme de verres d'Essilor corrige la myopie, l'hypermétropie, l'astigmatisme et la presbytie afin de permettre aux porteurs de retrouver une vision parfaite.

Essilor est présent dans l'ensemble des catégories de verres avec des marques mondiales :

- Varilux et ses différentes déclinaisons (Varilux Comfort, Varilux Panamic, le verre personnalisé Varilux Ipseo, Varilux Ellipse...) pour les verres progressifs ;
- Airwear pour les verres en polycarbonate ;
- Stylis et Fusio pour les verres à hauts indices 1,67 et 1,74 ;
- Crizal pour les verres qui ont reçu des traitements de surface antireflet et Crizal Alizé pour le nouveau traitement antisalissure.

Les instruments

Essilor est également numéro un mondial pour la fabrication et la vente d'instruments d'optique avec deux spécialités : d'une part, les appareils de taillage de verres finis destinés aux opticiens et aux laboratoires de prescription et, d'autre part, les équipements de dépistage des défauts de la vue qui s'adressent à des institutions comme les écoles, la médecine du travail, l'armée ainsi qu'aux professionnels de la vue.

Les verres ophtalmiques représentent près de 95 % de l'activité d'Essilor.

Chiffre d'affaires en millions d'euros	2005	2004
Verres correcteurs et autres produits associés aux verres	2 281,7	2 076,3
Instruments (1) (2) et divers	142,6	126,3
Total	2 424,3	2 202,5

⁽¹⁾ Instruments destinés au travail du verre chez l'opticien.

⁽²⁾ Incluant un fort effet de périmètre en 2005.

6.1.1.2. L'industrie de l'optique ophtalmique

L'industrie des verres ophtalmiques est organisée en quatre métiers distincts. Ces métiers correspondent aux phases de la transformation du produit : les fabricants de matières premières, les fabricants de verres, les laboratoires de prescription et la distribution.

Fournisseurs de matières premières	Chimistes et verriers			
Production des	Fabricants non intégrés			
verres	Fabricants intégrés			
Finition des verres	avec laboratoires <i>Essilor, Hoya,Carl Zeiss Vision</i>	Laboratoires indépendants	Chaînes intégrées avec laboratoires	
Distribution de détail	Opticiens indépendants Chaînes non intégrées		LensCrafters, Wal-Mart	
Client final		Consommateurs		

Les chimistes et verriers

Les matières premières sont mises au point et fabriquées par des verriers pour les verres minéraux et par des entreprises de chimie pour les résines thermodurcissables polymérisables ou les résines thermoplastiques injectables pour les verres organiques.

Les fabricants de verres

A partir des matières premières, les fabricants de verres produisent dans les usines des verres finis unifocaux et des verres semi-finis.

Les laboratoires de prescription

Les laboratoires de prescription transforment les verres semi-finis (seule la face avant est terminée) en verres finis pour fournir des verres aux caractéristiques précises de la commande. Ce travail « sur-mesure » permet de répondre au très grand nombre de combinaisons optiques qui existent notamment pour corriger la presbytie. Les laboratoires réalisent le surfaçage (meulage et polissage) des verres ainsi que l'ensemble des traitements (coloration, anti-rayure, antireflet, anti-salissure...).

Les détaillants et chaînes

Il existe plusieurs formes de distribution : les opticiens/optométristes indépendants, les groupements coopératifs, les centrales d'achat, les chaînes de distribution d'optique...

Le rôle principal des professionnels de la vue est de conseiller les clients dans le choix de leurs verres, selon la prescription de l'ophtalmologiste, et de leurs montures. Ils transmettent ensuite les données de la prescription au laboratoire. Ils reçoivent des verres ronds qu'ils taillent, montent et ajustent dans la monture.

L'interaction des différents acteurs varie d'un pays à l'autre. Par exemple, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, les laboratoires procèdent le plus souvent à l'assemblage complet du verre et de la monture et livrent des lunettes prêtes à porter aux opticiens. Dans les autres pays, comme en France ou en Allemagne, les laboratoires livrent des verres ronds aux opticiens qui adaptent le verre à la monture.

6.1.1.3. L'organisation d'Essilor

Essilor dispose d'un réseau mondial d'usines et de laboratoires de prescription.

6.1.1.3.1. Les usines de production

Pour produire 195 millions de verres de 290 000 références différentes en 2005, Essilor possède 16 usines réparties dans le monde. Le rôle des usines est d'approvisionner les marchés et les filiales en verres finis et semi-finis avec le meilleur taux de service, au meilleur coût et aux spécifications demandées par les clients tout en garantissant la sécurité d'approvisionnement des verres.

Implantation des usines (au 31/12/2005)

(Ville, date d'entrée dans le groupe)

(Ville, date d'entree dans le groupe)		
Amérique du Nord / Amérique du Sud	Europe	Asie-Pacifique
États-Unis	Irlande	Philippines
Carbondale, Pennsylvanie - 1995	• Ennis - 1991	Marivelès - 1980
• Dudley, Massachusetts - 1995	Limerick - 1974	• Laguna - 1999
Mexique	France	Thaïlande
• Chihuahua - 1985	• Dijon - 1972	• Bangkok - 1990
Porto Rico	Ligny en Barrois (Les Battants) - 1959	Chine
• Ponce - 1986	Sézanne - 1974	Shanghai - 1997
Brésil		Inde
• Manaus - 1989		Bangalore - 1998
		Japon Usine de Nikon-Essilor - Nasu – 2000

Soit 16 usines au 31/12/2005,

⁻ Hors décompte des deux usines en Chine et en Corée qu'Essilor Korea, société détenue par Essilor en co-entreprise à 50/50 avec Samyung Trading Co.Ltd, possède via sa filiale Chemiglas, et

⁻ Hormis les unités de production de BNL en France et de Speciality Lens Corp aux Etats-Unis, sociétés acquises en 2003.

6.1.1.3.2. Les laboratoires de prescription

Les laboratoires de prescription transforment les verres semi-finis en verres finis sur commande.

A fin 2005, la répartition du réseau de 215 laboratoires de prescription Essilor et de la co entreprise Nikon-Essilor s'établit comme suit :

Etats-Unis	Canada	Europe	Asie - Océanie	Amérique latine
92	37	42	40	4

6.1.1.3.3. Les centres de distribution

Les centres de distribution ou stocks continentaux assurent la réception des verres finis et semi-finis et l'envoi aux filiales de distribution et aux laboratoires. 12 centres sont répartis dans le monde : 6 en Asie, 2 en Europe, 2 en Amérique du Nord et 2 en Amérique du Sud.

6.1.1.4. L'activité en 2005

Extraits du rapport d'activité, Conseil d'Administration du 8 mars 2006 :

6.1.1.4.1. Le chiffre d'affaires du groupe

Variation du chiffre d'affaires 2005	Réelle	Base homogène	Périmètre	Effet de change
En millions d'euros	221,8	115,0	73,8	33,0
En %	+ 10,1 %	+ 5,2 %	+ 3,4 %	+ 1,5 %

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint 2 424,3 millions d'euros en hausse de 10,1 %. Hors effet de change, la progression a été de 8,6 %, conforme à l'objectif annoncé en début d'exercice.

- En base homogène, la croissance du chiffre d'affaires s'est établie à 5,2 %, avec une accélération au cours de l'année : 4,7 % au 1^{er} semestre et 5,7 % au second semestre. Elle s'explique par une hausse des volumes de verres vendus par le groupe environ 3 % et une amélioration du mix produit.
- L'effet de périmètre (3,4 %) correspond à l'intégration des sociétés acquises en 2004 et 2005 (voir chapitre 6.1.1.5.6 sur les acquisitions).
- L'effet de change (1,5 %), négatif en début de période, est devenu positif avec la remontée des dollars américain et canadien par rapport à l'euro et la très bonne tenue du réal brésilien.

Pour plus d'informations sur le chiffre d'affaires 2005 par marché, merci de vous référer à la partie 6.2.

6.1.1.4.2. Recherche et développement

Les informations concernant la recherche et développement se trouvent au chapitre 11 du présent document de référence : « Recherche et Développement, brevets et licences ».

6.1.1.4.3. La production des usines et les investissements industriels

Le rôle des usines est d'approvisionner les filiales et les clients du groupe en verres ophtalmiques finis et semi-finis aux spécifications qualité requises.

En 2005, les 16 usines du groupe ont fabriqué 195 millions de verres pour répondre à la demande des marchés, ce qui représente une hausse de 6,5 % des volumes par rapport à 2004. La production s'est répartie de la façon suivante : Europe (13 %), Amériques (32 %) et Asie (55 %).

Cette augmentation reflète la croissance des matériaux organiques, à l'exemple des hauts indices et du polycarbonate, au détriment du minéral, ainsi qu'un fort développement des verres finis antireflet.

Par continent, les volumes de production ont essentiellement augmenté en Asie, particulièrement dans les usines des Philippines et de Thaïlande. L'usine de Chine a commencé la fabrication de verres en polycarbonate et le groupe a démarré la production d'un nouveau matériau d'indice 1,6 au Mexique et en Thaïlande pour des lancements de produits prévus en 2006.

Essilor fait progresser chaque année la compétitivité et le taux de service de son outil industriel et a enregistré, en 2005, de nouveaux gains de productivité couplés à une amélioration de ses performances globales. De plus, le groupe a poursuivi son programme de gestion des achats ce qui a permis d'enregistrer des économies substantielles.

En termes d'investissements industriels, les réalisations principales ont porté sur plusieurs domaines : une augmentation des capacités en matériaux à hauts indices, polycarbonate et en vernis et traitements dans plusieurs usines du groupe ; un nouveau bâtiment pour le stock de l'usine de Thaïlande ; le financement des plates-formes de l'ingénierie mondiale de prescription ; le développement de la technologie de surfaçage direct ; l'accroissement des lignes de production traitements dans les laboratoires de prescription.

6.1.1.4.4. L'ingénierie mondiale et les laboratoires de prescription

Les laboratoires de prescription se consacrent au surfaçage, aux traitements et au taillage montage des verres. Fin 2005, Essilor possédait 215 laboratoires de prescription dans le monde.

En 2005, Essilor a poursuivi la réorganisation de sa Direction de l'ingénierie mondiale débutée en 2004.

Les objectifs de cette nouvelle organisation sont d'accélérer le lancement des technologies et produits nouveaux, d'anticiper les demandes des filiales tout en faisant évoluer les technologies pour assurer un service toujours meilleur, notamment par rapport à la diversité des laboratoires de prescription (taille, activités, clients) et des marchés.

Ainsi, l'Ingénierie Mondiale assure le lien entre la Recherche et le Développement, d'une part, et les usines et les laboratoires de prescription partageant des technologies communes, d'autre part. Elle s'appuie sur des plates-formes techniques qui intègrent les spécificités des clients et rode les nouvelles technologies en les adaptant aux différents modèles de laboratoires. En 2005, l'organisation, y compris la plupart des plates-formes, a été mise en place et les modes de fonctionnements entièrement définis. L'Ingénierie Mondiale a également été certifiée ISO 9001. Cette nouvelle organisation est devenue pleinement opérationnelle en 2006 et son efficacité a commencé à s'illustrer avec le lancement de Varilux Physio, déployé dans presque tous les pays du monde dans les six premiers mois de l'année.

6.1.1.4.5. La logistique et les chaînes d'approvisionnement

La Logistique est une activité de plus en plus importante dans l'organisation d'Essilor et le niveau de service apporté aux opticiens du monde entier repose en grande partie sur l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement du groupe. La Logistique d'Essilor est unique au monde car elle prend en compte, à la fois, une production faite en série dans les usines et une production faite sur mesure dans les laboratoires de prescription. Ses 2 000 personnes gèrent un nombre croissant de références chaque année (290 000 références en 2005 contre 240 000 en 2004) et la palette de produits la plus large du marché de l'optique ophtalmique avec pour objectif un taux de service supérieur à 98 %.

En amont, la logistique de production pilote, pour les 16 usines, la gestion de l'ensemble des flux de produits comprenant le stockage, le transport, les prévisions de vente, les programmes de fabrication, la détermination du niveau des stocks.

En aval, à partir des laboratoires de prescription, la logistique de distribution gère l'équilibre permanent entre les niveaux de vente et de stocks, les flux de production sur mesure et les coûts de distribution.

En 2005, la Logistique a poursuivi le plan d'action lancé en 2004 qui vise à répondre à l'accélération du lancement de nouveaux produits. Dans ce cadre, ses principales actions ont porté sur le démarrage d'un nouveau programme mondial (2005 - 2007) dont l'objectif est d'accroître l'intégration des systèmes d'information et de développer de nouvelles fonctionnalités.

6.1.1.4.6. Les acquisitions

La croissance externe s'est poursuivie en 2005. Essilor a continué à renforcer ses positions dans les laboratoires de prescription et la distribution de verres finis. 18 opérations ont été conclues en 2005 pour un montant de 115,7 millions d'euros ; leur chiffre d'affaires en année pleine représente environ 92 millions d'euros.

En Europe, Essilor a réalisé trois acquisitions/prise de participation :

- ATR Mec Optical, distributeur italien de BBGR, filiale d'Essilor. ATR Mec détient deux laboratoires de prescription.
- **OMI**, distributeur exclusif de verres Essilor dans les Antilles (Martinique, Guadeloupe, Guyane). OMI a un laboratoire de prescription en Guadeloupe.
- Essilor a également pris 25 % de **AVS** (Ayudas para la Vision Subnormal), une société située à Madrid, en Espagne, qui exploite un centre de réhabilitation visuelle pour les patients atteints de déficience visuelle. Cette opération va permettre à AVS et Essilor de développer un pôle de service dans le domaine de la basse vision.

Aux Etats-Unis, Essilor a réalisé neuf acquisitions :

- Essilor a acquis **The Spectacle Lens Group**, l'activité verres ophtalmiques de Johnson & Johnson Vision Care Inc., filiale du groupe américain Johnson & Johnson. Cet accord a reçu l'agrément des autorités de la concurrence aux Etats-Unis et a été finalisé au cours du troisième trimestre. Créé en 1999, The Spectacle Lens Group a développé une gamme de verres progressifs sous la marque Definity avec un concept original, le Dual Add, qui répartit l'addition progressive sur les deux faces du verre. Definity a été lancé sur certains marchés tests aux Etats-Unis fin 2002 et a atteint localement une excellente notoriété auprès des professionnels de l'optique et des consommateurs. Pour Essilor, cette opération s'est inscrite au cœur de sa stratégie d'innovation et d'offre de produits à forte valeur ajoutée, les technologies liées au Dual Add venant enrichir les efforts de recherche d'Essilor en matière d'évolution des surfaces progressives et de personnalisation des verres.
- Essilor a également réalisé l'acquisition des actifs industriels et commerciaux de la société National Optronics, située à Charlottesville en Virginie. Fondée en 1979, National Optronics conçoit et fabrique, principalement pour des laboratoires de prescription, des équipements de taillage des verres ophtalmiques selon une technologie spécifique (voir le chapitre 6.2.2. sur l'activité du marché des instruments).
 - National Optronics a consolidé la position de numéro un mondial d'Essilor dans les instruments de taillage tout en lui apportant une technologie complémentaire.

Toujours aux Etats-Unis, le groupe a pris une participation majoritaire (80 % en général) ou le contrôle à 100 %, selon les cas, dans sept laboratoires de prescription afin de conforter le service aux opticiens par une présence accrue :

- Vision-Craft Inc. à Detroit, Michigan.
- Midland Optical à Saint Louis, Missouri.
- Jorgenson Optical Supply Company près de Seattle, Washington.
- **Optical One** à Youngstown, Ohio.
- **MGM** à Porto-Rico.
- ACO Lab Inc. à Commerce, Californie.
- Focus Optical Labs Inc. à Chicago, Illinois.

Au Canada, Essilor a acquis le **Groupe Vision Optique** (GVO) qui détient des laboratoires de prescription implantés dans plusieurs villes importantes du Québec (Trois-Rivières, Québec, Rimouski, Beloeil et Montréal centre ville).

Par ailleurs, Essilor a signé un contrat avec **Hakim Optical**, la première chaîne d'optique de l'Ontario, pour reprendre l'activité Coating Lab Entreprises qui comprend trois centres de traitement antireflet situés à London, Toronto (Ontario) et Halifax (Nouvelle Ecosse). Ce contrat prévoit également qu'Essilor fournira à Hakim Optical la majorité de ses traitements antireflet ainsi qu'une part importante de ses verres. Enfin, le groupe a acheté les actifs de la société canadienne **Optical Software Inc.**, un fournisseur de logiciels de gestion de laboratoires de prescription.

En Inde, Essilor a renforcé son réseau de laboratoires de prescription en prenant une participation majoritaire dans la société **Delta Lens Private Limited** à Mumbai.

En Indonésie, Essilor a créé un laboratoire de prescription en partenariat avec une des premières chaînes de distribution locale.

Enfin, à **Taiwan**, Essilor et le groupe **Polylite**, numéro deux du marché du verre correcteur à Taiwan, ont signé un accord prévoyant, d'une part, une prise de participation de 12,1 % d'Essilor dans la branche production de Polylite et, d'autre part, la création d'une société commune, Polylite Asia Pacific Pte Ltd, détenue à 51 % par Essilor et à 49 % par Polylite. Cette nouvelle société regroupe toutes les activités de laboratoires de prescription et de distribution de Polylite à Taiwan, Hong-Kong et en Chine. Cette association a permis à Essilor d'entrer à Taiwan, un pays qui possède un potentiel important notamment pour les verres progressifs, et où le groupe n'avait pas d'activité directe. A travers cette opération, Essilor a aussi renforcé ses positions dans l'activité laboratoires de prescription à Hong-Kong et en Chine.

6.1.2. Nouveaux produits et/ou services

L'effet des nouveaux produits lancés en 2004 et 2005 a joué un rôle moteur dans la croissance du groupe. Le groupe a lancé 50 nouveaux produits en 2005.

Les succès de 2004

Le verre progressif **Varilux Ellipse**, un verre au design spécifiquement étudié pour les petites montures, a continué de remporter un vif succès. Commercialisé dans toutes les régions, Varilux Ellipse a eu une montée en cadence très rapide et sa gamme de matériaux a été étendue en 2005.

Le verre progressif personnalisé **Varilux Ipseo**, déjà lancé sur la plupart des marchés en Europe, en Asie ainsi qu'au Canada, a été déployé aux Etats-Unis en 2005 où il a reçu un accueil très favorable. Commercialisé initialement en matériau 1,67, sa gamme a été élargie au polycarbonate et au matériau 1,67 Transitions au cours de 2005.

Le traitement antireflet / anti-salissure **Crizal Alizé** a été étendu au monde entier et rencontre un succès grandissant auprès des opticiens et des consommateurs. Les performances et les qualités de ce nouveau traitement ont permis de faire croître les ventes de verres antireflet du groupe dans bon nombre de pays et de conquérir ainsi de nouvelles parts de marché. Le taux de substitution de Crizal par Crizal Alizé représente 50 % globalement et atteint jusqu'à 100 % dans certains pays. Grâce à sa fonction anti-salissure très performante, Crizal Alizé répond à une forte attente de la clientèle concernant la difficulté du nettoyage des verres traités antireflet. De plus, Crizal Alizé offre un avantage unique aux opticiens en matière de détourage par rapport aux verres concurrents grâce à sa technique protégée par un brevet.

Dans le segment des **verres solaires** correcteurs, le groupe commence à récolter les fruits de la politique initiée il y a trois ans et une progression de 20 % en volume a été enregistrée en 2005. Cette croissance repose sur la dynamique des verres polarisés qui se développent rapidement, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, où ils représentent un segment encore petit mais très prometteur du marché. Lancé fin 2004, le verre polycarbonate polarisé est venu compléter la gamme et participer à la croissance de l'ensemble. Les verres teintés sont également en progression, notamment en Europe. Parmi les nouveaux produits, le groupe a lancé un verre progressif Varilux en matériau 1,67 dans la gamme Open View spécifique aux montures cambrées ainsi qu'un traitement miroir avec un traitement anti-salissure performant appelé Silver Shadow Clean Touch.

Les lancements de 2005

Parmi les nouveaux produits les plus marquants citons :

- La nouvelle génération de verres photochromiques **Transitions** en matériau à très haut indice 1,67 et en polycarbonate. Lancé dès le début de l'année sur tous les continents et dans tous les designs, Transitions Gen V a remporté un vif succès grâce à ses performances améliorées, en particulier la vitesse d'éclaircissement multipliée par trois comparativement à la génération précédente. Les ventes en volume ont dépassé 10 %, notamment dans les pays où Transitions a développé des campagnes de communication et de publicité à la télévision.
- Un verre progressif pour petites montures et un verre antireflet anti-salissure spécifique à la clientèle des chaînes d'optique.
- Le nouveau verre progressif **Nikon Presio W** qui incorpore un filtre supprimant les aberrations en face arrière.
- Une gamme de verres progressifs répondant à des besoins visuels spécifiques, **Varilux Road Pilot** (pour la conduite automobile) et **Varilux Computer** (pour le travail sur écran) lancés dans plusieurs pays européens.
- Un verre progressif spécifique pour les enfants en Chine. En effet, une étude scientifique menée en partenariat avec une université chinoise a montré que l'utilisation d'un verre progressif qui, par fonction, soulage la convergence et l'accommodation, pouvait ralentir l'évolution de certaines myopies souvent très fortes des enfants de pays asiatiques.

Essilor Anti-Fatique

Enfin, en fin d'année, le groupe a démarré le lancement du verre **Essilor Anti-Fatigue** en France et dans plusieurs pays d'Europe ainsi qu'au Canada.

Le verre Essilor Anti-Fatigue, qui s'adresse tout particulièrement aux personnes non presbytes (moins de 45 - 50 ans), a été conçu pour alléger la fatigue visuelle souvent ressentie par les personnes amenées à effectuer un travail soutenu en vision de près. L'évolution mondiale des conditions de travail, notamment l'usage plus intensif des ordinateurs au bureau, confère à ce verre ergonomique un potentiel de développement considérable.

Salué par les professionnels de l'industrie ophtalmique, Essilor Anti-Fatigue a reçu un Silmo d'Or de l'innovation au Salon international de l'optique lunetterie 2005 ainsi que le prix Janus de la Santé 2006.

Commercialisé en 2005 en matériau 1,67, Essilor Anti-Fatigue sera disponible, dès 2006, en matériau 1,5 et en polycarbonate. Il sera également déployé aux Etats-Unis et en Asie en 2006.

Varilux Physio

En 2005 encore, Essilor a achevé la mise au point de Varilux Physio, un nouveau verre progressif généraliste.

Avec Varilux Physio, un verre révolutionnaire non seulement par sa conception mais également par son mode de production, Essilor a inventé la Vision Haute Résolution et conforte sa place à la pointe de l'innovation.

En effet, Varilux Physio est le fruit d'une double rupture technologique développée par la recherche d'Essilor : la *Twin Rx Technology*. Cette technologie est composée d'une méthode exclusive de calcul des surfaces et d'un procédé de fabrication utilisant le surfaçage digital avancé.

En ce qui concerne la surface, Essilor a utilisé la technologie du front d'onde qui permet de détecter et d'éliminer un grand nombre de distorsions inhérentes aux surfaces progressives. Pour la première fois, les chercheurs d'Essilor ont pu analyser l'intégralité du faisceau

lumineux qui entre dans la pupille quelle que soit la direction du regard, au lieu d'un simple rayon lumineux, identifier les aberrations induites par les surfaces classiques et compenser ces aberrations pour atteindre une acuité visuelle optimale. Il en résulte un verre qui améliore les contrastes en vision de loin, élargit les champs d'acuité en vision intermédiaire et augmente le confort et la netteté en vision de près, quelles que soient les conditions de luminosité.

En ce qui concerne sa fabrication, Varilux Physio est réalisé par la technique du jumelage point par point : d'abord, un logiciel de calcul sophistiqué permet de calculer, pour chaque prescription, une surface arrière respectant les exigences du design sur toute la surface du verre et pour toutes les prescriptions.

Ensuite, le jumelage point par point est réalisé dans les laboratoires de prescription du groupe par surfaçage digital lorsque la face arrière générée par le calcul impose un degré de précision que seules ces machines peuvent délivrer (voir le paragraphe sur les nouvelles technologies du chapitre 11.1).

La performance de Varilux Physio a été reconnue par 2 000 porteurs et 150 professionnels de l'optique au cours de tests effectués dans plusieurs pays. Les témoignages ont conforté la très bonne perception du gain apporté par Varilux Physio en termes de qualité de vision et de confort par rapport aux verres progressifs les plus récents présents sur le marché.

Varilux Physio est protégé par huit brevets dont cinq couvrent le design du verre et trois son procédé de fabrication.

Lancé dès janvier 2006, Varilux Physio sera déployé dans une centaine de pays dans les six premiers mois de l'année et il sera progressivement disponible dans tous les matériaux organiques, du 1,5 au 1,74 ainsi qu'en polycarbonate avant fin 2006.

6.2. PRINCIPAUX MARCHES

6.2.1. L'activité des différents marchés du verre ophtalmique

ACTIVITÉ DES DIFFÉRENTS MARCHÉS VERRES

Chiffre d'affaires en millions d'euros	2005	2004	Variation réelle	Croissance en base homogène
Europe	1 120,4	1 077,9	+ 3,9 %	+ 2,4 %
Amérique du Nord	1 025,1	897,2	+ 14,3 %	+ 6,5 %
Asie Océanie	202,1	173,3	+ 16,6 %	+ 12,2 %
Amérique latine	76,7	54,1	+ 41,7 %	+ 18,1 %

Pour plus d'informations concernant le chiffre d'affaires 2005 global du groupe, merci de vous référer à la partie 6.1.1.5.1. du présent document de référence.

Répartition du chiffre d'affaires par région :

Europe: 46,2 %; Amérique du Nord: 42,3 %; Asie – Océanie et divers: 8,3 %; Amérique latine: 3,2 %

EUROPE: PERFORMANCES CONTRASTEES

En Europe, dans un contexte difficile dans la plupart des pays, souvent marqué par une économie atone, le groupe a légèrement augmenté ses ventes (+ 2,4 % en base homogène) et a conservé ses parts de marché. La politique de distribution multi réseaux (Essilor, BBGR et Nikon) s'est étendue à l'Italie avec l'acquisition d'ATR Mec par BBGR (voir le chapitre 6.1.1.5.6 sur les acquisitions). Elle permet de couvrir le marché européen, de manière très large, avec des produits et des marques différentes.

En **France** (+ 2,2 % pour l'activité Verres), le groupe a maintenu globalement ses positions dans un marché dont la progression s'est ralentie par rapport aux années précédentes et où la concentration de la distribution s'est accentuée. Le réseau Essilor a continué de mettre sur le marché des innovations à forte valeur ajoutée et a enregistré de bonnes performances auprès des opticiens avec ses produits récents, notamment les verres antireflet Crizal Alizé, les verres progressifs Varilux Ellipse et Varilux Ipseo ainsi que les verres photochromiques Transitions. De son côté, BBGR a poursuivi sa croissance dans les grandes enseignes et a lancé deux produits innovants, un verre antireflet /antisalissure et un verre progressif pour petites montures qui ont été bien accueilli par le marché. Enfin, Novisia (verres Nikon) a réalisé une très bonne année.

En **Allemagne**, le groupe a bénéficié de la reprise du marché, tant pour Essilor Allemagne que pour Rupp und Hubrach (BBGR), et a augmenté ses ventes de 7,6 % notamment grâce au succès des verres personnalisés. La diminution des remboursements des équipements optiques en **Autriche** au 1^{er} janvier 2005 a provoqué un recul important du marché qui s'est traduit par une baisse des ventes de 16,5 % de la filiale.

En Europe du Sud, Essilor a renforcé ses positions avec une belle croissance en **Espagne** (6,1 %), au **Portugal** et en **Italie** où, grâce aux deux acquisitions réalisées en 2004 et 2005, le groupe est devenu numéro un. Très bon exercice également en **Europe de**

l'Est, notamment en Tchéquie et en Croatie. Le laboratoire de prescription de Varsovie, en Pologne, a continué de monter en puissance et est devenu un des laboratoires les plus importants du groupe en capacité.

L'année a été, en revanche, décevante au **Royaume-Uni** avec un chiffre d'affaires groupe stable. Du fait du changement de stratégie ou de politique de certains distributeurs importants, la croissance a été beaucoup moins forte que prévue. 2005 a été également difficile en **Europe du Nord**.

Enfin, Essilor a ouvert sa première filiale en **Russie** à la fin de 2005 et va proposer les produits du groupe aux opticiens russes. Dans un premier temps, cette entité sera approvisionnée en verres de prescription par plusieurs laboratoires européens.

AMERIQUE DU NORD : ENCORE UN BEL EXERCICE

En Amérique du Nord, la croissance du chiffre d'affaires d'Essilor en base homogène a atteint 6,5%, un niveau élevé qui témoigne de nouveaux gains de parts de marché.

Etats-Unis

Dans un marché en progression modérée et au sein duquel les opticiens/optométristes indépendants ont crû un peu plus vite que les chaînes d'optique, les ventes du groupe ont progressé à change et périmètre constants de 7,1 % en 2005. Essilor a conforté sa position de *leader* sur ses trois segments de clients : les opticiens/optométristes indépendants, les laboratoires de prescription indépendants et les chaînes.

Avec les opticiens/optométristes, les ventes on été tirées par une forte demande sur les matériaux à hauts indices (1,6, 1,67 et 1,74), les verres progressifs et les verres antireflet, qui progressent toujours plus vite que le marché. Cette situation a eu deux conséquences positives, l'une sur le mix produit, l'autre sur la croissance des laboratoires de prescription du groupe qui, parallèlement, ont poursuivi avec succès l'intégration de nouveaux partenaires (voir le chapitre 6.1.1.5.6 sur les acquisitions).

Essilor a aussi enregistré de bonnes performances auprès des laboratoires indépendants et crû plus vite que ce marché grâce à la fiabilité de son organisation et à la qualité de ses produits.

Enfin, le groupe a renforcé ses partenariats avec les grandes chaînes d'optique américaines et, notamment, avec le groupe Luxottica (enseignes Cole, Pearle et LensCrafters). Un bel exemple a été la fabrication pour les magasins LensCrafters d'un nouveau verre antireflet/anti-salissure lancé sous la marque Scotchgard™ Protector (groupe 3M) et qui a remporté un grand succès auprès des consommateurs. Par ailleurs, les verres Nikon Eyes ont poursuivi leur développement chez Wal-Mart. Enfin, Essilor a gagné une série d'appels d'offre pour la fourniture de verres pour plusieurs chaînes et a fortement accrû ses livraisons de produits sophistiqués depuis ses propres laboratoires de prescription.

Intégration de TSLG

Fait marquant de l'exercice 2005, l'acquisition et l'intégration des actifs la société The Spectacle Lens Group, activité verres ophtalmiques du groupe Johnson & Johnson Vison Care Inc. (voir le chapitre 6.1.1.5.6 sur les acquisitions). Une fois reçue l'autorisation des autorités de la concurrence américaine en juillet, Essilor a immédiatement commencé l'intégration de cette nouvelle activité et démarré la distribution des verres progressifs Definity dans ses réseaux commerciaux traditionnels aux Etats-Unis afin d'en accélérer l'expansion. A la fin de l'année, le transfert de la fabrication des verres progressifs Definity à Dallas était achevé.

Canada

Le marché de l'optique ophtalmique canadien a été affecté en 2005 par l'arrêt de la politique de remboursement en Ontario qui représente un tiers du marché. Malgré cette difficulté, Essilor a réalisé une bonne performance en chiffre d'affaires soutenue par les ventes de verres antireflet, des matériaux à hauts indices, des verres progressifs notamment petites montures et des verres photochromiques. Essilor Canada a également réalisé deux acquisitions (voir le chapitre 6.1.1.5.6 sur les acquisitions).

ASIE OCÉANIE: PROGRESSIONS SIGNIFICATIVES

L'Asie Océanie a réalisé un bon exercice avec une augmentation de chiffre d'affaires de 12,2 % en base homogène.

Nikon-Essilor et le Japon

La présence d'Essilor au **Japon** est assurée par Nikon-Essilor, société détenue en partenariat 50/50 par les deux groupes. Dans un marché très mature, Nikon-Essilor a réalisé une croissance satisfaisante de ses ventes (+ 4,9 %). Le groupe a enregistré des gains de parts de marché, notamment dans les chaînes d'optique, grâce aux produits haut de gamme utilisant des technologies nouvelles, telles que le surfaçage digital, qui ont été lancés récemment dans les verres progressifs ou simple foyer. De plus, le matériau 1,74 a continué à se développer.

Hors du Japon, les filiales de Nikon-Essilor au Canada et au Royaume-Uni ont poursuivi leur progression et réalisé une très bonne année, améliorant encore la contribution globale de Nikon-Essilor aux résultats du groupe.

En **Corée**, Essilor Korea a bénéficié d'un fort développement des produits Nikon et Varilux ainsi que d'une bonne croissance des verres à hauts indices sur son marché domestique.

En **Chine**, l'approche multi réseaux mise en place par Essilor depuis quelques années s'est poursuivie. Elle a permis au groupe de progresser de près de 30 % en chiffre d'affaires en 2005 et de poursuivre sa conquête de parts de marché. Les produits de marque Essilor ont continué à rencontrer un vif succès, particulièrement les verres Airwear en polycarbonate et les verres de prescription d'une manière générale. Par ailleurs, la société Chemilens, filiale d'Essilor Koréa, a affiché une très forte croissance de ses ventes de matériaux à haut indice et doublé les capacités de son usine.

En **Inde**, dans un marché du verre organique qui se développe très rapidement, Essilor a crû son chiffre d'affaires de 47 % grâce à une stratégie multi canaux et à une politique particulièrement dynamique auprès des opticiens dans les produits de marque, notamment Varilux et Crizal.

Dans le reste de l'Asie (**Malaisie**, **Singapour**, **Indonésie** notamment), ainsi qu'en **Nouvelle Zélande**, le groupe a affiché une belle progression de ses ventes tirées par une demande soutenue pour les verres à hauts indices, progressifs et photochromiques. Enfin, dans un marché plat en **Australie**, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires stable.

AMERIQUE LATINE: LA MEILLEURE PERFORMANCE DU GROUPE

L'Amérique latine a réalisé la progression la plus forte du groupe avec 18,1% de croissance des ventes en base homogène.

En 2005, la conjoncture économique favorable des pays d'Amérique latine a eu une influence largement positive sur la plupart des marchés de l'optique ophtalmique qui ont crû tant en volume qu'en valeur. Au **Brésil**, les verres à valeur ajoutée ont été très recherchés à l'exemple des verres photochromiques, antireflet et progressifs qui ont bénéficié de l'excellente notoriété de la marque Varilux. Essilor a lancé deux nouveaux produits, un verre progressif Varilux pour petite monture et le verre antireflet Crizal Alizé, lesquels ont remporté un vif succès. Par ailleurs, le groupe a ouvert un nouveau centre de traitement antireflet pour répondre aux besoins de ses clients opticiens et laboratoires de prescription.

En **Argentine**, le marché de l'optique est revenu à son niveau de 2001, avant la crise économique, et s'est caractérisé, en 2005, par une accélération de la substitution entre les verres organiques et minéraux. Essilor a réalisé un très bon exercice marqué par une hausse du mix produit et un renforcement des forces de vente. Le groupe a également créé un centre de traitement antireflet en partenariat avec des laboratoires argentins avec lesquels il entretient une étroite collaboration. Dans le reste de la région (Amérique centrale), les parts de marché se sont bien développées.

Le **Mexique** reste un marché difficile et peu développé pour des produits optiques sophistiqués. Des progrès ont néanmoins été accomplis avec un développement des marques phares du groupe qui se poursuit.

6.2.2. L'activité du marché des instruments

2005 a été un bon exercice pour l'activité Instruments qui a réalisé une hausse de chiffre d'affaires de 6,3 % en base homogène et a vu ses parts de marché progresser, notamment en Chine grâce au développement du polycarbonate auquel les Instruments ont contribué en équipant des opticiens chinois avec des machines de taillage spécifiques.

Dans l'activité taillage, l'année a été marquée par deux événements :

- L'acquisition du numéro un américain, National Optronics (voir le chapitre 6.1.1.5.6 sur les acquisitions), qui a apporté à Essilor une technologie de détourage complémentaire, particulièrement bien adaptée aux matériaux comme le polycarbonate et les hauts indices, ainsi qu'aux verres pour montures cambrées. Essilor va ainsi pouvoir contribuer au développement à l'international de cette société dont le savoir-faire, la qualité et le service sont unanimement reconnus dans l'industrie du verre ophtalmique aux Etats-Unis. En particulier, le tout dernier système de taillage de National Optronics a remporté cette année le trophée professionnel de l'Association des Laboratoires optiques américains (OLA).
- Le lancement de la chaîne numérique Kappa CTD qui a été particulièrement bien accueillie par les opticiens et a reçu un Silmo d'Or au Salon international de l'optique lunetterie 2005 pour son avance technologique. Il s'agit d'un appareil de taillage haut de gamme, entièrement automatisé et très simple d'utilisation, intégrant une fonction perçage, le centrage automatique et les modifications de la forme des verres.

Dans l'activité dépistage, Stereo Optical, aux Etats-Unis, a également réalisé un bon exercice avec des ventes dont la croissance a été dopée par le lancement de l'Optec 6500, un équipement de dépistage haut de gamme qui permet de mesurer l'acuité visuelle de manière très fine. Stereo Optical contribue ainsi à la promotion de moyens de correction visuelle améliorant l'acuité.

6.3. EVENEMENTS EXCEPTIONNELS

Il n'y a pas eu, en 2005, d'évènements exceptionnels ayant influé sur les principales activités et les principaux marchés du groupe.

6.4. DEPENDANCE A L'EGARD DES BREVETS, LICENCES, CONTRATS, PRINCIPAUX CLIENTS ET PROCEDES DE FABRICATION

Le groupe n'est pas dépendant de contrats ou de brevets ayant une incidence significative sur son activité ou dont l'expiration pourrait avoir un impact particulier. Il en est de même en ce qui concerne les approvisionnements qui sont répartis sur plusieurs fournisseurs. Concernant la clientèle, les plus de 200.000 professionnels du monde entier ont vocation à s'intéresser aux produits d'Essilor. Les contrats ont étés conclus dans le cadre normal des affaires.

6.5. POSITION CONCURRENTIELLE

En complément de l'information présentée ci-après, vous pouvez notamment consulter, sur notre site Internet www.essilor.com, à la page dont l'adresse est http://www.essilor.com/InvestorRelations/Library/Slides.htm, la présentation faite aux analystes financiers le 9 mars 2006, lors de la publication des résultats annuels 2005. Cette présentation comporte un volet consacré au marché mondial des verres ophtalmiques, aux besoins de correction visuelle, aux grandes tendances, et aux positions d'Essilor, intitulé « Les fondamentaux de la croissance ».

La position d'Essilor sur les marchés de l'optique :

Essilor est le numéro un mondial de l'optique ophtalmique devant ses concurrents Hoya (Japon) et Carl Zeiss Vision, le nouvel ensemble formé par Sola Inc. (Etats-Unis) et Zeiss (Allemagne).

En 2005, le marché mondial de l'optique ophtalmique représente un montant en valeur estimé entre 7 et 9 milliards d'euros pour un volume estimé entre 800 et 900 millions de verres.

Selon les chiffres à la disposition du groupe, les parts de marché mondiales d'Essilor sont de l'ordre de 23 % en volume.

En 2005, le marché mondial de l'optique ophtalmique a continué sur sa tendance long terme avec un rythme d'augmentation de 1,5 à 2 % par an en nombre de verres. Les ventes en volume d'Essilor ont progressé plus vite, du fait de l'acquisition de parts de marché supplémentaires ainsi que de l'extension de son périmètre.

Les différents segments du marché ont, chacun, poursuivi leur évolution :

- La substitution des verres organiques aux verres minéraux s'est accentuée tant dans les pays développés que dans les pays émergents.
- Les nouveaux matériaux organiques qui permettent d'obtenir des verres de faible épaisseur, tels que les hauts et très hauts indices ainsi que le polycarbonate gagnent rapidement du terrain sur le matériau le plus courant et le plus ancien, l'indice 1,5 (CR 39).
- Les verres progressifs remplacent les verres à double foyer.
- Un nombre grandissant de verres (40 % en moyenne dans le monde) bénéficie de traitements de surface, essentiellement antireflet et anti-salissure.
- Les verres photochromiques connaissent un développement croissant et occupent près de 10 % du marché.

Sur les créneaux en croissance, les ventes du groupe ont progressé en volume plus vite que le marché lui même : 8% pour les verres progressifs ; 10 à 12% pour les verres en polycarbonate ; plus de 20% pour les verres à hauts indices ; plus de 10% pour les verres photochromiques.

Ainsi, Essilor est devenu, au fil des années, un acteur majeur de l'évolution du marché à laquelle il contribue fortement grâce à sa politique continue d'innovation. En combinant les différents matériaux, les différentes surfaces optiques et les différents traitements, Essilor crée chaque année de nouveaux produits qui enrichissent son mix produit et répondent à la demande des clients, professionnels de l'optique et consommateurs. Le groupe possède ainsi l'offre la plus large du marché de l'optique ophtalmique mondiale.

Chapitre VII – Organigramme

7.1. DESCRIPTION DU GROUPE

La Société mère du groupe Essilor est la Société Essilor International, cotée à Paris (Euronext / FR0000121667). Essilor International regroupe à la fois les activités de holding du groupe, les activités de production en France, les activités de distribution du réseau Essilor sur le marché français, ainsi qu'une activité de plate-forme logistique pour l'ensemble des filiales européennes.

La majorité des filiales françaises et étrangères sont détenues directement par Essilor International, à l'exception :

- Des filiales de distribution du réseau BBGR en Europe et de la société Pro-Optic au Canada, détenues indirectement via la société BBGR France.
- Des laboratoires de finition au Canada détenus indirectement via la société Essilor Canada,
- Des laboratoires de finition aux Etats Unis et de la société Gentex Optics, détenus indirectement via la société Essilor of America Holding Inc., et
- Des laboratoires de finition en Australie détenus indirectement via la société Essilor Australia.

7.2. LISTE DES FILIALES

La liste des filiales figure dans l'annexe aux comptes consolidés au chapitre 20.3.1.5., aux notes 32 à 35.

Chapitre VIII - Propriétés immobilières, usines équipements

8.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES

Les actifs corporels du groupe (y compris actifs détenus dans le cadre de contrats de location financement) détenus par des sociétés intégrées représentent une valeur nette comptable de 637 millions d'euros à fin 2005, contre 520 millions d'euros à fin 2004. Ces actifs se composent principalement d'actifs immobiliers et de matériel industriel.

- Les actifs immobiliers du groupe comprennent principalement les bâtiments des usines et des laboratoires de prescription, ainsi que des locaux administratifs. La localisation géographique de ces actifs reflète l'internationalisation du groupe. Les principales implantations concernent la France et les Etats-Unis (usines, laboratoires et locaux administratifs), et, dans une moindre mesure, les locaux des autres usines du groupe, notamment en Irlande, en Thaïlande et aux Philippines.
- Le matériel industriel comprend les équipements de production pour la fabrication de verres semi-finis et finis des usines, principalement localisées en Asie (Thaïlande, Chine, Philippines) et aux Etats-Unis.

 Par ailleurs, les laboratoires de prescription détiennent des machines et équipements destinés au surfaçage, aux traitements et au taillage montage des verres. La localisation géographique de ces actifs est très diversifiée. Les implantations les plus significatives concernent la France et les Etats-Unis.

Les éléments suivants sont détaillés dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés, au chapitre 20.3.1.5. :

- Analyse par nature et en flux des immobilisations corporelles : aux notes 13 et 14,
- Répartition géographique des immobilisations corporelles et incorporelles (valeur nette) et acquisitions de l'exercice : à la note 4,
- Engagements du groupe au titre des contrats de location financement par principales échéances : à la note 23.2, et
- Engagements du groupe au titre des contrats de location simple par principales échéances : à la note 25.

L'information sur les investissements réalisés en 2005, qui ont accru le parc d'immobilisations corporelles de la Société, est détaillée au chapitre 5.2 du présent document de référence.

8.2. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Afin d'assurer la prise en compte de ses risques environnementaux, Essilor s'est engagé à participer aux initiatives de développement durable en préservant l'environnement et en promouvant des produits recyclables et à respecter strictement les réglementations en vigueur, quels qu'en soient le champ d'application et la région du monde.

Bien que la nature de son activité ait des effets limités sur l'environnement, Essilor s'est engagé paradoxalement très tôt dans une démarche volontaire afin de connaître avec précision les conséquences, même légères, de ses différentes activités. En effet, Essilor gère environ un quart de million de références et son ennemi numéro un est la poussière. Les systèmes de management de l'environnement participent largement à l'efficacité des unités de production en leur apportant les bénéfices associés à leur utilisation, souvent d'une importance considérable dans le maintien de l'ordre et de la propreté des locaux.

Chapitre IX - Examen de la situation financière et du résultat

9.1. SITUATION FINANCIERE

Le bilan

Stocks et besoin en fonds de roulement

Les stocks ont atteint 364,6 millions d'euros en 2005 contre 306,4 millions en 2004 (+ 19 %). A taux de change et périmètre constant, l'augmentation a été de 6,4 %. Afin de préparer le lancement de plusieurs nouveaux produits, dont Varilux Physio et Transitions Gen V en matériau 1,5, des stocks importants ont été constitués en fin d'exercice, notamment en Europe.

Investissements

Merci de vous reporter à la partie 5.2. du présent document de référence.

Dette

En millions d'euros			
Ressources d'exploitation	417	Investissements industriels nets de cessions	175
Augmentation de capital (salariés)	32	Variation BFR et provisions	28
Diminution trésorerie nette	20	Dividendes	77
		Investissements financiers nets de cessions *	174
		Change et périmètre	16

^{*} Les cessions d'immobilisations corporelles et financières ont représenté 1,8 million d'euros en 2005.

Malgré un accroissement de la rentabilité et une bonne performance du groupe, l'excédent de trésorerie a légèrement décru en 2005 pour trois raisons :

- la hausse des dividendes,
- l'important programme d'investissements industriels et financiers,
- et le fait qu' Essilor ne prend plus en compte la trésorerie de Transitions suite au changement de méthode de consolidation intervenu en 2005.

Fin 2005, l'excédent de trésorerie net du groupe représentait 54 millions d'euros.

Les ratios

Résultat net / capitaux propres (ROE)

Le ratio résultat net sur capitaux propres passe de 17,6 % en 2004 (après retraitement IFRS) à 17,1 % en 2005. A taux 2004, ce ratio se serait établi à 17,8 %, reflétant ainsi l'amélioration de la rentabilité du groupe et les efforts réalisés pour limiter l'augmentation du nombre d'actions.

• Résultat avant impôts et frais financiers / actif net (ROA)

Le ratio résultat avant impôts et frais financiers sur actif net atteint 24,8 % en 2005 contre 25,7 % en 2004 (après retraitements IFRS). Hors effet de change, ce ratio aurait progressé de 0,3 point.

Aucun événement de nature à affecter les comptes au 31 décembre 2005 n'est intervenu depuis la clôture.

9.2. RESULTAT D'EXPLOITATION

9.2.1. Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation

Chiffre d'affaires

Pour plus d'informations concernant le chiffre d'affaires, merci de vous référer aux parties 6.1.1.5.1 (chiffre d'affaires du groupe) et 6.2 (activité des différents marchés).

Coûts des ventes - charges d'exploitation

En 2005, la marge brute (chiffre d'affaires – coût des ventes) est passée de 56,4 % à 57,3 % du chiffre d'affaires soit un gain de 0,9 point. Cette amélioration provient d'un enrichissement du mix produit et de gains de productivité.

Charges d'exploitation

Ce poste représente un total de 969,4 millions d'euros en 2005 contre 885,6 millions d'euros en 2004. Il comprend les frais de R&D et d'ingénierie pour 113,5 millions d'euros (incluant un crédit d'impôt de 1,7 millions d'euros), les coûts commerciaux et de distribution pour 538,7 millions d'euros, le solde des autres charges d'exploitation représentant 317,2 millions d'euros.

Contribution de l'activité * et marge de contribution

Variation de la contribution de l'activité * 2005	Réelle	Base homogène	Périmètre	Effet de change
En millions d'euros	63,9	55,0	3,1	5,8
En %	+ 17,9 %	+ 15,4 %	+ 0,9 %	+ 1,6 %

^{*} Résultat opérationnel avant paiement en actions, frais de restructuration et autres frais non récurrents et avant dépréciation des survaleurs.

La contribution de l'activité a atteint 420,4 millions d'euros, en croissance de 17,9 % par rapport à 2004 (356,5 millions d'euros).

La marge de contribution a progressé de 1,1 point et s'est établie à 17,3 %. Cette nouvelle augmentation provient :

- du bon niveau de la marge brute fondé sur l'amélioration du mix produit et des gains de productivité;
- d'une maîtrise des dépenses d'exploitation qui diminuent de 0,2 point en pourcentage du chiffre d'affaires;
- d'une progression de la rentabilité dans toutes les régions, y compris en Europe.

Autres produits / autres charges opérationnelles

Le solde du compte Autres produits / autres charges opérationnelles a été de - 24,9 millions d'euros contre - 15,4 millions d'euros. L'augmentation provient :

- d'un accroissement des charges liées aux plans d'options d'achat d'actions : celles-ci ont représenté 8,1 millions d'euros pour les quatre plans comptabilisés en 2005 contre 4,6 millions d'euros pour les trois plans pris en compte en 2004.
- d'une hausse importante des dépréciations des écarts d'acquisitions (10,9 millions d'euros contre 2,5 millions d'euros en 2004). Ces dépréciations sont liées, notamment, aux difficultés d'une filiale au Mexique et de la société BNL qui évolue sur le marché très concurrentiel des verres solaires non correcteurs.

Résultat opérationnel

Ce nouvel agrégat résulte de la différence entre la Contribution de l'activité et les postes Autres produits/Autres charges opérationnelles et Résultat des cessions d'actifs. En 2005, le résultat opérationnel a atteint 393,6 millions d'euros (16,2 % du chiffre d'affaires) contre 338,9 millions en 2004 (15,4 % du chiffre d'affaires), soit une augmentation de 16,1 %.

Variation du résultat opérationnel 2005	Réelle	Base homogène	Périmètre	Effet de change
En millions d'euros	54,7	46,0	3,2	5,6
En %	+ 16,1 %	+ 13,6 %	+ 0,9 %	+ 1,6 %

9.2.2. Changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets

Il n'y a pas eu de changement important du chiffre d'affaires net ou des produits nets, hors application des normes IFRS.

Pour plus d'informations sur les changements suscités par le passage aux normes IFRS, merci de vous référer à l'annexe aux comptes consolidés, au chapitre 20.3.1.5. de ce document de référence, aux notes 1 et 2.

9.2.3. Stratégie et facteurs influents

L'arrêt des remboursements de produits optiques en Allemagne au premier février 2004 a entraîné une très forte hausse du chiffre d'affaires sur ce marché fin 2003, et une baisse en 2004 de l'ordre de 30 %. L'Allemagne ne représente que 6 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe.

La Société n'a pas connaissance de stratégie ou de facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique pouvant influer de manière significative, directement ou indirectement, sur ses opérations futures.

9.3. RESULTAT NET

Résultat net part du groupe et bénéfice net par action

Le résultat net du groupe a cru de 17,9 % à 289 millions d'euros. Le résultat net part du groupe atteint 287,1 millions d'euros (+ 17,5 %) et la marge nette progresse à 11,8 % contre 11,1 % en 2004. Le bénéfice net par action ressort à 2,82 euros (+ 17 %).

Pour plus d'informations sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation, merci de vous référer aux rubriques 6.1.1.5.1 (chiffre d'affaires du groupe), 6.2 (activité des différents marchés), et 9-2-1 (facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation).

Le résultat net est ensuite influencé par les éléments suivants :

Charges et produits financiers

Ce poste a représenté une charge de 18,7 millions d'euros contre 13,6 millions d'euros en 2004. Malgré une réduction de la charge financière nette, cette hausse s'explique par la première application de la norme IAS 32 (charge complémentaire liée à la comptabilisation en normes IFRS de l'obligation convertible pour 4,1 millions d'euros) et de la norme IAS 39 sur la variation de valeur des instruments financiers (- 5,5 millions d'euros).

Impôt sur les bénéfices

Le taux effectif d'impôt a atteint 28,9 % en 2005 contre 27,7 % en 2004. La hausse du taux est largement imputable à l'augmentation des charges non déductibles liées à la consolidation selon les normes IFRS.

Résultat des sociétés mises en équivalence

Le résultat des sociétés mises en équivalence comprend la quote-part du groupe dans VisionWeb (détenue à 44,03 %) Bacou-Dalloz (détenue à 15,11 %) et, depuis le passage aux normes IFRS, dans la société Transitions (détenue à 49 %). L'amélioration des performances de Vision Web et, surtout, de Bacou-Dalloz (6,9 millions d'euros en 2005 contre une perte de 1,6 millions en 2004) a entraîné une très forte augmentation du résultat à 22,5 millions d'euros contre 9,8 millions d'euros en 2004.

Chapitre X - Trésorerie et capitaux

10.1. INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX

Le détail des capitaux propres de la Société est présenté dans les états financiers consolidés, au chapitre 20.3.1.3. du présent document de référence.

10.2. FLUX DE TRESORERIE

Le tableau des flux de trésorerie est présenté dans les états financiers consolidés au chapitre 20.3.1.4. du présent document de référence.

10.3. INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'EMPRUNT ET LA STRUCTURE DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2005, le groupe disposait de deux crédits syndiqués, d'un financement bancaire, d'une obligation et d'une obligation à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE), pour un montant global de 1 854 millions d'euros sur une durée moyenne de 4 ans et demi. Par ailleurs, la trésorerie nette au 31/12/2005 était excédentaire de 54 millions d'euros.

	Montant en millions d'euros	Mise en place	Echéance
Obligation	122	août-96	juillet-06
Financement bancaire	150	novembre-00	novembre-07
Syndication	600	juillet-04	juillet-09
OCEANE	282	juin-03	juin-10
Syndication	700	mai-05	mai-12

Les deux syndications ne sont pas utilisées.

Pour plus d'informations, vous pouvez également vous référer à la note 26 de l'annexe aux comptes consolidés, au chapitre 20.3.1.5.

10.4. RESTRICTION A L'UTILISATION DES CAPITAUX

Il n'existe pas de limitation contractuelle à l'utilisation des différents financements mentionnés ci-dessus.

10.5. SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES

Le groupe considère que les financements actuellement en place sont suffisants et adaptés aux investissements prévus à court et moyen terme.

Chapitre XI - Recherche et Développement, brevets et licences

11.1. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La Recherche et le Développement

L'innovation est un axe stratégique d'Essilor qui consacre près de 5 % de son chiffre d'affaires consolidé à la recherche et développement et à l'ingénierie ainsi qu'à la mise au point de nouveaux procédés. Les montants alloués s'élèvent, avant crédit d'impôt recherche, à 115,2 millions d'euros en 2005 et 108,4 millions d'euros en 2004.

La recherche et développement s'organise autour des activités de l'optique et des matériaux (substrat et traitement de surface).

La recherche et développement développe également des partenariats avec des organismes extérieurs ou des universités pour mettre en place et suivre des études fondées sur des technologies nouvelles.

Rappelons qu'Essilor associe déjà à ses propres technologies celles de ses partenaires : l'américain PPG pour les verres photochromiques et le japonais Nikon pour les matériaux et les traitements.

Au cours des dernières années, la création de nouveaux produits a augmenté considérablement : 50 nouveautés ont été lancées en 2005, contre 40 en 2004 et 30 en 2003. En conséquence, environ 30 % des ventes d'Essilor proviennent de produits de moins de trois ans et 50 % de produits de moins de 5 ans.

Outre la mise au point de nouveaux verres et de nouvelles technologies, la R&D d'Essilor a continué, en 2005, à étendre ses activités avec des organismes extérieurs : dans ce cadre, le groupe a signé, entre autres, deux contrats de partenariat académique en Asie. Un autre fait marquant a été l'analyse de l'ensemble important de brevets de la société The Spectacle Lens Group (voir également le chapitre 6.1.1.5.6. du présent document, « Les acquisitions ») qui apportent des idées nouvelles et complémentaires dans le domaine des surfaces de verres progressifs.

Le département de la recherche et développement (hors département ingénierie) comprend environ 550 personnes basées dans 4 centres de recherche : 360 à Saint-Maur (France), 100 en Floride (États-Unis), une quarantaine au sein de la joint venture Nikon-Essilor (Japon) et une quinzaine personnes dans le centre de Singapour, inauguré en 2004. Ce nouveau centre de recherche permet de développer des compétences scientifiques locales pour intégrer à terme les besoins spécifiques de l'Asie.

De plus, une dizaine de personnes travaillent également dans les services de recherche et développement disséminés dans les usines et les laboratoires.

Les nouvelles technologies - Le surfaçage digital avancé

Un des faits marquants les plus importants de l'exercice 2005 a été le développement au sein du groupe de la technologie de surfaçage digital avancé, optimisation exclusive de la technologie communément appelée « free form ». Déjà utilisée pour réaliser Varilux Ipseo, cette technologie a été clé pour l'avènement de Varilux Physio.

Le surfaçage digital utilise un couteau à diamant actionné par un moteur linéaire mû par des courants électromagnétiques puissants. Le couteau sculpte la face arrière du verre, en fonction des corrections demandées par la prescription, avec une précision au 10^{ème} de micron.

Cette technologie numérique, déjà utilisée pour la fabrication de moules avec lesquels est faite la face avant progressive de semi-finis, comme c'est le cas pour Varilux Physio, a atteint aujourd'hui un stade de maturité technique et économique rendant possible son utilisation dans le cadre des laboratoires de prescription et apporte, outre sa précision extrême, la possibilité de réaliser un nombre infini de combinaisons optiques.

Sa mise en oeuvre nécessite de développer de nouveaux systèmes d'information à travers toute la chaîne qui va, de la prise de commande chez l'opticien à la gestion et l'organisation internes du laboratoire de prescription et même au routage existant entre laboratoires utilisant le surfaçage digital et laboratoires utilisant le surfaçage traditionnel. En 2005, plusieurs laboratoires de prescription du groupe dans le monde ont été équipés en machine de surfaçage digital afin de lancer Varilux Physio.

11.2. BREVETS ET LICENCES

A fin 2005, le groupe était titulaire de 450 familles de brevets représentant au total environ 3 300 brevets et demandes de brevets, en France et à l'étranger. Le nombre de dépôts de nouveaux brevets est en forte augmentation depuis plusieurs années. Après plus de 100 nouvelles inventions ayant fait l'objet d'un dépôt au cours des deux années 2003 et 2004, 79 nouvelles inventions ont été brevetées en 2005. Ce portefeuille de brevets comprend le portefeuille de brevets sur les verres de lunettes acquis en 2005 auprès de Johnson & Johnson mais n'inclut pas ceux détenus par les joint-ventures Transitions et Nikon-Essilor.

Chapitre XII - Informations sur les tendances

12.1. EVOLUTIONS RECENTES

La Société n'a pas connaissance de tendances ayant affecté la production, les ventes ou les stocks, ni les coûts ou les prix de vente depuis la fin du dernier exercice.

12.2. PERSPECTIVES

Nous n'avons pas connaissance de tendances, incertitudes, demandes ou autres engagements ou événements raisonnablement susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives de la Société.

12.3. ELEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nouvelles acquisitions

Au début de 2006, Essilor a réalisé plusieurs acquisitions de laboratoires de prescription.

En Inde, Essilor India, filiale d'Essilor International, et le groupe indien GKB Rx Lens Private Ltd, ont signé un accord aux termes duquel Essilor India a pris 50 % de l'activité laboratoires de prescription et distribution de verres de GKB, avec une option d'augmenter sa participation dans les années à venir. GKB Rx Lens Private Ltd, société pionnière de l'industrie ophtalmique en Inde, a développé un réseau de 8 laboratoires de prescription réalisant un chiffre d'affaires de 10 millions de dollars.

Cette association va permettre à Essilor d'accroître sa présence en Inde et de renforcer sa stratégie multiréseaux dans le domaine de la prescription à travers un deuxième réseau qui opèrera parallèlement aux 7 laboratoires détenus en propre par Essilor et aux autres partenariats réalisés par le groupe.

Avec des positions solides dans toutes les grandes villes de l'Inde, Essilor est aujourd'hui le numéro un sur ce marché en forte croissance pour les verres organiques et progressifs.

Aux Etats-Unis, Essilor a pris le contrôle de :

- Eye Care Express Lab Inc. à Houston, Texas. Son chiffre d'affaires représente 3,9 millions de dollars.
- Accu Rx à Johnston, Rhode Island. Ses ventes atteignent 5,8 millions de dollars.

Au Canada, Essilor a pris une participation majoritaire dans **SDL**, un laboratoire indépendant situé au Québec, qui réalise un chiffre d'affaires de 2,8 millions de dollars. Cette acquisition permettra à Essilor Canada d'enrichir sa politique de service.

En Roumanie, Essilor a acquis la société **Varirom**, son distributeur dans ce pays (chiffre d'affaires : 2,3 millions d'euros).

L'impact financier de ces acquisitions est présenté au chapitre 5.2.1. sur les investissements.

Rachat d'OCEANE

Par ailleurs, Essilor a procédé en date du 28 février 2006 au rachat de 780 000 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) à échéance 2010, représentant 13 % du montant initialement émis, pour un montant global de 57,5 millions d'euros. Il reste désormais 5 259 749 OCEANE en circulation.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique de rachat d'actions, mise en oeuvre depuis 2003, et dont l'objectif est de limiter les effets de dilution de différents instruments financiers inscrits au bilan.

Cette gestion dynamique avait toujours pris la forme de rachat d'actions pour compenser la dilution des plans d'options de souscription.

La performance du cours de l'action Essilor en 2005 (+ 26,80 %) ayant significativement accru la probabilité de conversion des OCEANE (dont le prix de conversion est de 53,55 euros), Essilor a décidé de procéder au rachat d'OCEANE, ce qui permet, tout en ayant le même effet compensateur sur la dilution, de réduire les frais financiers et d'améliorer la situation du bilan.

Vous pouvez également vous référer à la note 31 de l'annexe aux comptes consolidés, au chapitre 20.3.1.5. du présent document de référence, et au chapitre 21.1.4.3. consacré aux OCEANE.

12.4. PERSPECTIVES 2006

Au cours de l'exercice 2006, Essilor va poursuivre sa stratégie fondée sur le lancement de produits innovants, dont le nouveau Varilux Physio depuis le début du mois de janvier (voir chapitre 6.1.2 consacré aux nouveaux produits), ainsi que sur des acquisitions ciblées dans le domaine de l'industrie des verres ophtalmiques.

Chapitre XIII - Prévisions ou estimations du bénéfice

La Société ne souhaite pas fournir de prévisions ou estimations de bénéfice. Il n'existe par ailleurs pas d'autre publication de la Société comportant des prévisions sur l'exercice 2006.

Chapitre XIV - Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale

14.1. MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

14.1.1. Le Conseil d'Administration

Les statuts d'Essilor stipulent en leur article 12, que la Société est administrée par un Conseil d'Administration de trois membres au moins et de quinze au plus. Au 31 décembre 2005, le Conseil d'Administration d'Essilor était composé de quatorze membres. Le mandat des Administrateurs est d'une durée de trois années, renouvelable. Le Conseil d'Administration est renouvelé chaque année au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé à concurrence d'un nombre de membres tel que le renouvellement intégral du Conseil soit assuré à l'issue de chaque période triennale. L'âge moyen des Administrateurs en 2005 est de 57 ans. Chaque Administrateur doit être propriétaire de 500 actions de la Société.

Au cours de l'année écoulée des changements sont intervenus ; Monsieur Philippe Alfroid a été renouvelé en qualité d'Administrateur et de Directeur général délégué, Madame Dominique Reiniche et Monsieur Michel Rose ont étés nommés en qualité de nouveaux Administrateurs par l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 13 mai 2005. Monsieur Bertrand Roy a démissionné au 1^{er} janvier 2006.

Aux termes du règlement intérieur de la Société, adopté par le Conseil d'Administration le 18 novembre 2003, les critères suivants, conformes au rapport « Bouton », ont été retenus pour qualifier un Administrateur « d'indépendant » :

- « Est indépendant un Administrateur qui n'a aucune relation avec la société, son groupe ou sa direction, de nature à compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.
 - Ne peut être qualifié d'indépendant, l'Administrateur :
 - salarié ou mandataire social de la société ou d'une société du groupe (ou l'ayant été au cours des cinq dernières années) ;
 - mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'Administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'Administrateur ;
 - ayant la qualité de client, fournisseur, banquier d'affaires ou de financement, significatif de la société ou de son groupe, ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
 - ayant un lien familial proche avec un mandataire social;
 - ayant été commissaire aux comptes de la société au cours des cinq dernières années ;
 - ayant la qualité d'Administrateur depuis plus de douze ans. »
- « Sont qualifiés d'indépendants, les Administrateurs représentant des actionnaires ne participant pas au contrôle de la société. Toutefois, si l'Administrateur représente un actionnaire détenant plus de 10 % du capital ou des droits de vote, le Conseil d'Administration se prononce sur son « indépendance », après avis écrit du Comité des Mandataires Sociaux. Cet avis tient compte notamment de :
 - la dispersion de l'actionnariat de la société;
 - l'existence d'un conflit d'intérêt potentiel. »

En regard des critères précités, le Conseil d'Administration lors de sa séance du 23 novembre 2005 a déterminé que le Conseil d'Administration d'Essilor est composé de neuf Administrateurs indépendants sur quatorze, soit plus du tiers fixé à titre de minima par le règlement intérieur et plus de la moitié, préconisée par le rapport Bouton dans les sociétés au capital dispersé et dépourvues d'actionnaires de contrôle.

Liste des Administrateurs :

- M. Xavier Fontanet, Président-Directeur général
- M. Philippe Alfroid, Directeur général délégué

Administrateurs indépendants :

(La qualification, personne par personne, d'Administrateur indépendant, est revue annuellement par le Conseil d'Administration. Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez vous reporter au paragraphe « Décisions et informations du Conseil d'Administration » en première partie du rapport spécial du Président, publié en annexe 1 du présent document de référence.)

- M. Alain Aspect
- M. Michel Besson
- M. Jean Burelle
- M. Yves Chevillotte
- M. Philippe Germond
- M. Igor Landau
- M. Olivier Pécoux

Mme Dominique Reiniche

M. Michel Rose

Administrateurs représentant les actionnaires internes : Louis Lesperance Jean-Pierre Martin Bertrand Roy

Tableau des mandats des Administrateurs au 31 décembre 2005 : (page suivante)

Prénom et nom	Date de la première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Fonction principale exercée en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
Xavier FONTANET	6 mai 1996	Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2006	Président-Directeur général		Administrateur: • Essilor International et filiales - Essilor of America, Inc. (Etats-Unis)
57 ans Nombre d'actions détenues : 71 829					- Transitions Optical, Inc. (Etats-Unis) - EOA Holding Co, Inc. (Etats-Unis) - Shanghaï Essilor Optical Company Ltd (Chine) - Transitions Optical Holding B.V. (Pays-Bas)
					 Sociétés extérieures L'Oréal Crédit Agricole SA Beneteau SA (mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2005) Association IMS - Entreprendre pour la Cité (mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2005)
Philippe ALFROID	6 mai 1996	Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2007	Directeur général délégué		Président : - Bacou-Dalloz (mandat ayant pris fin le 11 janvier 2005)
60 ans					Administrateur:
Nombre d'actions détenues : 98 652					 Essilor International et filiales Bacou-Dalloz Essilor of America, Inc. (Etats-Unis) Gentex Optics, Inc. (Etats-Unis) Visionweb, Inc. (Etats-Unis) EOA Holding Co., Inc. (Etats-Unis) EOA Investment, Inc. (Etats-Unis)
					- Omega Optical Holding, Inc. (Etats-Unis) - Essilor Canada Ltee/Ltd (Canada) - Pro-Optic Canada, Inc. (Canada) - Shanghaï Essilor Optical Company Ltd (Chine)
					 Sociétés extérieures Faiveley S.A. Faiveley Transport
Alain ASPECT Administrateur	16 juin 1997	Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2007		Directeur de Recherche au CNRS, Institut d'Optique d'Orsay	
ependant				Polytechnique	
58 ans					

Administrateur : • Essilor International et filiales - EOA, Inc. (Etats-Unis)	Président du Conseil d'Administration : - Sycovest 1	Directeur général et Administrateur : • Sociétés extérieures - SOGEC 2 SA	Administrateur: Sociétés extérieures - Rémy Cointreau - Compagnie Plastic Omnium - Compania Plastic Omnium (Espagne) - Plastic Omnium International AG (Suisse) - Signal AG (Suisse)	Membre du Conseil de Surveillance : - Soparexo (SCA) - Société financière HR (SCA)	Président : - MEDEF International (Association)
	Président-Directeur général : - Burelle S.A.	- Burelle Participations S.A.			
Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2005	Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2005				
16 juin 1997	16 juin 1997				
Michel BESSON 16 juin 1997 Administrateur indépendant 71 ans	Jean BURELLE Administrateur	indépendant 66 ans			

Vice Président du Conseil d'Administration : - Sa Soredic	Vice Président du Conseil de Surveillance : - Finaref	Administrateur et membre du Comité d'audit : - Crédit Lyonnais	Administrateur : • Sociétés extérieures - Indenico (mandat avant pris fin au cours de	//exercice 2005) - Atos Origin - Alcatel USA, Inc. (Etats-Unis) (mandat avant pris	fin au cours de l'exercice 2005)	Membre du Conseil de Surveillance : - Alcatel Deutschland GmbH (Allemagne) (mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2005)		Administrateur : - Sanofi-Aventis	- Thomson (mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2005)	- HSBC France - INSEAD		Membre du Conseil de Surveillance :	 - Dresdner Bank AG - I.D.I. (Institut de Développement Industriel) 	- Adidas-Salomon - Alianz AG	Membre du Comité Consultatif : - Banque de France (<i>mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2005</i>)
			Directeur général Adjoint et Administrateur	- Alcatel (mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2005)	`										
Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2006			Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2005					Assemblée annuelle approuvant les comptes de	l'exercice 2005						
14 mai 2004			31 janvier 2001	par le Conseil d'Administra	tion) 3 mai 2001	(ratification par l'Assemblée	Generale)	31 janvier 2001	(cooptation par le	Conseil d'Administra	tion) 3 mai 2001	(ratification	par l'Assemblée	Générale)	
Yves	Administrateur indépendant	62 ans	Philippe GERMOND	Administrateur indépendant	48 ans			Igor LANDAU	Administrateur indépendant	61 ans					

		Administrateur: Sociétés extérieures - Rothschild Espana (Espagne) - Rothschild Italia (Italie) - Rothschild Italia (Italie) Membre du Conseil de Surveillance: - Financière Rabelais - Rothschild GmbH (Allemagne)
		Associé-gérant: - Rothschild et Cie - Rothschild et Cie Banque
Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2006	Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2007	Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2005
14 mai 2004	14 mai 2004	31 janvier 2001 (cooptation par le Conseil d'Administra tion) 3 mai 2001 (ratification par l'Assemblée Générale)
LESPERANCE Administrateur représentant les actionnaires internes (Canada) 47 ans Nombre d'actions détenues : 1 111	Jean-Pierre MARTIN Administrateur représentant les actionnaires internes 55 ans Nombre d'actions détenues: 701	Olivier PECOUX Administrateur indépendant 47 ans

Présidente Groupe Europe : - Coca-cola Enterprises (mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2005) Présidente : - Union of European Soft Drink Associations (UNESDA)	Membre du Conseil de Surveillance : - Axa	Membre du Conseil Executif : - Medef	Présidente : - Union des Annonceurs (UDA)	Membre : - Board ECR Europe - Advisory Board de ING Direct	Administrateur : Sociétés extérieures	- Lafarge North America (Etats-Unis) - Lafarge Maroc (Maroc)	- Malayan Cement (Malaisle) - Néopost	Président : - Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy	Président: - Valoptec Association - FCPE Valoptec International - Association Nationale pour l'Amélioration de la Vue (ASNAV)	Président Section Verres : - Chambre Syndicale Verres et Montures	Administrateur : • Sociétés extérieures - Association SILMO - GIFO	Gérant : - VIP (mandat ayant pris fin au cours de l'exercice 2005)
Présidente Europe : - The Coca-Cola Company					Directeur général délégué :	- Lafarge						
									Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2007			
13 mai 2005					13 mai 2005				3 mai 2001			
Dominique REINICHE Administrateur indépendant	00 dis				Michel ROSE	Administrateur indépendant	62 ans		Bertrand ROY Administrateur représentant les actionnaires	50 ans	Nombre d'actions détenues : 6 708	

Tableaux des mandats des Administrateurs sur les cinq derniers exercices

Xavier FONTANET

(né le 9 septembre 1948)

Président-Directeur général (date de nomination : 6.05.96 – date d'expiration : 2007)

Administrateur (date de nomination: 15.06.92 – date d'expiration: 2007)

Nombre d'actions ESSILOR INTERNATIONAL détenues : 71 829.

Exercice 2005

Administrateur:	L'OREAL (S.A.)
	CREDIT AGRICOLE SA S.A.
	BENETEAU S.A. *
	ESSILOR OF AMERICA, Inc. (Etats-Unis)
	TRANSITIONS OPTICAL Inc. (Etats-Unis)
	EOA HOLDING Co, Inc. (Etats-Unis)
	SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY Ltd (CHINE)
	TRANSITIONS OPTICAL HOLDING B.V. (PAYS-BAS)
	NIKON-ESSILOR Co. Ltd (JAPON)
	IMS – Entreprendre pour la Cité (Association) *

^{*} Mandats ayant pris fin courant de l'exercice 2005.

Exercice 2004

Administrateur :	L'OREAL (S.A.)
	CREDIT AGRICOLE S.A.
	BENETEAU S.A.
	ESSILOR OF AMERICA, Inc. (Etats-Unis)
	TRANSITIONS OPTICAL Inc. (Etats-Unis)
	EOA HOLDING Co, Inc. (Etats-Unis)
	SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY Ltd (Chine)
	TRANSITIONS OPTICAL Ltd (IRLANDE)
	TRANSITIONS OPTICAL HOLDING B.V. (Pays-Bas)
	NIKON-ESSILOR CO. Ltd (Japon)
	IMS – Entreprendre pour la Cité

Exercice 2003

Administrateur :	L'OREAL (S.A.)
	CREDIT AGRICOLE S.A.
	BENETEAU S.A.
	ESSILOR OF AMERICA, Inc. (Etats-Unis)
	TRANSITIONS OPTICAL, Inc. (Etats-Unis)
	ESSILOR LABORATORIES OF AMERICA HOLDING Co, Inc. (Etats-Unis)
	EOA HOLDING Co, Inc. (Etats-Unis)
	SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY Ltd (CHINE)
	TRANSITIONS OPTICAL Ltd (IRLANDE)
	TRANSITIONS OPTICAL HOLDING B.V. (PAYS-BAS)
	NIKON-ESSILOR CO. Ltd (JAPON)
	IMS – Entreprendre pour la Cité

Exercice 2002

Administrateur:

L'OREAL (S.A.)

CREDIT AGRICOLE S.A.

BENETEAU S.A.

ESSILOR OF AMERICA Inc. (Etats-Unis)

TRANSITIONS OPTICAL INC. (Etats-Unis)

ESSILOR LABORATORIES OF AMERICA HOLDING Co Inc. (Etats-Unis)

EOA HOLDING CO Inc. (Etats-Unis)

SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY LTD (CHINE)

TRANSITIONS OPTICAL LTD (IRLANDE)

TRANSITIONS OPTICAL HOLDING B.V. (PAYS-BAS)

NIKON-ESSILOR CO. LTD (JAPON)

Exercice 2001

Administrateur:

CREDIT AGRICOLE S.A.

BENETEAU S.A.

ESSILOR OF AMERICA Inc. (Etats-Unis)

TRANSITIONS OPTICAL INC. (Etats-Unis)

ESSILOR LABORATORIES OF AMERICA Inc. (Etats-Unis)

EOA HOLDING CO Inc. (Etats-Unis)

SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY LTD (CHINE)

TRANSITIONS OPTICAL LTD (IRLANDE)

TRANSITIONS OPTICAL DISTRIBUTION LTD (IRLANDE)

TRANSITIONS OPTICAL HOLDING B.V. (PAYS-BAS)

NIKON-ESSILOR CO. LTD (JAPON)

Philippe ALFROID

(né le 29 août 1945)

Directeur général délégué (date de nomination : 6.05.96 – date d'expiration : 2008)

Administrateur (date de nomination: 6.05.96 – date d'expiration: 2008)

Nombre d'actions ESSILOR INTERNATIONAL détenues : 98 652.

Exercice 2005

Président :	BACOU-DALLOZ *
Administrateur :	BACOU-DALLOZ FAIVELEY S.A. FAIVELEY TRANSPORT
	ESSILOR OF AMERICA Inc. (Etats-Unis) GENTEX OPTICS, Inc. (Etats-Unis) VISIONWEB, Inc. (Etats-Unis) EOA HOLDING Co, Inc (Etats-Unis)
	EOA Investment Inc. (Etats-Unis) OMEGA OPTICAL HOLDING, Inc. (Etats-Unis) ESSILOR CANADA LTEE/LTD (Canada)
	PRO-OPTIC CANADA Inc. (Canada) SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY LTD (Chine)

^{*} Mandat ayant pris fin courant de l'exercice 2005

Exercice 2004

Président: **BACOU-DALLOZ**

Administrateur: **BACOU-DALLOZ**

FAIVELEY S.A.

FAIVELEY TRANSPORT

ESSILOR OF AMERICA Inc. (Etats-Unis) GENTEX OPTICS, Inc. (Etats-Unis) VISIONWEB, Inc. (Etats-Unis) EOA HOLDING Co, Inc (Etats-Unis) EOA Investment Inc. (Etats-Unis)

OMEGA OPTICAL HOLDING, Inc. (Etats-Unis)

ESSILOR CANADA LTEE/LTD (Canada) PRO-OPTIC CANADA Inc. (Canada)

SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY LTD (Chine)

BACOU-DALLOZ USA, Inc (Etats-Unis)

Exercice 2003

Président : **BACOU-DALLOZ**

Administrateur: **ARRTI IM**

CHRISTIAN DALLOZ SUNOPTICS

DALLOZ SAFETY **ESSIDEV** FAIVELEY S.A.

FAIVELEY TRANSPORT

ESSILOR OF AMERICA, Inc. (Etats-Unis) GENTEX OPTICS, Inc. (Etats-Unis) VISIONWEB, Inc. (Etats-Unis)

ESSILOR LABORATORIES OF AMERICA HOLDING Co., Inc.

(Etats-Unis)

EOA HOLDING Co., Inc (Etats-Unis) EOA Investment, Inc. (Etats-Unis)

OMEGA OPTICAL HOLDING, Inc. (Etats-Unis) ESSILOR CANADA LTEE/LTD (Canada) PRO-OPTIC CANADA, Inc. (Canada)

SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY Ltd (Chine)

BACOU-DALLOZ AB (Suède)

Représentant permanent d'Essilor

International:

NOVISIA

Exercice 2002

Directeur général délégué : **BACOU-DALLOZ**

Administrateur: **ABRIUM**

CHRISTIAN DALLOZ SUNOPTICS

DALLOZ SAFETY ESSIDEV FAIVELEY S.A.

ESSILOR OF AMERICA Inc. (Etats-Unis) GENTEX OPTICS, Inc. (Etats-Unis) VISIONWEB, Inc. (Etats-Unis)

ESSILOR LABORATORIES OF AMERICA HOLDING Co., Inc.

(Etats-Unis)

EOA HOLDING Co, Inc (Etats-Unis) EOA Investment Inc. (Etats-Unis)

OMEGA OPTICAL HOLDING, Inc. (Etats-Unis)

SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY LTD (CHINE)

BACOU-DALLOZ AB (SUEDE)

Représentant permanent d'ESSILOR

INTERNATIONAL

NOVISIA

Représentant permanent de BACOU-DALLOZ: DALLOZ FALL PROTECTION

Exercice 2001

Directeur général délégué : BACOU-DALLOZ

Administrateur: CHRISTIAN DALLOZ SUNOPTICS

ESSIDEV FAIVELEY S.A.

ESSILOR OF AMERICA Inc. (Etats-Unis) GENTEX OPTICS, Inc. (Etats-Unis) VISIONWEB, Inc. (Etats-Unis)

DALLOZ SAFETY CORPORATION. (Etats-Unis)

ESSILOR LABORATORIES OF AMERICA HOLDING, FI (Etats-Unis)

EOA HOLDING Co, Inc (Etats-Unis) EOA Investment Inc. (Etats-Unis)

OMEGA OPTICAL HOLDING, Inc. (Etats-Unis)

SHANGHAI ESSILOR OPTICAL COMPANY LTD (CHINE)

DALLOZ SAFETY AB (SUEDE)

Représentant permanent d'ESSILOR

INTERNATIONAL

NOVISIA

Alain ASPECT

(né le 15 juin 1947)

(date de nomination: 16.06.97 - date d'expiration: 2008)

Adresse professionnelle INSTITUT d'Optique Théorique et Appliqué Centre Universitaire – Bât. 503 B.P. 147 91403 ORSAY Cedex

Pas d'autre mandat que celui d'ESSILOR INTERNATIONAL.

Michel BESSON

(né le 14 mars 1934)

(date de nomination: 16.06.97 – date d'expiration: 2006)

Adresse professionnelle

Sans objet

Exercices 2001 à 2005

Administrateur: EOA Inc (Etats-Unis)

Jean BURELLE

(né le 29 janvier 1939)

(date de nomination: 16.06.97 - date d'expiration: 2006)

Adresse professionnelle BURELLE SA 1 rue François 1^{er} 75008 PARIS

Exercice 2005

Président-Directeur général : BURELLE SA

BURELLE PARTICIPATIONS SA

Président du Conseil d'Administration : SYCOVEST 1

Directeur général et Administrateur : SOGEC 2 SA

Administrateur: REMY COINTREAU

COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA

COMPANIA PLASTIC OMNIUM (Espagne)

PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL AG (Suisse)

SIGNAL AG (Suisse)

Membre du Conseil de Surveillance : SOPAREXO (SCA)

SOCIETE FINANCIERE HR (SCA)

Président : MEDEF INTERNATIONAL (ASSOCIATION)

Exercice 2004

Président-Directeur général : BURELLE SA

BURELLE PARTICIPATIONS SA

Président du Conseil d'Administration : SYCOVEST 1

Directeur général et Administrateur : SOGEC 2 SA

Administrateur: COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SA

COMPANIA PLASTIC OMNIUM (espagne)

PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL AG (Suissse)

SIGNAL AG (Suisse)

Représentant permanent de la Société

BURELLE PARTICIPATIONS : SYCOVEST 1

Exercice 2003

Président-Directeur général : BURELLE S.A.

BURELLE PARTICIPATIONS

Président du Conseil d'Administration : SYCOVEST I

Administrateur : COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM

COMPANIA PLASTIC OMNIUM (Espagne)

PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL AG (SUISSE)

SIGNAL AG (SUISSE)

SOGEC 2

Membre du Conseil de Surveillance : LAPEYRE

Représentant permanent de la Société

BURELLE PARTICIPATIONS:

SYCOVEST 1

Exercice 2002

Président-Directeur général : BURELLE S.A.

BURELLE PARTICIPATIONS

Président : SYCOVEST I

Administrateur : COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM

SOFIPARC

COMPAGNIE SIGNATURE

COMPANIA PLASTIC OMNIUM (Espagne)

PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL AG (SUISSE)

SIGNAL AG (SUISSE)

SOGEC 2 CERA 2

Membre du Conseil de Surveillance : LAPEYRE

Représentant permanent de la Société

BURELLE S.A.:

PLASTIC OMNIUM SERVICES

Exercice 2001

Président-Directeur général : BURELLE S.A.

BURELLE PARTICIPATIONS

Administrateur : COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM

SOFIPARC

COMPAGNIE SIGNATURE

COMPANIA PLASTIC OMNIUM (Espagne)

PLASTIC OMNIUM INTERNATIONAL AG (SUISSE)

SIGNAL AG (SUISSE)

Représentant permanent de la Société

BURELLE S.A.:

PLASTIC OMNIUM SERVICES

Yves CHEVILLOTTE

(né le 16 mai 1943)

(date de nomination: 14.05.04 – date d'expiration: 2007)

Adresse professionnelle

Sans objet

Exercice 2005

Vice Président du Conseil d'Administration

S.A. SOREDIC

Vice Président du Conseil de Surveillance :

FINAREF

Administrateur et membre du Comité d'audit :

CREDIT LYONNAIS

Exercice 2004

Président du Conseil de Surveillance :

S.A. SOREDIC

Vice Président du Conseil de Surveillance :

FINAREF

Administrateur et membre du Comité d'audit :

CREDIT LYONNAIS

Administrateur:

SOFINCO

Exercice 2003

Président du Conseil d'Administration:

AMICA

DYNAMUST

Président du Conseil de Surveillance :

SOREDIC

Administrateur Vice Président :

PREDI RETRAITES

Directeur général:

CAISSE REGIONALE ALSACE

Directeur général adjoint (non Administrateur): CREDIT AGRICOLE SA

Administrateur:

ANSWORK

BANQUE FINANCIERE GROUPAMA BANQUE GESTION PRIVEE INDOSUEZ

SACAM CONSOMMATION 1 SACAM CONSOMMATION 2 SACAM CONSOMMATION 3

SOFINCO

Membre du Conseil de Surveillance :

FINAREF

Représentant permanent de CNCA,

Administrateur:

AMACAM

Exercice 2002

Directeur général délégué: CREDIT AGRICOLE SA

Administrateur Vice Président :

PACIFICA

PREDI RETRAITES

PREDICA

Président : UNI-EDITIONS

Administrateur : CEDICAM

EUROPAY FRANCE

FONDATION DU CREDIT AGRICOLE

HOLDING EUROCARD

SOFINCO

Membre du Comité exécutif : TLJ SAS

Membre du Conseil de Surveillance : SOREDIC

Exercice 2001

Directeur général adjoint : CREDIT AGRICOLE SA

Administrateur Vice Président : PACIFICA

PREDI RETRAITES

PREDICA

Président du Conseil d'Administration : UNI-EDITIONS

Administrateur : AMACAM (Association)

ANSWORK

BANQUE GESTION PRIVEE INDO

CEDICAM

EUROPAY FRANCE

FONDATION DU CREDIT AGRICOLE

HOLDING EUROCARD
SACAM CONSOMMATION 1
SACAM CONSOMMATION 2
SACAM CONSOMMATION 3

SOFINCO

Membre du Comité exécutif : TLJ SAS

Membre du Conseil de Surveillance : SOREDIC

Philippe GERMOND

(né le 19 février 1957)

(date de nomination : 31.01.01/3.05.01 – date d'expiration : 2006)

Adresse professionnelle

Sans objet

Exercice 2005

Directeur général adjoint et Administrateur : ALCATEL*

Administrateur : INGENICO*

ATOS ORIGIN

ALCATEL USA Inc. (Etats-Unis)*

Membre du Conseil de Surveillance : ALCATEL DEUTSCHLAND GmbH (Allemagne)*

* Mandats ayant pris fin courant de l'exercice 2005

Exercice 2004

Directeur général adjoint et Administrateur : ALCATEL

Administrateur : INGENICO

ATOS ORIGIN

ALCATEL USA Inc. (Etats-Unis)

Membre du Conseil de Surveillance : ALCATEL DEUTSCHLAND GmbH (Allemagne)

Exercice 2003

Directeur général et Administrateur : ALCATEL

Administrateur : INGENICO

ATOS ORIGIN

ALCATEL USA, Inc. (Etats-Unis)

Membre du Conseil de Surveillance : ALCATEL DEUTSCHLAND GmbH (ALLEMAGNE)

Exercice 2002

Directeur général : ALCATEL

Administrateur : INGENICO

Exercice 2001

Président-Directeur général : VIVENDI UNIVERSAL NET

SFR

CEGETEL GROUPE

COFIRA TRANSTEL

VIVENDI TELECOM INTERNATIONAL

Administrateur: AD 2 ONE

CEGETEL GROUPE

COFIRA E-BRANDS SFR TRANSTEL

VIVENDI TELECOM INTERNATIONAL

VIVENDI UNIVERSAL NET FONDATION VIVENDI

INGENICO

MONACO TELECOM

Membre du Conseil de Surveillance : VIVENTURES PARTNERS

Représentant permanent de CEGETEL

GROUPE:

CEGETEL LA REUNION

CEGETEL

Représentant permanent de SFR : CEGETEL SERVICES

LTB-R

Igor LANDAU

(Né le 13 juillet 1944)

(Date de nomination : 31.01.01/3.05.01 – date d'expiration : 2006)

Adresse professionnelle

Sans objet

Exercice 2005

Administrateur : SANOFI-AVENTIS

THOMSON *
HSBC France
INSEAD

Membre du Conseil de Surveillance : I.D.I. (Institut de Développement Industriel)

DRESDNER BANK AG ADIDAS-SALOMON ALLIANZ AG

Membre du Comité Consultatif : BANQUE DE FRANCE *

Exercice 2004

Président du Directoire : AVENTIS

Administrateur: THOMSON MULTIMEDIA

C.C.F.

I.D.I. (Institut de Développement Industriel)

NSEAD

AVENTIS PHARMA (UK) INVESTMENTS Ltd

AVENTIS BEHRING LLC

FISONS Ltd

RHONE-POULENC AGCO Ltd

AVENTIS, Inc.

Membre du Conseil de Surveillance : DRESDNER BANK AG

Membre du Comité Consultatif : BANQUE DE FRANCE

Exercice 2003

Président du Directoire : AVENTIS

Administrateur: THOMSON MULTIMEDIA

C.C.F.

^{*} Mandats ayant pris fin courant de l'exercice 2005

I.D.I. (Institut de Développement Industriel)

INSEAD

AVENTIS PHARMA (UK) INVESTMENTS Ltd

AVENTIS BEHRING LLC

FISONS Ltd

RHONE-POULENC AGCO Ltd

AVENTIS, Inc.

Membre du Conseil de Surveillance : DRESDNER BANK AG

Membre du Comité Consultatif : BANQUE DE FRANCE

Exercice 2002

Président du Directoire AVENTIS

Président : CEDEP (Centre Européen d'Education Permanente)

Président du Conseil de Surveillance : AVENTIS PHARMA AG (Allemagne)

Administrateur: THOMSON MULTIMEDIA

C.C.F.

I.D.I. (Institut de Développement Industriel)

AVENTIS BEHRING LLC RHONE-POULENC AGCO LTD

AVENTIS INC. HOECHST AG

Exercice 2001

Président du Conseil d'Administration : CEDEP (Centre Européen d'Education Permanente)

Président du Conseil de Surveillance : AVENTIS PHARMA AG (Allemagne)

Administrateur: RHODIA

Membre du Directoire : AVENTIS

Membre du Conseil de Surveillance : INSTITUT POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL (IDI)

HOECHST AG (Allemagne)

Louis LESPERANCE

(né le 16 août 1958)

(date de nomination: 14.05.04 – date d'expiration: 2007)

Adresse professionnelle ESSILOR OF AMERICA 12005 Ford Road, Suite 600 Dallas, Texas, USA 75234

Nombre d'actions ESSILOR INTERNATIONAL détenues : 1 111.

Pas d'autre mandat que celui d'ESSILOR INTERNATIONAL.

Jean-Pierre MARTIN

(né le 5 juin 1950)

(date de nomination: 14.05.04 - date d'expiration: 2008)

Adresse professionnelle ESSILOR INTERNATIONAL Usine des Battants 55500 LIGNY-EN-BARROIS

Nombre d'actions ESSILOR INTERNATIONAL détenues : 701.

Pas d'autre mandat que celui d'ESSILOR INTERNATIONAL.

Olivier PECOUX

(né le 9 septembre 1958)

(date de nomination : 31.01.01/3.05.01 – date d'expiration : 2006)

Adresse professionnelle ROTHSCHILD et Cie 17 avenue Matignon 75008 PARIS

Exercice 2005

Associé-gérant : ROTHSCHILD ET CIE

ROTHSCHILD ET CIE BANQUE

Administrateur : ROTHSCHILD ESPANA (Espagne)

ROTHSCHILD ITALIA (italie)

Membre du Conseil de Surveillance : FINANCIERE RABELAIS

ROTHSCHILD GMBH (allemagne)

Exercice 2004

Associé-gérant : ROTHSCHILD ET CIE

ROTHSCHILD ET CIE BANQUE

Administrateur : ROTHSCHILD ESPANA (Espagne)

ROTHSCHILD ITALIA (italie)

Membre du Conseil de Surveillance : FINANCIERE RABELAIS

ROTHSCHILD GMBH (allemagne)

2 BE FINANCE

Exercice 2003

Associé-gérant : ROTHSCHILD ET CIE

ROTHSCHILD ET CIE BANQUE

Administrateur : ROTHSCHILD ESPANA (Espagne)

ROTHSCHILD ITALIA (Italie)

Membre du Conseil de Surveillance : FINANCIERE RABELAIS

ROTHSCHILD GmbH (Allemagne)

Exercice 2002

Associé-gérant : ROTHSCHILD ET CIE

ROTHSCHILD ET CIE BANQUE

Administrateur : ROTHSCHILD ESPANA (Espagne)

ROTHSCHILD ITALIA (Italie)

Membre du Conseil de Surveillance : FINANCIERE RABELAIS

ROTHSCHILD GMBH (Allemagne)

Exercice 2001

Associé-gérant : ROTHSCHILD ET CIE

ROTHSCHILD ET CIE BANQUE

Administrateur: ROTHSCHILD ESPANA (Espagne)

ROTHSCHILD ITALIA (Italie)

Membre du Conseil de Surveillance : FINANCIERE RABELAIS

Dominique REINICHE

(Née le 13 juillet 1955)

(Date de nomination: 13.05.05 – date d'expiration: 2008)

Adresse professionnelle THE COCA-COLA COMPANY 27 rue Camille Desmoulins 92784 ISSY-LES-MOULINEAUX

Exercice 2005

Présidente Europe : THE COCA-COLA COMPANY

Présidente Groupe Europe COCA-COLA ENTERPRISES *

Présidente: Union of European Soft Drink Associations (UNESDA)

Membre du Conseil de Surveillance : AXA

Membre du Conseil Exécutif : MEDEF

Présidente : Union des Annonceurs (UDA)

Membre: Board ECR Europe

Advisory Board de ING Direct

Exercice 2004

Présidente Europe : COCA-COLA ENTERPRISES

Première Vice Présidente : Union of European Soft Drink Associations (UNESDA)

Présidente : Union des Annonceurs (UDA)

^{*} Mandat ayant pris fin courant de l'exercice 2005

Membre du Conseil Exécutif : MEDEF

Membre: ECR (European Consumer Response)

Advisory Board de ING Direct

Exercice 2003

Présidente Europe : COCA-COLA ENTERPRISES

Première Vice Présidente : Union of European Soft Drink Associations (UNESDA)

Présidente : Union des Annonceurs (UDA)

Membre du Conseil Exécutif : MEDEF

Membre: ECR (European Consumer Response)

Exercice 2002

Présidente Directrice Générale France : COCA-COLA ENTREPRISE

Membre du Conseil Exécutif : MEDEF

Exercice 2001

Présidente Directrice Générale France : COCA-COLA ENTREPRISE

Membre du Conseil Exécutif : MEDEF

Michel ROSE

(né le 27 février 1943)

(date de nomination: 13.05.05 - date d'expiration: 2008)

Adresse professionnelle LAFARGE SA 61 rue des Belles Feuilles 75782 PARIS Cedex 16

Exercice 2005

Directeur général délégué : LAFARGE

Administrateur:

LAFARGE NORTH AMERICA (Etats-Unis)

LAFARGE MAROC (Maroc)
MALAYAN CEMENT (Malaisie)

NEOPOST

Président : Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy

Exercice 2004

Directeur général délégué : LAFARGE

Administrateur : LAFARGE CIMENTS

LAFARGE NORTH AMERICA (Etats-Unis)

LAFARGE MAROC (Maroc)
MALAYAN CEMENT (Malaisie)

ASLAND (Espagne)
CEMENTIA (Suisse)

Président : Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy

Exercice 2003

Directeur général délégué : LAFARGE

Administrateur: LAFARGE CIMENTS

LAFARGE NORTH AMERICA (Etats-Unis)

LAFARGE MAROC (Maroc) MALAYAN CEMENT (Malaisie)

ASLAND (Espagne)
CEMENTIA (Suisse)

Président : Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy

Exercice 2002

Directeur général délégué : LAFARGE

Administrateur: LAFARGE CIMENTS

LAFARGE NORTH AMERICA (Etats-Unis)

LAFARGE MAROC (Maroc)
MALAYAN CEMENT (Malaisie)

ASLAND (Espagne) CEMENTIA (Suisse)

Président : Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy

Exercice 2001

Directeur général délégué : LAFARGE

Administrateur: LAFARGE CIMENTS

LAFARGE NORTH AMERICA (Etats-Unis)

LAFARGE MAROC (Maroc)
MALAYAN CEMENT (Malaisie)

ASLAND (Espagne)
CEMENTIA (Suisse)

Président : Fondation de l'Ecole des Mines de Nancy

Bertrand ROY

(né le 27 mars 1955)

(date de nomination: 3.05.01 – démission: 1er.01.06)

Adresse professionnelle 147 rue de Paris 94220 CHARENTON-LE-PONT

Nombre d'actions ESSILOR INTERNATIONAL détenues : 6 708.

Exercice 2005

Président : VALOPTEC ASSOCIATION FCPE VALOPTEC INTERNATIONAL Association Nationale pour l'Amélioration de la Vue (ASNAV) Président Section Verres : CHAMBRE SYNDICALE VERRES ET MONTURES Administrateur: ASSOCIATION SILMO **GIFO** Gérant : VIP * * Mandat ayant pris fin courant de l'exercice 2005 Exercice 2004

Président : VALOPTEC ASSOCIATION FCPE VALOPTEC INTERNATIONAL Association Nationale pour l'Amélioration de la Vue (ASNAV) Président Section Verres : CHAMBRE SYNDICALE VERRES ET MONTURES Administrateur: ASSOCIATION SILMO **GIFO** Gérant: VIP

Exercice 2003

VALOPTEC ASSOCIATION Président : FCPE VALOPTEC INTERNATIONAL ASSOCIATION NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE LA VUE (ASNAV) Président Section Verres : CHAMBRE SYNDICALE VERRES ET MONTURES Administrateur: ASSOCIATION SILMO **GIFO** Gérant: VIP

Exercice 2002

VALOPTEC ASSOCIATION Président : FCPE VALOPTEC INTERNATIONAL Président Délégué: CHAMBRE SYNDICALE VERRES ET MONTURES – Section Verres ASSOCIATION NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE LA Administrateur: VUE (ASNAV) ASSOCIATION SILMO **GIFO** Gérant: VIP

Trésorier : EDI ASSOCIATION

Exercice 2001

Président : VALOPTEC ASSOCIATION

FCPE VALOPTEC INTERNATIONAL

Président section verres : CHAMBRE SYNDICALE VERRES ET MONTURES

Administrateur: ASSOCIATION NATIONALE POUR L'AMELIORATION DE LA

VUE (ASNAV)

ASSOCIATION SILMO

GIFO VIP

TRANSITIONS OPTICAL Inc. (Etats-Unis)

OLMIL (INDE)

Trésorier: EDI ASSOCIATION

Expertise et expérience des Administrateurs en matière de gestion

Le Conseil d'Administration est composé de personnes qui apportent dans des domaines différents, soit une connaissance et une pratique de l'entreprise, soit une expertise dans l'activité spécifique d'Essilor International, soit une expérience de plusieurs années de la gestion d'entreprises internationales et de ce fait apportent leur expertise et/ou leur expérience à la Société en matière de gestion.

Absence de condamnations pour fraude, d'association à une faillite ou d'incrimination et/ou sanction publique officielle

A la connaissance de la Société,

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée au cours des cinq dernières années à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'Administration ou de l'un des Directeurs Généraux ;
- aucun des membres du Conseil d'Administration et aucun des Directeurs Généraux n'a été associé au cours des cinq dernières années à une faillite, mise sous séquestre ou ou liquidation en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que Directeur général ; et
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'Administration de la Société ou de l'un des Directeurs Généraux par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés).

14.1.2. Les Comités d'Administrateurs

Depuis 1997, Essilor s'est dotée de comités d'études, dans le contexte des règles liées au gouvernement d'entreprise (Comité d'audit, Comité des mandataires et Comité stratégique). Chaque Comité informe le Conseil du déroulement de ses missions et des propositions qui en découlent.

14.1.2.1. Le Comité d'audit : composition et missions

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration prévoit que le Comité d'audit est composé de trois membres au moins, nommés par le Conseil d'Administration parmi les Administrateurs d'Essilor, dont deux tiers d'Administrateurs indépendants. Les membres du Comité d'audit ne peuvent exercer des fonctions de Direction générale, ni être mandataires sociaux.

Le Comité d'audit est actuellement présidé par Monsieur Yves Chevillote nommé Président par délibération du Conseil d'Administration du 14 mai 2004. Au 31 décembre 2005, le Comité d'audit était, par ailleurs, constitué de Messieurs Alain Aspect, Michel Besson et Bertrand Roy. Le Comité est composé de plus de deux tiers d'Administrateurs indépendants.

Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'Administration, le Comité d'audit a pour missions principales, dans le cadre des travaux du Conseil d'Administration :

- De s'assurer que la Direction générale dispose des moyens lui permettant d'identifier et de gérer les risques d'ordre économique, financier et juridique auxquels le groupe, en France et à l'étranger, est confronté dans le cadre de ses opérations courantes ou exceptionnelles. Ceci afin d'éviter le possible et préjudiciable appauvrissement du patrimoine social.
- D'analyser, dans ce contexte, les procédures mises en place au sein du groupe qui permettent :
 - Le respect des réglementations comptables et de la bonne application des principes sur lesquels les comptes de la Société sont établis,
 - La remontée de l'information et son traitement à tous les niveaux,
 - L'identification, l'évaluation, l'anticipation, et la maîtrise des risques économiques, financiers et juridiques auxquels sont exposés la Société et ses filiales en France et à l'étranger,
 - L'application des normes de contrôle interne destinées à l'établissement des éléments comptables et financiers, en vigueur à tous les échelons de l'organisation,
 - Le respect des réglementations boursières, et plus précisément de la bonne application de la déontologie boursière en vigueur dans la Société.

Ces travaux permettent au Comité d'émettre, si nécessaire, des recommandations quant à l'amélioration des procédures existantes, et éventuellement à la mise en place de nouvelles.

Le Comité d'audit peut être consulté sur toute question relative aux procédures de contrôle de risques inhabituels, notamment quand le Conseil ou la Direction générale jugent utile de lui soumettre.

14.1.2.2. Le Comité des mandataires : composition et missions

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration stipule que le Comité des mandataires sociaux est composé au moins de trois membres, Administrateurs indépendants d'Essilor International non dirigeants.

Le Comité des mandataires est présidé par Monsieur Jean Burelle et est constitué avec Monsieur Michel Besson et Michel Rose. Le Comité est intégralement composé d'Administrateurs indépendants.

Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'Administration, le Comité des mandataires sociaux a pour mission principale, dans le cadre des travaux du Conseil d'Administration, de :

- Faire des propositions sur la rémunération de la Direction générale ;
- Faire des propositions pour les attributions de stock-options ;
- S'enquérir des politiques générales de rémunération dans l'entreprise ;
- Assister le Président et le Conseil dans leurs réflexions sur les plans de succession pour la Direction du groupe;
- Réfléchir sur la composition du Conseil d'Administration et son éventuelle évolution.

14.1.2.3. Le Comité stratégique : composition et missions

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration prévoit que le Comité stratégique est composé au moins de cinq membres, Administrateurs d'Essilor.

Le Comité stratégique, présidé par Monsieur Xavier Fontanet, est constitué au 31 décembre 2005 de Messieurs Philippe Alfroid, Michel Besson, Jean Burelle, Philippe Germond, Igor Landau, Olivier Pécoux et Bertrand Roy, soit cinq Administrateurs indépendants sur les huit composant ce Comité.

Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'Administration, le Comité Stratégique a pour mission principale, dans le cadre des travaux du Conseil d'Administration, de revoir régulièrement les stratégies du groupe tant sur les angles produit et technologiques que géographique et marketing.

14.1.3. Le Comité exécutif

14.1.3.1. Composition du Comité exécutif (au 1er janvier 2006)

Xavier Fontanet - Président-Directeur général Philippe Alfroid - Directeur général délégué

Thomas Bayer - Directeur du réseau Essilor Europe

Claude Brignon - Directeur des opérations

Patrick Cherrier - Directeur Asie

Bertrand de Limé - Directeur exécutif de l'Amérique Latine et des instruments

Didier Lambert - Directeur des systèmes d'information

Fabienne Lecorvaisier - Directeur financier

Thierry Robin - Président d'Essilor Canada

Bertrand Roy - Directeur du marketing stratégique

Hubert Sagnières - Directeur exécutif Europe et Amérique du Nord

Jean-Luc Schuppiser - Directeur de la recherche et du développement

Laurent Vacherot - Président d'Essilor of America

Henri Vidal - Directeur des ressources humaines

Carol Xueref - Directeur des affaires juridiques et du développement

14.1.3.2. Missions du Comité exécutif

Le Comité exécutif se réunit une fois par mois pour examiner la marche du groupe et l'ensemble des activités du court terme. Il étudie également les perspectives et les objectifs à moyen et long terme du groupe et se prononce sur les actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

Présidé par Xavier Fontanet, il est composé des principaux responsables fonctionnels et opérationnels du groupe qui ont, soit une responsabilité mondiale, telle la production en série de verres, soit une responsabilité liée aux grands marchés (Europe, Amérique du Nord, Amérique latine, Asie).

14.2. ABSENCE DE CONFLITS D'INTERETS POTENTIELS

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, et les intérêts privés et /ou autres devoirs à l'égard de tiers, de l'un des membres du Conseil d'Administration de la Société.

14.3. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 7 septembre 2005 a, préalablement à sa conclusion, autorisé le projet de mise en harmonie du contrat de liquidité conclu entre Essilor et la société Rothschild & Cie Banque avec la nouvelle charte AFEI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers le 22 mars 2005, instituée dans le cadre de la transposition de la directive européenne « Abus de marché ».

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 23 novembre 2005 a, préalablement à sa conclusion, autorisé le projet de modification des retraites chapeaux pour les deux mandataires sociaux. Voir détail rubrique 15.1.

Les commissaires aux comptes de la Société ont été informés des autorisations conférées et de la conclusion des conventions dans le délai d'un mois de cette conclusion.

Chapitre XV - Rémunération et avantages

15.1. REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Rémunération des mandataires sociaux de l'exercice 2005 (article L-225-102-1 du Code de commerce)

Le principe de la rémunération de Monsieur Xavier Fontanet, Président-Directeur général et de Monsieur Philippe Alfroid, Directeur général délégué, comporte une partie fixe et une partie variable liée aux résultats. La partie variable de la rémunération des mandataires sociaux (ou bonus) est fixée en pourcentage du salaire de base des dirigeants sociaux avec une possibilité d'évolution positive proportionnelle en cas de dépassement de l'objectif à l'intérieur d'un plafond. La règle de variabilité du bonus applicable en 2006 sur les résultats de l'exercice 2005 est la suivante :

- 100 % du bonus cible pour une réalisation à 100 % de l'objectif ;
- Absence de bonus pour une atteinte à 80 % ou moins de l'objectif ;
- Plafond égal à 150 % du bonus cible pour un objectif dépassé de 20 % ou plus ;
- · Proportionnalité appliquée au bonus pour des réalisations intermédiaires ;
- Neutralisation des variations de parité monétaire dans le calcul du bonus.

Le calcul de la partie variable est lié à la réalisation d'un objectif de résultat net consolidé, fixé hors acquisitions. Les deux mandataires sociaux bénéficient, du même régime de retraite complémentaire que les cadres supérieurs niveau III C et « hors classification », au sens de la convention collective de la métallurgie, assuré par Essilor dans le cadre de l'article 39 du Code Général des Impôts. Ce régime est susceptible de leur octroyer, dans les conditions prévues par le règlement de retraite, une rente supplémentaire aux régimes légaux (sécurité sociale, ARRCO et AGIRC) égale à 10% de la rémunération de référence ; auxquels s'ajoute 1% par année d'ancienneté comprise entre 10 et 20 ans. Le Conseil d'Administration a approuvé lors de sa séance du 23 novembre 2005 qu'à compter de 2006, il soit ajouté au régime collectif existant au profit des cadres niveau III C et « hors classification », une pension supplémentaire liée à la rémunération correspondant à la tranche D. Dans cette même séance le Conseil d'Administration a, conformément à l'article L.225-42-1 du Code de commerce introduit par la loi du 26 juillet 2005, préalablement à la conclusion d'un nouvel accord de retraites, autorisé que les deux mandataires sociaux, bénéficient aussi d'une pension supplémentaire liée à la rémunération correspondant à la tranche D et que la rente supplémentaire de retraite soit augmentée d'un montant équivalent à 1.5% de la rémunération incluse dans la seule tranche D, par année d'ancienneté comprise entre 10 et 20 ans. Ce montant supplémentaire ne saurait excéder 5% de la rémunération de référence définie au règlement de retraite. La totalité des pensions de retraite du régime Essilor et des régimes légaux demeure plafonnée à 65% de la rémunération de référence. Les commissaires aux comptes de la Société ont été informés de l'autorisation conférée.

Tableau récapitulatif des éléments de rémunération des mandataires sociaux, en euros

(Il s'agit de montants bruts avant prélèvements sociaux et impôts).

Eléments de la rému	nération 2005	Xavier FONTANET	Philippe ALFROID	
FIXE	Montant	404 833	360 232	
VARIABLE (par ex. bonus, prime de résultat)	Montant	331 907 dont 50 000 au titre SAHF *	150 561 dont 50 000 au titre SAHF *	
EVOEDTIONINE	Montant	Néant	Néant	
EXCEPTIONNEL	Mode et critères de calcul	Sans objet	Sans objet	
AVANTAGES EN NATURE	Voiture	2 195	2 195	
(par ex. voiture, assurance chômage mandataire social,	Assurance chômage	14 564	Néant	
logement)	Autres	Néant	Néant	
INDEMINITE DE DEPART EN RETRAITE	Evaluation	176 644	141 538	
PRIME D'ARRIVEE	Montant	Néant	Néant	
PRIME DE DEPART OU DE CESSATION DE FONCTION	Mode et critères de calcul	2 années de salaire au titre du contrat de travail	Néant	

^{*} SAHF : prime pour séjour hors de France

Au titre de l'exercice 2004, la partie variable de la rémunération de Monsieur Xavier Fontanet a été déterminée, en fonction d'un taux de bonus cible de 60 % de son salaire de base, pour une réalisation de l'objectif de résultat net consolidé budgété de 206,1 millions d'euros (normes non IFRS), le montant payé en 2005 s'élève à 281 907 euros. Pour l'exercice 2005, la partie variable de la rémunération de Monsieur Xavier Fontanet sera déterminée, en fonction du même taux de bonus cible de son salaire de base, le montant provisionné à ce titre est de 310 000 euros.

Au titre de l'exercice 2004, la partie variable de la rémunération de Monsieur Philippe Alfroid a été déterminée en fonction d'un taux de bonus cible de 35 % de son salaire de base, pour une réalisation de l'objectif de résultat net consolidé budgété de 206,1 millions d'euros (normes non IFRS), le montant payé en 2005 s'élève à 100 561 euros. Pour l'exercice 2005, la partie variable de la rémunération de Monsieur Philippe Alfroid sera déterminée, en fonction du même taux de bonus cible de son salaire de base, le montant provisionné à ce titre est de 160 000 euros.

Tableau comparatif des rémunérations des mandataires sociaux

En euros	Rémunérations brutes * hors jetons de présence		Jeto	ns de prés	ence	Total			
En curos	2005	2004	2003	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Xavier Fontanet	753 498	670 347	659 659	14 000	11 300	8 800	767 498	681 647	668 459
Philippe Alfroid	512 988	498 917	472 923	24 992 **	22 908 **	19 954 **	537 980	521 825	492 877

^{*} Il s'agit de montants bruts avant prélèvements sociaux et impôts et conformément à la loi, ces montants intègrent les avantages en

Jetons de présence

L'Assemblée Générale ordinaire du 13 mai 2005 a voté un montant global de jetons de présence de 225 000 euros, que le Conseil d'Administration lors de sa séance du 13 mai 2005 a décidé de répartir selon les règles résumées dans le tableau ci-dessous.

Jetons de présence	Partie fixe	Partie variable en fonction de la présence
Tous les Administrateurs	3 800 euros	1 800 euros par séance
Président du Comité d'audit	15 000 euros	Non applicable
Président du Comité des mandataires	7 500 euros	Non applicable
Pour les seuls Administrateurs indépendants, membres des Comités d'Audit ou des Mandataires		1 800 euros par séance

^{**} Y compris des jetons de présence reçus de Bacou-Dalloz, (11 154 euros en 2003, 11 608 euros en 2004, 10 992 euros en 2005)

Tableau comparatif des jetons de présence des mandataires sociaux

	Jetons de présence	Jetons de présence	
En euros -	2005	2004	
Xavier Fontanet	14 000	11 300	
Philippe Alfroid	24 992 *	22 908 *	
Alain Aspect	21 200	9 800	
Michel Besson	23 000	14 300	
Jean Burelle	19 700	16 300	
Yves Chevillotte	29 000	13 850	
Philippe Germond	14 000	9 800	
Igor Landau	10 700	6 800	
Louis Lesperance	12 200 **	8 850 **	
Olivier Pécoux	19 400	16 300	
Jean-Pierre Martin	14 000	8 850	
Bertrand Roy	14 000	9 800	
Dominique Reiniche	7 300	NA	
Michel Rose	6 150	NA	

^{*} Y compris des jetons de présence reçus de Bacou-Dalloz, (11 154 euros en 2003, 11 608 euros en 2004, et 10 992 euros en 2005). ** Taux de change retenu 1 euro = 1,4997 dollar canadien.

15.2. PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU AUTRES REGIMES D'ACTIONNARIAT SALARIE, PENSIONS, RETRAITES OU AUTRES AVANTAGES

15.2.1. Intérêts des dirigeants dans le capital

Le pourcentage de capital détenu personnellement par les membres du Conseil d'Administration et par les membres du Comité exécutif est inférieur à 0,5%.

15.2.2. Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix, en euros	Date d'échéance	Plan afférant
Options consenties durant l'exercice 2005 à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)				
Xavier Fontanet	60 000	69,40	23/11/2012	23/11/2005
Philippe Alfroid	47 000	69,40	23/11/2012	23/11/2005
Options levées durant l'exercice 2005 par chaque mandataire social (liste nominative)				
Xavier Fontanet	39 731 15 000	28,76 31,24	15/11/2006 14/11/2011	15/11/2000 14/11//2001
Philippe Alfroid	7 239 25 500	28,76 31,24	15/11/2006 14/11/2011	15/11/2000 14/11//2001

Chapitre XVI - Fonctionnement des organes d'administration et de direction

16.1. DATES D'EXPIRATION DES MANDATS, DUREES DES FONCTIONS, ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1.1. Dates d'expiration des mandats et durées des fonctions

Les dates d'expiration des mandats et les durées des fonctions sont présentées à la rubrique 14.1.1.

Nous vous informons de la nomination aux fonctions d'Administrateur de Juan BOIX faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 26 janvier 2006, en remplacement de Bertrand ROY, démissionnaire. En application des dispositions légales et statutaires, nous demandons aux actionnaires de la Société de bien vouloir ratifier cette décision lors de l'Assemblée Générale du 12 mai 2006 (cf. Interprétation AMF N°3).

16.1.2. Fonctionnement du Conseil d'Administration et des comités d'études

Le fonctionnement du Conseil d'Administration et des comités d'études est régi par un règlement intérieur qui a été adopté par le Conseil lors de la séance du 18 novembre 2003 et ensuite modifié par le Conseil lors de la séance du 27 janvier 2005. Les principales dispositions du règlement intérieur concernant le fonctionnement du Conseil sont reprises ci-après :

INFORMATION DES ADMINISTRATEURS

Tous les documents nécessaires pour informer les Administrateurs sur l'ordre du jour et sur toutes questions qui sont soumises à l'examen du Conseil sont joints à la convocation ou bien sont adressés ou remis dans un délai raisonnable, préalablement à la réunion.

Dans le cadre des décisions à prendre, l'Administrateur doit s'assurer qu'il dispose des informations qu'il juge indispensables au bon déroulement des travaux du Conseil ou des comités d'études. Si elles ne sont pas mises à sa disposition, ou s'il estime qu'elles ne le sont pas, il doit en faire la demande. Ses demandes sont formulées auprès du Président du Conseil (ou du Directeur général en cas de dissociation des fonctions) qui est tenu de s'assurer que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Les Administrateurs reçoivent en outre, entre les réunions, toutes les informations utiles, y compris critiques, sur les événements ou opérations significatifs pour la Société. Ils reçoivent notamment les communiqués de presse diffusés par la Société.

REUNIONS DU CONSEIL

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'exige l'intérêt social, et au moins 5 fois par an. Les dates des réunions du Conseil de l'année suivante sont fixées au plus tard un mois avant la fin de l'année en cours, sauf réunion extraordinaire.

COMITES D'ETUDES

Le Conseil, sur proposition de son Président, peut créer des comités d'études dont il fixe la composition et les attributions. Ces comités agissent dans le cadre de la délégation qui leur a été donnée par le Conseil et soumettent au Conseil leurs avis et propositions.

EVALUATION ANNUELLE DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Une fois par an, le Conseil procède à une évaluation formalisée de son mode de fonctionnement, et prend, le cas échéant, toute mesure de nature à l'améliorer. Le Conseil en informe les actionnaires dans le rapport annuel.

MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

Le présent règlement pourra être amendé par décision du Conseil.

La charte de l'Administrateur adoptée par le Conseil d'Administration le 18 novembre 2003, qui regroupe les droits et obligations touchant à la fonction d'Administrateur d'Essilor, a également été modifiée par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 27 janvier 2005 pour tenir compte :

1/ du nouveau dispositif « abus de marché » qui a été institué par la directive cadre 2003/6/CE du 28 janvier 2003 sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché entrée en vigueur le 12 octobre 2004. A ce titre la charte rappelle que :

Chaque Administrateur qui dispose d'informations privilégiées doit s'abstenir d'effectuer, de faire effectuer ou de permettre à autrui d'effectuer des opérations sur les titres de la Société sur les bases de ces informations, tant que celles-ci ne sont pas encore rendues publiques. Comme pour les cadres du groupe susceptibles de disposer d'informations privilégiées, la charte indique que les Administrateurs, outre pendant la période précédant la publication de toute information privilégiée dont ils ont connaissance, sont tenus de s'abstenir de toute opération sur les titres pendant les 21 jours qui précédent :

- le communiqué sur les résultats annuels ;
- le communiqué sur les résultats semestriels ;
- les communiqués sur le chiffre d'affaires trimestriel.

2/ des nouvelles obligations déclaratives individuelles des opérations sur les titres de la Société réalisées par les mandataires sociaux et par les personnes qui leur sont étroitement liées, entrées en vigueur le 25 novembre 2004. La charte indique :

En application de l'article 621-18-2 du Code Monétaire et Financier introduit par la Loi N° 2003-706 du 1^{er} août 2003 de Sécurité Financière, des articles 222-14 et 222-15 du règlement de l'A.M.F. et du communiqué de presse de l'A.M.F. du 27 décembre 2004, chaque Administrateur s'engage à déclarer immédiatement à la Société, via le service de l'actionnariat d'Essilor, toute opération sur titres ou instruments financiers de l'émetteur, effectuée par lui-même ou toute personne lui étant étroitement liée et ce, afin de permettre à la Société émettrice de communiquer individuellement ces opérations à l'A.M.F. et de rendre publique lesdites opérations au moyen d'un communiqué, dans les délais qui lui sont impartis.

16.2. INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION : ABSENCE DE CONTRATS DE SERVICE

Aucun des membres du Conseil d'Administration et aucun Directeur général n'est lié par un contrat de service avec Essilor ou l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme dudit contrat.

16.3. INFORMATIONS SUR LE COMITE D'AUDIT ET LE COMITE DE REMUNERATION

Ces informations sont présentées aux rubriques 14.1.2.1. et en annexe 2 (rapport spécial du Président).

16.4. CONFORMITE DE L'EMETTEUR AU REGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE EN VIGUEUR DANS SON PAYS D'ORIGINE

D'une manière générale, la Société se conforme au régime de gouvernement d'entreprise défini dans le rapport « Bouton ».

Chapitre XVII – Salariés

17.1. RESSOURCES HUMAINES : NOMBRE DE SALARIES, REPARTITION PAR SITE ET PAR TYPE D'ACTIVITE

Concernant les effectifs du groupe, vous pouvez également vous référer à l'annexe aux comptes consolidés, au chapitre 20.3.1.5. du présent document de référence, à la note 26.

17.1.1. Effectifs moyens et fins de période (en normes IFRS *)

Au 31 décembre 2005, Essilor comptait 26 534 collaborateurs dans le monde (effectif moyen 24 909). Au 31 décembre 2004, le nombre de collaborateurs était de 24 793 (effectif moyen 23 520).

Il n'y a pas eu de changement significatif des effectifs du groupe depuis le 1^{er} janvier 2006.

Par ailleurs, en réponse à la demande du règlement CE 809/2004, le groupe n'emploie pas un grand nombre de travailleurs temporaires.

17.1.2. Répartition des effectifs moyens

17.1.2.1. Répartition par zone géographique

	2005	IFRS *	2004	IFRS *
Amérique du Nord :	8 613	34,6 %	7 986	34,0 %
Europe:	9 517	38,2 %	9 352	39,8 %
Amérique latine / Asie Pacifique / Afrique :	6 779	27,2 %	6 182	26,3%

^{*} Remarque : en normes IFRS, les effectifs n'incluent plus ceux du groupe Transitions qui est désormais consolidé par mise en équivalence.

17.1.2.2. Répartition des effectifs par fonction

	2005	IFRS *	2004	IFRS *
Ouvriers:	14 875	59,72 %	14 052	59,74 %
Agents de maîtrise et employés :	6 808	27,33 %	6 453	27,44 %
Cadres:	3 226	12,95 %	3 015	12,82 %

^{*} Remarque : en normes IFRS, les effectifs n'incluent plus ceux du groupe Transitions qui est désormais consolidé par mise en équivalence.

^{*} Remarque : en normes IFRS, les effectifs n'incluent plus ceux du groupe Transitions qui est désormais consolidé par mise en équivalence.

17.2. PARTICIPATIONS ET STOCK OPTIONS

17.2.1. Situation au 31 décembre 2005 des participations et stock options détenues par les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

Situa	tion au	Actions		Stock-opt	tions Essilor	détenues	
31 décer	mbre 2005	Essilor détenues	options d'achat		options de	souscription	
			14/11/2001	20/11/2002	18/11/2003	17/11/2004	23/11/2005
Membres salari	és du Conseil d'A	dministration					
ALFROID	Philippe	98 652	9 500	44 000	35 000	43 000	47 000
FONTANET	Xavier	71 829	30 000	57 000	45 000	55 000	60 000
LESPERANCE	Louis	1 111	0	500	500	750	500
MARTIN	Jean-Pierre	701	0	115	97	95	80
ROY	Bertrand	6 708	0	5 000	5 000	5 000	15 000
Administrateur	s indépendants						

Au 31 décembre 2005, les Administrateurs indépendants n'avaient pas de stock options et détenaient 5 006 actions Essilor.

17.2.2. Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions

17.2.2.1 Attribution et levées de l'année

Attribution et exercice des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés non mandataires sociaux	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré, en euros	Date d'échéance	Plans afférant
Options consenties durant l'exercice 2005 par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	199 350	68,38	27/01/2012 23/11/2012	27/01/2005 23/11/2005
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice 2005, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	164 400	31,79		15/03/2000 31/01/2001 14/11/2001 31/01/2001 20/11/2002 18/11/2003

17.2.2.2. Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

(Page suivante)

Plan	26/01/2000	15/03/2000	13/09/2000	15/11/2000	31/01/2001	14/11/2001	14/11/2001	20/11/2002	18/11/2003	17/11/2004	27/01/2005	23/11/2005
Date d'Assemblée Générale	16/06/1997	16/06/1997	16/06/1997	16/06/1997	16/06/1997	16/06/1997	18/01/2001	18/01/2001	16/05/2003	16/05/2003	16/05/2003	13/05/2005
Date du Conseil d'Administration	26/01/2000	15/03/2000	13/09/2000	15/11/2000	31/01/2001	14/11/2001	14/11/2001	20/11/2002	18/11/2003	17/11/2004	27/01/2005	23/11/2005
Type de plan	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Achat	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	142 280	65 000	25 000	141 000	20 000	160 660	670 250	812 580	804 570	893 900	15 750	998 440
- par les mandataires sociaux	0	0	0	120 000	0	0	80 000	101 000	80 000	000 86	0	107 000
 par les dix premiers attributaires salariés 	18 080	000 59	25 000	21 000	20 000	51 120	115 000	146 000	127 750	156 000	15 750	187 000
Point de départ d'exercice des options	26/01/2001	15/03/2001	13/09/2004	15/11/2004	31/01/2002	14/11/2002	14/11/2002	20/11/2003	18/11/2004	17/11/2005	27/01/2006	23/11/2006
Date d'expiration	26/01/2006	15/03/2006	13/09/2006	15/11/2006	31/01/2007	14/11/2007	14/11/2011	20/11/2012	18/11/2010	17/11/2011	27/01/2012	23/11/2012
Prix de souscription ou d'achat	28,800	25,800	31,483	28,763	32,780	31,240	31,240	40,670	40,730	52,990	54,580	69,400
Nombre d'optionnaires	758	5	1	5	1	707	646	1 348	1 436	1 585	2	1 953
Modalités d'exercice	Non résidents : interdiction d'exercer la lère année, ensuite 1/3 par an Résidents : exerçable à partir du 26/01/2005	Non résidents : interdiction d'exercer la 1ère année, ensuite 1/3 par an Résidents : exerçable à partir du 15/03/2005	Exerçable à partir du 13/09/04	Exerçable à partir du 15/11/04	Interdiction d'exercer la 1ère année, ensuite 1/3 par an	Non résidents : interdiction d'exercer la 1ère année, ensuite 1/3 par an Résidents : exerçable à partir du 14/11/2005	Non résidents : interdiction d'exercer la 1ère année, ensuite 1/3 par an Résidents : exerçable à partir du 14/11/2005	Non résidents : interdiction d'exercer la 1ère année, ensuite 1/3 par an Résidents : exerçable à partir du 20/11/2006	Non résidents : interdiction d'exercer la 1ère année, ensuite 1/3 par an Résidents : exerçable à partir du 18/11/2007	Non résidents : interdiction d'exercer la 1/ere année, ensuite 1/3 par an Résidents : exerçable à partir du 17/11/2008	Non résidents : interdiction d'exercer la 1ère année, ensuite 1/3 par an Résidents : exerçable à partir du 27/01/2009	Non résidents : interdiction d'exercer la lère année, ensuite 1/3 par an Résidents : exerçable à partir du 23/11/2009
Nombre d'actions souscrites au 31/12/05 (options levées)	129 801	65 000	25 000	131 000	20 000	82 581	305 857	128 212	62 185	11 814	0	0
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées	4 254	0	0	0	0	10 556	19 013	20 429	16 044	908 9	0	0
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes	8 225	0	0	10 000	0	67 523	345 380	663 939	726 341	875 780	15 750	998 440

17.3. ACCORD D'INTERESSEMENT ET DE PARTICIPATION DES SALARIES

17.3.1. Mention des schémas d'intéressement du personnel : contrats d'intéressement et de participation aux bénéfices

17.3.1.1. Dispositions particulières bénéficiant aux salariés de la Société mère française

Accord d'intéressement

L'accord d'intéressement actuellement en vigueur correspond à l'accord renouvelé le 14 mars 2004 pour une durée de trois ans. Cet accord arrivera à échéance à la fin de l'exercice 2006.

Cet accord porte sur le système d'intéressement dans le cadre des articles L-441 et suivants du Code du Travail.

Facteur d'information économique et de sensibilisation aux résultats de l'entreprise, cet accord représente un moyen permettant de mobiliser l'entreprise et son personnel sur les objectifs de performances.

Il prévoit le versement d'une prime d'intéressement calculée sur la base du résultat d'exploitation réalisé et du résultat d'exploitation budgété. La formule de calcul retenue vise ainsi à sensibiliser l'ensemble des salariés à la nécessité d'améliorer les résultats de l'entreprise et d'atteindre les objectifs retenus dans les budgets.

A ce titre, l'intéressement prévu dans cet accord permet d'apporter une part de rémunération variable aux salariés d'Essilor.

Son versement est subordonné au fait que l'intéressement est distribué à tous les salariés ayant au minimum trois mois d'ancienneté dans l'entreprise et fait l'objet de la répartition suivante : 30 % proportionnelle à la durée de présence dans l'exercice et 70 % au prorata du salaire de référence.

Le montant global distribué ne peut pas dépasser annuellement 20 % du total des salaires bruts versés aux personnels concernés.

Les montants des primes versées au cours des cinq derniers exercices sont :

2005 – 3241 milliers d'euros au titre de l'exercice 2004

2004 - 2 982 milliers d'euros au titre de l'exercice 2003

2003 - 2 168 milliers d'euros au titre de l'exercice 2002

2002 - 1 538 milliers d'euros au titre de l'exercice 2001

2001 - 2 006 milliers d'euros au titre de l'exercice 2000

2000 - 1 673 milliers d'euros au titre de l'exercice 1999

17.3.1.2. Accord de participation

Les niveaux des capitaux propres de la maison mère française conduisent à une réserve de participation nulle pour les salariés bénéficiaires.

17.3.2. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de la société

L'actionnariat interne

Les salariés du groupe Essilor peuvent devenir actionnaires par :

- L'acquisition, via différents plans d'épargne entreprise, d'actions détenues directement, de parts de Fonds Communs de Placement d'Entreprise ou d'actions détenues dans des trusts. Ces actions ou parts sont acquises en général avec l'aide financière de la filiale concernée du groupe et sont obtenues par augmentation de capital ou par achats directs en bourse. Elles sont soumises à un blocage variable selon les pays, entre 2 et 7 ans.
 - FCPE concernés: FCPE Valoptec International, FCPE groupe Essilor 5 ans, FCPE groupe Essilor 7 ans,
 - Trusts: Essilor Shareholding Plan (États-Unis), Australian Shareholding Plan,
 - Actionnariat direct : Plan Ahorro Espagnol.
- La levée de stock options (options de souscription ou options d'achat), notamment grâce au déblocage du PEE (Plan d'Epargne Entreprise, en France uniquement) permet aussi l'acquisition de titres Essilor, qui seront ensuite bloqués au Nominatif.

Chapitre XVIII - Principaux actionnaires

18.1. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaires, autre que le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Valoptec International, détenant directement, indirectement ou de concert, 5 % ou plus des droits de vote.

18.1.1. Actionnariat d'Essilor au 31 décembre 2005

Au 31 décembre 2005, le nombre total d'actions s'élevait à 103 206 262 actions et 110 083 235 droits de vote.

Au 31 décembre 2005	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
Actionnariat interne				
(salariés français et étrangers)				
- FCPE Valoptec International	4 464 371	4,32	8 928 742	8,11
- FCPE groupe Essilor 5 et 7 ans	2 380 971	2,31	4 333 784	3,94
- Essilor Shareholding Plan	327 292	0,32	327 292	0,30
- Actions au nominatif pur ou	1 414 469	1,37	2 467 152	2,24
administré détenues par les salariés				
Sous-total	8 587 103	8,32	16 056 970	14,59
Autodétention				
- Actions propres	1 253 630	1,21		
- Contrat de liquidité	70 000	0,07		
Sous-total	1 323 630	1,28		
Public	93 295 529	90,40	94 026 265	85,41
Total	103 206 262	100	110 083 235	100

Identification des actionnaires :

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La Société peut, à tout moment, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres, des renseignements relatifs à la quantité des titres détenus ainsi que les nom, dénomination, nationalité, année de naissance ou année de constitution des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées.

Enquête d'analyse de l'actionnariat :

Le 31 décembre 2005, Essilor a réalisé une enquête « TPI » (Titres au Porteur Identifiable) auprès des intermédiaires financiers détenant au moins 106 000 actions de la Société.

Cette enquête a permis d'identifier plus de 52 056 actionnaires détenant 87,6 % du capital et 99,1 % des actions au porteur.

L'analyse de l'actionnariat a montré que ces 87,6 % du capital, représentant 90 433 654 actions, détenus par le public ou par Essilor, se répartissent comme suit : 49,2 % du capital est détenu par des investisseurs institutionnels non résidents, 28,1 % du capital est détenu par des investisseurs institutionnels résidents et 9,1 % du capital est détenu par des actionnaires individuels. Le solde, de 1,2 %, représente les actions d'auto contrôle, détenues par Essilor.

18.1.2. Actionnariat d'Essilor au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2003

Le tableau de répartition du capital au 31 décembre 2005 se trouve au paragraphe 18.1.1.

Au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2003, la répartition du capital se présentait comme suit :

Au 31 décembre 2004	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
Actionnariat interne				
(salariés français et étrangers)				
- FCPE Valoptec International	4 748 436	4,60	9 496 872	8,61
- FCPE groupe Essilor 5 et 7 ans	2 402 307	2,33	4 400 165	4,00
- Essilor Shareholding Plan	330 653	0,32	330 653	0,30
- Actions au nominatif pur ou administré détenues par les salariés	1 297 382	1,26	2 376 746	2,16
Sous-total	8 778 778	8,50	16 604 436	15,06
Autodétention				
- Actions propres	1 372 788	1,33		
- Contrat de liquidité	10 000	0,01		
Sous-total	1 382 788	1,34		
Public	93 148 917	90,16	93 647 369	84,94
Total	103 310 483	100	110 251 805	100
Au 31 décembre 2003	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
Actionnariat interne				
(salariés français et étrangers)				
- FCPE Valoptec International	5 026 774	4,9	10 053 548	9,1
- FCPE groupe Essilor 5 et 7 ans	2 632 000	2,6	4 678 974	4,3
- Essilor Shareholding Plan	328 874	0,3	328 874	0,3
- Actions au nominatif pur ou administré détenues par les salariés	1 224 181	1,2	2 219 684	2,0
Sous-total	9 211 829	9,0	17 281 080	<i>15,7</i>
Actions propres	1 269 837	1,2		
Public	92 258 442	89,8	92 622 262	84,3
Total	102 740 108	100	109 903 342	100

18.2. DROITS DE VOTE DIFFERENTS

Conditions d'exercice du droit de vote

Depuis le 22 juin 1974, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce délai a été porté à cinq ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juin 1983 et ramené à deux ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mars 1997.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, les actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit, auront également un droit de vote double.

La fusion de la Société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double.

Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de deux ans prévu au présent paragraphe.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut supprimer le droit de vote double qu'avec l'autorisation d'une assemblée spéciale des titulaires de ce droit.

Limitation des droits de vote

Aucune restriction au droit de vote n'est apportée par les statuts de la Société.

18.3. ABSENCE DE CONTROLE EXTERIEUR DE LA SOCIETE

A la connaissance de la Société, cette dernière n'est ni détenue, ni contrôlée, directement ou indirectement par une autre personne physique ou morale.

18.4. ACCORD ENTRAINANT UN CHANGEMENT DE CONTROLE ET PACTES D'ACTIONNAIRES

A la connaissance de la Société, il n'existe ni pacte d'actionnaires, ni pacte de préférence, ni d'autre accord dont la mise en oeuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.

Chapitre XIX - Opérations avec des apparentés

19.1. NATURE ET MONTANT DES OPERATIONS IMPORTANTES

Les sociétés apparentées sont les suivantes :

Société consolidées de manière proportionnelle :

- Joint Venture Nikon-Essilor au Japon, détenue à 50% par Essilor et à 50% par le groupe Nikon. Nikon Essilor distribue sur le marché Japonais certains produits de la gamme Essilor. De même, Essilor distribue, notamment en Europe certains produits fabriqués par Nikon-Essilor et portant la marque Nikon.
- Joint venture Essilor Koréa, détenue à 50% par Essilor et à 50% par le groupe Coréen Samyung Trading. Essilor Koréa distribue sur le marché Coréen certains produits de la gamme Essilor. Par ailleurs, Essilor distribue sur les marchés Européens certains produits fabriqués par Chemiglass , filiale d'Essilor Koréa.

Sociétés consolidées par mise en équivalence :

- Bacou-Dalloz, détenue à hauteur de 15,1% par Essilor : il n'existe pas d'opérations significatives réalisées avec ce groupe
- Vision-Web, détenue à hauteur de 44% par Essilor : Les Laboratoires d'Essilor of America utilisent aux Etats-Unis le système de commande géré par VisionWeb
- Transitions, détenue à 49% par Essilor. Essilor vends des verres blancs au groupe Transitions dont l'activité est de les transformer en verres photochromiques. Essilor distribue également les produits de la gamme Transitions dans l'ensemble de ses réseaux.

Le détail des participations du groupe Essilor est présenté dans l'Annexe aux Comptes Consolidés, au chapitre 20.3.1.5, aux notes 32, 33 et 34.

Les informations financières concernant les sociétés consolidées de manière proportionnelle, consolidées par mise en équivalence et non consolidées sont présentées dans l'Annexe aux Comptes Consolidés, aux notes 30, 33 et 35.

Il n'existe pas d'opération avec les sociétés apparentées qualifiées en conventions réglementées.

19.2. MONTANT OU POURCENTAGE POUR LEQUEL LES OPERATIONS AVEC DES APPARENTES ENTRENT DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA SOCIETE

Voir l'annexe aux comptes consolidés, au chapitre 20.3.1.5, à la note 30.

Chapitre XX - Information financière concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la Société

20.1. INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES

Merci de vous reporter à la partie « Etats financiers », au chapitre 20.3.

20.2. INFORMATION FINANCIERE PRO FORMA

Sans objet.

20.3. ETATS FINANCIERS (COMPTES CONSOLIDES 2005 ET ANNEXE - COMPTES SOCIAUX 2005 ET ANNEXE)

20.3.1. Comptes consolidés 2005 et annexe

Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers consolidés.

Sommaire:

20.3.1.1.	Compte de résultat consolidé
20.3.1.2.	Bilan consolidé (actif et passif)
20.3.1.3.	Variation des capitaux propres du groupe
20.3.1.4.	Tableau des flux de trésorerie consolidés
20.3.1.5.	Notes aux états financiers consolidés

NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES

- 1.1. GENERALITES
- 1.2. UTILISATION D'ESTIMATIONS
- 1.3. PREMIERE APPLICATION DES NORMES IFRS
- 1.4. APPLICATION DES NORMES IAS 32 ET IAS 39 A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2005
- 1.5. NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS IFRS NON ENTRES EN VIGUEUR
- 1.6. METHODES DE CONSOLIDATION
- 1.7. INFORMATION SECTORIELLE
- 1.8. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES
- 1.9. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES
- 1.10. CHIFFRE D'AFFAIRES
- 1.11. COUT DES PRODUITS VENDUS
- 1.12. CONTRIBUTION DE L'ACTIVITE
- 1.13. PAIEMENTS EN ACTIONS
- 1.14. RESULTAT FINANCIER
- 1.15. OPERATIONS EN DEVISES
- 1.16. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES
- 1.17. IMPOTS SUR LES RESULTATS
- 1.18. RESULTAT PAR ACTION
- 1.19. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT
- 1.20. ECARTS D'ACQUISITION
- 1.21. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 1.22. IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 1.23. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES
- 1.24. ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES
- 1.25. STOCKS ET EN COURS
- 1.26. CREANCES CLIENTS
- 1.27. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- 1.28. CAPITAUX PROPRES
- 1.29. DETTES FINANCIERES
- 1.30. ENGAGEMENTS DE RETRAITE
- 1.31. PROVISIONS POUR RISQUES

NOTE 2. IMPACT DE LA PREMIERE APPLICATION DES NORMES IFRS

- 2.1. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT
- 2.2. CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE : DONNEES PUBLIEES ET DONNEES IFRS
- 2.3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 3. CHANGE ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

- 3.1. COURS UTILISES POUR LES PRINCIPALES DEVISES
- 3.2. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION
- 3.3. IMPACTS DES VARIATIONS DES COURS DE CHANGE ET DU PERIMETRE
- **NOTE 4. INFORMATION SECTORIELLE**
- NOTE 5. CHARGES DE PERSONNEL ET DOTATION AUX AMORTISSEMENTS
- **NOTE 6. PAIEMENTS EN ACTIONS**
- **NOTE 7. AUTRES PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS**
- **NOTE 8. IMPOTS SUR LES RESULTATS**

- NOTE 9. EVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIONS
- **NOTE 10. RESULTAT PAR ACTION DILUE**
- **NOTE 11. ECARTS D'ACOUISITION**
- **NOTE 12. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**
- **NOTE 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
- **NOTE 14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES: BIENS EN CREDIT BAIL**
- NOTE 15. SOCIETES CONSOLIDEES PAR MISE EN EQUIVALENCE
- **NOTE 16. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES**
- **NOTE 17. STOCKS**
- **NOTE 18. CREANCES D'EXPLOITATION COURANTES**
- **NOTE 19. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**
- **NOTE 20. ECARTS DE CONVERSION**
- **NOTE 21. PROVISIONS POUR RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES**
- **NOTE 22. PROVISIONS POUR RISOUES**
- **NOTE 23. ENDETTEMENT NET ET DETTES FINANCIERES**
 - 23.1. ENDETTEMENT NET
 - 23.2. DETTES FINANCIERES
- **NOTE 24. VALEUR DE MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES**
- **NOTE 25. ENGAGEMENTS HORS BILAN**
- **NOTE 26. RISQUES DE MARCHE**
- **NOTE 27. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX**
- **NOTE 28. LITIGES**
- NOTE 29. EFFECTIF MOYEN ET CHARGES DE PERSONNEL
- **NOTE 30. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**
- **NOTE 31. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**
- NOTE 32. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION GLOBALE
- NOTE 33. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION PROPORTIONNELLE
- NOTE 34. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES PAR MISE EN EQUIVALENCE
- **NOTE 35. LISTE DES SOCIETES NON CONSOLIDEES**

20.3.1.1. Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros sauf données par action	Notes	Année 2005 IFRS	Année 2004 IFRS *
·			
Chiffre d'affaires	4	2 424 323	2 202 528
Coût des produits vendus		- 1 034 529	- 960 457
MARGE BRUTE		1 389 794	1 242 071
Charges de recherche développement		- 113 490	- 106 095
Charges commerciales et de distribution		- 538 711	- 495 458
Autres charges d'exploitation		- 317 176	- 283 977
CONTRIBUTION DE L'ACTIVITE		420 417	356 541
Charges nettes de restructurations		- 3 353	- 6 203
Dotations aux provisions pour dépréciations	11	- 11 256	- 2 539
Charges sur paiements en actions	6	- 12 269	- 8 544
Autres produits (charges) opérationnels		1 967	1 832
Résultat sur cessions d'actifs		- 1 871	- 2 192
resultat sair cessions a actins		10/1	2 172
RESULTAT OPERATIONNEL	4	393 635	338 895
Coût de l'endettement brut		- 28 021	- 26 288
Produits de trésorerie et équivalents		18 993	18 095
Autres produits (charges) financiers	7	- 9 708	- 5 402
RESULTAT AVANT IMPOTS		374 899	325 300
Impôt sur les résultats	8	- 108 292	- 90 044
RESULTAT NET SOCIETES INTEGREES		266 607	235 256
Résultat des sociétés mises en équivalence	15	22 457	9 837
RESULTAT NET		289 064	245 093
dont part du groupe		287 134	244 427
dont part des minoritaires		1 930	666
Résultat net part du groupe par action (euros)		2,82	2,41
Nombre moyen d'actions (milliers)	9	101 883	101 483
Résultat net part du groupe dilué par action	10	2,72	2,32
(euros) Nombre moyen d'actions dilué (milliers)	10	108 455	107 854
Nombre moyen a actions alide (milliers)	TO	100 455	10/ 854

^{*} Hors IAS32 et IAS39, appliquées à compter du 1^{er} janvier 2005.

20.3.1.2. Bilan consolidé

ACTIF

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2005 IFRS	1 ^{er} janvier 2005 après IAS32 et 39	31 décembre 2004 IFRS *
Ecarts d'acquisition	11	451 037	357 806	350 357
Autres immobilisations incorporelles	12	124 195	86 774	88 155
Immobilisations corporelles	13	637 342	520 256	520 256
IMMOBILISATIONS NETTES		1 212 574	964 836	958 768
Titres mis en équivalence	15	133 313	101 065	101 090
Autres immobilisations financières	16	41 408	43 408	42 830
Impôts différés actifs	8	36 612	24 437	40 099
Créances d'exploitation non courantes		9 189	4 087	4 087
AUTRES ACTIFS NON COURANTS		220 522	172 997	188 106
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		1 433 096	1 137 833	1 146 874
Stocks et en cours	17	364 559	306 440	306 440
Avances et acomptes aux fournisseurs		9 614	7 634	7 634
Créances d'exploitation courantes	18	515 460	443 601	447 420
Créances d'impôt		16 054	4 015	4 015
Créances diverses		7 851	5 872	5 872
Instruments financiers actif	24	2 650	37 228	0
Charges constatées d'avance		14 139	14 218	14 218
Actions propres		0	0	449
Valeurs mobilières de placement	19	548 424	572 769	572 515
Disponibilités		110 289	97 824	97 824
ACTIFS COURANTS		1 589 039	1 489 601	1 456 387
Actifs non courants destinés à la vente		4 015	0	0
TOTAL DE L'ACTIF		3 026 150	2 627 434	2 603 261

^{*} Hors impact IAS32 et IAS39, appliquées à compter du 1^{er} janvier 2005.

PASSIF

En milliers d'euros	Notes	31 décembre 2005 IFRS	1 ^{er} janvier 2005 après IAS32 et 39	31 décembre 2004 IFRS *
Capital		36 122	36 159	36 159
Primes d'émission		203 771	212 449	212 449
Réserves consolidées		1 133 089	955 610	949 031
		- 81 979	- 64 144	- 63 695
Actions propres Option d'achat OCEANE	23	- 61 979 40 752	40 752	- 63 693
Réserves de couverture et de réévaluation	23			
	20	- 1 289	445	27.451
Différence de conversion	20	63 266	- 37 451	- 37 451
Résultat net part du groupe		287 134	244 427	244 427
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		1 680 866	1 388 247	1 340 920
Intérêts minoritaires		7 000	3 573	4 515
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		1 687 866	1 391 820	1 345 435
Provisions pour retraites	21	90 848	81 430	81 430
Dettes financières à long terme	23	448 848	571 013	607 383
Impôts différés passifs	8	2 163	1 878	1 878
Dettes d'exploitation non courantes		631	551	551
PASSIFS NON COURANTS		542 490	654 872	691 242
Provisions pour risques	22	26 321	32 010	32 010
Dettes financières à court terme	23	156 222	25 613	25 613
Avances et acomptes reçus des clients		6 943	7 257	7 257
Dettes d'exploitation courantes		522 505	436 792	439 114
Dettes d'impôt		26 665	30 883	30 883
Dettes diverses		38 897	31 831	23 551
Instruments financiers passif	24	9 267	8 200	
Produits constatés d'avance		8 974	8 156	8 156
PASSIFS COURANTS		795 794	580 742	566 584
TOTAL DU PASSIF		3 026 150	2 627 434	2 603 261

^{*} Hors impact IAS32 et IAS39, appliquées à compter du 1^{er} janvier 2005.

20.3.1.3. Variation des capitaux propres du groupe

En milliers d'euros	Capital	Primes d'émission	Réserves de rééval.	Option d'achat OCEANE	Réserves	Ecart de conversion	Actions d'auto contrôle	Résultat net part groupe	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Capitaux propres au 1er janvier 2005 IFRS avant 1ère application d' IAS32 et 39	36 159	212 449			949 031	-37 451	-63 695	244 427	1 340 920	4 515	1 345 435
Option d'achat OCEANE				40 752	- 4 384				36 368		36 368
Impôts différés sur OCEANE					- 12 704				- 12 704		- 12 704
Elimination d'actions d'autocontrôle en placements							- 449		-449		-449
Juste valeur des instruments financiers, nette d'impôt :											
Couverture de transactions futures			m		- 240				-237		- 237
Couvertures d'investissement net			503		- 27				476		476
Couvertures d'actifs et passifs existants					23 445				23 445		23 445
Instruments non qualifiés de couvertures					3 455				3 455		3 455
Engagements conditionnels de rachats de minoritaires										- 942	- 942
Ajustement IAS39 d'ouverture Bacou-Dalloz			- 61		32				-29		- 29
Autres											
Dettes / créances en devises au taux de clôture					- 2 998				-2 998		- 2 998
Capitaux propres au $1^{\rm er}$ janvier 2005 IFRS après 1ère application d' IAS32 et 39	36 159	212 449	445	40 752	955 610	- 37 451	- 64 144	244 427	1 388 247	3 573	1 391 820

En milliers d'euros	Capital	Primes d'émission	Réserves de rééval.	Option d'achat OCEANE	Réserves	Ecart de conversion	Actions d'auto contrôle	Résultat net part groupe	Capitaux propres groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2004 IFRS	35 959	194 091			801 989		- 47 459	200 331	1 184 911	3 315	1 188 226
Augmentation de capital	480	47 502							47 982		47 982
Fonds commun de placement	134	15 496							15 630		15 630
Options de souscription d'actions	346	32 006							32 352		32 352
Paiement en actions					8 544				8 544		8 544
Annulation d'actions propres	-280	-29 144					29 424				
Achat (nets de cessions) d'actions d'autocontrôle					99-		- 45 660		- 45 726		- 45 726
Affectation du résultat					200 331			- 200 331			
Résultat de la période								244 427	244 427	999	245 093
Dividendes distribués (y.c. précompte)					- 61 841				-61 841	- 129	- 61 970
Impact des variations de périmètre										969	969
Ecart de conversion et divers					74	- 37 451			- 37 377	- 33	- 37 410
Capitaux propres au 31 Décembre 2004 IFRS	36 159	212 449			949 031	- 37 451	-63 692	244 427	1 340 920	4 515	1 345 435

20.3.1.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	2005 - IFRS	2004 - IFRS *
RESULTAT NET y compris minoritaires	289 064	245 093
Résultats, nets des dividendes encaissés, des sociétés en équivalence	4 567	37 368
Amortissements, provisions et autres charges calculées	124 656	109 693
Résultat avant amortissements et équivalence	418 287	392 154
Dotation (reprise) nette aux provisions pour risques et charges	- 2 249	6 510
Résultat des cessions d'actifs	1 871	2 192
Capacité d'autofinancement après impôt et coût de	447.000	400.056
l'endettement financier net	417 909	400 856
Coût de l'endettement financier net	9 028	8 193
Charges d'impôts (y compris impôts différés)	108 293	80 968
Capacité d'autofinancement avant impôt et coût de l'endettement financier net	F2F 220	400.017
	535 230	490 017
Impôts payés Intérêts financiers nets reçus (versés)	- 132 067 - 1 272	-82 976 -9 274
Variation du besoin en fonds de roulement	- 1 2/2	-9 274 -5 437
FLUX PROVENANT DES OPERATIONS	398 330	392 330
Investissements industriels	- 181 341	- 149 861
Prix d'acquisition de titres consolidés, net de la trésorerie	- 106 737	- 54 916
acquise	100 / 5/	31 710
Acquisition de titres non consolidés	- 10 658	- 7 978
Autres immobilisations financières	- 697	- 2 328
Prix de cession de titres consolidés, net de la trésorerie cédée	0	0
Cessions d'autres actifs financiers, d'actifs corporels et incorporels	12 165	5 884
FLUX DE TRESORERIE NET AFFECTE AUX	- 287 268	- 209 199
INVESTISSEMENTS Augmentation do capital	31 883	47 982
Augmentation de capital Rachat et revente d'actions propres	- 60 158	- 45 619
Dividendes versés aux actionnaires :	00 150	15 015
- aux actionnaires d'ESSILOR	- 77 300	- 61 841
- aux actionnaires minoritaires par les filiales intégrées	- 173	- 129
Variation des emprunts hors dettes sur crédit-bail	- 19 019	- 42 054
Remboursement des dettes de crédit-bail	- 8 067	- 2 828
Autres mouvements	- 1 713	743
FLUX PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT	- 134 547	- 103 746
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	- 23 485	79 385
Trésorerie au 1 ^{er} janvier	651 573	575 441
Ajustement IAS39 d'ouverture	253	2 252
Incidence des variations des taux de change	2 759	- 3 253
TRESORERIE FIN DE PERIODE	631 100 548 424	651 573
Valeurs mobilières de placement Disponibilités	110 289	572 515 97 825
Concours bancaires	- 27 613	- 18 767
Concours burnaines	27 013	10 / 0/

^{*} Hors impact IAS32 et IAS39, appliquées à compter du 1^{er} janvier 2005.

Le rapport référence.	des	commissaires	aux	comptes	sur	les	comptes	consolidés	se	trouve	au	chapitre	20.4.1.1.	du	présent	document	de
								94									
								→ ¬									

NOTE 1.PRINCIPES COMPTABLES

1.1. GENERALITES

Essilor International (Compagnie Générale d'Optique) est une société anonyme à Conseil d'Administration, soumise au droit français. Le siège social est situé 147, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont. Les activités principales de la Société concernent la conception, la fabrication et la commercialisation de verres ophtalmiques et d'instruments relatifs à l'optique ophtalmique.

Les comptes consolidés sont arrêtés par le Conseil d'Administration d'Essilor International et soumis à l'approbation des actionnaires en Assemblée Générale.

Les comptes consolidés 2005 ont été approuvés par le Conseil d'Administration du 8 mars 2006.

Les états financiers sont établis dans une perspective de continuité de l'exploitation.

La devise fonctionnelle et de présentation du groupe est l'euro. Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

1.2. UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des états financiers. Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur les provisions pour retour, pour créances clients, la durée du cycle de vie des produits, les provisions pour retraites, sur les provisions pour restructuration, les risques fiscaux, les passifs environnementaux, les litiges, la valorisation des écarts d'acquisition, la valorisation des actifs incorporels acquis et leur durée de vie estimée, les justes valeurs des instruments financiers dérivés , les impôts différés actifs, les paiements en actions. Les montants définitifs pourraient différer de ces estimations. Les estimations utilisées par le groupe sur ces différents thèmes sont détaillées dans les notes ci-après.

1.3. PREMIERE APPLICATION DES NORMES IFRS

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le groupe Essilor applique, à compter du 1^{er} janvier 2005 et pour les comptes annuels clos au 31 décembre 2005, l'intégralité des normes comptables internationales, qui comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations, telles qu'approuvées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2005.

Les comptes consolidés publiés au 31 décembre 2004 avaient été établis conformément aux règles et principes définis par le règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable et suivaient les principes comptables définis dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2004. Afin d'assurer la comparabilité des données, les comptes 2004 ont été retraités conformément aux normes IFRS. Les impacts sur les comptes publiés de l'exercice 2004 de la première application des normes IFRS (hors IAS32 et IAS39) sont détaillés en note 2.

Toutefois, les comptes consolidés et les notes annexes pour les exercices 2004 et 2003 établis sous le référentiel comptable antérieur ne sont pas repris dans le présent document. Ils ont été publiés dans le document de référence de l'exercice 2004 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 19 avril 2005 sous le n° D. 05-0479.

Dans le cadre des options offertes par la norme IFRS 1, le groupe Essilor a décidé :

- de ne pas procéder au retraitement rétrospectif des écarts d'acquisition constatés avant le 1^{er} janvier 2004;
- de transférer en « réserves consolidées » les écarts de conversion cumulés au 1er janvier 2004 ;
- de comptabiliser les écarts actuariels sur les engagements envers les salariés non encore constatés au 1^{er} janvier 2004 en provisions pour retraites en contrepartie des capitaux propres. ;
- d'appliquer la norme IFRS 2 pour les options de souscription octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005 ;
- d'appliquer les normes IAS32 et IAS39 à compter du 1^{er} janvier 2005.

Comme le groupe Essilor a décidé d'appliquer les normes IAS 32 et IAS 39 à compter du 1^{er} janvier 2005 de manière prospective, les états financiers au 31 décembre 2005 ne sont pas directement comparables avec les états financiers au 31 décembre 2004 (cf. note 1.4 ci-après).

1.4. APPLICATION DES NORMES IAS 32 ET IAS 39 A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2005

Les principaux changements consécutifs à la première application des normes IAS 32 ET IAS 39 sont les suivants :

 Instruments financiers et opérations de couvertures (IAS 39)
 En application de la norme IAS 39, les instruments financiers sont comptabilisés conformément aux principes définis en note 1.16 à compter du 1^{er} janvier 2005.

Antérieurement, les instruments financiers affectés à la couverture des transactions futures n'étaient pas comptabilisés et constituaient des engagements hors bilan. Lors de leur réalisation, les transactions faisant l'objet d'une couverture étaient comptabilisées au cours de couverture.

Valeur de marché des valeurs mobilières de placement (IAS 39)
 En application de la norme IAS 39, les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à la juste valeur: à compter du 1^{er} janvier 2005. La variation de juste valeur est constatée en résultat financier (produits de trésorerie et équivalents).

Antérieurement, les valeurs mobilières de placement étaient comptabilisées au coût d'acquisition, net des éventuelles provisions pour dépréciation.

- Option d'achat sur OCEANE (IAS 32)
 - Le groupe Essilor a procédé au cours de l'exercice 2003 à l'émission d'un emprunt obligataire convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes (OCEANE). Conformément à la norme IAS32, la composante du prix d'émission représentative de la valeur de l'option de conversion à la date d'émission, évaluée à 40,8 millions d'euros, est comptabilisée en augmentation des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2005. De ce fait les dettes financières sont minorées d'un montant équivalent. Parallèlement cette composante « option d'achat » de l'obligation convertible est reprise en résultat (charges financières) selon la méthode du taux d'intérêt effectif et représente une charge de 5,4 millions d'euros pour 2005. Les résultats de l'année 2004, retraités aux normes IFRS hors IAS 32 et IAS 39, ne comprenaient pas cette charge, la norme IAS 32 étant appliquée de manière prospective au 1^{er} janvier 2005.
 - La charge d'amortissement entre la date d'émission (juin 2003) et le 31 décembre 2004 est constatée en ajustement du report à nouveau en situation nette au 1^{er} janvier 2005.
 - Antérieurement, la composante option d'achat de l'OCEANE était comprise dans les dettes financières.
- Dettes sur engagements conditionnels d'achats de minoritaires Selon IAS 32, lorsque les actionnaires minoritaires de sociétés intégrées disposent d'options de vente de leur participation, leur quote-part dans l'actif net des filiales doit être reclassée du poste « Intérêts minoritaires » vers un poste de dettes financières dans le bilan consolidé. La dette financière est mesurée à la valeur actuelle du prix d'exercice de l'option. En l'état actuel des normes et des interprétations existantes, il existe une incertitude concernant l'affectation au bilan
 - consolidé du différentiel entre le prix d'exercice des options accordées et la valeur comptable des intérêts minoritaires. Essilor ayant choisi de présenter ce différentiel en écarts d'acquisition dès la consolidation initiale de la Société (depuis l'application de la norme IAS 32 à compter du 1^{er} janvier 2005), les variations ultérieures de la dette sont constatées en écarts d'acquisition. Antérieurement, les engagements conditionnels d'achats de minoritaires n'étaient pas comptabilisés.
- · Actions propres
 - Les actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité, et antérieurement comptabilisées en titres de placement, sont comptabilisées en réduction de la situation nette pour 0,4 millions d'euros.

Par ailleurs, le groupe applique par anticipation, à compter du 1^{er} janvier 2005, l'amendement à la norme IAS39 relatif à la couverture des transactions futures sur des opérations intragroupe, selon lequel le risque de change sur une transaction future intragroupe peut être qualifié d'élément couvert lorsque :

- la transaction est libellée dans une devise différente de la devise fonctionnelle de l'entité concernée ;
- le risque de change aura un impact sur le résultat consolidé.

1.5. NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRETATIONS IFRS NON ENTRES EN VIGUEUR

Le groupe n'applique pas par anticipation les normes, amendements et interprétations suivants, qui seront d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2006 ou ultérieurement :

- Amendement à la norme IAS 19 sur les avantages au personnel La révision d'IAS 19 est applicable à partir du 1^{er} janvier 2006 de manière obligatoire. La révision de la norme comporte principalement une option de comptabilisation en totalité des écarts actuariels directement en capitaux propres. Le groupe étudie actuellement les impacts sur les comptes de cette option afin de décider si elle sera ou non choisie en 2006.
- Amendement à la norme IAS 39 sur l'option de juste valeur
 La révision limitée d'IAS 39 relative à l'option de juste valeur est applicable à partir du 1^{er} janvier 2006. Le groupe étudie actuellement les impacts sur les comptes de cette option.
- Amendement aux normes IAS 39 et IFRS 4, Garanties financières
 Les révisions limitées d'IFRS 4, Contrats d'assurance et d'IAS 39, relatives aux Contrats de garanties financières, sont
 applicables à partir du 1^{er} janvier 2006. Le groupe étudie actuellement les impacts sur les comptes consolidés de la mise en
 œuvre de ces amendements.
- Norme IFRS 6, Prospection et évaluation de ressources minérales Cette norme ne s'applique pas aux activités du groupe.
- Norme IFRS 7, information à donner sur les instruments financiers
 Le groupe étudie actuellement les impacts sur les notes aux états financiers de la mise en œuvre de cette norme.
- Interprétation IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location
 Aux termes d'IFRIC 4, c'est la substance qui doit déterminer si un accord contient ou constitue un contrat de location. Selon
 IFRIC 4, il est nécessaire d'évaluer : (a) si l'exécution de l'accord est subordonnée à l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs
 spécifiques (l'actif); et (b) si l'accord comporte un droit d'utilisation de l'actif. Le groupe procède actuellement à l'évaluation de
 l'impact d'IFRIC 4 sur les états financiers du groupe.
- Interprétation IFRIC 5 Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement IFRIC 5 ne s'applique pas aux activités du groupe.
- Interprétation IFRIC 6 Passifs résultant de la participation à un marché spécifique Déchets d'équipements électriques et électroniques

 IFRIC 6 ne s'applique pas aux activités du groupe.

1.6. METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

Les critères retenus pour déterminer les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont décrits dans la note intitulée "Evolution du périmètre de consolidation " (Note 3.2).

Le résultat des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice est retenu dans le compte de résultat pour la part revenant au groupe à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession. En cas de variation du pourcentage d'intérêt en cours d'exercice, la part du groupe dans le résultat est calculée en appliquant :

- l'ancien pourcentage d'intérêt au résultat dégagé avant la date de variation du pourcentage d'intérêt,
- le nouveau pourcentage d'intérêt au résultat dégagé après cette date et jusqu'à la clôture.

En cas de baisse du pourcentage d'intérêt dans une filiale, suite à une augmentation de capital non suivie à hauteur de ses droits par le groupe, la variation de la quote-part de situation nette détenue est alors enregistrée en résultat de cession d'actifs, l'opération s'analysant comme une cession.

Les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

1.7. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle de premier niveau du groupe concerne l'analyse par zones géographiques.

Une zone géographique correspond à un ensemble de pays présentant des structures de marché comparable en termes d'organisation de la distribution et du type de produits vendus, et pour lesquels les niveaux de rentabilité et les facteurs de risques sont comparables. Cette information est présentée en fonction des zones géographiques dans lesquelles les actifs sont localisés.

Compte tenu de l'activité et de la structure actuelle du groupe, il n'existe pas de d'information sectorielle de deuxième niveau. En effet, les ventes de verres ophtalmiques représentant plus de 95% du chiffre d'affaires, une présentation sectorielle de deuxième niveau serait peu différente de celle présentant le groupe dans son ensemble.

1.8. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Le tableau de flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte, selon laquelle le résultat net est corrigé des transactions sans impact sur la trésorerie; des décalages de trésorerie liés à l'exploitation et des produits et charges relatifs aux opérations de financement et d'investissement.

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie :

- Les variations des postes d'actif circulant et de passif exigible s'entendent hors impact des variations des taux de change et hors effets de périmètre.
- Les flux en devises des sociétés étrangères sont convertis au taux de change moyen de la période.
- Le résultat avant amortissements et équivalence est défini comme étant la somme du résultat net des sociétés intégrées, majoré des dotations aux amortissements et provisions (hors provisions sur actif circulant), des charges calculées (principalement charges sur stocks-options et Plan d'Epargne Entreprise) et des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence.
- L'incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie nette correspond à la variation des taux entre la clôture et l'ouverture sur la trésorerie d'ouverture et à la différence entre le taux de clôture et le taux moyen pour les flux de la période.
- Les acquisitions (cessions) de titres consolidés représentent le prix d'acquisition (de cession) corrigé de la trésorerie nette de la société acquise (cédée) à la date de l'opération.
- La trésorerie est égale à la somme des valeurs de mobilières de placement (répondant à la définition d'équivalents de trésorerie) et des disponibilités minorées des concours bancaires courants. En particulier, les OPCVM monétaires, qui constituent l'essentiel des valeurs mobilières de placement du groupe, sont considérés comme des équivalents de trésorerie lorsque les objectifs de gestion de ces OPCVM, comme définis par l'AMF, respectent les conditions suivantes :
 - Sensibilité à la fluctuation des taux d'intérêts comprise dans une fourchette de 0 à 0,5 ;
 - Objectif de performance défini par référence à des indices du marché monétaire (EONIA, EURIBOR 3 mois) ;
 - Exposition au risque actions interdite.

1.9. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES

Les comptes des sociétés étrangères sont établis dans la devise fonctionnelle de l'entité. La devise fonctionnelle est définie comme la monnaie de l'environnement économique primaire dans lequel l'entité opère.

Les données en devise fonctionnelle sont converties en euros sur la base :

- du taux de change de clôture pour les comptes de bilan ;
- du taux de change moyen de l'exercice pour le compte de résultat et les flux de l'exercice.

L'écart entre les situations nettes converties au taux de clôture et leur valeur aux taux historiques, ainsi que celui provenant de l'utilisation des taux moyens pour déterminer le résultat, figure au poste "Différence de conversion" dans les capitaux propres et y est maintenu jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels il se rapporte soient vendus ou liquidés.

1.10. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits et les prestations de services. Il est présenté net de remises et ristournes de nature commerciale, des escomptes de règlement, des retours et de certaines commissions proportionnelles au chiffre d'affaires.

Les ventes de produits sont constatées lorsque le produit a été livré au client, que le client a accepté les produits et que le recouvrement de la créance correspondante est raisonnablement certain.

1.11. COUT DES PRODUITS VENDUS

Le coût des ventes comprend principalement le coût de revient des produits vendus, diminué, le cas échéant, des produits sur escomptes de règlement.

1.12. CONTRIBUTION DE L'ACTIVITE

La contribution de l'activité représente le chiffre d'affaires net diminué du coût des ventes et des charges d'exploitation.

Ce nouvel indicateur est intégré à la présentation du compte de résultat consolidé afin d'en faciliter la lecture et d'assurer la cohérence avec le « résultat d'exploitation » tel qu'il était présenté pour les exercices précédant la première application des normes IFRS.

1.13. PAIEMENTS EN ACTIONS

Options de souscription et d'achat d'actions

A compter du 1^{er} janvier 2004, le groupe Essilor applique la norme IFRS 2 pour les options de souscription ou d'achats d'actions octroyées après le 7 novembre 2002 dont les périodes d'indisponibilité ne sont pas échues au 1^{er} janvier 2005.

La juste valeur à la date d'attribution des options de souscription ou d'achats d'actions est comptabilisée en charges sur la période d'indisponibilité de l'option, en fonction de la probabilité d'exercice de ces options avant leur échéance, avec en contrepartie une augmentation des réserves consolidées.

La juste valeur des options est déterminée selon la méthode de Black and Scholes et selon des paramètres déterminés à la date d'attribution.

- La volatilité du cours de l'action retenue pour l'évaluation est déterminée sur une base historique.
- L'impact des dividendes est intégré dans le modèle au travers d'une hypothèse de taux de rendement, en fonction des dividendes distribués au titre de l'exercice précédent.
- La durée de vie attendue de l'option est déterminée en fonction de la fin de la période d'indisponibilité et de la date d'échéance de l'option.

A chaque clôture, le groupe évalue la probabilité d'exercice des options avant la fin de la période d'indisponibilité. Le cas échéant, l'impact de la révision de ces estimations est constaté en résultat avec en contrepartie une augmentation des réserves consolidées.

Augmentations de capital réservées aux salariés

Pour les augmentations de capital réservées aux salariés, la différence entre le cours de bourse à la date de l'opération et le prix de souscription des actions est comptabilisée en charges dès la réalisation de l'augmentation de capital.

La norme IFRS 2 mentionne la possibilité de tenir compte d'une décote liée à l'absence de liquidité (restrictions de transfert des actions souscrites), sans toutefois fournir d'indication pour l'évaluer. Le CNC a publié le 21 décembre 2004 un communiqué dans lequel il propose une méthode afin d'évaluer cette décote. Dans l'attente d'une position de l'IASB sur le sujet, le groupe a choisi de ne pas retenir de décote d'incessibilité.

1.14. RESULTAT FINANCIER

Les dividendes sont constatés dès lors que l'Assemblée Générale de la société détenue a approuvé le montant du dividende.

Les charges et produits d'intérêts sont comptabilisés « prorata temporis », dans l'exercice où ils sont encourus, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.15. OPERATIONS EN DEVISES

Lors de la comptabilisation initiale d'une opération libellée en monnaie étrangère, les montants libellés en devises sont convertis dans la devise fonctionnelle de l'entité sur la base du taux de change à la date de l'opération. A la clôture de l'exercice, les dettes et créances en devises sont converties au taux de change de clôture. Les gains et pertes de conversion sont constatés en résultat financier.

Les produits et les charges sur opérations en devises sont constatés au taux de change du jour de l'opération. Lorsque l'opération fait l'objet d'une couverture de flux de trésorerie au sens de la norme IAS39, le produit ou la charge est corrigé de la part efficace du gain ou de la perte sur la juste valeur de l'instrument de couverture du risque de change à la date de la transaction.

1.16. INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

En application de la norme IAS39 et à compter du 1^{er} janvier 2005, les instruments dérivés (y compris change à terme) sont comptabilisés à leur coût d'acquisition puis réévalués à leur juste valeur à la date de clôture .

La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée sur la base des taux de change à terme à la date de clôture. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt et des cross currency swaps correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie prévisionnels. Les options sont évaluées selon le modèle de Black and Scholes.

Le traitement de la variation de juste valeur des instruments financiers est le suivant :

- Instruments financiers affectés à la couverture des transactions futures : la part efficace de la variation de la juste valeur est enregistrée en réserves de couverture jusqu'à la réalisation effective de la transaction prévue. Lorsque la transaction prévue est réalisée, le montant constaté en situation nette est repris par résultat : le produit ou la charge est corrigé de la part efficace du gain ou de la perte sur la juste valeur de l'instrument de couverture. La part inefficace de la variation de la juste valeur est constatée en résultat financier.
- Instruments financiers affectés à la couverture du risque de change de l'investissement net dans une société étrangère : la part efficace de la variation de la juste valeur est enregistrée en réserves de couverture puis reclassée en écart de conversion à l'échéance de l'instrument de couverture. Cet écart de conversion est repris par résultat lorsque l'investissement étranger auquel il se rapporte est vendu ou liquidé. La part inefficace de la variation de la juste valeur est constatée en résultat financier.
- Instruments financiers affectés à la couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs existants : la variation de la juste valeur est comptabilisée en résultat, symétriquement à la variation de la juste valeur des actifs et passifs couverts.
- Instruments financiers non affectés à une relation de couverture : selon la norme IAS39, certains instruments dérivés ne peuvent pas être affectés à une relation de couverture, bien qu'ils constituent une couverture au sens économique. La variation de la juste valeur de ces instruments financiers, non affectés à la une relation de couverture en application des critères de la norme IAS39, est comptabilisée en résultat financier.

1.17. IMPOTS SUR LES RESULTATS

Un impôt différé est constitué selon la méthode du report variable pour les différences temporaires existant entre les valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales.

Le taux d'impôt retenu correspond au taux en vigueur à la date d'arrêté (ou substantiellement en vigueur) en fonction du dénouement attendu de l'opération à l'origine de la différence temporaire. L'impact d'une variation du taux d'impôt sur les impôts différés est constaté en résultat.

Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Les impôts différés relatifs à des éléments constatés directement en situation nette (réévaluation des instruments financiers affectés à la couverture de transactions futures, de certains actifs financiers, composante option d'achat des obligations convertibles) sont constatés directement en situation nette.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale (entité juridique ou groupe d'intégration fiscale) et que la réglementation fiscale applicable autorise cette compensation pour l'impôt exigible.

Des impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des entreprises associées, sauf lorsque le calendrier de renversement de ces différences temporelles est contrôlé par le groupe et qu'il est probable que ce reversement n'interviendra pas dans un avenir proche.

Le groupe est soumis à l'impôt sur le résultat dans de nombreux pays relevant de règlementations fiscales différentes. La détermination de l'impôt à l'échelle mondiale fait appel à une large part de jugement.

1.18. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action correspond au résultat net part du groupe divisé par le nombre moyen d'actions (net d'autocontrôle) en circulation sur l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en prenant en compte toutes les actions potentielles :

- La dilution relative aux options de souscription et d'achat est calculée en augmentant le nombre moyen d'actions du nombre d'actions complémentaires qu'il aurait fallu créer ou céder si les actions potentielles relatives à ces options avaient été émises au cours de bourse au lieu du prix d'exercice corrigé.
 - Compte tenu de l'application de la norme IFRS 2, à compter du 1^{er} janvier 2004, le prix d'exercice des options de souscription et d'achat est corrigé de la charge d'amortissement future sur les options dont la période d'indisponibilité n'est pas échue à la date de clôture.
- Pour les obligations convertibles, le résultat net est corrigé de la charge, nette d'impôt, constatée sur la période au titre de l'obligation convertible. Le nombre moyen d'actions est augmenté du nombre d'actions à créer sur conversion.

1.19. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les charges de recherche et développement constatées en charges d'exploitation comprennent les coûts de fonctionnement des différents centres de recherche du groupe ainsi que les dépenses d'ingénierie liée à la mise au point de nouveaux procédés industriels. Les crédits d'impôt recherche viennent minorer ces charges.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si les critères suivants sont satisfaits :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- intention du groupe d'achever le projet,
- capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés à l'évolution du marché, de la multiplicité des projets, les critères d'immobilisation évoqués cidessus ne sont pas réputés remplis pour les projets relatifs aux verres ophtalmiques. En conséquence, les frais de développement relatifs à ces projets sont comptabilisés en charges.

Pour les instruments, les frais de développement sont capitalisés lorsque les critères énoncés ci-dessus sont satisfaits.

1.20. ECARTS D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition représente la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts directement attribuables à l'acquisition, et la juste valeur des actifs nets des passifs identifiables de la société acquise à la date d'acquisition.

Les regroupements d'entreprises postérieurs à la date de transition aux IFRS, au 1^{er} janvier 2004, sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément à IFRS 3, Regroupements d'entreprises.

Lors d'une acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation d'IFRS 3, sont comptabilisés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente qui sont comptabilisés à la juste valeur moins les coûts de sortie. Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux critères de reconnaissance d'un passif chez l'acquise sont comptabilisés lors du regroupement. Ainsi, un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'acquise si celle-ci n'a pas une obligation, à la date d'acquisition, d'effectuer cette restructuration.

Les ajustements de valeur des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de l'absence de résultat d'expertises ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme un ajustement rétrospectif de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf à ce qu'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Dans la mesure où le groupe Essilor a décidé de retenir l'option offerte par la norme IFRS 1 de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004, les écarts d'acquisition provenant de ces regroupements d'entreprises sont considérés comme des actifs et passifs du premier adoptant et non comme des actifs et passifs des sociétés acquises.

A compter du 1^{er} janvier 2004, les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise de la société acquise et ne sont pas amortis. Pour les sociétés consolidées par mise en équivalence, les écarts d'acquisition sont intégrés dans la quote-part des fonds propres des sociétés en équivalence.

Chaque année, des tests de valeur sont réalisés sur l'ensemble des écarts d'acquisition selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, afin de s'assurer qu'aucune dépréciation n'est nécessaire.

La méthode d'évaluation des flux de trésorerie futurs est la suivante :

- L'année de référence (N) est le dernier exercice clos. L'année N+1 reprend les données du budget. Les années N+2 à N+5 sont évaluées sur la base de l'année N+1 en appliquant des taux de croissance conformes à nos prévisions et cohérents avec ceux de l'année N+1 par rapport à l'année N.
- La valeur finale (en année N+5) est évaluée en prenant en compte des taux de croissance à l'infini cohérents avec ceux de notre marché (de l'ordre de 2% en général sauf cas spécifique des pays émergents).
- L'évaluation est faite sur la base de flux de trésorerie nets, c'est-à-dire diminués du montant de l'impôt et des investissements industriels de l'année. Par ailleurs, sauf cas particulier, le BFR de l'entité est supposé constant.
- La dette financière nette (avant élimination intra-groupe) de l'entité concernée est prise en compte et vient en diminution des valeurs calculées.

Les flux prévisionnels de trésorerie ainsi obtenus sont actualisés. Par souci de cohérence dans le temps et d'homogénéité entre les entités, le taux d'actualisation retenu dans tous les cas est le coût moyen pondéré du capital du groupe. Ce taux est augmenté pour certains pays d'une prime de risque liée aux spécificités monétaires locales et pour certaines entités d'une prime de risque liée à la taille de l'entité.

Les tests de dépréciation sont réalisés avec des taux et des flux après impôts. La détermination de la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie sur la base d'un taux après impôt telle que mise en œuvre par le groupe ne conduirait pas à un résultat significativement différent de ce que serait l'application d'un taux avant impôt déterminé selon une méthode itérative au sens de la norme IAS36.

La valeur actuelle des flux de trésorerie prévisionnels ainsi obtenue est alors comparée à la valeur en consolidation de l'Unité Génératrice de Trésorerie concernée.

Le test est réalisé au niveau de l'entité légale à laquelle la survaleur est affectée. Lorsque qu'un écart d'acquisition correspond à des flux de trésorerie générés dans plusieurs entités légales, l'écart d'acquisition est affecté entre les différentes entités légales si cela est possible, ou à défaut, les entités sont rassemblées en Unité Génératrice de Trésorerie. Pour les filiales commerciales notamment, nous avons retenu une « Unité Génératrice de Trésorerie» intégrant outre la filiale concernée, une quote-part de l'activité du centre logistique qui fournit cette filiale.

Les tests sont réalisés dans la devise locale de l'entité concernée ou dans le cas d'une Unité Génératrice de Trésorerie regroupant des entités travaillant dans plusieurs devises, en dollar américain pour les zones Amérique et Asie, et en euro pour la zone Europe. Le

résultat du test est converti au taux de clôture et est comparé avec l'écart d'acquisition ou la valeur de l'actif incorporel constaté dans les comptes consolidés.

Les tests sont réalisés de manière annuelle, lors des arrêtés de juin. Toutes les valeurs sensibles sont testées une deuxième fois lors de l'arrêté annuel et les dépréciations sont ajustées en conséquence.

Les provisions pour dépréciation des écarts d'acquisition ne sont pas reprises.

1.21. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des marques, des concessions, des brevets et des licences. Les marques correspondent à la partie affectée des écarts de première consolidation.

Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée d'utilité de l'actif :

- Les logiciels sont amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans ;
- Les brevets sont amortis sur la durée de la protection de légale ;
- Les marques à durée de vie définie sont amorties sur une durée de 10 à 20 ans.

Les marques présentant une durée de vie non définie ne sont pas amorties. Une marque a une durée de vie non définie lorsque :

- L'analyse de la durée de vie des produits concernés, du marché et de la concurrence démontre que le produit attaché à cette marque génèrera des flux de trésorerie sur une durée indéterminée ;
- Le groupe a l'intention et la capacité d'assurer le soutien de la marque.

Les actifs incorporels à durée de vie définie font l'objet d'un test de dépréciation en cas de survenance d'évènements ou de changements susceptibles d'indiquer une perte de valeur de l'actif.

Les marques à durée de vie non définie font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable d'un actif est égale au plus haut de la juste valeur (nette de frais de cessions) et de la valeur d'utilité.

1.22. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition, net d'amortissements et de provisions pour dépréciation.

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit bail ayant pour effet de transférer au groupe les risques et avantages relatifs à l'actif loué sont comptabilisées au bilan pour le plus bas de la juste valeur de l'actif acquis et de la valeur actuelle des paiements minimaux associés au contrat. Elles sont amorties conformément aux méthodes décrites ci-dessous. La dette correspondante est comptabilisée au passif en dettes financières.

Pour les contrats de location simple, lorsque le bailleur conserve les risques et avantages relatifs à l'actif loué, les loyers sont constatés en résultat de manière linéaire sur la durée du contrat.

Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilisation des biens sur la base du prix d'acquisition minoré, le cas échéant, de la valeur résiduelle.

Les principales durées d'utilisation retenues sont :

Constructions	20 à 33 ans
Agencements, aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend différentes composantes présentant des durées d'utilisation différentes, elles sont comptabilisées séparément comme des immobilisations distinctes et amorties selon leurs durées d'utilisation respectives.

La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles font l'objet d'une revue lors de chaque arrêté. Le cas échéant, l'incidence des modifications de durée d'utilité ou de valeur résiduelle est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le groupe évalue la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable. L'examen de ces indications est effectué à chaque date d'arrêté.

1.23. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En application de la norme IAS39 et à compter du 1^{er} janvier 2005, les titres de participations non consolidés et les autres titres immobilisés, correspondants à la définition d'actifs financiers « disponibles à la vente » au sens de la norme IAS 39, sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La variation de juste valeur de ces actifs est constatée en situation nette. Le montant constaté en situation nette est repris lorsque l'actif est cédé ou liquidé, ou lorsqu'il existe une preuve objective de dépréciation de cet actif.

Pour les actifs cotés, la juste valeur est déterminée par référence au cours de bourse. Les actifs non cotés sont évalués d'après la valeur de marché d'actifs comparables, des valeurs de transaction récentes ou la valeur actuelle des flux de trésorerie prévisionnels.

Les prêts émis par le groupe sont évalués au coût amorti.

Une provision pour dépréciation est constatée en résultat en cas de perte de valeur durable ou de risque de non remboursement.

Les acquisitions et cessions d'actifs financiers sont comptabilisées à la date de transaction.

1.24. ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES

Les actifs non courants destinés à la vente sont les actifs que le groupe s'est engagé à vendre dans les douze mois. Lors de leur classification, les actifs non courants destinés à être vendus sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession, une perte de valeur étant constatée le cas échéant. Aucun amortissement n'est ensuite pratiqué.

1.25. STOCKS ET EN COURS

La valorisation des stocks est effectuée au plus bas coût moyen pondéré ou de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est calculée en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

1.26. CREANCES CLIENTS

Les créances clients à moins d'un an sont constatées en actifs d'exploitation courants. Les créances clients à plus d'un an sont constatées en actifs d'exploitation non courants.

Des provisions sont constatées sur les créances clients en cas de risque de non recouvrement.

1.27. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement détenues par le groupe correspondent à des placements temporaires de trésorerie.

En application de la norme IAS39 et à compter du 1^{er} janvier 2005, les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à la valeur de marché à la date de clôture. La variation de la valeur de marché est constatée en résultat financier.

1.28. CAPITAUX PROPRES

Primes d'émission

Les primes d'émission sont constituées de l'excèdent du prix d'émission des augmentations de capital sur la valeur nominale des actions émises.

Actions propres

En cas d'achat d'actions propres, le prix d'acquisition, y compris les frais directs d'acquisition, est constaté en minoration de la situation nette.

Lors de la cession de ces actions, le résultat de cession, net d'impôt, est constaté directement en capitaux propres.

Réserves de couverture et de réévaluation

Les réserves de couverture et de réévaluation comprennent :

- les réserves de couverture, correspondant à la part efficace de la juste valeur des instruments financiers affectés à la couverture des risques sur transactions futures ou d'investissement net dans des filiales étrangères, nette d'impôts différés ;
- les réserves de réévaluation, correspondant à la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres (« actifs disponibles à la vente » selon la définition de la norme IAS39) nette d'impôts différés.

Dividendes

Les dividendes sont constatés en minoration des capitaux propres lorsqu'ils ont été approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires.

Capitaux propres négatifs

Lorsque les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes et ont démontré leur capacité financière à le faire.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires représentent la part du résultat net et de l'actif net d'une société qui ne sont pas détenus, directement ou indirectement, par le groupe.

1.29. DETTES FINANCIERES

A l'émission, les dettes financières sont comptabilisées pour le produit de l'émission, net de frais d'émission.

Toute différence entre le prix d'émission, net de frais d'émission, et la valeur de remboursement est reprise en résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En application de la norme IAS32 et à compter du 1^{er} janvier 2005, pour les obligations convertibles, la valeur de l'option de conversion, nette d'impôts différés, est comptabilisée en situation nette séparément de la dette. L'option de conversion est évaluée à la date d'émission par différence entre le prix d'émission de l'obligation et la valeur actuelle d'une obligation non convertible présentant les mêmes caractéristiques. La différence entre la valeur comptable de l'obligation convertible (hors composante option d'achat) ainsi déterminée et sa valeur de remboursement est reprise en en résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.30. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Selon les réglementations et usages propres à chaque pays, les sociétés du groupe Essilor peuvent avoir des obligations en termes de retraites, préretraites, indemnités de départ et assimilés.

Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à cotisations définies, les contributions versées sont comptabilisées en charges de l'exercice.

Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à prestations définies, des provisions sont constituées en fonction d'évaluations actuarielles.

- L'engagement, correspondant aux droits acquis par les salariés actifs et retraités d'une société, est évalué sur la base des salaires estimés en fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et d'hypothèses actuarielles propres à chaque pays (taux d'actualisation, taux d'inflation) et à la société concernée (taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires).
- Le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt d'un émetteur privé de premier rang du pays de la société concernée. La charge d'actualisation relative aux engagements de retraite et assimilés est enregistrée en résultat opérationnel.
- Lorsque les sociétés versent des cotisations à un fonds pour couvrir une partie ou la totalité de leur engagement, la provision constatée correspond au montant de l'engagement minoré de la valeur de marché des actifs du fonds.
- En cas de changement des hypothèses actuarielles retenues, la variation de la provision résultant de ces changements est reprise en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime pour la part excédant 10% du plus haut de l'engagement et de la valeur de marché des actifs du fonds à l'ouverture de l'exercice.
- En cas de changement des prestations d'un régime ou lors de la création d'un régime, et dans certaines conditions, la variation de l'engagement résultant de ces changements est différée et reprise en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime lorsque les droits ne sont pas acquis. Lorsque les droits sont acquis dès la réalisation du changement, la variation correspondante de l'engagement est constatée immédiatement en résultat.

1.31. PROVISIONS POUR RISQUES

Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique actuelle ou implicite, résultant d'événements passés et qu'il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront nécessaires pour régler les obligations et que le montant de ces sorties de ressources peut être estimé de manière fiable.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information dans les notes annexes sauf si la probabilité d'une sortie de ressource est très faible.

Le groupe évalue les provisions sur la base des faits et des circonstances actuels, en fonction de son expérience en la matière et au mieux de ses connaissances à la date d'arrêté.

Si des produits viennent compenser les sorties de ressources prévues, un actif est comptabilisé dès lors qu'ils sont quasiment certains. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés.

Le cas échéant, des provisions pour restructuration sont reconnues dans la mesure où le groupe dispose à l'arrêté d'un plan formalisé et détaillé de restructuration et où il a indiqué aux personnes concernées qu'il mettra en œuvre la restructuration.

Aucune provision n'est constatée au titre des pertes opérationnelles futures.

Une provision pour garantie est constituée pour couvrir le coût estimé de la garantie des produits au moment de la vente. La charge correspondante est enregistrée en coût des ventes.

NOTE 2. IMPACT DE LA PREMIERE APPLICATION DES NORMES IFRS

Les principaux impacts de l'application des normes IFRS sur les états financiers publiés 2004 sont détaillés dans les tableaux et les notes explicatives ci-après.

2.1 BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros

ACTIF PUBLIE 2004	2004	Amort. écarts d'acquisitions	Reclassement	Ecarts d'acqu. sur équivalence	Impôts différés sur marques	Charges stocks opt.	Ecarts actuariels retraites	Annulation écarts de conversion	Reclass. subventions d'invest.	Aj. IFRS Bacou Dalloz	Mise en équivalence Transitions	Reclassements		ACTIF IFRS 2004
(Notes)		(2)	(3)	(4)	(11)	(5)	(7) (11)	(9)	(8)	(4)	(1)	(6) (10) (11)		(Notes)
Ecarts d'acquisition	310 085	22 322	21 342	- 4860								1 468	350 357	Ecarts d'acquisition
Autres immobilisations incorporelles	109 828		- 21 342								- 330	- 1	88 155	Autres immobilisations incorporelles
Immobilisations	543 132										- 22 875	1.	520 256	
IMMOBILISATIONS NETTES	963 045	22 322	0	- 4 860	0	0	0	0	0	0	- 23 205	1 466	958 768	
Titres mis en équivalence	57 457			4 860						1 886	36 891	4 -	101 090	Titres mis en équivalence
Autres immobilisations financières	44 894										- 2 064		42 830	Autres immobilisations financières
AUTRES VALEURS IMMOBILISEES	102 351													
												40 099	40 099	Impôts différés actifs
												4 087	4 087	Créances d'exploitation non courantes
													188 106	AUTRES ACTIFS NON COURANTS
													1 146 874	TOTAL ACTIFS NON COURANTS
Stocks et en cours	319 125										- 12 690	5	306 440	Stocks et en cours
Avances et acomptes aux foumisseurs	8 315										- 681		7 634	Avances et acomptes aux fournisseurs
Créances d'exploitation	438 427										13 080	- 4 087	447 420	Créances d'exploitation courantes
												4 015	4 015	Créances d'impôt
Impôt différé actif	47 496				- 12 496		3 666				- 450	- 38 216		
Créances diverses	10 163										- 276	- 4 015	5 872	Créances diverses
Comptes de régularisation	14 829										- 612	1	14 218	Charges constatées d'avance
Actions propres	449												449	Actions propres
Valeurs mobilières de placement	572 654										- 139		572 515	Valeurs mobilières de placement
Disponibilités	107 281										- 9 456	-1	97 824	Disponibilités
TOTAL DES CREANCES ET														
DISPONIBILITES	1 518 739													ACTIFS COURANTS
TOTAL DE L'ACTIF	2 584 135	22 322	0	0	- 12 496	0	3 666	0	0	1 886	398	3 350	2 603 261	TOTAL DE L'ACTIF

En milliers d'euros

PASSIF PUBLIE 2004	E 2004	Amort. écarts	Reclassement	Ecarts d'acqu. sur équivalence	Impöts différés sur marques	Charges stocks opt.	Ecarts actuariels retraites	Annulation écarts de	Reclass. subventions d'invest	Aj. IFRS Bacou Dalloz	Mise en équivalence Transitions	Reclassements		PASSIF IFRS 2004
(Notac)		(2)	(3)	(4)	(11)	(5)	(7) (11)	(9)	(8)	(4)	(1)	(4) (10) (11)		(soton)
Capital	36 159				(==)		(==(())					(==) (==) (=)	36 159	Capital
Primes	212 449												212 449	Primes
Réserves consolidées	1 154 741				-13 603	8 544	- 6 920	- 192 700	- 905	- 121		- 5	949 031	Réserves consolidées
Actions propres	- 63 695												- 63 695	Actions propres
Différence de conversion	- 231 512	- 1 021			626		20	192 700		- 97		1 480	- 37 451	Différence de conversion
Résultat net part	227 107	73 343			128	-8 544	314			2 104		70 -	244 427	Résultat net nart droupe
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	1 335 249	22 322	0	0	-12496	0	- 6 586	0	- 905	1 886	0	1450	1 340 920	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE
Intérêts hors groupe	3 850											999	4 515	1
Résultat net part hors groupe	999											999 -		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	1 339 765	22 322	0	0	- 12 496	0	- 6 586	0	- 905	1 886	0	1 449	1 345 435	CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
Provisions pour retraites	71 179						10 252				0	- 1	81 430	Provisions pour retraites
Autres provisions pour risques	32 716										- 706	- 32 010		-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	103 895							I						
												607 383	607 383	Dettes financières à long terme
												1 878	1 878	
												551	551	Dettes d'exploitation non courantes
													691 242	PASSIFS NON COURANTS
												32 010	32 010	Provisions pour risques
Dettes financières	646 051										- 13 055	- 607 383	25 613	Dettes financières à court terme
Avances et acomptes reçus des clients	7 257										0		7 257	Avances et acomptes recus des clients
Dettes d'exploitation	423 312										16 347	- 545	439 114	Dettes d'exploitation courantes
												30 883	30 883	Dettes d'impôt
Dettes diverses	58 979										- 4 566	- 30 862	23 551	Dettes diverses
Produits constates d'avance	4 876								902		2 378	e	8 156	Produits constatés d'avance
TOTAL DES DETTES	1 140 475												566 584	PASSIFS COURANTS
TOTAL DU PASSIF	2 584 135	22 322	c	c	- 12 496	c	3 666	-	0	1 886	308	2 2 5 0	100000	TOTAL DILBACETE

En milliers d'euros

1, 10, 10, 10, 10, 10, 10, 10, 10, 10,	COMPTE DE RESULTAT PUBLIE 2004	ILIE 2004	Annulation amort. écarts d'acquisition	Paiement en actions	IFRS Bacou Dalloz	Annulation écarts actuariels retraites	Reclassement escomptes de règlement	Reclassement commissions commerciales	Reclass. crédit d'impôt recherche	Reclassement résultat exceptionnel	Redassement résultat financier	Mise en équivalence Transitions	Autres reclassement s et divers	СОМРТ	COMPTE DE RESULTAT IFRS 2004
1, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2,	(Notes)		(15)	(15)	(19)	(14)	(12) (13) (17)	(14)	(14) (18)	(15) (16)	(17)	(1)			(Notes)
1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1,	Chiffre d'affaires	2 260 376					- 21 528	- 20 967				- 15 189	- 164	2 202 528	Chiffre d'affaires
100 100	Coût des produits vendus	- 897 600					742	384				- 63 988	5	- 960 457	Coût des produits vendus
Part							- 20 786					- 79 177	- 159	1 242 071	MARGE BRUTE
1988 1988													- 106 095	- 106 095	Charges de recherche développement
1402 1402													- 495 458	- 495 458	Charges commerciales et de distribution
1,2,5,5,5,5,5,5,5,5,5,5,5,5,5,5,5,5,5,5,	Autres charges d'exploitation	- 958 833				483		20 583	2 264			49 817	601 708	- 283 977	Autres charges d'exploitation
Page 1 Page 2 Page 3 P	RESULTAT D'EXPLOITATION	403 944				483	- 20 786		2 264			- 29 360	- 4	356 541	CONTRIBUTION DE L'ACTIVITE
1879 1879													- 6 203	- 6 203	Charges nettes de restructurations
Page 12 Page 13 Page 14 Page			- 2 539											- 2 539	Dotations aux provisions pour dépréciation
1972 1972				- 8 544										- 8 544	Charges sur paiements en actions
MPOTS 363 465 483 20766 5 2462 6 347 205 788 2 38 889 APPOTS 363 465 483 20786 2 264 6 347 2 26 88 2 26 88 2 26 88 2 26 88 2 26 88 2 26 88 2 26 88 2 26 88 2 26 88 2 2 26 88 2 2 26 88 2 2 26 88 2 2 26 88 2 2 2 26 88 2 2 2 26 88 2 2 2 2 26 88 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2										- 3 885		-487	6 204	1 832	Autres produits (charges) opérationnels
18 19 19 19 19 19 19 19										- 2 462		269	0	- 2 192	Résultats sur cessions d'actifs
18 101 18 18 18 18 18 18			- 2 539	- 8 544		483			2 264	- 6 347		- 29 578	<u>ო</u>	338 895	RESULTAT OPERATIONNEL
18 18 18 18 18 18 18 18											- 26 288			- 26 288	Coût de l'endettement brut
19412 1941											18 095			18 095	Produits de trésorerie et équivalents
Part											- 5 402			- 5 402	Autres produits (charges)
Figure F	sultat financier	- 34 132					20 786				13 595	-225	- 25	0	
MPDTS 363465 -25 364 -29 802 -28 315 300 -101 692 -101 692 -101 692 -101 692 -101 692 -101 692 -101 692 -101 692 -101 692 -101 692 -101 692 -101 692 -101 693	sultat exceptionnel	- 6 347								6 347			0		
101 692 102 684 125 884 135 140 672 150 644	SULTAT AVANT IMPOTS	363 465	- 2 539	- 8 544		483			2 264			- 29 802	- 28	325 300	RESULTAT AVANT IMPOTS
ES 235 884 25 884 114 235 258 Inlises 231 345 28 345 28 34 315 114 235 258 Inlises 227 772 23 345 -8 544 2 104 315 100 245 033 Inlises 227 107 23 345 -8 544 2 104 315 100 246 033 Inlites 2,24 2,24 3 15 2 244 277 2 244 277 Inlites 2,24 2 104 3 15 3 15 3 101 483 3 101 483 Inlites 2,13 3 108 189 3 1	ıpôt sur les résultats	- 101 692				- 168			- 2 264			13 938	142	- 90 044	Impôt sur les résultats
ES 233 889 23 345 -8 544 315 -15 864 114 235 255 nises -8 117 227722 23 345 -8 544 2 104 315 100 245 093	nortissement des écarts acquisition	- 25 884	25 884												
efies mises - 817 15 864 - 10 837 15 864 - 10 837 - 10 837 - 10 85 093	SULTAT NET DES OCIETES INTEGREES	235 889	23 345	- 8 544		315						- 15 864	114	235 255	RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES
227772 23 345 - 8 544 2 104 315 245 093 rires - 666 666	sultat des sociétés mises équivalence	- 8 117			2 104							15 864	- 14	9 837	Résultat des sociétés mises en équivalence
part du	SULTAT NET	227 772	23 345	- 8 544	2 104	315							100	245 093	RESULTAT NET
part du popte euros 2,24 du poupe 2,24 du poupe 101 483 2,24 du poupe 101 483 101 483 101 483 101 883 101 883 101 883 101 883 101 883 107 854 107 854	rt des minoritaires	999 -											0	999 -	dont part des minoritaires
art du groupe euros n d'actions 101 483 101 483 101 483 107 854 107 854	sultat net part du oupe	227 107	23 345	- 8 544	2 104	315							100	244 427	dont part du groupe
n d'actions 101 483 art du groupe 2,15 n, en euros 2,15 n d'actions 107 854 107 854	sultat net part du groupe r action, en euros	2,24												2,41	Résultat net part du groupe par action, en euros
art du groupe 7,232 n, en euros 108 180 107 854	mbre moyen d'actions illiers)	101 483												101 483	Nombre moyen d'actions (milliers)
n d'actions 108 180 107 854	sultat net part du groupe ué par action, en euros	2,15												2,32	Résultat net part du groupe dilué par action, en euros
	ombre moyen d'actions lué (milliers)	108 180												107 854	Nombre moyen d'actions dilué (milliers)

Un nouvel indicateur, la **contribution de l'activité**, représentant le chiffre d'affaires net diminué du coût des ventes et des charges d'exploitation, est intégré à la présentation du compte de résultat consolidé afin d'en faciliter la lecture et d'assurer la cohérence avec le « résultat d'exploitation » tel qu'il était présenté pour les exercices précédant la première application des normes IFRS.

Le **résultat opérationnel** constitue un nouveau solde intermédiaire correspondant à la contribution de l'activité minorée des différentes natures de charges opérationnelles et des résultats sur cessions d'actifs.

Compte tenu de l'application de la norme IFRS2 – Paiements en actions, le nombre moyen d'actions retenu pour le calcul du **résultat par action dilué** est modifié, car le prix d'exercice des options de souscription est majoré de la charge d'amortissement future sur les options dont la période d'indisponibilité n'est pas échue à la date de clôture.

-Notes sur les ajustements

Bilan

(1) Consolidation du groupe Transitions par mise en équivalence

En principes comptables français, le groupe Essilor consolidait selon la méthode de l'intégration proportionnelle les coentreprises dans lesquelles elle détenait un contrôle opérationnel conjoint de fait.

Selon la norme IAS 27 (Etats Financiers consolidés et individuels) le contrôle s'apprécie de manière exclusive, au regard des contrats régissant le fonctionnement de ces sociétés. En conséquence, le groupe Transitions dont le contrôle établit sur le plan juridique une influence notable et non un strict contrôle conjoint est consolidé par mise en équivalence. En conséquence :

- Les contributions du groupe Transitions aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont reclassés respectivement dans les rubriques « quote-part dans les fonds propres des sociétés mises en équivalence » et « quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence ».
- Par ailleurs, l'analyse économique des flux entre Essilor et Transitions, entre Transitions et Essilor, ainsi que des ventes de produits Transitions effectuées par Essilor vis-à-vis des tiers, conduit à :
 - annuler du chiffre d'affaires entre Essilor et Transitions selon IAS 18, d'une part au niveau du chiffre d'affaires d'Essilor et d'autre part au niveau du coût des ventes d'Essilor,
 - à réallouer les prestations de sous-traitance effectuées par Transitions pour le compte d'Essilor entre coûts des ventes et coûts de marketing de la marque Transitions.

Ces différents reclassements n'ont pas d'impact ni sur la situation nette, ni sur le résultat net consolidés du groupe.

(2) Ecarts d'acquisition

- A compter du 1^{er} janvier 2004, les écarts d'acquisition ne font plus l'objet d'un amortissement mais uniquement d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans la norme IAS 36 (dépréciation d'actifs).
- Les écarts d'acquisition sur les sociétés mises en équivalence sont reclassés dans le poste « quote-part dans les fonds propres des sociétés en équivalence ».

(3) Actifs incorporels

En principes comptables français, les actifs incorporels comprenaient notamment des parts de marché résultant de l'affectation des écarts de première consolidation dégagés sur des acquisitions. Ces actifs n'étaient pas amortis dans les comptes consolidés du groupe.

Conformément aux normes IAS 38 (actifs incorporels) et IFRS 3 (regroupements d'entreprises), les parts de marché, qui ne répondent pas aux critères d'identification définis par la norme IAS 38, sont reclassés en écarts d'acquisition.

(4) Part dans les fonds propres des sociétés en équivalence

En plus de la mise en équivalence de Transitions,

- La contribution du groupe Bacou-Dalloz est corrigée de l'impact, en part Essilor, des différents ajustements résultant de l'application des normes IFRS sur les comptes consolidés du groupe Bacou-Dalloz., dont le principal concerne l'annulation de l'amortissement des écarts d'acquisition.
- Les écarts d'acquisition nets sur les sociétés mises en équivalence sont reclassés dans ce poste.

(5) Paiements en actions – cf. note (15) également

Les charges sur stocks options et plans d'épargne en actions des salariés du groupe Essilor sont enregistrées en autres charges opérationnelles avec en contrepartie une augmentation des réserves consolidées.

(6) Ecarts de conversion

Les écarts de conversion cumulés au 1^{er} janvier 2004 sont transférés en réserves consolidées.

(7) Engagements de retraite (IFRS 1 et IAS 19)

Conformément aux dispositions qu'offre la norme IFRS 1, les écarts actuariels au 31 décembre 2003 sont imputés en totalité sur la situation nette, en contrepartie d'une augmentation des provisions pour retraites. Parallèlement, la charge d'amortissement de l'exercice 2004 relative à ces écarts actuariels est annulée.

(8) Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement, constatées en situation nette à fin 2003, sont reclassées au passif du bilan au 1^{er} janvier 2004.

(9) Distinction des dettes et créances courantes et non courantes

Les dettes et créances courantes sont présentées distinctement des dettes et créances non courantes.

(10) Dettes et créances d'impôt courant

Les dettes et créances d'impôts, antérieurement compris dans les dettes et créances diverses, sont présentées séparément des autres dettes et créances d'exploitation.

(11) Impôts différés

- Les impôts différés actifs ou passifs sont affectés par les différents retraitements identifiés ci-dessus (mise en équivalence du groupe Transitions, annulation des écarts actuariels sur retraites à fin 2003 et de l'amortissement correspondant en 2004).
- Des impôts différés passifs ont été comptabilisés au titre de la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des marques.
- Les impôts différés passifs sont comptabilisés séparément des impôts différés actifs, sauf lorsque la réglementation fiscale autorise la compensation en matière d'impôt exigible.
- Les impôts différés, antérieurement compris dans les dettes et créances diverses, sont présentés individuellement au bilan, en actifs et passifs non courants.

Compte de résultat

(12) Chiffre d'affaires net

- Les charges sur escomptes de règlement, précédemment enregistrées en charges financières, sont présentées en diminution des ventes.
- Certaines commissions, calculées en pourcentage du chiffre d'affaires, et précédemment comptabilisées en charges d'exploitation, sont reclassées en déduction du chiffre d'affaires.

(13) Coûts des ventes

Les produits sur escomptes de règlement, précédemment enregistrés en produits financiers, sont reclassés en coût des ventes.

(14) Autres charges d'exploitation

- Certaines commissions, calculées en pourcentage du chiffre d'affaires, et précédemment comptabilisées en charges d'exploitation, sont reclassées en déduction du chiffre d'affaires.
- Les crédits d'impôt recherche, antérieurement constatés en minoration de l'impôt, sont reclassés en charges de recherche développement.
- L'amortissement des écarts actuariels sur provisions pour retraites, pour la part relative aux écarts actuariels constatés par situation nette au 1^{er} janvier 2004, est annulé.

(15) Charges nettes de restructuration, dotations aux provisions pour dépréciations d'actifs, charges sur paiement en actions et autres produits (charges) opérationnels

- La majorité des produits et charges précédemment enregistrés en « résultat hors exploitation », hors résultats sur cessions d'actifs, sont reclassés dans les différents postes en dessous de la contribution de l'activité.
- Par ailleurs, conformément aux principes définis en note 1.13 le groupe comptabilise à ce niveau les charges sur amortissement de la valeur des options de souscription attribuées au personnel et sur le rabais par rapport au cours de bourse consenti dans le cadre des augmentations de capital réservées aux salariés (Plan d'Epargne Entreprise).
- Enfin, les dépréciations sur actifs sont présentées distinctement.

(16) Résultats sur cessions d'actifs

Les résultats sur cessions d'actifs, précédemment comptabilisés en résultat hors exploitation, sont inclus dans le résultat opérationnel.

(17) Résultat Financier

Le résultat financier est allégé des escomptes de règlement accordés et reçus. Il est par ailleurs détaillé de façon à faire apparaître distinctement la charge d'intérêts sur la dette financière brute et les produits sur placements de trésorerie et équivalents.

(18) Impôts

- La charge d'impôt est affectée par les impacts sur les impôts différés des différents ajustements précisés ci-dessus.
- Les crédits d'impôt recherche sont reclassés en charges de recherche développement.

(19) Résultat des sociétés mises en équivalence

En plus de l'impact de la mise en équivalence du groupe Transitions, la contribution du groupe Bacou-Dalloz est corrigée de l'impact, en part Essilor, des différents ajustements résultant de l'application des normes IFRS sur les comptes consolidés du groupe Bacou-Dalloz, dont le principal concerne l'annulation de l'amortissement des écarts d'acquisition.

2.2 CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE : DONNEES PUBLIEES ET DONNEES IFRS

En milliers d'euros	Capital	Primes d'émission	Réserves	Ecart de conversion	Actions d'auto contrôle	Résultat net part groupe	Situatio nett group
Variations des capitaux propres publiées							
Situation au 1 ^{er} janvier 2003 publiée	35 939	189 675	892 487	-42 817	-45 212	182 352	1 212 42
Augmentation de capital	300	26 137					26 43
Fonds commun de placement	155	12 968					13 12
Options de souscription d'actions	146	13 169					13 31
Annulation d'actions propres	- 280	- 21 720			22 000		
Achats (nets de cessions) d'actions propres					- 24 247		- 24 24
Affectation du résultat			182 352			- 182 352	
Résultat de la période						200 331	200 33
Dividendes distribués (y.c. précompte)			- 58 837				- 58 83
Subventions d'exploitation			191				19
Différences de conversion et divers			- 121	- 149 883			- 150 00
Situation au 31 décembre 2003 publiée	35 959	194 091	1 016 072	- 192 700	- 47 459	200 331	1 206 29
Situation au 1 ^{er} janvier 2004 publiée	35 959	194 091	1 016 072	- 192 700	- 47 459	200 331	1 206 29
Augmentation de capital	480	47 502	_ 010 0/2	172 / 00	4, 433	200 331	47 98
Fonds commun de placement	480 134	47 502 15 496					15 6
Options de souscription d'actions	346	32 006					32 3
Annulation d'actions propres	- 280	- 29 144			29 424		32 3
Achats (nets de cessions) d'actions propres	- 200	- 23 177	- 66		- 45 660		- 45 7
Affectation du résultat			200 331		45 000	- 200 331	73 7
Résultat de la période			200 331			227 107	227 1
Dividendes distribués (y.c. précompte)			- 61 841			22/ 10/	- 61 8
Subventions d'investissement			245				2
Ecart de conversion et divers			213	- 38 812			- 38 8
Situation au 31 décembre 2004 publiée	36 159	212 440	1 154 741	- 231 512	- 63 695	227 107	1 335 24
Passage des capitaux propres publiés aux capitau	x propres IFRS	5					
Situation au 31 décembre 2003 publiée	35 959	194 091	1.016.072				
			1 010 072	- 192 700	- 47 459	200 331	1 206 29
Impôts différés sur marques			- 13 603	- 192 700	- 47 459	200 331	
·				- 192 700	- 47 459	200 331	- 13 6
Impôts différés sur marques Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels			- 13 603	- 192 700	- 47 459	200 331	- 13 6 - 10 7
Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels			- 13 603 - 10 755	- 192 700	- 47 459	200 331	- 13 60 - 10 75 3 83
Annulation des écarts actuariels sur retraites			- 13 603 - 10 755 3 835	- 192 700	- 47 459	200 331	- 13 64 - 10 75 - 3 85 - 64
Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement			- 13 603 - 10 755 3 835 - 644	- 192 700	- 47 459	200 331	- 13 64 - 10 75 - 3 85 - 64
Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement Ajustements IFRS Bacou-Dalloz Annulation des écarts de conversion			- 13 603 - 10 755 3 835 - 644 - 228		- 47 459	200 331	- 13 60 - 10 7! 3 8: - 64 - 2:
Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement Ajustements IFRS Bacou-Dalloz Annulation des écarts de conversion Autres	35 959	194 091	- 13 603 - 10 755 3 835 - 644 - 228 - 192 700		- 47 459 - 47 459	200 331	1 206 29 - 13 60 - 10 7! 3 8. - 66 - 2: 1 184 91
Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement Ajustements IFRS Bacou-Dalloz	35 959 36 159	194 091	- 13 603 - 10 755 3 835 - 644 - 228 - 192 700				- 13 6 - 10 7 3 8 - 6 - 2
Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement Ajustements IFRS Bacou-Dalloz Annulation des écarts de conversion Autres Situation au 1er janvier 2004 IFRS Situation au 31 décembre 2004 publiée			- 13 603 - 10 755 3 835 - 644 - 228 - 192 700 12 801 989	192 700	- 47 459	200 331	- 13 60 - 10 79 - 3 8 - 6 - 29 1 184 91
Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement Ajustements IFRS Bacou-Dalloz Annulation des écarts de conversion Autres Situation au 1er janvier 2004 IFRS Situation au 31 décembre 2004 publiée Impôts différés sur marques			- 13 603 - 10 755 3 835 - 644 - 228 - 192 700 12 801 989	192 700 - 231 512	- 47 459	200 331	- 13 60 - 10 7: 3 8: - 6: - 2: 1 184 9:
Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement Ajustements IFRS Bacou-Dalloz Annulation des écarts de conversion Autres Situation au 1er janvier 2004 IFRS Situation au 31 décembre 2004 publiée Impôts différés sur marques Annulation des écarts actuariels sur retraites			- 13 603 - 10 755 3 835 - 644 - 228 - 192 700 12 801 989 1 154 741 - 13 603	192 700 - 231 512 979	- 47 459	200 331 227 107	- 13 60 - 10 7: 3 8: - 6: - 2: 1 184 9: 1 335 24 - 12 4:
Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement Ajustements IFRS Bacou-Dalloz Annulation des écarts de conversion Autres Situation au 1er janvier 2004 IFRS Situation au 31 décembre 2004 publiée Impôts différés sur marques Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels			- 13 603 - 10 755 3 835 - 644 - 228 - 192 700 12 801 989 1 154 741 - 13 603 - 10 755	192 700 - 231 512 979	- 47 459	200 331 227 107 128 483	- 13 6 - 10 7 3 8 - 6 - 2 1 184 9: - 12 4 - 10 2 3 6
Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement Ajustements IFRS Bacou-Dalloz Annulation des écarts de conversion Autres Situation au 1er janvier 2004 IFRS Situation au 31 décembre 2004 publiée Impôts différés sur marques Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement			- 13 603 - 10 755 3 835 - 644 - 228 - 192 700 12 801 989 1 154 741 - 13 603 - 10 755 3 835	192 700 - 231 512 979	- 47 459	200 331 227 107 128 483	- 13 6 - 10 7 3 8 - 6 - 2 1 184 9: 1 2 4 - 10 2 3 6
Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement Ajustements IFRS Bacou-Dalloz Annulation des écarts de conversion Autres Situation au 1er janvier 2004 IFRS Situation au 31 décembre 2004 publiée Impôts différés sur marques Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement Annulation des écarts de conversion			- 13 603 - 10 755 3 835 - 644 - 228 - 192 700 12 801 989 1 154 741 - 13 603 - 10 755 3 835 - 905	192 700 - 231 512 979 20	- 47 459	200 331 227 107 128 483	- 13 6 - 10 7 3 8 - 6 - 2 1 184 9: 1 335 2- - 12 4 - 10 2 3 6 - 9
Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement Ajustements IFRS Bacou-Dalloz Annulation des écarts de conversion Autres Situation au 1er janvier 2004 IFRS Situation au 31 décembre 2004 publiée Impôts différés sur marques Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement Annulation des écarts de conversion Ecarts d'acqui. au 1er janv. 2004 au taux historique			- 13 603 - 10 755 3 835 - 644 - 228 - 192 700 12 801 989 1 154 741 - 13 603 - 10 755 3 835 - 905	192 700 - 231 512 979 20 192 700	- 47 459	200 331 227 107 128 483	- 13 6 - 10 7 3 8 - 6 - 2 1 184 9: 1 335 24 - 12 4 - 10 2 3 6 - 9
Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement Ajustements IFRS Bacou-Dalloz Annulation des écarts de conversion Autres Situation au 1er janvier 2004 IFRS Situation au 31 décembre 2004 publiée Impôts différés sur marques Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement Annulation des écarts de conversion Ecarts d'acqui. au 1er janv. 2004 au taux historique Paiement en actions			- 13 603 - 10 755 3 835 - 644 - 228 - 192 700 12 801 989 1 154 741 - 13 603 - 10 755 3 835 - 905 - 192 700	192 700 - 231 512 979 20 192 700	- 47 459	200 331 227 107 128 483 - 169	- 13 6 - 10 7 3 8 - 6 - 2 1 184 9 1 335 2 - 12 4 - 10 2 3 6 - 9
Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement Ajustements IFRS Bacou-Dalloz Annulation des écarts de conversion Autres Situation au 1er janvier 2004 IFRS			- 13 603 - 10 755 3 835 - 644 - 228 - 192 700 12 801 989 1 154 741 - 13 603 - 10 755 3 835 - 905 - 192 700	192 700 - 231 512 979 20 192 700 1 470	- 47 459	200 331 227 107 128 483 - 169	- 13 6 - 10 7 3 8 - 6 - 2 1 184 9: 1 335 24 - 12 4 - 10 2
Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement Ajustements IFRS Bacou-Dalloz Annulation des écarts de conversion Autres Situation au 1er janvier 2004 IFRS Situation au 31 décembre 2004 publiée Impôts différés sur marques Annulation des écarts actuariels sur retraites Impôts différés sur annul. écarts actuariels Reclassement des subventions d'investissement Annulation des écarts de conversion Ecarts d'acqui. au 1er janv. 2004 au taux historique Paiement en actions Ajustements IFRS Bacou-Dalloz			- 13 603 - 10 755 3 835 - 644 - 228 - 192 700 12 801 989 1 154 741 - 13 603 - 10 755 3 835 - 905 - 192 700	192 700 - 231 512 979 20 192 700 1 470 - 97	- 47 459	200 331 227 107 128 483 - 169 - 8 544 2 104	- 13 6 - 10 7 3 8 - 6 - 2 1 184 9: 1 2 4 - 10 2 3 6 - 9 1 4

Par ailleurs, le groupe applique les normes IAS32 et IAS39 à compter du 1^{er} janvier 2005. Les impacts sur la situation nette au 1^{er} janvier 2005 sont détaillés dans l'analyse de la variation des capitaux propres de 2005.

2.1. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le principal impact de la première application des normes IFRS sur le tableau des flux de trésorerie concerne le changement de méthode de consolidation du groupe Transitions. Du fait de la consolidation par mise en équivalence au lieu de l'intégration proportionnelle antérieurement,

- la contribution du groupe Transitions aux différents flux d'exploitation, d'investissement et de financement est annulée et remplacée par les dividendes versés par le groupe Transitions ;
- la contribution du groupe Transitions à la trésorerie nette est annulée.

Tous les flux de la période sont dorénavant présentés au taux moyen de la période, hors effets de périmètre.

- Antérieurement, les variations des postes composant le besoin en fonds de roulement correspondaient aux variations apparentes, c'est-à-dire comprenant les impacts des variations des taux de change et du périmètre. En conséquence, le poste « incidence des variations de périmètre », antérieurement présenté en opérations de financement, est supprimé.
- Parallèlement, les flux d'investissements dans des participations consolidées sont dorénavant présentés pour le prix d'acquisition net de la trésorerie de la société acquise, au lieu du prix d'acquisition antérieurement.

Les flux de trésorerie relatifs à l'impôt et aux intérêts nets sont dorénavant spécifiquement identifiés.

Les acquisitions et cessions d'actions propres, antérieurement classées en flux d'investissements, sont dorénavant classées en flux de financement.

NOTE 3.CHANGE ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1. COURS UTILISES POUR LES PRINCIPALES DEVISES

Contre-valeur pour		Taux de clôture			Taux moyen	
1 euro	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Dollar Canadien	1,37	1,64	1,62	1,50	1,62	1,59
Livre anglaise	0,69	0,71	0,70	0,68	0,68	0,69
Yen	138,90	139,65	135,05	136,89	133,91	131,76
Dollar américain	1,18	1,36	1,26	1,24	1,25	1,14

3.2. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les entités qui franchissent un des deux seuils suivants, ainsi que les sociétés Holding ou de gestion du patrimoine, sont consolidées :

- chiffre d'affaires annuel supérieur à 3 millions d'euros,
- ou actifs corporels supérieurs à 9 millions d'euros.

Toutefois, des sociétés présentant des données inférieures à ces seuils peuvent être consolidées si l'impact de leur consolidation est significatif.

Entrées de périmètre :

Les sociétés suivantes sont entrées dans le périmètre de consolidation en 2005 :

Nom	Pays	Date d'entrée	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% d'intégration
Delamare Sovra *	France	1 ^{er} janvier 2005	Globale	100,00	100,00
T.A.O *	France	1 ^{er} janvier 2005	Globale	100,00	100,00
ATR MEC Optical Milano s.r.l	Italie	1 ^{er} juillet 2005	Globale	100,00	100,00
Tech Cite Laboratories *	Canada	1 ^{er} janvier 2005	Proportionnelle	25,00	25,00
Groupe Vision Optique	Canada	1 ^{er} avril 2005	Globale	100,00	100,00
Optical Software Inc	Canada	1 ^{er} septembre 2005	Globale	100,00	100,00
Vision Craft Inc	Etats-Unis	1 ^{er} janvier 2005	Globale	80,00	100,00
Midland Optical	Etats-Unis	1 ^{er} février 2005	Globale	80,00	100,00
Jorgenson Optical Supply Cy.	Etats-Unis	1 ^{er} juillet 2005	Globale	80,00	100,00
Optical One	Etats-Unis	1 ^{er} juillet 2005	Globale	80,00	100,00
Focus Optical Lab.	Etats-Unis	1 ^{er} décembre 2005	Globale	80,00	100,00
M.G.M	Etats-Unis	1 ^{er} septembre 2005	Globale	80,00	100,00
Vijay Vision *	Inde	1 ^{er} janvier 2005	Globale	87,50	100,00
Beauty Glass *	Inde	1 ^{er} janvier 2005	Globale	87,50	100,00
Delta Lens Private Ltd	Inde	1 ^{er} juillet 2005	Globale	51,00	100,00
PT Ess.Technology Center Indo.	Indonésie	1 ^{er} janvier 2005	Globale	70,00	100,00
ETC South East Asia	Singapour	1 ^{er} janvier 2005	Globale	70,00	100,00

^{*} Sociétés acquises ou créées lors des exercices antérieurs et entrées dans le périmètre de consolidation en 2005.

Le groupe Essilor a également procédé à l'acquisition d'activités auprès des sociétés suivantes :

Nom	Pays	Date d'acquisition
Groupe Hakim	Canada	1 ^{er} avril 2005
National Optronics	Etats-Unis	1 ^{er} juillet 2005
The Spectacle Lens Group (Johnson & Johnson)	Etats-Unis	1 ^{er} août 2005
ACO Optical Lab.	Etats-Unis	1 ^{er} novembre 2005

Par ailleurs, le compte de résultat comprend des effets de périmètre relatifs aux sociétés suivantes, entrées dans le périmètre de consolidation au cours de l'année 2004 :

Nom	Pays	Date d'entrée	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% d'intégration
Groupe LTL	Italie	1 ^{er} juillet 2004	Globale	100,00	100,00
Optique Lison	Canada	1 ^{er} février 2004	Globale	100,00	100,00
Spectrum Optical	Etats-Unis	1 ^{er} avril 2004	Globale	100,00	100,00
Tri-Supreme	Etats-Unis	1 ^{er} juin 2004	Globale	80,00	100,00
Select and Opalite	Etats-Unis	30 juin 2004	Globale	80,00	100,00
21st Century	Etats-Unis	1 ^{er} décembre 2004	Globale	80,00	100,00
City Optical	Australie	1 ^{er} juillet 2004	Globale	50,00	100,00

3.3. IMPACTS DES VARIATIONS DES COURS DE CHANGE ET DU PERIMETRE

Les impacts sur le bilan consolidé des entrées de périmètre de l'exercice sont détaillés ci-après :

En milliers d'euros	Activité verres ophtalmiques de Johnson & Johnson	Autres acquisitions	Total
Immobilisations incorporelles	20 520	2 128	22 648
Immobilisations corporelles	16 498	9 513	26 012
Autres actifs non courants	1 541	903	2 444
Actifs courants	1 770	26 901	28 672
Trésorerie		1 961	1 961
Total actif acquis	40 329	41 406	81 736
Part des minoritaires		920	920
Dettes financières long terme		2 882	2 882
Autres passifs non courants		1 583	1 583
Dettes financières court		2 738	2 738
terme			
Autres passifs courants	3 609	26 206	29 815
Total passif repris	3 609	34 329	37 938
ACTIF NET ACQUIS	36 720	7 077	43 798
Coût d'acquisition (versé en nu Juste valeur des actifs nets acq Ecarts d'acquisition constatés	,		108 689 43 798 64 891

Compte tenu des caractéristiques des actifs et passifs acquis, il n'existe pas de différence significative entre leur juste valeur et leur valeur nette comptable.

Les écarts d'acquisition constatés sont justifiés par les synergies attendues et les perspectives de croissance des sociétés au sein du groupe.

Si les sociétés entrées dans le périmètre en cours d'année avaient été consolidées à compter du 1^{er} janvier 2005, le chiffre d'affaires 2005 du groupe et le résultat net part du groupe 2005 ressortiraient aux montants suivants :

En millions d'euros (Non audité)	2005 pro-forma
Chiffre d'affaires	2 456
Résultat net part du groupe	282

Les impacts des variations des cours de change et du périmètre de consolidation sur le chiffre d'affaires, la contribution de l'activité et le résultat opérationnel pour l'exercice sont les suivants :

En pourcentages	Croissance apparente	dont impact change	dont impact périmètre	Croissance homogène
Chiffre d'affaires	10,1	1,6	3,3	5,2
Contribution de l'activité	17,9	1,6	0,9	15,4
Résultat opérationnel	16.1	1,6	0,9	13,6

NOTE 4.INFORMATION SECTORIELLE

		2005 IFRS			2004 IFRS	
En millions d'euros	Ventes totales	Elim. ventes entre zones	Ventes hors-groupe	Ventes totales	Elim. ventes entre zones	Ventes hors-groupe
Par zone géographique						
Europe	1 203	82	1 121	1 172	94	1 078
Amérique du Nord	1 053	28	1 025	928	30	897
Reste du Monde	383	105	278	312	84	227
	2 639	215	2 424	2 411	209	2 203
Par branche						
Verres correcteurs			2 282			2 076
Autres			142			127
			2 424			2 203

ACQUISITIONS D'IMMOBIL CORPORELLES ET INCORPO			CHARGES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES			
En millions d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS	En millions d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS	
Par zone géographique			Par zone géographique			
Europe	84	74	Europe	56	55	
Amérique du Nord	60	45	Amérique du Nord	40	35	
Reste du Monde	39	33	Reste du Monde	25	22	
	183	152		121	112	

CONTRIBUTION AU RESULT	AT OPERAT	IONNEL	RESULTAT DES SOCIETES EN EQUIVALENC	CE	
En millions d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS		2005 IFRS	2004 IFRS
Par zone géographique			Par zone géographique		
Europe	178	164	Europe	12	3
Amérique du Nord	145	123	Amérique du Nord	8	5
Reste du Monde	71	52	Reste du Monde	2	2
	394	339		22	10

ACTIFS IMMOBILISES ET ACTIFS TOTAUX				
	2005	IFRS	2004	IFRS
En millions d'euros	Actifs immobilisés*	Actifs totaux	Actifs immobilisés*	Actifs totaux
Par zone géographique				
Europe	376	1 579	329	1 516
Amérique Nord	649	977	478	724
Reste du monde	188	470	151	363
	1213	3 026	959	2 603

^{*} Hors immobilisations financières

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET PASSIF EXIGIBLE					
	2005 IFRS 2004 IFRS				
En millions d'euros	Provisions	Dettes financ.	Provisions	Dettes financ.	
	risques & ch.	& exploitation	risques & ch.	& exploitation	
Par zone géographique					
Europe	87	964	91	960	
Amérique Nord	26	164	19	111	
Reste du monde	4	93	4	74	
	117	1221	113	1 144	

Compte tenu de l'activité et de la structure actuelle du groupe, il n'existe pas de d'information sectorielle de deuxième niveau (voir note 1.7).

NOTE 5.CHARGES DE PERSONNEL ET DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

Les charges de personnel s'élèvent à 810 millions d'euros pour 2005, contre 743 millions d'euros pour 2004 (voir également note 29). Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 125 millions d'euros pour 2005, contre 110 millions d'euros pour 2004.

NOTE 6.PAIEMENTS EN ACTIONS

La charge sur paiements en actions est évaluée conformément aux méthodes définies en note 1.13 et se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS
Options de souscription et d'achat d'actions	8 057	4 637
Augmentations de capital réservées aux salariés	4 212	3 907
Charges sur paiements en actions	12 269	8 544

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des charges sur options de souscription sont les suivantes :

- Volatilité de l'action : 23% pour les attributions 2005, contre 26% pour les attributions 2004 ;
- Taux d'intérêt sans risque : 3,08% pour les attributions 2005, contre 3,15% pour les attributions 2004 ;
- Taux de rendement : 1.1% pour les attributions 2005, contre 1.36% pour les attributions 2004.

Par ailleurs, depuis 2004, la plus-value sur les options (différence entre le cours de l'action à la date de levée de l'option et le prix d'exercice) est limitée à 100% du prix d'exercice. Le modèle d'évaluation retenu est adapté pour prendre en compte l'impact de cette limitation.

Le prix d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions est égal à la moyenne des 20 cours de bourse précédant le Conseil d'Administration qui décide de l'attribution.

L'évolution du nombre d'options de souscription non échues est détaillée ci-après :

	2005		2004	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré
		en euros		en euros
Options de souscription et d'achat au 1er janvier	3 371 382	41,14	3 572 122	35,60
Levées d'options	- 654 923	32,72	- 1 070 859	32,64
Options annulées et échues	- 19 271	43,69	- 23 781	38,13
Attributions	1 014 190	69,17	893 900	52,99
Options de souscription et d'achat au 31 décembre	3 711 378	50,27	3 371 382	41,14

La durée de vie résiduelle moyenne des options non exercées à la clôture est de 6 ans. Le cours moyen pondéré de l'action Essilor sur l'exercice 2005 ressort à 60 euros.

NOTE 7.AUTRES PRODUITS (CHARGES) FINANCIERS

En milliers d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS
Par nature		
Reprise (dotations) aux provisions sur titres non consolidés	- 3 105	- 4 438
Gains (pertes) de change	24 812	- 1 566
Variation de juste valeur des instruments financiers	- 31 695	
Dividendes des participations non consolidées	252	471
Autres produits (charges) financiers	28	131
	- 9 708	- 5 402

En 2005, les gains de change constatés comprennent en grande partie les gains sur les prêts en devises consentis aux filiales du groupe et sont contrebalancés par les pertes sur les instruments de couverture adossés à ces prêts.

NOTE 8.IMPOTS SUR LES RESULTATS

Charge (produit) d'impôt de la période

	En milliers d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS
Impôts courants		113 519	98 195
Impôts différés		- 5 226	- 8 151
		108 292	90 044

Analyse de la charge d'impôt

En % du résultat avant impôts	2005 IFRS	2004 IFRS
Taux théorique	34,4	35,4
Effet des taux d'imposition des filiales étrangères, différents du taux français	- 4,0	- 7,6
Effet des impositions à taux réduit, et des différences permanentes entre les résultats comptables et les résultats imposables	- 1,5	- 0,1
Taux effectif de l'impôt sur les bénéfices	29,0	27,7

Variation des impôts différés au bilan

La variation des impôts différés nets (actif - passif) au bilan s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS
Situation au 1 ^{er} janvier	38 221	30 348
Impact norme IAS39 / IAS32 au 1er janvier 2005	- 15 662	
Impôts différés constatés en situation nette	1 209	
Produits (charges) nettes de la période	5 226	8 151
Evolution du périmètre, autres mouvements et change	5 455	- 277
Situation au 31 décembre	34 449	38 221

Impôts différés actif non reconnus

En milliers d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS
Pertes fiscales reportables	5 194	4 234
Autres impôts différés actifs	6 082	8 639
Impôts différés actif non constatés	11 276	12 873

Le taux d'impôt utilisé pour la détermination des impôts différés des sociétés françaises est de 34,43% pour 2005 (34,93% pour 2004).

Impôts différés par nature

En milliers d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS
Elimination des profits sur stocks	28 377	23 879
Différences de durées d'amortissements	- 6 798	- 7 955
Provisions temporairement non déductibles	27 560	24 254
Emprunt obligataire Essilor (OCEANE)	- 8 221	1 920
Autres	- 6 469	- 3 877
Total	34 449	38 221

Les autres impôts différés comprennent notamment les différences temporaires diverses résultant d'autres charges ou produits temporairement non déductibles ou imposables, de divers ajustements des comptes locaux aux normes du groupe (crédit-bail, provisions réglementées, etc.), des actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables (principalement dans le groupe d'intégration fiscale).

Intégration fiscale

Les sociétés ESSILOR, BBGR, BNL, ESSIDEV, EUROLENS, INVOPTIC, NOVISIA; OPTIM, OSE (non consolidée), TAO, VARILUX UNIVERSITY (non consolidée), VIP (non consolidée) constituent un groupe d'intégration fiscale, la Société mère étant seule redevable de l'impôt. En 2005, les filiales consolidées du groupe d'intégration fiscale ont généré des produits d'impôt de 1 million d'euros (contre 0,1 million d'euros en 2004).

NOTE 9.EVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIONS

La valeur nominale des actions s'élève à 0,35 euro par action.

	Nombr	e réel	Nombre moy	en pondéré
	2005	2004	2005	2004
Actions ordinaires, nettes d'autocontrôle, au 1er janvier *	101 927 695	101 470 271	101 927 695	101 470 271
dont nombre d'actions d'autocontrôle éliminées *	1 382 788	1 269 837		
Levées d'options de souscription	450 247	987 533	92 819	290 285
Souscription du FCP groupe ESSILOR	345 532	382 842	112 642	115 384
Conversion d'obligations				
Cessions d'actions propres sur levées d'options d'achat	204 681	83 326	43 617	33 200
Cessions (acquisitions) d'actions propres	- 1 045 523	- 986 277	- 293 447	- 426 486
Actions ordinaires, nettes d'autocontrôle, au 31 décembre	101 882 632	101 937 695	101 883 326	101 482 654
dont nombre d'actions d'autocontrôle éliminées	1 323 630	1 372 788		

^{*} Le nombre d'actions d'autocontrôle est majoré de 10 000 actions, détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité, et comptabilisées en minoration des capitaux propres au 1^{er} janvier 2005, du fait de la première application de la norme IAS32.

En 2005, Essilor a procédé à l'annulation de 900 000 actions d'autocontrôle (contre 800 000 actions annulées en 2004).

L'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2005 a conféré au Conseil d'Administration les autorisations suivantes dans le domaine des augmentations de capital (art. 225-100 alinéa 4 du Code de commerce) :

Date de l'AG	Type d'autorisation	Validité	Expiration	Utilisation 2005
13 mai 2005				
15ème résolution	Attribution d'options de souscription d'actions maximum 3% du capital social.	38 mois	12 juillet 2008	Attribution de 998 440 options de souscription d'actions lors du conseil du 23 novembre 2005.
16ème résolution	Attribution d'actions gratuites. Maximum 1% du capital social.	38 mois	12 juillet 2008	Aucune.
17ème résolution	Limitation globale des autorisations d'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites à un maximum de 3% du capital social.	38 mois	12 juillet 2008	Sans objet.
18ème résolution	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec droit préférentiel de souscription. Maximum : - 25 millions d'euros pour les augmentations de capital, - 800 millions d'euros pour les titres d'emprunt, - Option de sur allocation de 15%.	26 mois	12 Juillet 2007	Aucune.
19ème résolution	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription, mais avec possibilité d'un délai de priorité. Maximum : - 7 millions d'euros pour les augmentations de capital, - 800 millions d'euros pour les titres d'emprunt, - Option de sur allocation de 15%.	26 mois	12 juillet 2007	Aucune.
21ème résolution	Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves : maximum 300 millions d'euros.	26 mois	12 juillet 2007	Aucune.
22ème résolution	Emission d'actions réservée aux adhérents à un plan d'entreprise d'Essilor ou des sociétés qui lui sont liées. Maximum 3% du capital social.	26 mois	12 juillet 2007	Emission de 345 532 actions d'un nominal de 0,35 euro, soit une augmentation de capital de 120 936,20 euros souscrite par les FCPE groupe Essilor 5 et 7 ans.

NOTE 10. RESULTAT PAR ACTION DILUE

Le résultat net retenu pour le calcul du résultat par action dilué est le suivant :

En milliers d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS
Résultat net part du groupe	287 134	244 427
Annulation des frais financiers sur OCEANE	12 652	9 173
Impact fiscal	- 4 484	- 3 251
Résultat net part du groupe dilué	295 302	250 349

Compte tenu de la première application de la norme IAS32 au 1^{er} janvier 2005, la charge totale d'intérêts sur l'OCEANE pour l'exercice 2005 n'est pas directement comparable à la charge de l'exercice 2004.

Le nombre moyen d'actions utilisé pour le calcul du bénéfice par action dilué est le suivant :

	2005 IFRS	2004 IFRS
Nombre moyen pondéré d'actions sur l'exercice	101 883 326	101 482 654
Dilution sur obligations convertibles	6 039 749	6 039 754
Dilution sur options de souscription	531 444	331 671
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	108 454 519	107 854 079

NOTE 11. ECARTS D'ACQUISITION

	Valeur	Impact	Evolution de				
En milliers d'euros	au début de	1ère application	périmètre et	Autres	Ecart de	Dotation aux	Valeur à la fin
	de l'exercice *	IAS 32 **	acquisitions	mouvements	Conversion	provisions	de l'exercice
2005 IFRS							
Valeur brute	352 692	7 449	64 891	- 4 269	43 763		464 526
Provisions	2 335			317	- 73	10 910	13 489
Valeur nette	350 357	7 449	64 891	- 4 586	43 836	- 10 910	451 037
2004 IFRS							
Valeur brute	325 353		42 893	339	- 15 894		352 692
Provisions	0				- 216	2 551	2 335
Valeur nette	325 353		42 893	339	- 15 678	- 2 551	350 357

^{*} Dans le cadre de la première application des normes IFRS au 1^{er} janvier 2004, l'amortissement cumulé des écarts d'acquisitions au 31 décembre 2003 a été reclassé en minoration de la valeur brute.

Les principales augmentations des écarts d'acquisition résultent :

- en 2005, de l'acquisition de l'activité verres ophtalmiques du groupe Johnson & Johnson (voir par ailleurs note 3.2);
- en 2004, des acquisitions en Italie (LTL SpA) et aux Etats-Unis (principalement 21st Century, Tri Supreme et Select Optical).

^{**} Dans le cadre de la première application de la normes IAS32 au 1^{er} janvier 2005 et au titre des engagements conditionnels de rachats des actionnaires minoritaires des sociétés intégrées, le groupe a constaté en écarts d'acquisition la différence entre le prix d'exercice des options de vente accordées aux minoritaires et la quote-part des capitaux propres correspondants.

La répartition par zone géographique de la valeur nette comptable des écarts d'acquisition est la suivante :

En milliers d'euros	2005	2004
	IFRS	IFRS
Europe	62 615	60 479
Amérique du Nord	364 255	271 239
Reste du Monde	24 167	18 638
	451 037	350 357

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition ont été effectués au 30 juin 2005, et revus au 31 décembre 2005 en accord avec les principes et méthodes définis en note 1.20.

Le coût moyen pondéré du capital du groupe retenu pour l'exercice 2005 est de 8%. Compte tenu des primes de risque calculées, les taux effectifs d'actualisation ont été les suivants :

- Groupe Essilor of America: 8%
- Petites sociétés Européennes et Nord Américaines : 9%
- Japon: 9%,
- Mexique et Corée : 10%.

Le taux de croissance à l'infini a été fixé, de manière très conservatrice, à 2%.

Au 30 juin 2005, les résultats réels de l'année 2004, les résultats estimés pour l'année 2005, et les budgets 2006 ont été pris en compte. Lors de la mise à jour au 31 décembre 2005, les chiffres définitifs 2005 ont pu être intégrés.

Les entités pour lesquelles des dépréciations ont été enregistrées sur l'exercice sont les suivantes :

Europe:

- Jacques Denis: 1,83 million d'euros
- BNL: 4,04 millions d'euros
- Holland Optical Corporation: 0,86 million d'euros

Amérique Nord

- Groupe Mexique (sociétés Essilor Mexico et Vision Center) : 4,18 millions d'euros

Le total des dépréciations enregistrées sur l'exercice se monte donc à 10,9 millions d'euros, soit 2,3% du montant brut des survaleurs au 31 Décembre 2005.

Une variation de 1% à la hausse ou à la baisse du taux d'actualisation de référence aurait un impact de l'ordre de 3,1 millions d'euros sur le montant des dépréciations de l'exercice.

Une variation de 1% à la hausse ou à la baisse du taux de croissance à l'infini aurait un impact de l'ordre de 2,8 millions d'euros sur le montant des dépréciations de l'exercice.

NOTE 12. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

		Evolution					
	Valeur au	du périmètre				Dotations	Valeur à
En milliers d'euros	début de	et autres			Ecart de	amortissements	la fin de
	l'exercice	mouvements	Acquisitions	Cessions	conversion	et provisions	l'exercice
2005 IFRS							
Marques	33 495	6 057			5 183		44 735
Concessions, brevets, licences	114 041	14 616	15 784	10 822	6 721		140 340
Autres immobilisations incorporelles	15 071	- 298	8 663	222	1 348		24 562
Valeur brute	162 607	20 375	24 447	11 044	13 252	0	209 637
Amortissements	74 452	- 908		9 845	4 042	17 701	85 442
Valeur nette	88 155	21 283	24 447	1 199	9 210	- 17 701	124 195
2004 TERS							
2004 IFRS	24.674	4.456			2.600		22.425
Marques	31 671	4 456	48	4.004	- 2 680		33 495
Concessions, brevets, licences	107 691	4 432	9 737	4 384	- 3 435		114 041
Autres immobilisations incorporelles	17 050	- 6 576	4 838	128	- 113		15 071
Valeur brute	156 412	2 312	14 623	4 512	- 6 228	0	162 607
Amortissements	63 110	- 289		4 287	- 1 715	17 633	74 452
Valeur nette	93 302	2 601	14 623	225	- 4 513	- 17 633	88 155

Les marques correspondent principalement aux écarts de première consolidation affectés lors de l'acquisition des sociétés américaines The Spectacle Lens Group (division verre ophtalmique du groupe Johnson & Johnson), Omega (devenue Essilor Laboratories of America Inc - Floride) et Nassau.

Les marques à durée de vie non définie représentent 36 millions d'euros à fin 2005.

NOTE 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(Y compris immobilisations en crédit-bail)

Valeur nette	489 872	10 099	137 493	6 445	- 16 671	- 94 092	520 256
Amortissements cumulés	834 183	14 400		50 933	- 22 218	94 092	869 524
Valeur brute	1 324 055	24 499	137 493	57 378	- 38 889	0	1 389 780
corporelles	2 12 200	2, 230	55 152	12 33 1	3 .33		250 02
Autres immobilisations	242 280	- 27 298	53 452	12 954	- 5 455		250 02
Matériel industriel	749 360	43 603	70 226	42 774	- 23 840		796 57
Constructions	308 895	7 802	13 278	1 589	- 8 923		319 46
Terrains	23 520	392	537	61	- 671		23 71
2004 IFRS							
Valeur nette	520 256	20 704	158 886	7 836	48 772	- 103 440	637 34
Amortissements cumulés	869 524	- 3 181		45 843	54 597	103 440	978 537
Valeur brute	1 389 780	17 523	158 886	53 679	103 369	0	1 615 879
Autres immobilisations corporelles	250 025	- 36 589	62 240	10 946	15 214		279 944
Matériel industriel	796 575	53 474	76 289	37 335	65 621		954 62
Constructions	319 463	- 1 664	19 246	4 364	21 252		353 933
Terrains	23 717	2 302	1 111	1 034	1 282		27 378
2005 IFRS							
	l'exercice	mouvements	Acquisitions	Cessions	conversion	Provisions	l'exercice
	début de	et autres			Ecart de	amortissements	la fin de
En milliers d'euros	Valeur au	Périmètre				Dotation	Valeur
		Evolution					

Le montant des immobilisations en cours s'élève à 54,1 millions d'euros à fin 2005 (48,4 millions d'euros à fin 2004).

NOTE 14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES: BIENS EN CREDIT BAIL

En milliers d'euros	Valeur au début de l'exercice	Evolution périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Ecart de Conversion	Dotation amortissements et provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2005 IFRS							
Terrains	957						957
Constructions	26 946	- 11 976					14 970
Autres immobilisations corporelles	13 562	1 138	1 107		53		15 860
Valeur brute	41 465	- 10 838	1 107	0	53	0	31 787
Amortissements	23 248	- 2 750			43	2 550	23 091
Valeur nette	18 217	- 8 088	1 107	0	10	- 2 550	8 696
2004 IFRS							
Terrains	957						957
Constructions	26 946						26 946
Autres immobilisations corporelles	13 361	5 233	242	5 073	-201		13 562
Valeur brute	41 264	5 233	242	5 073	- 201	0	41 465
Amortissements	23 918	1 923		4 497	- 176	2 080	23 248
Valeur nette	17 346	3 310	242	576	- 25	- 2 080	18 217

La baisse de 11,9 millions d'euros du poste « constructions » résulte de la levée de l'option d'achat sur le crédit-bail de l'immeuble de Charenton.

NOTE 15. SOCIETES CONSOLIDEES PAR MISE EN EQUIVALENCE

Les sociétés consolidées par mise en équivalence sont les suivantes :

		2005 IFRS		2004 IFRS	
Sociétés	Pays	% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle
Groupe Transitions		49 ,00	49 ,00	49,00	49,00
Groupe Bacou Dalloz	France	15,11	24,00	15,13	24,62
Vision Web	Etats-Unis	44,03	44,03	44,95	44,95

Les contributions de ces entités à la quote-part des fonds propres et du résultat net d'impôt des sociétés mises en équivalence se décomposent comme suit :

	2005 IFRS		2004 IFRS		
En milliers d'euros	Part des fonds propres	Part dans le résultat net	Part des fonds propres	Part dans le résultat net	
Groupe Transitions	58 091	17 707	36 887	15 851	
Groupe Bacou Dalloz	87 692	6 768	73 131	- 1 651	
Vision Web *	- 12 470	- 2 018	- 8 928	- 4 362	
	133 313	22 457	101 090	9 837	

^{*} En plus de l'investissement d'origine, Essilor détient des intérêts long terme qui font partie de l'investissement net dans Vision Web.

Sur la base du cours de clôture au 30 décembre 2005 de 72,75 euros, la valeur boursière de la participation dans le groupe Bacou-Dalloz ressort à 83,8 millions d'euros. Les autres participations consolidées par mise en équivalence ne sont pas cotées.

Part du groupe dans le bilan cumulé des sociétés consolidées par équivalence

En milliers d'euros	Décembre 2005
Immobilisations nettes Autres actifs non courants Actifs courants	136 529 26 184 114 843
Passifs non courants Passifs courants	48 436 86 065

Les écarts d'acquisition nets constatés sur les sociétés mises en équivalence s'élèvent à 4,9 millions d'euros et concernent uniquement le groupe Bacou-Dalloz.

NOTE 16. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	V/ I	Evolution					B:	V/ I
- "	Valeur au	du périmètre					Dotation	Valeur
En milliers d'euros	début de	et autres	Acquisitions,	Cessions,	Ecart de	-//	nette aux	la fin d
	l'exercice	mouvements	nveaux prêts	rembours.	conversion	Rééval.	provisions	l'exercic
2005 IFRS								
Immobilisations financières								
à la juste valeur	23 274	- 7 868	10 668	3 557	141	398	- 3 438	19 61
Participations non consolidées	17 524	- 7 867	10 659	0	138	0	- 4 141	16 31
Autres titres immobilisés	5 750	- 1	9	3 557	3	398	703	3 30
Immobilisations financières								
au coût amorti	19 556	- 347	3 464	2 741	1 705	0	153	21 79
Prêts et intérêts courus	20 049	- 348	3 464	2 774	1 708			22 09
Provisions	493	- 1		33	3		- 153	30
Autres immobilisations financières	42 830	- 8 215	14 132	6 298	1 846	398	- 3 285	41 40
2004 IFRS								
Immobilisations financières								
à la juste valeur	20 931	- 1 533	9 870	2 097	- 56	0	- 3 841	23 27
Participations non consolidées	14 251	- 1 533	8 067	230	- 41		- 2 990	17 52
Autres titres immobilisés	6 680		1 803	1 867	- 15		- 851	5 75
Immobilisations financières								
au coût amorti	20 670	- 469	3 775	3 110	- 906	0	- 404	19 55
Prêts et intérêts courus	20 727	- 437	3 775	3 110	- 906			20 04
Provisions	57	32					404	49
Autres immobilisations financières	41 601	- 2 002	13 645	5 207	- 962	0	- 4 245	42 83

NOTE 17. STOCKS

En milliers d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS
Matières premières , autres approvisionnements	137 223	114 564
Marchandises	87 487	68 579
Produits finis, semi-finis, en cours	139 849	123 297
Valeur nette	364 559	306 440

NOTE 18. CREANCES D'EXPLOITATION COURANTES

En milliers d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS
Créances clients		
Valeur brute	504 965	435 749
Dépréciations des comptes clients	- 37 911	- 31 990
Valeur nette des créances clients	467 054	403 759
Autres créances d'exploitation		
Valeur brute	49 109	44 288
Dépréciations des autres créances d'exploitation	- 702	- 627
Valeur nette des autres créances d'exploitation	48 407	43 661
Total des créances d'exploitation courantes (net)	515 460	447 420

NOTE 19. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La décomposition par nature des valeurs mobilières de placement est la suivante :

En milliers d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS
SICAV monétaires	243 924	495 837
FCP	0	187
Certificats de dépôt (échéance inférieure à 3 mois)	300 738	69 784
Autres	3 762	6 707
Total	548 424	572 515

NOTE 20. ECARTS DE CONVERSION

La répartition par devises de l'écart de conversion est la suivante :

En milliers d'Euros	2005 IFRS	2004 IFRS
Dollar américain	31 806	- 18 799
Réal brésilien	14 957	611
Bath thailandais	1 524	- 4 608
Pesos philippin	- 1 036	- 8 898
Yen	- 1 324	- 1 165
Dollar canadien	8 770	- 359
Franc Suisse	82	65
Yuan chinois	2 111	- 1 853
Autres devises	6 377	- 2 445
Total	63 266	- 37 451

Dans le cadre de la première application des normes IFRS, le groupe a choisi d'imputer les écarts de conversion cumulés au 31 décembre 2003 en réserves consolidées.

NOTE 21. PROVISIONS POUR RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

Les engagements du groupe au titre des retraites et avantages similaires concernent principalement :

- Des compléments de retraite (France, Allemagne, Royaume Uni, Etats-Unis),
- Des indemnités de fin de carrière (France et d'autres pays européens),
- D'autres avantages à long terme (médailles du travail en France et équivalents dans d'autres pays).

L'évolution des provisions sur l'exercice s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS
Provisions au début de l'exercice	81 430	73 850
Dotations nettes	6 965	8 254
Change	1 758	- 946
Périmètre	695	673
Autres mouvements		- 401
Provisions à la fin de l'exercice	90 848	81 430

La dotation nette constatée en résultat se décompose de la manière suivante :

Produits (charges), en milliers d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS
Coût des services rendus sur la période	- 8 026	- 9 412
Charge d'intérêt sur l'actualisation	- 6 193	- 6 097
Contributions aux fonds	2 685	2 357
Prestations payées	4 262	4 161
Rendement attendu des actifs des fonds	2 256	2 217
Ecarts actuariels	- 1 206	- 763
Amortissement des services passés	- 588	- 457
Autres	- 155	- 260
Reprise (dotation) nette	- 6 965	- 8 254
Rendement réel des actifs des fonds	3 503	

A la clôture, ces provisions se décomposent de la manière suivante :

			Eléments	
En milliers d'euros	Engagement	Fonds	différés	Provision
Retraites (compléments de retraite, garantie de ressources)	123 439	- 43 030	- 21 700	58 709
Indemnités de départ à la retraite	26 871	- 6 876	- 1 990	18 005
Autres avantages	14 115	0	19	14 134
Total	164 425	- 49 906	- 23 671	90 848

En milliers d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS
Valeur actuelle des engagements		
Engagements couverts en partie ou totalement par un fonds	100 251	90 905
Engagements non couverts par un fonds	64 174	55 205
Valeur de marché des actifs des fonds	- 49 906	- 46 079
Eléments différés		
Ecarts actuariels non comptabilisés	- 17 415	- 13 482
Coût des services passés non comptabilisés	- 6 256	- 5 119
Provisions pour retraites	90 848	81 430

Les principaux taux d'actualisation retenus pour l'évaluation de ces engagements en 2005 sont :

- pour les des pays de la zone Euro : 4,50% pour les plans à long à long terne et 4,25% pour les médailles du travail en France (4,75% en 2004 pour l'ensemble des plans) ;
- pour le Royaume-Uni : 5% ;
- pour les Etats-Unis : 5,50% (5,75% en 2004).

Le taux moyen pondéré d'augmentation des salaires retenu pour l'ensemble des engagements en 2005 ressort à 2,6% (2,8% en 2004).

Le rendement moyen pondéré attendu des actifs des fonds retenu en 2005 ressort à 4,9% (5,2% en 2004), dont :

- Pays de la zone Euro : 4,50% à 5%;
- Royaume-Uni: 6,6%.

En Suède, Essilor participe dans un régime multi employeurs à prestations définies. L'assureur en charge de la gestion de ce régime n'étant pas en mesure de déterminer la part d'Essilor dans ce régime, l'engagement est traité comme un régime à cotisations définies conformément à la norme IAS 19.

NOTE 22. PROVISIONS POUR RISQUES

Provisions pour	10 480	670	- 4 597	- 812	548	1 473	- 25	7 737
Provisions pour restructurations	10 480	670	- 4 597	- 812	548	1 473	- 25	7 737
Autres *	20 883	7 543	- 9 794	- 529	1 287	689	- 1 997	18 082
Total	32 010	8 336	- 14 659	- 1 341	1 835	2 162	- 2 022	26 321
2004 IFRS								
Provisions pour risques sur								
filiales et								
participations	503	144						647
Provisions pour	11 514	5 083	- 6 022		- 121		26	10 480
restructurations								
Autres *	22 221	8 347	- 6 528	- 3 024	- 500	411	- 44	20 883

 $[\]ensuremath{^*}$ Ces provisions concernent essentiellement les garanties données sur produits et risques divers.

NOTE 23. ENDETTEMENT NET ET DETTES FINANCIERES

23.1. ENDETTEMENT NET

L'endettement net du groupe s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS
OCEANE *	282 508	310 860
Autres dettes financières à long terme	166 340	296 523
Dettes financières à court terme	121 970	
Concours bancaires courants et intérêts courus	34 252	25 613
Total passif	605 070	632 996
Placements de trésorerie	548 424	572 515
Disponibilités	110 289	97 824
Total actif	658 713	670 339
Endettement net	- 53 643	- 37 343

^{*} Au 1^{er} janvier 2005, en application de la norme IAS32, la valeur comptable de l'OCEANE a été minorée de 36,4 millions d'eurc représentant la composante option d'achat de l'obligation convertible, nette d'amortissements depuis l'émission.

23.2. DETTES FINANCIERES

Par échéance, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

En milliers d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS
Dettes à moins de 1 an	156 222	25 613
Dettes entre 1 an et 5 ans	448 296	296 362
Dettes à plus de 5 ans	552	311 021
Total	605 070	632 996

Par devise, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

En millions d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS
Dollar américain	183	185
Euro	415	439
Yen	1	1
Dollar canadien	0	1
Autres devises	7	7
Total	605	633

La juste valeur de la dette à fin décembre 2005 est la suivante :

En milliers d'euros	Juste valeur
OCEANE	440 298
Autres dettes financières à long terme	166 340
Dettes financières à court terme	128 548
Concours bancaires courants et intérêts courus	34 252
Total	769 438

La juste valeur de l'OCEANE correspond à sa valeur boursière. Celle-ci n'est pas directement comparable à sa valeur comptable qui exclu la composante option d'achat constatée en fonds propres.

Les dettes financières à court terme correspondent à un emprunt obligataire qui a fait l'objet d'un cross currency swap et de swaps de taux. La juste valeur de l'emprunt correspond à la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs et ne prend pas en compte la juste valeur de ces opérations, comptabilisée par ailleurs en instruments financiers dérivés (cf. notes 24 et 26).

Redevances à payer sur immobilisations acquises en crédit-bail :

En milliers d'euros	2005 1	2005 IFRS		2004 IFRS		
	Principal	Intérêts	Principal	Intérêts		
Redevances à moins d'un an	1 800	178	3 589	389		
Redevances entre 1 an et 5 ans	4 143	371	7 957	285		
Redevances à plus de 5 ans	511	36	162	6		
Total redevances de crédit bail	6 454	585	11 708	680		

Obligation convertible (OCEANE)

Le groupe a émis en juillet 2003 un emprunt représenté par des obligations à option de conversion en actions nouvelles et / ou d'échange en actions existantes (OCEANE) de 309 millions d'euros, d'échéance juillet 2010, avec option de remboursement anticipé en juillet 2008. Les principales caractéristiques de cet emprunt convertible sont les suivantes :

- Nombre d'obligations émises : 6 040 212;
- Valeur nominale unitaire des obligations : 51,15 euros;
- Durée: 7 ans;
- Intérêt annuel : 1,50% payable à terme échu le 2 juillet de chaque année;
- Parité de conversion : 1 action Essilor pour 1 obligation, sous réserves d'ajustements prévus en cas d'opérations financières;
- Amortissement normal : le 2 juillet 2010 pour un montant de 53,54 euros par obligation, soit 104,7% de la valeur nominale de l'obligation;
- Amortissement anticipé, au gré des porteurs, à compter du 2 juillet 2008;
- Amortissement anticipé, au gré de l'émetteur, à compter du 2 juillet 2008, sous certaines conditions.

Ces obligations sont cotées au Premier Marché d'Euronext Paris. Le cours de clôture de l'OCEANE au 30 décembre 2005 ressortait à 72,9 euros par obligation.

A fin décembre 2005, le nombre d'OCEANE en circulation s'élève à 6 039 749.

NOTE 24. VALEUR DE MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Actif (passif) net En milliers d'euros	31 dec. 2005	1 ^{er} janv. 2005
Couverture de transactions futures		
Change à terme	-1 907	48
Couverture d'investissement net		
Change à terme	-958	732
Non affectés à une relation de couverture		
Change à terme	-3 355	-28
Options de change	-982	1 248
Cross currency swaps partie change	-1 928	21 407
Swaps de taux d'intérêt	2 513	5 621
Valeur de marché des instruments dérivés	-6 617	29 028

Le groupe applique la norme IAS39 au 1^{er} janvier 2005, sans application rétrospective.

Selon la norme IAS39, certains instruments dérivés et certains types d'opérations ne peuvent pas être affectés à une relation de couverture, bien qu'ils constituent une couverture au sens économique. La variation de la juste valeur de ces instruments financiers, non affectés à la une relation de couverture en application des critères de la norme IAS39, est comptabilisée en résultat financier.

Le détail des instruments financiers est le suivant :

Vente de devises contre devise locale

En milliers d'euros						
	Devise étrangère			Devise locale	Notionnel	Valeur de marché au 31/12/2005
Vente	AUD	/	Achat	EUR	8 642	- 34
Vente	CAD	/	Achat	EUR	28 556	- 1 445
Vente	CHF	/	Achat	EUR	10 113	93
Vente	DKK	/	Achat	EUR	737	0
Vente	EUR	/	Achat	GBP	3 636	- 58
Vente	GBP	/	Achat	EUR	55 187	- 232
Vente	JPY	/	Achat	EUR	4 651	3
Vente	NOK	/	Achat	EUR	4 796	- 30
Vente	NZD	/	Achat	EUR	770	- 13
Vente	PLN	/	Achat	EUR	21 342	- 425
Vente	SEK	/	Achat	EUR	11 091	29
Vente	SGD	/	Achat	EUR	5 665	- 96
Vente	USD	/	Achat	EUR	202 249	- 4 110
Vente *	USD	/	Achat	EUR	171 959	1 976
Vente	ZAR	/	Achat	EUR	3 512	- 234
Sous-total Vente de devises					532 907	- 4 577

^{*} Cross Currencies Swap

Achat de devises contre devise locale

En milliers d'euros	Devise			Devise	Notionnel	Valeur de marché au
	étrangère			locale		31/12/2005
Achat	AUD	/	Vente	EUR	803	20
Achat	AUD	/	Vente	NZD	2 512	- 10
Achat	CAD	/	Vente	EUR	722	12
Achat	CHF	/	Vente	EUR	432	- 3
Achat	DKK	/	Vente	EUR	152	0
Achat	EUR	/	Vente	GBP	16 755	- 24
Achat	EUR	/	Vente	NOK	3 568	4
Achat	GBP	/	Vente	EUR	12 696	- 101
Achat	JPY	/	Vente	AUD	1 252	- 29
Achat	JPY	/	Vente	CAD	4 345	- 131
Achat	JPY	/	Vente	EUR	22 822	- 539
Achat	JPY	/	Vente	NZD	171	- 5
Achat	JPY	/	Vente	SGD	9	3
Achat	MXN	/	Vente	USD	11 453	- 44
Achat	NOK	/	Vente	EUR	627	7
Achat	NZD	/	Vente	EUR	184	1
Achat	PLN	/	Vente	EUR	4 502	103
Achat	SEK	/	Vente	EUR	2 663	3
Achat	SGD	/	Vente	EUR	487	22
Achat	USD	/	Vente	EUR	30 766	1 534
Achat	USD	/	Vente	AUD	6 801	74
Achat	USD	/	Vente	BRL	5 434	- 287
Achat	USD	/	Vente	CAD	24 460	- 800
Achat	USD	/	Vente	IDR	397	- 7
Achat	USD	/	Vente	JPY	9 934	29
Achat	USD	/	Vente	NZD	1 339	27
Achat	USD	/	Vente	ZAR	185	- 2
Achat	ZAR	/	Vente	EUR	233	6
Divers						- 243
Sous-total Achat de devises					165 704	- 379
Sous-Total Change à terme					698 612	- 4 956

Options de change

En milliers d'euros						
	Devise étrangère			Devise locale	Notionnel	Valeur de marché au 31/12/2005 *
Achat d'options de ventes de devise	S					
Vente	GBP	/	Achat	EUR	8 696	-53
Vente	USD	/	Achat	EUR	23 622	-646
Sous-total Achat d'options de ventes	de devises				32 318	-699
Achat d'options d'achat de devises						
Achat	GBP	/	Vente	EUR	3 030	-8
Achat	USD	/	Vente	EUR	16 667	39
Sous-total Achat d'options d'achat d	e devises				19 697	31
Vente d'options d'achat de devises						
Vente	GBP	/	Achat	EUR	9 091	25
Vente	USD	/	Achat	EUR	33 475	-462
Sous-total Vente d'options d'achat d	e devises				42 565	-437
Vente d'options de vente de devises						
Achat	USD	/	Vente	EUR	7 874	124
Sous-total Vente d'options de vente	de devises				7 874	124

^{*} Pour les options, la valeur retenue est l'écart entre la prime payée / reçue à l'origine de l'opération et la valeur réévaluée au 31/12/2005.

Swaps de taux d'intérêts

Total instruments à terme	932 488	-6 617	
Sous-total Swaps de taux d'intérêts	131 422	-680	
Swaps de taux d'intérêts	131 422	-680	

NOTE 25. ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS
ENGAGEMENTS DONNES		
Avals et cautions	227 636	141 444
Dettes garanties par des sûretés réelles		
Dettes	5 435	1 673
Valeur nette comptable des biens donnés en garantie	3 667	4 647
ENGAGEMENTS RECUS		
Avals, cautions et garanties reçus	360	588
Engagements de location simple		
A moins d'un an	14 236	11 594
De un à cinq ans	34 822	34 188
Plus de cinq ans	12 821	21 066
	61 879	66 848

NOTE 26. RISQUES DE MARCHE

La gestion des risques de marché est confiée à la Trésorerie groupe. Le Directeur de la Trésorerie et des Financements est directement rattaché au Directeur financier (membre du Comité exécutif). La Société est équipée de postes d'informations financières REUTERS et du logiciel de gestion de Trésorerie « Cash Flow» (groupe REUTERS)

Risque de liquidité / financements

La politique du groupe en matière de financements est fondée sur la sécurité : sécurité dans le temps par la durée des lignes, sécurité par la diversité des sources de financement, banques ou marché financier, et enfin sécurité dans les montants disponibles.

Ainsi, comme cela avait été fait en 2004, et afin de profiter de conditions de marché favorables, le groupe a procédé au refinancement anticipé d'une ligne de crédit syndiquée de 450 millions d'euros, arrivant à échéance en octobre 2007, par une nouvelle ligne de 700 millions d'euros, à échéance mai 2012, ce qui augmente à la fois la durée moyenne des financements disponibles et leur montant global.

Les financements utilisés à la fin 2005 (Obligation, Obligation Convertible, Crédit structuré) représentent un montant global de 554 millions d'euros et sont initialement tirés en euros. Le groupe dispose en outre de deux crédits syndiqués multi devises d'échéance 2009 et 2012 pour un montant de 1 300 millions d'euros. En 2005, ces deux lignes de crédit disponibles n'ont pas été utilisées.

De la même façon que les autres lignes de financement, la nouvelle ligne de crédit syndiqué de 700 millions d'euros négociée en 2005 n'est assujettie au respect d'aucun ratio financier.

De manière générale, la maison mère négocie avec ses partenaires bancaires les lignes nécessaires au bon fonctionnement de l'activité de l'entreprise, et refinance la grande majorité des filiales du groupe qui en ont besoin par le biais de prêts inter compagnie.

Lorsque les prêts inter compagnie sont en devises, le risque devise est systématiquement couvert.

Ainsi, au 31 décembre 2005, les prêts aux filiales en devises représentaient 339 millions d'euros, dont 172 millions d'euros faisaient l'objet de Cross Currency Swap en dollars américains (échéances 2006 et 2007), et 167 millions d'euros étaient couverts par des contrats à terme.

Risque de taux

La grande majorité des financements groupe étant concentrée sur la maison mère, la gestion du risque de taux y est aussi centralisée.

La politique suivie par le groupe en matière de gestion de risque de taux d'intérêt est de se protéger des effets d'une évolution défavorable des taux, mais aussi de profiter des situations favorables en les figeant.

Au 31 décembre 2005, et après la prise en compte de l'OCEANE, 67 % des lignes confirmées utilisées sont à taux fixe. Sur l'ensemble de ces mêmes lignes confirmées utilisées, 22 % ont fait l'objet d'opérations de swap taux fixe.

Evaluation de la sensibilité aux variations de taux, en million d'euros au 31 décembre 2005

(Conformément aux recommandations de l'AMF, les actifs / passifs à taux variable ont été positionnés en fonction de leur prochaine échéance de fixation de taux, soit à moins d'un an, quelle que soit leur maturité réelle) :

En millions d'euros	JJ à un an	1 an à 5 ans	Au-delà	Total
Passifs Financiers à taux variable *	323			323
Actifs Financiers à taux variable	- 659			- 659
Swap payeur taux fixe / receveur taux variable	- 122			- 122
Position nette taux variable	- 458	0	0	- 458
Passifs Financiers à taux fixe **			282	282
Swap payeur taux fixe / receveur taux variable	122	0		122
Position nette taux fixe	122	0	282	404

^{*} Y compris lignes locales et crédit baux

Une variation des taux de 1 % aurait pour effet d'impacter les charges financières du groupe de 4,58 millions d'euros.

Le montant nominal des instruments financiers de couverture de taux (réévalués au fixing du 31 décembre 2005 pour les opérations en devises) est :

- Swaps payeurs de taux fixe : 131 millions d'euros (114 millions d'euros en 2004 et 170 millions d'euros en 2003)
- Ce swap est adossé à une opération de Cross Currency Swap négocié à l'origine sur une base de 122 millions d'euros. Pour 2003 la base était de 122 millions d'euros et de 182 millions d'euros en 2002 (montants en euros convertis au taux de change d'origine des Cross Currency Swaps).

^{**} Obligation Convertible

La dette brute est constituée d'emprunts privés pour 150 millions d'euros, d'emprunts obligataires pour 404 millions d'euros, et de lignes de crédit diverses pour 51 millions d'euros.

Avant couverture, la partie des dettes à taux fixe est de 47 %. Après utilisation des instruments de couverture, la partie des dettes à taux fixe est de 67 % (67 % en 2004, et 69 % en 2003).

La moyenne pondérée des taux d'intérêt de la dette brute après couverture se situe à la fin 2005 à 4,42 % (contre un taux actuariel de 4,18 % en 2004 si la norme IAS32 avait été appliquée au 1^{er} janvier 2004).

Ce taux était précédemment calculé sur une base OCEANE de 311 millions d'euros, avec un coupon de 1,50% et un taux actuariel de 2,125% : sur ces mêmes bases, ce taux à fin décembre 2005 serait de 3,10% (contre 2,88% à la fin de l'année 2004).

Risque de Contrepartie

Les excédents de Trésorerie sont placés en respectant les deux règles du groupe que sont la sécurité et la liquidité.

L'émission d'une obligation à option de conversion en actions nouvelles et / ou d'échange en actions existantes (OCEANE) en 2003, ainsi que les cash flow nets du groupe ont continué à accroître les excédents de trésorerie. Ainsi, le groupe a maintenu une politique de placement avec des limites définies, tant en terme de durée de placement, de contreparties que de risques.

Les banques contreparties doivent bénéficier des meilleures notations selon les agences spécialisées Moody's et Standard & Poor's et sont pour la grande majorité des partenaires du groupe.

Ainsi, au 31 décembre 2005, les liquidités étaient investies dans 10 SICAV ou Fonds Communs de Placement monétaires, ainsi que sur des Certificats de Dépôt bancaires à court terme. Ces liquidités sont réparties chez 10 contreparties différentes. Ces placements correspondent à des équivalents de trésorerie, en conformité avec la position de l'AMF.

Risque de change

La politique du groupe en matière de gestion du risque de change est de couvrir systématiquement le risque par les instruments de marché appropriés: achats et ventes de devises à terme ou au comptant, achat d'options de change et achat de tunnels.

La grande majorité du risque de change est centralisée par la maison mère et gérée par celle-ci. Toutes les opérations de change sont traitées à l'intérieur de limites de gestion prédéterminées dans le but d'optimiser la couverture du risque de change.

Ainsi, les risques de change induits par les opérations commerciales intra-groupe et hors groupe, le versement de dividendes, de royalties et de management fees en provenance des filiales, sont systématiquement couverts, à l'intérieur d'une fourchette de 80 à 100 % de la position de risque identifiée.

Le risque de change généré par une opération financière (cession, acquisition, augmentation de capital) est géré au cas par cas, en fonction du degré de certitude de réalisation de l'opération, par les produits les plus appropriés.

Les flux commerciaux inter compagnies directs, ne passant pas par la maison mère, et générant un risque devise significatif sont de la même manière couverts localement (ou par l'intermédiaire de la Trésorerie groupe) par la filiale qui en subit le risque, avec l'appui et la validation de la Trésorerie groupe, par des achats et ventes de devises à terme ou au comptant, à l'intérieur d'une fourchette de 80 à 100 % de la position de risque identifiée. Les tableaux de bord de ces positions sont remontés à la Trésorerie groupe de façon régulière. Le montant global des couvertures de change logées dans les filiales et non gérées par la maison mère reste cependant marginal.

Certains risques locaux, et en particulier des risques de dépréciation du Dollar Américain contre certaines devises asiatiques (hors Japon) où le groupe détient des usines, ne sont volontairement pas couverts (Positions incluses dans le tableau ci-après).

Evaluation du risque de change consolidé sur les Actifs / Passifs présents au bilan au 31/12/2005 en milliers d'euros

DEV 2	DEV 1	EUR	JPY	MXN	USD	Autres	Total
AUD		- 85	60		- 79		- 105
BRL		- 26			17		- 9
CAD		- 53	- 29		2 805		2 723
CHF		- 484					- 484
CNY		- 143	- 635		- 7 596	- 7	- 8 381
EUR			406		7 630	- 328	7 707
GBP		897	- 410		- 8	52	531
HUF		- 121					- 121
IDR			- 16		- 203	- 121	- 339
INR					232		232
JPY					- 90	- 13	- 103
KRW		0	- 582		885	1	303
MXN					- 4 663		- 4 663
NOK		284				63	347
NZD			- 4		48	- 100	- 56
PHP		- 95	- 810		799	- 19	- 126
PLN		1 094					1 094
SEK		- 643			- 19		- 662
SGD		175	1 980		12 658	- 22	14 791
THB		- 182	- 1 712		6 223	- 42	4 288
USD				4 370		114	4 484
Total		618	- 1 753	4 370	18 638	- 422	21 452

DEV1 : devise de risque ; DEV2 : devise de référence de l'entité porteuse du risque.

Convention de signe : (-) Exposition nette en DEV1 au passif, (+) Exposition nette en DEV1 à l'actif.

Note : ce tableau est une compilation des positions bilantielles nettes après gestion (Actif - Passif +/- Hors bilan relatif aux opérations 2005) dans les principales devises des sociétés consolidées au 31/12/2005.

A titre d'exemple, les sociétés du groupe dont la devise de référence est le SGD ont une position nette en dollar américain à l'actif pour une contre valeur de 12 658 milliers d'euros. En outre, l'ensemble des sociétés qui ont le GBP pour devise de référence ont un passif net en JPY pour une contre valeur de 410 milliers d'euros.

Globalement, au 31 décembre 2005, la contre-valeur en euros de l'exposition nette globale au risque de change du groupe est l'ordre de 21 452 milliers d'euros.

NOTE 27. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Le groupe Essilor considère ne pas encourir de risques significatifs à ce titre.

NOTE 28. LITIGES

Aucun des différents litiges connus dans lesquels des sociétés du groupe peuvent être engagées ne devrait affecter, de façon significative, la situation financière consolidée.

NOTE 29. EFFECTIF MOYEN ET CHARGES DE PERSONNEL

	2005 IFRS	2004 IFRS
Cadres	3 226	3 015
Agents de maîtrise et employés	6 808	6 453
Ouvriers	14 875	14 052
Total effectif moyen sur la période	24 909	23 520
En milliers d'Euros		
Charges de personnel	810 152	743 211
(Rémunérations, charges sociales et charges sur paiements en actions)		
Effectifs fin de période	26 534	24 793
dont effectifs des sociétés consolidées en proportionnelle (100 %)	1 966	1 780

NOTE 30. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Rémunération des dirigeants

En milliers d'euros	2005	2004
Montant global des rémunérations et avantages versés au Comité exécutif *	5 250	4 171
Jetons de présence versés au Comité exécutif	53	34
Total des rémunérations des Dirigeants	5 303	4 205

^{*} Il s'agit d'un montant brut avant prélèvements sociaux et impôts

Avantages postérieurs à l'emploi en faveur des mandataires sociaux

- Engagements de retraite : 4 423 milliers d'euros :
- Indemnités de départ à la retraite : 318 milliers d'euros.

Ces engagements font partie de régimes collectifs mis en place par Essilor International en faveur de ses salariés ou de certaines catégories de salariés. Le financement de ces engagements est en grande partie couvert par des fonds externalisés auprès de sociétés d'assurance. Ces engagements sont par ailleurs intégralement couverts par les provisions pour retraites dans les comptes du groupe.

· Options de souscription d'actions attribuées aux mandataires sociaux

La charge de l'exercice 2005 relative aux options de souscription d'actions attribuées aux mandataires sociaux s'élève à 849 milliers d'euros. A fin 2005, la charge cumulée sur les options de souscription attribuées depuis novembre 2002 et dont la période d'indisponibilité n'est pas échue s'élève à 1 835 milliers d'euros.

Ces charges sont évaluées conformément aux principes définis en note 1.13.

Relations avec les entreprises apparentées

Les sociétés apparentées sont les suivantes :

Sociétés consolidées par intégration proportionnelle :

- Joint Venture Nikon-Essilor au Japon, détenue à 50% par Essilor et à 50% par le groupe Nikon. Nikon Essilor distribue sur le marché Japonais certains produits de la gamme Essilor. De même, Essilor distribue, notamment en Europe certains produits fabriqués par Nikon-Essilor et portant la marque Nikon.
- Joint venture Essilor Korea, détenue à 50% par Essilor et à 50% par le groupe Coréen Samyung Trading. Essilor Korea distribue sur le marché Coréen certains produits de la gamme Essilor. Par ailleurs, Essilor distribue sur les marchés Européens certains produits fabriqués par Chemiglass, filiale d'Essilor Korea.

Sociétés consolidées par mise en équivalence :

- Groupe Bacou-Dalloz, détenu à hauteur de 15,11% et contrôlée à hauteur de 24% par Essilor. Il n'existe pas d'opérations significatives réalisées avec ce groupe.
- Vision Web, détenue à hauteur de 44% par Essilor.
 Les Laboratoires d'Essilor of America utilisent aux Etats-Unis le système de commande géré par Vision Web.
- Groupe Transitions, détenu à 49% par Essilor. Essilor vends des verres blancs au groupe Transitions dont l'activité est de les transformer en verres photochromiques. Essilor distribue également les produits de la gamme Transitions dans l'ensemble de ses réseaux.

Soldes et transactions avec les sociétés apparentées :

En milliers d'euros	2005 IFRS	2004 IFRS
Ventes de produits	139 165	128 533
Achats de produits	- 327 165	- 296 126
Créances clients	31 473	26 500
Dettes fournisseurs	52 928	41 468

NOTE 31. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Acquisitions

En Inde, Essilor India, filiale d'Essilor International, et le groupe indien GKB Rx Lens Private Ltd, ont signé un accord aux termes duquel Essilor India a pris 50 % de l'activité laboratoires de prescription et distribution de verres de GKB, avec une option d'augmenter sa participation dans les années à venir. GKB Rx Lens Private Ltd est une société pionnière de l'industrie ophtalmique en Inde qui a développé un réseau de 8 laboratoires de prescription qui réalisent un chiffre d'affaires de 10 millions de dollars.

Cette association va permettre à Essilor d'accroître sa présence en Inde et de renforcer sa stratégie multiréseau dans le domaine de la prescription à travers un deuxième réseau qui opèrera parallèlement aux 7 laboratoires détenus en propre par Essilor et aux autres partenariats réalisés par le groupe.

Avec des positions solides dans toutes les grandes villes de l'Inde, Essilor est aujourd'hui le numéro un sur ce marché en forte croissance pour les verres organiques et progressifs.

Aux Etats-Unis, Essilor a pris le contrôle de :

- Eye Care Express Lab Inc. à Houston, Texas, dont le chiffre d'affaires représente 3,9 millions de dollars.
- Accu Rx à Johnston, Rhode Island, dont les ventes totalisent 5,8 millions de dollars.

Au Canada, Essilor a pris une participation majoritaire dans SDL, un laboratoire indépendant situé au Québec, qui réalise un chiffre d'affaires de 2,8 millions de dollars. Cette acquisition permettra à Essilor Canada d'enrichir sa politique de service.

En Roumanie, Essilor a acquis la société Varirom, son distributeur dans ce pays (chiffre d'affaires : 2,3 millions d'euros).

Rachat en bourse de 780 000 OCEANE

Essilor a procédé en date du 28 février 2006 au rachat de 780 000 obligations à option de conversion et / ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) à échéance 2010, représentant 13 % du montant initialement émis, pour un montant global de 57,5 millions d'euros. Il reste désormais 5 259 749 OCEANE en circulation.

Cette transaction s'inscrit dans la politique de rachat de titres menée par Essilor depuis 2003 et dont l'objectif est de limiter les effets dilutifs de différents instruments financiers inscrits à son bilan. Cette gestion dynamique avait toujours pris la forme de rachat d'actions pour compenser la dilution des plans d'options de souscription.

La performance du cours de l'action Essilor en 2005 (+ 26,80 %) a significativement accru la probabilité de conversion des OCEANE dont le prix de conversion est de 53,55 euros.

Essilor a donc décidé de racheter 780 000 OCEANE, ce qui permet, tout en ayant le même effet compensateur sur la dilution, de réduire les frais financiers et d'améliorer la situation bilantielle.

Par ailleurs, le rachat étant limité à moins de 20 % des titres en circulation, cette opération n'est donc pas de nature à impacter significativement la liquidité de la souche sous-jacente.

L'impact de ce rachat sur les comptes consolidés 2006 sera le suivant :

- Résultat net : 1,1 million d'euros ;
- Fonds propres : 13,8 millions d'euros ;
- Augmentation de l'endettement net : 14,9 millions d'euros.

Par ailleurs, les frais financiers sur l'OCEANE seront minorés de l'ordre de 1,7 million d'euros par an.

NOTE 32. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION GLOBALE

Sociétés	Siège	% contrôle	% intérêts	
FRANCE				
Barbara	France	100	100	
BBGR	France	100	100	
BNL Eurolens	France	100	100	
Delamare Sovra	France	100	100	
Essidev	France	100	100	
Invoptic	France	100	100	
Jacques Denis	France	100	100	
Novisia	France	100	100	
Optim	France	100	100	
TAO	France	100	100	
EUROPE				
BBGR GmbH	Allemagne	100	100	
Essilor GmbH	Allemagne	100	100	
Rupp & Hubrach Optik Gmbh	Allemagne	100	100	
Essilor Austria Gmbh	Autriche	100	100	
Essilor Belgium S.A.	Belgique	100	100	
Essilor Danmark A.S.	Danemark	100	100	
BBGR Lens Iberia S.A.	Espagne	100	100	
Essilor Espana S.A.	Espagne	100	100	
Essilor OY	Finlande	100	100	
BBGR United Kingdom	Grande Bretagne	100	100	
Essilor Ltd	Grande Bretagne	100	100	
Essilor European Shared Service Center Ltd.	Grande Bretagne	100	100	
Essilor Optika Kft	Hongrie	100	100	
Essilor Ireland (succursale)	Irlande	100	100	
Essilor Ireland (Sales) Ltd	Irlande	100	100	
Organic Lens Manufacturing (succursale)	Irlande	100	100	
ATR MEC Optical Milano s.r.l.	Italie	100	100	
Essilor Italia S.p.A.	Italie	100	100	
LTL S.p.A.	Italie	100	100	
Optilens Italia s.r.l.	Italie	100	100	
Essilor Norge A.S.	Norvège	100	100	
Essilor Nederland BV	Pays-Bas	100	100	
Essilor Nederland Holding BV	Pays-Bas	100	100	
Holland Optical Corp. BV	Pays-Bas	100	100	
Holland Optical Instruments BV	Pays-Bas	74	74	
Essilor Optical laboratory Polska Sp. Z.o.o.	Pologne	100	100	
Essilor Polonia	Pologne	100	100	
Essilor Portugal	Portugal	100	100	
Essilor AB	Suède	100	100	
BBGR Svenska AB	Suède	100	100	
Essilor (Suisse) S.A.	Suisse	100	100	
Vaco Holding S.A.	Suisse	100	100	
Essilor Optika Spol s.r.o.	Rep. Tchèque	100	100	
AMERIQUE DU NORD ET AMERIQUE CENTRALE				
Aries Optical Ltd.	Canada	100	100	
BBGR Optique Canada Inc.	Canada	100	100	
Canoptec Inc.	Canada	100	100	
Custom Surface Ltd.	Canada	100	100	
Eastern Optical Laboratories Ltd.	Canada	100	100	
Essilor Canada Ltd.	Canada	100	100	
Groupe Vision Optique	Canada	100	100	
K & W Optical Ltd.	Canada	100	100	
Metro Optical Ltd.	Canada	100	100	
Morrison Optical	Canada	100	100	
OK Lenscraft Laboratories Ltd.	Canada	100	100	
OPSG Ltd.	Canada	100	100	
Optical Software Inc	Canada	100	100	
Optique de l'Estrie Inc.	Canada	100	100	

Perspectics	Sociétés	Siège	%	%
Perspectics	Ontique Licen Inc	Canada		100
Pioneer Optical Inc.	·			100
Pro Optic Canada Inc. R & R Optical Laboratory Ltd. Canada 100 100 R & R Optical Laboratory Ltd. Canada 100 100 R & R Optical Laboratory Ltd. Canada 100 100 R & R Optical Laboratory Ltd. Canada 100 100 R & R Optical Laboratories Inc. Etats-Unis 100 Etats-Unis 100 Etats-Unis 100 Etats-Unis 100 100 Essilor Laboratories of America Essilor Laboratories of America Holding Co Inc. Essilor Laboratories of America Holding II Essilor Laboratories of America Holding II Essilor Laboratories of America, Ip (inclus Laboratories US) Essilor Laboratories of America, Ip (inclus Laboratories US) Essilor Jaboratories of America, Ip (inclus Laboratories US) Essilor of America Holding Co Inc. Essilor of America Holding Co Inc. Essilor Of America Holding Co Inc. Essilor Saloratories of America, Ip (inclus Avisia, Omega, Duffens) Essilor of America Holding Co Inc. Etats-Unis 100 100 Essilor of America Inc. Etats-Unis 100 100 Repression Optical Labs, Inc Etats-Unis 100 100 Etats-Unis 100 100 8 Etats-Unis 100 100 8 Midland Optical Midland Optical Midland Optical Etats-Unis 100 8 Etats-Unis 100 8 Midland Optical Midland Optical Midland Optical Etats-Unis 100 8 Etats-Unis 100 8 Optical General Inc. Etats-Unis 100 100 Etats-Unis 100 8 Optical General Inc. Etats-Unis 100 100 Etats-Unis 100 100 Etats-Unis 100 100 8 Optical One Optical Suppliers Inc. (Hawaï) Etats-Unis 100 100 8 Optical One Optical One	•			100
R & R Optical Laboratory Ltd. 21st Century Optics Inc. 22st Century Opt	·			100
21st Century Optical Inc.	•	Canada		100
ELOA California Acquisition Corp. Etats-Unis 100 10 10 EOA Investment Inc. Etats-Unis 100 10 10 Essilor Latin America & Caribbean Inc. Etats-Unis 100 10 Essilor Labratories of America Corporation Etats-Unis 100 10 Essilor Laboratories of America Holding Co Inc. Etats-Unis 100 10 Essilor Laboratories of America Holding II Etats-Unis 100 10 Essilor Laboratories of America, Inc (inclus Laboratories US) Etats-Unis 100 10 Essilor Laboratories of America, Inc (inclus Ausoratories US) Etats-Unis 100 10 Etats-Unis 100 8 Etats-Unis 100 10		Etats-Unis	100	80
EOA Investment Inc.	Dunlaw Optical Laboratories Inc.	Etats-Unis	100	80
Essilor Latin America & Caribbean Inc. Etats-Unis 100 10 10 10 10 10 10	ELOA California Acquisition Corp.	Etats-Unis	100	100
Essilor Laboratories of America Corporation Etats-Unis 100 10 10 Essilor Laboratories of America Holding Co Inc. Etats-Unis 100 10 10 10 Essilor Laboratories Of America Holding II Etats-Unis 100 10 10 Essilor Laboratories of America, Inc (inclus Laboratories US) Etats-Unis 100 10 10 10 10 10 10		Etats-Unis	100	100
Essilor Laboratories of America Holding Co Inc. Essilor Laboratories Of America Holding II Etats-Unis 100 10 Essilor Laboratories of America, Inc (inclus Laboratories US) Etats-Unis 100 10 Essilor Laboratories of America, Inc (inclus Avisia, Omega, Duffens) Essilor of America Holding Co Inc. Etats-Unis 100 10 Essilor of America Holding Co Inc. Etats-Unis 100 10 Essilor of America Inc. Etats-Unis 100 10 Focus Optical Labs, Inc Etats-Unis 100 10 Gentex Optics Inc. Etats-Unis 100 10 Jorgenson Optical Supply Cy. Etats-Unis 100 10 Bidland Optical Supply Cy. Etats-Unis 100 8 Midland Optical Etats-Unis 100 8 Midland Optical Etats-Unis 100 8 Midland Optical Etats-Unis 100 10 NOA Etats-Unis 100 10 Omega Optical General Inc. Etats-Unis 100 10 Omega Optical General Inc. Etats-Unis 100 10 Omega Optical Holdings Inc. Etats-Unis 100 10 Opal Lite Inc. Etats-Unis 100 10 Opal Lite Inc. Etats-Unis 100 10 Optical Suppliers Inc. (Hawaī) Etats-Unis 100 8 Optical Suppliers Inc. (Hawaī) Etats-Unis 100 8 Optical Suppliers Inc. (Hawaī) Etats-Unis 100 8 Optical Suppliers Inc. (Hawaī) Etats-Unis 100 10 Select Optical Inc. Etats-Unis 100 10 Speciality Lens Corp. Etats-Unis 100 10 Stereo Optical Co. Inc. Etats-Unis				100
Essilor Laboratories Of America, Inc (inclus Laboratoires US) Etats-Unis 100 10 10 Essilor Laboratories of America, Inc (inclus Laboratoires US) Etats-Unis 100 10 10 10 10 10 10				100
Essilor Laboratories of America, Inc (inclus Laboratories US) Essilor Laboratories of America, LP (inclus Avisia, Omega, Duffens) Essilor of America Holding Co Inc. Essilor of America Inc. Essilor of America Inc. Essilor of America Inc. Etats-Unis Essilor of America Inc. Etats-Unis Essilor of America Inc. Etats-Unis Essilor of Etats-Unis Etats-Unis Essilor of Etats-Unis E				100
Essilor Laboratories of America, LP (inclus Avisia, Omega, Duffens) Essilor of America Holding Co Inc. Essilor of America Inc. Etats-Unis 100 10 Essilor of America Inc. Etats-Unis 100 8 Gentex Optica Inc. Inc. Estats-Unis 100 8 Midland Optical Supply Cy. Estats-Unis 100 8 Midland Optical Rassau Lens Co Inc. Estats-Unis 100 10 NOA Estats-Unis 100 10 NOA Estats-Unis 100 10 Omega Optical General Inc. Estats-Unis 100 Inc. Estats-Unis 100 Inc. Opal Lite Inc. Optical One Estats-Unis 100 Estats-Unis 100 Boptical Suppliers Inc. (Hawaï) Optifacts Inc. Estats-Unis 100 Boptifacts Inc. Estats-Unis 100 Boptifacts Inc. Estats-Unis 100 Select Optical Inc. Estats-Unis 100 Estats-Unis 100 8 Sofi de Chihuahua Estats-Unis 100 Estats-Unis 100 8 Speciality Lens Corp. Estats-Unis 100 10 Tri Supreme Optical LLC Estats-Unis 100 10 Tri Supreme Optical LLC Estats-Unis 100 10 AUTRES Essilor South Africa (Pty) Ltd. Essilor Australie Essilor Australie Essilor Laboratory South Australia Pty Ltd. Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Australie 100 100 Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Australie 100 100				
Duffens Essilor of America Holding Co Inc. Etats-Unis 100 10 10 Essilor of America Inc. Etats-Unis 100 10 10 10 10 10 10				
Essilor of America Holding Co Inc. Etats-Unis 100 10		Ltdt5-01115	100	100
Essilor of America Inc.	,	Etats-Unis	100	100
Gentex Optics Inc. Etats-Unis 100 10 Jorgenson Optical Supply Cy. Etats-Unis 100 8 MGM Etats-Unis 100 8 Midland Optical Etats-Unis 100 10 NOA Etats-Unis 100 10 NOA Etats-Unis 100 10 Omega Optical General Inc. Etats-Unis 100 10 Omega Optical Holdings Inc. Etats-Unis 100 10 Opal Lite Inc. Etats-Unis 100 10 Optical One Etats-Unis 100 8 Optical Suppliers Inc. (Hawaï) Etats-Unis 100 8 Optical Suppliers Inc. (Hawaï) Etats-Unis 100 8 Optifacts Inc. Etats-Unis 100 10 Select Optical Inc. Etats-Unis 100 10 Sofi de Chihuahua Etats-Unis 100 10 Speciality Lens Corp. Etats-Unis 100 10 Stereo Optical Co. Inc. Etats-Unis </td <td></td> <td>Etats-Unis</td> <td>100</td> <td>100</td>		Etats-Unis	100	100
Dorgenson Optical Supply Cy. Etats-Unis 100 8	Focus Optical Labs, Inc	Etats-Unis	100	80
MGM Etats-Unis 100 8 Midland Optical Etats-Unis 100 10 Nassau Lens Co Inc. Etats-Unis 100 10 NOA Etats-Unis 100 10 Omega Optical General Inc. Etats-Unis 100 10 Omega Optical Holdings Inc. Etats-Unis 100 10 Opal Lite Inc. Etats-Unis 100 8 Optical One Etats-Unis 100 8 Optical Suppliers Inc. (Hawaï) Etats-Unis 100 8 Optical Suppliers Inc. (Hawaï) Etats-Unis 100 8 Optical Cone Etats-Unis 100 10 Select Optical Inc. Etats-Unis 100 10 Select Optical Inc. Etats-Unis 100 10 Speciality Lens Corp. Etats-Unis 100 10 Stereo Optical Co. Inc. Etats-Unis 100 10 Tri Supreme Optical LLC Etats-Unis 100 8 Vision-Craft Inc. Eta	Gentex Optics Inc.	Etats-Unis	100	100
Midland Optical Etats-Unis 100 18 Nassau Lens Co Inc. Etats-Unis 100 10 NOA Etats-Unis 100 10 Omega Optical General Inc. Etats-Unis 100 10 Omega Optical Holdings Inc. Etats-Unis 100 10 Opal Lite Inc. Etats-Unis 100 8 Optical One Etats-Unis 100 8 Optical Suppliers Inc. (Hawaï) Etats-Unis 100 8 Optical Suppliers Inc. (Hawaï) Etats-Unis 100 10 Select Optical Inc. Etats-Unis 100 10 Select Optical Inc. Etats-Unis 100 10 Speciality Lens Corp. Etats-Unis 100 10 Stereo Optical Co. Inc. Etats-Unis 100 8	Jorgenson Optical Supply Cy.		100	80
Nassau Lens Co Inc. Etats-Unis 100 10 NOA Etats-Unis 100 10 Omega Optical General Inc. Etats-Unis 100 10 Omega Optical Holdings Inc. Etats-Unis 100 10 Opal Lite Inc. Etats-Unis 100 8 Optical One Etats-Unis 100 8 Optical Suppliers Inc. (Hawaï) Etats-Unis 100 8 Optifacts Inc. Etats-Unis 100 10 Select Optical Inc. Etats-Unis 100 10 Sofi de Chihuahua Etats-Unis 100 10 Speciality Lens Corp. Etats-Unis 100 10 Stereo Optical Co. Inc. Etats-Unis 100 10 Tri Supreme Optical LLC Etats-Unis 100 10 Vision-Craft Inc. Etats-Unis 100 8 Essilor Mexico Mexique 100 10 Vision Center S.A. de C.V. Mexique 100 10 AUTRES				80
NOA Etats-Unis 100 10 Omega Optical General Inc. Etats-Unis 100 10 Omega Optical Holdings Inc. Etats-Unis 100 10 Opal Lite Inc. Etats-Unis 100 8 Optical One Etats-Unis 100 8 Optical Suppliers Inc. (Hawaï) Etats-Unis 100 8 Optical Suppliers Inc. Etats-Unis 100 10 Select Optical Inc. Etats-Unis 100 10 Select Optical Inc. Etats-Unis 100 10 Speciality Lens Corp. Etats-Unis 100 10 Stereo Optical Co. Inc. Etats-Unis 100 10 Tri Supreme Optical LLC Etats-Unis 100 10 Vision-Craft Inc. Etats-Unis 100 8 Essilor Mexico Mexique 100 10 Vision Center S.A. de C.V. Mexique 100 10 AUTRES Essilor South Africa (Pty) Ltd. Argentine 100 10	•			80
Omega Optical General Inc. Etats-Unis 100 10 Omega Optical Holdings Inc. Etats-Unis 100 10 Opal Lite Inc. Etats-Unis 100 8 Optical One Etats-Unis 100 8 Optical Suppliers Inc. (Hawaï) Etats-Unis 100 8 Optifacts Inc. Etats-Unis 100 10 Select Optical Inc. Etats-Unis 100 10 Sofi de Chihuahua Etats-Unis 100 10 Speciality Lens Corp. Etats-Unis 100 10 Stereo Optical Co. Inc. Etats-Unis 100 10 Tri Supreme Optical LLC Etats-Unis 100 10 Vision-Craft Inc. Etats-Unis 100 8 Essilor Mexico Mexique 100 10 Vision Center S.A. de C.V. Mexique 100 10 AUTRES Essilor South Africa (Pty) Ltd. Afrique du Sud 100 10 Essilor Argentine S.A. Argentine 100<				100
Omega Optical Holdings Inc. Opal Lite Inc. Opal Lite Inc. Optical One Optical One Optical Suppliers Inc. (Hawaï) Optical Suppliers Inc. (Hawaï) Optifacts Inc. Select Optical Inc. Select Optical Inc. Sofi de Chihuahua Sofi de Chihuahua Speciality Lens Corp. Stereo Optical Co. Inc. Tri Supreme Optical LLC Vision-Craft Inc. Essilor Mexico Vision Center S.A. de C.V. Essilor South Africa (Pty) Ltd. Essilor Argentine S.A. City Optical Pty Ltd. Essilor Laboratory South Australia Pty Ltd. Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. End Stats-Unis 100 Etats-Unis				100
Opal Lite Inc. Optical One Optical One Optical Suppliers Inc. (Hawai) Optical Suppliers Inc. (Hawai) Optifacts Inc. Etats-Unis Optifacts Inc. Etats-Unis Inc. Etats-Unis Inc. Etats-Unis Inc. Etats-Unis Inc. Etats-Unis Inc. Sofi de Chihuahua Etats-Unis Inc. Etats-Unis Inc. Sofi de Chihuahua Etats-Unis Inc. Etats-Unis Inc. Inc. Etats-Unis Inc. Essilor Mexico Mexique Inc. Etats-Unis	5 .			100
Optical One Optical Suppliers Inc. (Hawaï) Optical Suppliers Inc. (Hawaï) Optifacts Inc. Etats-Unis Optifacts Inc. Etats-Unis 100 10 Select Optical Inc. Etats-Unis 100 8 Sofi de Chihuahua Etats-Unis 100 10 Speciality Lens Corp. Etats-Unis 100 Stereo Optical Co. Inc. Etats-Unis 100 10 Stereo Optical Co. Inc. Etats-Unis 100 10 Tri Supreme Optical LLC Etats-Unis 100 8 Vision-Craft Inc. Etats-Unis 100 8 Essilor Mexico Mexique 100 Vision Center S.A. de C.V. Mexique 100 10 AUTRES Essilor South Africa (Pty) Ltd. Essilor Argentine S.A. Argentine 100 10 City Optical Pty Ltd. Australie 50 5 Essilor Laboratory South Australia Pty Ltd. Australie 100 10 Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Australie 100 10				80
Optical Suppliers Inc. (Hawaï) Optifacts Inc. Etats-Unis Dotifacts Inc. Etats-Unis Etats-Unis Dotifacts Inc. Etats-Unis Ano Etats-Unis Etats	•			80
Optifacts Inc. Select Optical Inc. Select Optical Inc. Sofi de Chihuahua Sofi de Chihuahua Etats-Unis Etats-Unis 100 10 Speciality Lens Corp. Etats-Unis 100 10 Stereo Optical Co. Inc. Etats-Unis 100 10 Tri Supreme Optical LLC Vision-Craft Inc. Essilor Mexico Vision Center S.A. de C.V. Mexique 100 10 AUTRES Essilor South Africa (Pty) Ltd. Essilor Argentine S.A. City Optical Pty Ltd. Essilor Australia Pty Ltd. Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Australie 100 10 10 10 10 10 10 10 10	·			80
Select Optical Inc. Sofi de Chihuahua Sofi de Chihuahua Etats-Unis Etats-Unis 100 10 Speciality Lens Corp. Etats-Unis 100 10 Stereo Optical Co. Inc. Etats-Unis 100 10 Tri Supreme Optical LLC Vision-Craft Inc. Essilor Mexico Vision Center S.A. de C.V. AUTRES Essilor South Africa (Pty) Ltd. Essilor Argentine S.A. City Optical Pty Ltd. Essilor Australia Pty Ltd. Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Australie 100 100 8 Etats-Unis 100 8 Etats-Unis 100 8 Etats-Unis 100 8 Etats-Unis 100 100 8 Amexique 100 10 10 10 10 10 10 10 10				100
Speciality Lens Corp. Stereo Optical Co. Inc. Tri Supreme Optical LLC Vision-Craft Inc. Essilor Mexico Vision Center S.A. de C.V. Essilor South Africa (Pty) Ltd. Essilor Argentine S.A. City Optical Pty Ltd. Essilor Australia Pty Ltd. Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Etats-Unis Etats-Unis 100 8 Mexique 100 10 100 10 4 Afrique du Sud Afrique du Sud 100 10 10 10 10 10 10 10 10	•	Etats-Unis	100	80
Stereo Optical Co. Inc. Tri Supreme Optical LLC Vision-Craft Inc. Essilor Mexico Vision Center S.A. de C.V. AUTRES Essilor South Africa (Pty) Ltd. Essilor Argentine S.A. City Optical Pty Ltd. Essilor Australia Pty Ltd. Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Etats-Unis 100 Mexique 100 10 Mexique 100 10 10 10 10 10 10 10 10	Sofi de Chihuahua	Etats-Unis	100	100
Tri Supreme Optical LLC Vision-Craft Inc. Essilor Mexico Mexique Vision Center S.A. de C.V. AUTRES Essilor South Africa (Pty) Ltd. Argentine City Optical Pty Ltd. Australia Pty Ltd. Essilor Australia Pty Ltd. Australie Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Australie	. , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Etats-Unis	100	100
Vision-Craft Inc. Etats-Unis 100 8 Essilor Mexico Mexique 100 10 Vision Center S.A. de C.V. Mexique 100 10 AUTRES Essilor South Africa (Pty) Ltd. Afrique du Sud 100 10 Essilor Argentine S.A. Argentine 100 10 City Optical Pty Ltd. Australie 50 5 Essilor Australia Pty Ltd. Australie 100 10 Essilor Laboratory South Australia Pty Ltd. Australie 100 10 Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Australie 100 10 Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Australie 100 10	·			100
Essilor Mexico Mexique 100 10 Vision Center S.A. de C.V. Mexique 100 10 AUTRES Essilor South Africa (Pty) Ltd. Afrique du Sud 100 10 Essilor Argentine S.A. Argentine 100 10 City Optical Pty Ltd. Australie 50 5 Essilor Australia Pty Ltd. Australie 100 10 Essilor Laboratory South Australia Pty Ltd. Australie 100 10 Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Australie 100 10 Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Australie 100 10	·			80
Vision Center S.A. de C.V. AUTRES Essilor South Africa (Pty) Ltd. Afrique du Sud Afrique du Sud Argentine S.A. Argentine City Optical Pty Ltd. Australie Australia Pty Ltd. Australie				80
Essilor South Africa (Pty) Ltd. Afrique du Sud 100 10 Essilor Argentine S.A. Argentine 100 10 City Optical Pty Ltd. Australie 50 5 Essilor Australia Pty Ltd. Australie 100 10 Essilor Laboratory South Australia Pty Ltd. Australie 100 10 Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Australie 100 10				100
Essilor South Africa (Pty) Ltd. Essilor Argentine S.A. City Optical Pty Ltd. Essilor Australia Pty Ltd. Essilor Australia Pty Ltd. Australia		Mexique	100	100
Essilor Argentine S.A. Argentine 100 10 City Optical Pty Ltd. Australie 50 5 Essilor Australia Pty Ltd. Australie 100 10 Essilor Laboratory South Australia Pty Ltd. Australie 100 10 Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Australie 100 10				
City Optical Pty Ltd. Essilor Australia Pty Ltd. Essilor Laboratory South Australia Pty Ltd. Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Australie 100 10 100 100 100 100 100 10	. ,,			100
Essilor Australia Pty Ltd.Australie10010Essilor Laboratory South Australia Pty Ltd.Australie10010Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd.Australie10010				100
Essilor Laboratory South Australia Pty Ltd. Australie 100 10 Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Australie 100 10				50
Essilor Laboratories of Australia Pty Ltd. Australie 100 10	•			
				100
Essilor Laboratory Western Australia Australie 100 10				100
·	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			100
,	,			51
·	·	Brésil	100	100
		Brésil	100	100
Multi Optica Distribuidora Ltda. Brésil 100 10	Multi Optica Distribuidora Ltda.	Brésil	100	100
	Sudop Industria Optica Ltda.	Brésil	100	100
	-			100
				100
	•			88
				51
		niae	100	100
Essilor Manufacturing India Pvt Ltd (ex- Indian Ophtalmic Lenses Manufacturing Co.) Inde 100 10		Inde	100	100
	5 ,			88
				100
				70
37	3,			100
Direct Optical Supplies New Zealand Ltd. Nouvelle Zélande 100 10	Direct Optical Supplies New Zealand Ltd.	Nouvelle Zélande	100	100

Sociétés	Siège	% contrôle	% intérêts
Essilor Laboratories New Zealand Ltd. (ex OHL Lenses Ltd)	Nouvelle Zélande	100	100
Essilor New Zealand Ltd.	Nouvelle Zélande	100	100
Xtra Vision Ltd.	Nouvelle Zélande	100	100
Essilor Manufacturing Philippines Inc.	Philippines	100	100
Optodev	Philippines	100	100
Essilor Asia Pacific Pte Ltd.	Singapour	100	100
ETC South East Asia Pte Ltd.	Singapour	70	70
Plasticplus Pte Ltd.	Singapour	92	92
Essilor Manufacturing (Thaïland) Co Ltd.	Thaïlande	100	100

NOTE 14. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES PAR INTEGRATION PROPORTIONNELLE

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
Nikon Optical Canada Inc.	Canada	50	50
Tech-Cite Laboratories Co Ltd *	Canada	25	25
Chemilens	Chine	50	43
Chemiglas	Corée	50	43
Essilor Korea	Corée	50	50
Aichi Nikon Company	Japon	50	50
Nasu Nikon Company	Japon	50	50
Nikon-Essilor Co Ltd	Japon	50	50
Nikon Optical United Kingdom	Royaume Uni	50	50

^{*} Détenue à 50% par Nikon Optical Canada.

Contributions cumulées des sociétés consolidées par intégration proportionnelle

En milliers d'euros	Décembre 2005	Décembre 2004
Immobilisations nettes	40 610	37 756
Autres actifs non courants	4 613	3 104
Actifs courants	50 565	39 612
Passifs non courants	5 317	3 949
Passifs courants	18 493	17 323

NOTE 15. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES PAR MISE EN EQUIVALENCE

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
Groupe Transitions			
Transitions Optical Pty Ltd	Australie	49	49
Transitions Optical Do Brazil Limitada	Brésil	49	49
Transitions Optical Inc	Etats Unis	49	49
Transitions Optical Limited	Irlande	49	49
Transitions Optical Holdings BV	Pays-Bas	49	49
Transitions Optical Philippines Inc	Philippines	49	49
Transitions Optical Thailande	Thaïlande	49	49
Groupe Bacou Dalloz	France	24	15
Vision Web	Etats-Unis	44	44

NOTE 16. LISTE DES SOCIETES NON CONSOLIDEES

Données cumulées sur participations non consolidées

Les données relatives aux principales sociétés non consolidées détenues par des sociétés intégrées sont les suivantes :

En milliers d'euros	Capitaux	Chiffre	Résultat net	Valeur comptable	des titres
	Propres	d'affaires	_	Brute	Nette
Total participations non consolidées	17 491	22 241	- 1 987	38 007	16 313

Note: En conformité avec le paragraphe 11 de l'article 24 du décret 83 1020 du 29 novembre 1983, il a été estimé qu'une information filiale par filiale pourrait causer un préjudice grave à la Société.

Liste des sociétés non consolidées

Sociétés	Pays	% contrôle
FRANCE		
Distrilens	France	100
OMI	France	100
Optical Supply of Europe	France	100
Varilux University	France	100
VIP	France	100
EUROPE		
Essilor Logistik GmbH	Allemagne	100
Essilor Optika D.o.o	Croatie	100
AVS	Espagne	25
Oftalma s.r.l.	Italie	100
Fulber BV	Pays Bas	100
Essilor optika LLC Russia	Russie	100
Essilor Slovakia s.r.o.	Slovaquie	100
Essilor D.o.o.	Slovénie	100
AMERIQUE DU NORD		
Essilor Transfer Corporation	Etats-Unis	100
Micro Optical	Etats-Unis	20
Nikon Optical US	Etats-Unis	50
RESTE DU MONDE		
Tianjing vx Technical School	Chine	100
Vision Web Hong Kong	Hong Kong	100
Transition Optical India	Inde	49
Essilor Japan K.K.	Japon	100
Transition Optical Japan	Japon	49
Optical Laboratories NZ Limited	Nouvelle Zélande	20
Essilab Philippines Inc	Philippines	40
Eyeland	Philippines	49
Optoland	Philippines	100
Unique Ophtalmic	Singapour	80
Groupe Polilyte Asia Pacific	Singapour	51
Polilyte Taiwan	Taiwan	12
Central Essilor Co Ltd	Thaïlande	35

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés se trouve au chapitre 20.4.1.1. du présent document de référence.

20.3.2. Comptes Sociaux 2005 et annexe

20.3.2.1. Principales données au 31 décembre 2005

En milliers d'euros	2005	2004	2003
COMPTE DE RESULTAT			
Chiffre d'affaires	670 959	658 024	650 196
Résultat d'exploitation	71 493	63 288	61 732
Résultat courant	179 654	178 700	156 081
Résultat net	163 519	163 638	143 803
BILAN			
Capital	36 122	36 159	35 959
Capitaux propres	1 220 944	1 143 281	1 023 367
Endettement net	42 526	24 855	141 342
Valeurs immobilisées nettes	1 328 461	1 209 775	1 167 735
Total du bilan	2 176 342	2 062 560	1 988 911
Dividende net attribué à chaque action ordinaire, en euros	0,94	0,76	0,56

Le chiffre d'affaires de la maison mère a augmenté de 2 % au cours de l'exercice 2005.

Les ventes de verres sur le marché français ont affiché une croissance plus modeste que les années précédentes. Les ventes d'instruments sont en revanche en progression significative. Par ailleurs, les activités du centre logistique vers les filiales ont été pénalisées par la relative faiblesse des marchés européens et par la baisse des prix de transfert pratiqués vers certaines filiales. Enfin, les ventes de la succursale de Porto Rico sont de nouveau en baisse du fait de la diminution des volumes de verres d'indice 1,5 sur le marché américain.

Le résultat d'exploitation est en croissance de près de 13 %.

La qualité du mix produit sur le marché français, l'augmentation des revenus en provenance des filiales, sous forme de royalties sur l'utilisation de procédés qui sont la propriété d'Essilor International ou de redevances sur l'utilisation de systèmes informatiques développés par Essilor International pour l'ensemble du groupe, ainsi que la bonne maîtrise globale des charges d'exploitation ont, en effet, permis de compenser largement l'augmentation des frais de personnel et la baisse du résultat de Porto Rico.

Le solde financier est en légère baisse, et ce malgré l'amélioration de la trésorerie nette de la maison mère et la stabilité des dividendes reçus des filiales. En effet, des dépréciations de titres importantes ont du être enregistrées pour certaines filiales, et notamment pour la filiale Mexicaine qui a connu des difficultés en 2005.

L'impôt, en relation directe avec la composition du résultat de la Société, est en augmentation. Le résultat net s'établit à 163,5 millions d'euros ; il est stable par rapport à l'exercice précédent.

20.3.2.2. Compte de résultat au 31 décembre 2005

En milliers d'euros	Notes	2005	2004	2003
Chiffre d'affaires	2	670 959	658 024	650 196
Production stockée		- 3 308	- 4 952	- 11 288
Production immobilisée		4 570	4 417	2 663
PRODUCTION DE L'EXERCICE		672 221	657 489	641 571
Achats de matières et variation de stocks		266 853	262 924	265 434
Charges externes		174 288	171 015	164 007
VALEUR AJOUTEE		231 080	223 550	212 130
Impôts et taxes		18 058	15 660	15 235
Charges de personnel		204 165	191 062	181 768
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION		8 858	16 827	15 127
Solde net sur amortissements et provisions	11	- 3 727	- 13 918	- 6 694
Autres produits et charges		66 363	60 378	53 299
RESULTAT D'EXPLOITATION		71 493	63 288	61 732
RESULTAT FINANCIER	3	108 161	115 412	94 349
RESULTAT COURANT		179 654	178 700	156 081
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4	723	- 1 933	- 1 668
Impôt sur les bénéfices	5	16 858	13 129	10 611
RESULTAT NET	15	163 519	163 638	143 803

20.3.2.3. Bilan au 31 décembre 2005

ACTIF

En milliers d'euros			2005		2004	2003
	Notes	Montant	Amortis.	Montant	Montant	Montant
		Brut	Provisions	Net	Net	Net
Immobilisations incorporelles	6	73 241	31 041	42 200	18 546	20 269
Immobilisations corporelles	7	242 239	157 322	84 917	65 468	56 784
Immobilisations financières	8	1 253 552	52 208	1 201 344	1 125 760	1 090 681
Actif immobilisé		1 569 032	240 571	1 328 461	1 209 775	1 167 735
Stocks	9.1	79 894	20 475	59 419	63 004	71 689
Avances versées sur commandes		6 110	8	6 102	5 160	5 020
Clients et comptes rattachés	9.2	160 813	1 749	159 064	145 696	151 153
Autres créances d'exploitation	9.2	17 286		17 286	14 777	17 315
Créances diverses	9.2	35 697	702	34 996	30 438	28 049
Valeurs mobilières de placement Prime de remboursement Emp.	9.3	550 239		550 239	566 829	514 315
Oblig.	12.2	6 004		6 004	8 940	12 458
Disponibilités		9 875		9 875	11 100	10 301
Charges constatées d'avance	9.4	4 860		4 860	6 536	8 940
Actif circulant		870 778	22 934	847 844	852 480	819 239
Charges à répartir	9.4			0	0	1 240
Ecart de conversion		36		36	306	698
Total général		2 439 847	263 505	2 176 342	2 062 560	1 988 911

PASSIF (avant affectation)

En milliers d'euros	Notes	2005	2004	2003
Capital social	10.1	36 122	36 159	35 959
Primes d'émission, de fusion, d'apport		203 771	212 449	194 091
Réserve légale		3 616	3 596	3 594
Réserves réglementées			845	
Autres réserves		800 008	711 172	649 172
Report à nouveau		3 752	6 786	-12 330
Résultat de l'exercice		163 519	163 638	143 803
Subventions d'investissement		41	10	14
Provisions réglementées		9 813	10 696	9 816
Différence de conversion		302	-2 070	-752
Capitaux propres avant répartition	10.2	1 220 944	1 143 281	1 023 367
Provisions pour risques et charges	11.1	55 305	60 460	52 362
Emprunt obligataire convertible	12.2	325 685	325 711	325 698
Autres emprunts obligataires		125 010	125 283	125 845
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit		151 626	151 337	214 088
Autres dettes financières diverses		318	454	327
Dettes financières	12	602 640	602 785	665 958
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12.1	101 984	82 202	90 381
Dettes fiscales et sociales	12.1	45 584	38 307	36 758
Autres dettes d'exploitation	12.1	66 949	64 063	59 710
Dettes diverses	12.1	82 261	70 278	58 997
Produits constatés d'avance		431	1 082	1 179
Dettes		297 210	255 934	247 025
Ecart de conversion passif		244	103	198
Total général		2 176 342	2 062 560	1 988 911

20.3.2.4. Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2005

En milliers d'Euros	2005	2004	2003
Capacité d'autofinancement	203 350	199 762	173 073
Variation de besoin en fonds de roulement *	24 809	24 711	20 346
Fonds provenant des opérations	228 159	224 473	193 419
Investissements industriels	- 66 190	- 25 362	- 24 049
Charges à répartir	0	- 272	- 841
Acquisition de titres et octroi de prêts	- 1 560 748	- 1 206 926	- 1 178 888
Cessions d'actif	- 4 764	7 333	7 235
Remboursement de prêts et avances long terme	1 468 516	1 160 687	1 066 851
Fonds affectés aux investissements	- 163 185	- 64 540	- 129 692
Augmentation de capital	279	480	300
Augmentation des autres capitaux propres	- 6 412	16 760	22 293
Dividendes versés aux actionnaires	- 77 452	- 61 841	- 58 837
Remboursement des emprunts	- 43	- 60 007	- 2 053
Nouveaux emprunts	54	134	309 953
Fonds provenant des opérations de financement	-83 574	-104 474	271 656
Variation de trésorerie	- 18 600	55 459	335 383
Trésorerie à l'ouverture	577 168	521 709	186 326
Trésorerie à la clôture	558 568	577 168	521 709

La trésorerie s'entend comme les liquidités disponibles et les dépôts à court terme nets de concours bancaires courants.

* Détail de la variation du besoin en fonds de roulement :

En milliers d'Euros	2005	2004	Variation
Avances et acomptes aux fournisseurs	6 102	5 160	- 942
Stocks et en cours	59 419	63 004	3 585
Créances d'exploitation	176 350	160 473	- 15 877
Créances diverses	34 996	30 438	- 4 558
Intérêts courus sur prêts et dividendes à recevoir	258	432	174
Avances et acomptes aux clients			
Dettes d'exploitation	- 214 517	- 184 573	29 944
Dettes diverses	- 82 261	- 70 278	11 983
Intérêts courus	- 5 439	- 6 375	- 936
Comptes de régularisation et écart de conversion	4 221	5 657	1 436
	- 20 871	3 938	24 809

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux se trouve au chapitre 20.4.1.3. du présent document de référence.

20.3.2.5. Annexe aux comptes sociaux de l'exercice 2005

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2005, dont le total est de 2 176 342 milliers d'euros.

Le compte de résultat dégage un bénéfice net de 163 519 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005.

La Société consolidante est Essilor International, ci-après dénommée Essilor.

Note: Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2005 a été marqué par une bonne performance sur le marché français. En revanche l'activité du centre logistique verres à destination des entités de distribution européennes a faiblement progressé, suivant en cela la tendance constatée sur le marché européen.

La succursale de Porto Rico continue à subir la diminution des volumes de verres Orma vendus sur le marché américain.

L'intégralité des engagements de la Société vis-à-vis de ses salariés est constatée dans les comptes.

Dans le cadre de sa politique de croissance externe, Essilor International a fait l'acquisition de plusieurs sociétés: OMI, laboratoire de distribution basé en Guadeloupe, (participation à hauteur de 100% du capital), MGM, laboratoire de distribution installé à Porto Rico, (participation à hauteur de 80% du capital), Polylite Asia Pacific, société constituée de différents laboratoires de distribution situés à Taiwan, à Hong Kong et en Chine, (participation à hauteur de 51% du capital).

Enfin une simple prise de participation a été réalisée dans la société AVS, centre de réhabilitation pour les patients atteints de basse vision, implanté en Espagne. Suite à la confusion de patrimoine avec la société FRED en 2005, la filiale BNL Eurolens est désormais filiale directe d'Essilor International.

2005 a également vu l'acquisition de marques et brevets auprès de la société Johnson & Johnson. Cette acquisition donne accès à Essilor International à une nouvelle technologie de fabrication dite « free form ».

Enfin, le crédit bail concernant le bâtiment de Charenton Le Pont arrivant à son terme en novembre 2005, l'option de rachat a été exercée.

NOTE 1: PRINCIPES COMPTABLES

1.1. GENERALITES

Les comptes annuels ont été établis conformément au Plan Comptable Général 1999 et aux principes généralement admis.

1.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des fonds de commerce et des concessions, brevets, licences et logiciels. Les actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition, et sont amortis économiquement suivant le mode linéaire sur une durée qui varie de 3 à 10 ans. Les fonds de commerce ne sont pas amortis lorsqu'ils bénéficient d'une protection juridique.

Conformément aux nouvelles normes sur les actifs applicables au 1^{er} janvier 2005, les marques créées en interne ont été sorties de l'actif immobilisé le 1^{er} janvier 2005 par imputation sur les capitaux propres (Impact : 1 382 milliers d'euros).

1.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1978.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilisation.

Conformément aux nouvelles normes sur les actifs applicables au 1^{er} janvier 2005, et en application de la méthode prospective, les acquisitions postérieures au 1^{er} janvier 2005 ont été traitées suivant la méthode dite par composants. La méthode historique de comptabilisation détaillée des immobilisations au sein du groupe et la mise à jour en 2002/2003 des durées d'amortissements, mais

également la structure du parc des actifs (machines de faible valeur unitaire), font que l'impact de l'approche par composants ne s'est pas révélé significatif.

Constructions	20 à 33 ans
Agencements et aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	3 à 20 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

L'écart entre le mode linéaire et le mode dégressif fiscal est inscrit en amortissements dérogatoires, au passif du bilan (provisions réglementées).

1.4. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition, à l'exception de ceux acquis avant le 31 décembre 1976, qui ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1978. L'écart de réévaluation a été porté à la réserve de réévaluation et incorporé au capital en 1980.

La valeur des participations est appréciée suivant une valeur d'inventaire. Cette valeur, pour les actifs côtés, est déterminée par référence au cours de bourse. Les actifs non côtés sont évalués sur la base de valeurs de marché d'actifs comparables, de valeurs de transactions récentes ou de valeur actuelle des flux de trésorerie prévisionnels. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée.

1.5. STOCKS

La valorisation des stocks est effectuée au coût moyen pondéré pour les produits achetés, et au coût de production pour les produits fabriqués.

Une dépréciation est calculée en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

1.6. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes en euros sont valorisées à leur valeur nominale; celles en devises sont converties au cours du 31 décembre 2005 ou à leur cours de couverture. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement, en fonction de l'ancienneté des créances.

1.7. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Ces valeurs sont enregistrées à leur coût d'acquisition et constituées, principalement, de SICAV, de certificats de dépôts et de FCP. Une provision pour dépréciation est constituée si leur valeur liquidative est inférieure à leur coût d'acquisition. Ce poste inclut notamment la part des actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité.

1.8. CONTRATS A TERME D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont uniquement destinés à couvrir des engagements commerciaux et des flux financiers identifiés, par achats et ventes à terme de devises ou par options de change.

La Société n'utilise ces instruments financiers qu'à des fins de couverture. Toutes les opérations de change sont traitées à l'intérieur des limites de gestion prédéterminées dans le but d'optimiser la couverture du risque de change.

En matière de risque de taux, la politique de la société est de se protéger contre une évolution défavorable des taux.

Les pertes et gains de change liés aux instruments financiers sont comptabilisés sur l'exercice où ils se matérialisent. Ils sont calculés en tenant compte des cours terme à l'échéance. Si, à la clôture d'un exercice, les opérations de couverture excèdent les positions en devises constatées au bilan, une provision est constituée à hauteur du coût estimé du dénouement des dites couvertures.

1.9. OPERATIONS EN DEVISES

La quasi-totalité des opérations en devises fait l'objet de couvertures. Elles sont alors comptabilisées aux cours de couverture. Les créances et dettes inscrites au bilan sont évaluées aux cours de couverture ou au taux de clôture en cas d'absence de couverture. Les comptes de banques en devises sont convertis aux taux fin de mois.

1.10. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

En faveur des salariés

Des provisions sont constituées pour les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite.

Ces provisions résultent d'un calcul qui prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel de l'entreprise, ainsi que les hypothèses de revalorisation et d'actualisation.

Essilor a souscrit, auprès d'organismes extérieurs, un plan de préfinancement des engagements liés aux indemnités de départ à la retraite pour l'ensemble du personnel. La totalité des engagements est couverte par les fonds constitués auprès de ces organismes et par une provision pour la partie non financée.

Notre Société est redevable, envers ses salariés cadres et assimilés, d'une garantie de ressources en complément des régimes normaux de retraite. Cette garantie fait l'objet d'un contrat souscrit auprès d'un organisme extérieur (note 13.4).

Essilor constate dans ses comptes sociaux une provision pour complément de retraite pour le montant non couvert par un organisme extérieur.

En faveur des dirigeants

Ce point est traité dans la partie « Gouvernance d'entreprise ».

1.11. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DE LA SUCCURSALE ETRANGERE

Le processus de conversion des comptes de la succursale, Essilor Industries, considérée comme établissement autonome, est le suivant :

- Les postes du compte de résultat ont été convertis en euros, sur la base du cours de couverture moyen de l'exercice.
- Les comptes de bilan ont été convertis en euros, sur la base du cours de change officiel en vigueur au 31 décembre 2005, exceptés :
 - Pour les postes de capitaux propres qui ont été valorisés aux taux historiques,
 - Pour le résultat qui a été valorisé au cours de couverture de l'exercice.

L'écart de conversion résultant de l'emploi de taux différents a été imputé dans le poste "Différence de conversion", en capitaux propres.

1.12. IMPOTS SUR LES BENEFICES (Régime de l'intégration fiscale)

ESSILOR, BBGR, OPTIM, VIP, INVOPTIC, VARILUX UNIVERSITY, NOVISIA, ESSIDEV, OSE, BARBARA, BNL EUROLENS et TAO constituent un groupe fiscal, la Société mère étant seule redevable de l'impôt.

La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal, à hauteur de sa contribution (sans impact sur les comptes de la Société mère).

La charge d'impôt du groupe fiscal pour l'exercice s'élève à 21 755 milliers d'euros.

1.13. METHODES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION DES PROVISIONS

Provisions réglementées

Elles sont essentiellement composées par des amortissements dérogatoires.

Garanties et retours

Une provision est constituée lors de la vente pour couvrir le coût estimé de la garantie des instruments et verres.

Provisions sur actions propres

Les actions de la Société mère qui sont détenues dans le but de couvrir des plans d'options d'achat d'actions, accordés à des membres du personnel salarié du groupe, sont inscrites à l'actif du bilan en "Autres Titres Immobilisés". Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont provisionnées, si nécessaire, à hauteur de l'écart entre le prix moyen pondéré à la fin de l'exercice et le prix de levée de l'option d'achat.

Autres provisions pour risques et charges

Elles ont pour objet de couvrir des engagements existant à la clôture.

NOTE 2: CHIFFRES D'AFFAIRE

Chiffre d'affaires net par secteur d'activité

En milliers d'euros

				Variation	
2005	France	Export	Total	%/2004	
Verres	281 168	220 300	501 469	0,37%	
Instruments	27 161	49 594	76 755	5,96%	
Equipements industriels	3 389	44 661	48 051	7,95%	
Autres ventes diverses	12 736	31 948	44 684	7,76%	
Total	324 455	346 504	670 959	1,97%	

En milliers d'euros

2004	France	Export	Total	Variation %/2003
Verres	273 233	226 372	499 605	0,81%
Instruments	24 879	47 562	72 441	1,19%
Equipements industriels	6 598	37 913	44 511	-19,70%
Autres ventes diverses	12 089	29 379	41 467	50,27%
Total	316 799	341 225	658 024	1,20%

En milliers d'euros

2003	France	Export	Total	Variation %/2002
Verres	258 096	237 484	495 580	2,76%
Instruments	23 164	48 428	71 592	- 3,38%
Equipements industriels	11 310	44 118	55 428	2,19%
Autres ventes diverses	8 604	18 992	27 596	2,24%
Total	301 174	349 022	650 196	1,98%

Répartition du chiffre d'affaires net entre France et export, groupe et hors groupe				
En milliers d'euros	2005	2004	2003	Variation % 05/04
France				
Groupe	44 152	45 462	51 282	-2,88%
Hors groupe	280 303	271 337	249 892	3,30%
Sous-total Sous-total	324 455	316 799	301 174	2,42%
Export				
Groupe	292 845	286 139	289 096	2,34%
Hors groupe	53 659	55 086	59 926	-2,59%
Sous-total	346 504	341 225	349 022	1,55%
Total	670 959	658 024	650 196	1,97%

NOTE 3: RESULTAT FINANCIER

3.1. RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	2005	2004	2003
Intérêts sur emprunts	- 14 897	- 17 947	- 17 609
Produits financiers	152 823	145 553	123 777
Escomptes nets	- 2 705	- 2 551	- 2 169
Dotations provisions	- 24 780	- 11 066	- 12 963
Change	972	- 491	913
Divers	- 3 253	1 912	2 400
Total	108 161	115 412	94 349

3.2. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

En milliers d'euros				
	Mon	tant net concer	nant les entrepri	ses
		Avec		
		lesquelles la		
		Société a un	Autres	
		lien de	entreprises	Total au
	Liées	participation	non liées	bilan
COMPTE DE RESULTAT				
Charges financières	21 507		34 167	55 674
Produits financiers	113 135	30 633	20 068	163 836

NOTE 4 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	2005	2004	2003
Sur opérations de gestion	- 6 908	- 2 124	- 6 018
Autres produits et charges sur opérations de gestion	- 2 797	- 1 129	- 5 445
Charges sur opérations de restructuration	- 4 110	- 996	- 573
Sur opérations en capital	- 6 149	- 23 298	5 818
Opérations sur cessions d'immobilisations financières Autres produits et charges exceptionnels sur opérations en	- 5 425	- 23 574	- 961
capital	- 724	277	6 779
Dotations, reprises de provisions	13 780	23 489	- 1 468
Dotations, reprises de provisions à caractère fiscal Dotations, reprises de provisions sur opérations de	3 206	1 557	- 1 944
restructuration Dotations, reprises de provisions sur immobilisations incorporelles	4 903	- 1 752	621
Dotations, reprises de provisions sur immobilisations			
financières	5 440	24 303	1 121
Autres	231	- 620	- 1 265
Total	723	- 1 933	- 1 668

NOTE 5: IMPOTS SUR LES BENEFICES

5.1. RESULTATS HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

En milliers d'euros			
	2005	2004	2003
Résultat de l'exercice	163 519	163 638	143 803
Impôt sur les bénéfices	16 858	13 129	10 611
Résultat avant impôt	180 377	176 767	154 414
Variation des provisions réglementées	-883	880	1 784
Résultat avant impôt, hors évaluation fiscale dérogatoire	179 494	177 647	156 198

Le résultat 2005 comprend 125,52 millions d'euros de dividendes et 32 millions d'euros de redevances imposées à taux réduit.

5.2. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre éléments courants et exceptionnels se décompose comme suit :

En milliers d'euros			
	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
2005			
Résultat courant	179 654	- 17 099	162 555
Résultat exceptionnel	723	241	964
Résultat net			163 519
	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
2004			
Résultat courant	178 700	- 13 712	164 988
Résultat exceptionnel	- 1 933	583	- 1 350
Résultat net			163 638
	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
2003			
Résultat courant	156 081	- 12 530	143 551
Résultat exceptionnel	- 1 668	1 920	252
Résultat net			143 803

5.3. IMPOT DIFFERE

ACTIF

En milliers d'euros	2005	2004	2003
Dettes provisionnées pour congés payés *	9 424	9 043	9 873
Contribution sociale de solidarité	1 192	1 141	887
Congés de Fin de Carrière	4 237	3 797	
Accords Loi Fillon	1 694	935	
Indemnités Départ en Retraite	11 548	10 170	11 956
Emprunt Obligataire (Amort. Prime)	8 431	5 495	1 977
Autres	912	3 071	1 104
Total	37 438	33 651	25 797
Soit un impôt correspondant de 34.43 %	12 890	11 754	9 143

^{*} Du fait de l'exercice de l'option de l'article 8 de la loi de finances pour 1987, la dotation pour congés payés n'est pas déductible, et génèrera un allègement fiscal futur.

PASSIF

Aucune charge d'impôt différé n'a été comptabilisée. La dette fiscale qui en résulterait s'élèverait à 3 393 milliers d'euros sur la base des décalages temporaires ci-dessous.

En milliers d'euros							
	A la fin de l'exercice 2003	Augmentation 2004	Diminution 2004	A la fin de l'exercice 2004	Augmentation 2005	Diminution 2005	A la fin de l'exercice 2005
Provisions pour : Amortissements							
dérogatoires	9 816	3 565	2 684	10 696	4 670	5 554	9 813
Autres	1 240	282	1 513	10	37	6	41
Total Dette fiscale future (34,43	11 056	3 847	4 197	10 706	4 707	5 560	9 854
%)	3 918			3 739			3 393

NOTE 6: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'euros						
	Valeur	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotation	Valeur
	au				Amortissements	à la fin
	début de				Provisions	de
	l'exercice					l'exercice
2005						
Frais de R&D	66	1 583				1 649
Concessions	48 757	27 546	12 278	2 196		66 221
Fonds commercial	434					434
Autres Immobilisations						
incorporelles	3 363	3 684		- 2 110		4 937
Valeur brute	52 620	32 813	12 278	86	0	73 241
Amortissements et provisions	34 074				- 3 033	31 041
Valeur nette	18 546					42 200
2004						
Frais de R&D		66				66
Concessions	46 117	1 708	375	1 307		48 757
Fonds commercial	435					435
Autres Immobilisations						
incorporelles	1 691	2 646	22	-953		3 363
Valeur brute	48 243	4 420	397	354	0	52 620
Amortissements et provisions	27 974				6 100	34 074
Valeur nette	20 269					18 546
2003						
Concessions	40 328	6 384	3 087	2 492		46 117
Fonds commercial	435		2 037	52		435
Autres Immobilisations incorporelles	2 211	1 468	54	- 1 933		1 691
Valeur brute	42 974	7 852	3 141	559		48 243
Amortissements et provisions	25 169				2 805	27 974
Valeur nette	17 805					20 269

NOTE 7: IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'euros						
	Valeur					Valeur
	au	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotation	à
	début de				Amortissements	la fin de
	l'exercice				Provisions	l'exercice
2005						
Terrains	6 948	1 402				8 351
Constructions	79 492	6 734	2 153	6 361		90 434
Matériel industriel	79 197	11 131	6 803	4 684		88 209
Autres Immobilisations corporelles	40 969	2 569	1 299	- 1 525		40 714
Immobilisations corporelles en cours	9 416	10 659		- 6 155		13 920
Avances et acomptes	1 050	611		- 1 050		611
Valeur brute	217 072	33 105	10 255	2 315		242 238
Amortissements et provisions	151 604	33 133	10 200	2 0 1 0	5 718	157 322
Valeur nette	65 468				0.10	84 916
2004						
Terrains	6 421	432	61	156		6 948
Constructions	75 324	2 530	338	1 977		79 492
Matériel industriel	74 422	7 362	3 874	1 287		79 197
Autres Immobilisations corporelles	40 071	1 996	2 187	1 089		40 969
Immobilisations corporelles	40 071	1 550	2 107	1 005		40 303
en cours	6 606	8 417		- 5 607		9 416
Avances et acomptes	616	1 032		- 598		1 050
Valeur brute	203 459	21 768	6 459	- 1 696		217 072
Amortissements et provisions	146 675				4 929	151 604
Valeur nette	56 784					65 468
2003						
Terrains	7 015	5	627	28		6 421
Constructions	74 273	1 973	6 045	5 124		75 325
Matériel industriel	74 040	4 960	2 083	-2 496		74 421
Autres Immobilisations corporelles Immobilisations corporelles	38 656	4 828	892	-2 522		40 070
en cours	4 732	5 396	19	-3 503		6 606
Avances et acomptes	578	551	35	-478		616
Valeur brute	199 294	17 713	9 701	-3 847		203 459
Amortissements et provisions	143 062	·			3 613	146 675
Valeur nette	56 232					56 784

NOTE 8: IMMOBILISATIONS FINANCIERES

8.1. TABLEAU DE SYNTHESE

En milliers d'euros						
	Valeur					Valeur
	au	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotation nette	à
	début de				Amortissements	la fin de
	l'exercice				Provisions	l'exercice
2005						
Participations Créances rattachées à	757 224	28 532	2 812	4 984		787 928
des participations Autres titres	329 162	1 479 268	1 421 073	- 4 553		382 804
immobilisés	72 534	63 612	56 038			80 108
Prêts	1 226	20	20			1 226
Autres immobilisations						
financières	1 347	140	1			1 486
Valeur brute	1 161 493	1 571 572	1 479 944	431		1 253 552
Provisions	35 733				16 475	52 208
Valeur nette	1 125 760					1 201 344
2004						
Participations Créances rattachées à	747 862	38 612	30 025	774		757 224
des participations Autres titres	337 092	1 129 662	1 137 592			329 162
immobilisés	58 986	50 128	35 560	- 1 019		72 534
Prêts	1 228		2			1 226
Autres immobilisations						
financières	1 239	266	158			1 347
Valeur brute	1 146 407	1 218 668	1 203 338	- 245		1 161 493
Provisions	55 725				- 19 993	35 733
Valeur nette	1 090 681					1 125 760
2003						
Participations Créances rattachées à	701 089	47 949	1 175	- 1		747 862
des participations Autres titres	297 746	1 119 220	1 079 874			337 092
immobilisés	56 638	24 882	535	- 21 999		58 986
Prêts	1 231		3			1 228
Autres immobilisations financières	541	768	25	- 45		1 239
Valeur brute	1 057 245	1 192 819	1 081 612	-22 045		1 146 407
Provisions	51 475				4 250	55 725
Valeur nette	1 005 770					1 090 682

8.2. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En milliers d'euros

Filiales et participations dont la valeur brute par rapport au capital	Capital	Autres capitaux propres	Valeur cor des titres		Prêts et avances consentis par la Société	Cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
		_	Brute	Nette					
Est supérieure à 1 % Sociétés françaises Filiales internationales N'excède pas 1%	80 273 186 616	640 838 498 699	180 367 605 761	172 839 563 053	3 700 341 757	25 397 172 491	910 264 2 875 836	65 615 234 147	29 215 95 319
Sociétés françaises Filiales internationales	80 17 795	1 560 7 206	80 1 719	80 1 527	8 289	657 9 423	13 934 170 727	1 269 18 700	1 000 116

Note : En conformité avec le paragraphe 11 de l'article 24 du décret 83.1020 du 29.11.1983, il a été estimé qu'une information filiale par filiale pourrait causer un préjudice grave à la Société.

Des informations complémentaires sont données au niveau consolidé par zone géographique.

8.3. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Total actif immobilisé financier (net)	991 474	128 591	0	1 120 064	
Créances rattachées à des participations	381 040	1 525		382 564	
Participations	610 434	127 066		737 500	
Postes de l'actif immobilisé financier (net)					
	Liées	participation	Autres	bilan	
		lien de		Total au	
		Société a un			
		lesquelles la			
		Avec			
En milliers d'euros					

8.4. ECHEANCES DES CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE

En milliers d'euros			
	2005	2004	2003
Plus d'un an	2 713	124 999	124 868
Moins d'un an	382 804	206 736	214 692
Total	385 517	331 735	339 560

NOTE 9: ACTIF CIRCULANT

9.1. STOCKS

En milliers d'euros	2005	2004	2003
Matières premières, autres approvisionnements	37 983	34 853	34 022
Marchandises	8 801	7 757	10 825
Produits finis, semis finis, en cours	33 110	36 386	41 385
Sous total	79 894	78 996	86 232
Provisions	- 20 475	- 15 993	- 14 543
Total	59 419	63 003	71 689

9.2. ECHEANCE DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT

En milliers d'euros	2005	2004	2003
Plus d'un an	921		
Moins d'un an	218 985	199 233	205 342
Total	219 906	199 233	205 342

9.3. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

En milliers d'euros	2005	2005		2004		2003	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net	
Sicav	243 924	243 924	495 837	495 837	407 627	407 627	
FCP et titres de créances							
négociables			187	187	184	184	
Titres côtés	4 818	4 818	449	449			
Options de change	760	760	572	572	508	508	
Total	249 502	249 502	497 046	497 046	408 319	408 319	

La comparaison des valeurs comptables et de marché s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2 005	2 004	2 003
Montants comptabilisés au bilan	249 502	497 046	408 319
Valeur de marché	249 482	497 226	408 390
Plus value latente	- 20	180	71

En milliers d'euros	2005		2004		2003	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
Certificats de dépôt	300 738	300 738	69 784	69 784	105 995	105 995
Total Certificats de dépôt	300 738	300 738	69 784	69 784	105 995	105 995
Total Général VMP au bilan	550 239	550 239	566 829	566 829	514 314	514 314

9.4. COMPTE DE REGULARISATION

Charges constatées d'avance En milliers d'euros			
	2005	2004	2003
Charges d'exploitation	4 899	6 260	6 667
Charges financières	- 39	276	2 272
Total	4 860	6 536	8 940

Charges à répartir			
En milliers d'euros	2005	2004	2003
Montant net au début de l'exercice		1240	1473
Augmentations		272	841
Dotations aux amortissements		1513	1074
Montant net à la fin de l'exercice	0	0	1 240

9.5. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

En milliers d'euros	Monta	Montant net concernant les entreprises		
		Avec		
		lesquelles la		
	Société a un			
	lien de			
	Liées	participation	Autres	bilan
Postes de l'actif circulant (net)				
Clients et comptes rattachés	83 281	7 015	68 768	159 064
Autres créances	20 001		32 280	52 281
Total actif circulant (net)	103 282	7 015	101 048	211 345

9.6. PRODUITS A RECEVOIR

En milliers d'euros			
	2005	2004	2003
Immobilisations			
financières			
- Créances rattachées à des participations	3 323	166	197
Créances			
- Clients Factures à établir	8 443	7 080	7 219
- Autres créances	2 520	1 726	672
Total	14 286	8 972	8 088

NOTE 10: CAPITAUX PROPRES

10.1. COMPOSITION DU CAPITAL

	En début d'exercice	Créés	Annulées	Echangées	A la clôture de l'exercice	Valeur nominale, en euros
Actions ordinaires Actions à dividende prioritaire sans droit de	103 310 483	795 779	- 900 000	0	103 206 262	0,35
vote	0	0	0	0	0	0
Total	103 310 483	795 779	- 900 000	0	103 206 262	0,35

	Nombre de titres					
Dont actions		Achats de			Levées	
propres	Début exercice	titres	Annulation	Levées Options	OCEANE	Fin exercice
Immobilisées	1 372 788	985 523	- 900 000	- 204 676	- 5	1 253 630
Contrat de liquidité	10 000	60 000				70 000
Total	1 382 788	1 045 523	- 900 000	- 204 676	- 5	1 323 630

10.2. ANALYSE DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	2005	2004	2003
Situation nette avant répartition			
Due à des modifications de structure :			
Total des capitaux propres début de période	1 143 281	1 023 367	953 900
Capital	- 36	200	20
Primes d'émission	- 8 679	18 358	4 417
Réserve légale	20	2	56
Réserves réglementées	- 845	845	- 1 435
Autres réserves	88 836	62 000	92 000
Report à nouveau	- 3 034 (*)	19 115	- 18 146
Hors opérations de structure :			
Résultat net de l'exercice	- 119	19 835	- 5 443
Subventions d'investissement	32	- 5	-6
Provisions réglementées	- 883	881	1 784
Différence de conversion	2 372	- 1 318	- 3 778
Total	1 220 944	1 143 281	1 023 367

2005

Le capital a été porté à 36 122 milliers d'euros, par émission de 795 779 actions ordinaires correspondant aux souscriptions du fonds commun de placement groupe Essilor (345 532 actions), aux Options de Souscription d'Achat (450 247 actions) et suite à une réduction du capital par annulation d'actions propres (-900 000 actions). Les nouvelles actions ont porté jouissance, à compter du 1^{er} janvier 2005.

^(*) Conformément aux nouvelles normes sur les actifs applicables au 1^{er} janvier 2005, les marques créées en interne ont été sorties de l'actif immobilisé le 1^{er} janvier 2005 par imputation sur les capitaux propres (Impact : 1 382 milliers d'euros).

2004

Le capital a été porté à 36 159 milliers d'euros, par émission de 570 375 actions ordinaires correspondant aux souscriptions du fonds commun de placement groupe Essilor (382 842 actions), aux Options de Souscription d'Achat (987 533 actions) et suite à une réduction du capital par annulation d'actions propres (-800 000 actions). Les nouvelles actions ont porté jouissance, à compter du 1^{er} janvier 2004.

<u>2003</u>

Le capital a été porté à 35 959 milliers d'euros, par émission de 56 495 actions ordinaires correspondant aux souscriptions du fonds commun de placement groupe Essilor (438 733 actions), aux Options de Souscription d'Achat (417 762 actions) et suite à une réduction du capital par annulation d'actions propres (-800 000 actions). Les nouvelles actions ont porté jouissance à compter du 1^{er} janvier 2003.

NOTE 11: ETAT DES PROVISIONS

11.1. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'euros	Valeur au	Dotations	Reprises	Reprises de	Valeur à
	début de	de	de l'exercice	l'exercice (non	la fin de
	l'exercice	l'exercice	(utilisées)	utilisées)	l'exercice
2005					
Provisions pour retraites et pensions Provision pour risques sur filiales et	28 769	2 421	385		30 804
participations	9 007	3 611	3 422		9 196
Provisions pour restructuration	8 182	8	4 110	801	3 279
Autres provisions pour risques et charges	14 502	6 284	8 256	504	12 026
Total	60 460	12 323	16 173	1 305	55 305
2004					
Provisions pour retraites et pensions	27 185	1 630	47		28 769
Provision pour risques sur filiales et					
participations	4 476	4 776	244		9 007
Provisions pour restructuration	6 430	4 068	2 316		8 182
Autres provisions pour risques et charges	14 206	9 243	6 223	2 725	14 502
Total	52 297	19 717	8 830	2 725	60 460
2003					
Provisions pour retraites et pensions *	10 404	17 869	1 088		27 185
Provision pour risques sur filiales et					
participations	503	3 973			4 476
Provisions pour restructuration	7 051		573	48	6 430
Autres provisions pour risques et charges	10 512	9 016	4 782	475	14 271
Total	28 470	30 858	6 442	523	52 362

^{* 2003 :} Prélèvement sur le report à nouveau (17 869 milliers d'euros).

Le solde net figurant en compte de résultat correspond à la variation sur provisions pour risques et charges détaillée ci-dessus et aux variations des autres provisions de l'actif immobilisé et de l'actif circulant.

11.2. PROVISIONS REGLEMENTEES

E 101 17	27.1	· · ·	Б.	V ()
En milliers d'euros	Valeur au	Dotations	Reprises	Valeur à
	début de	de	de	la fin de
	l'exercice	l'exercice	l'exercice	l'exercice
2005				
2005				
Provisions réglementées	10 696	4 670	5 554	9 813
Amortissements dérogatoires	10 696	4 670	5 554	9 813
2004				
Provisions réglementées	9 816	3 565	2 684	10 696
Amortissements dérogatoires	9 816	3 565	2 684	10 696
2003				
Provisions réglementées	8 032	4 102	2 318	9 816
Amortissements dérogatoires	8 032	4 102	2 318	9 816

11.3 PROVISIONS POUR DEPRECIATION

En milliers d'euros	Valeur au	Dotations	Reprises	Valeur à
	début de	de	de	la fin de
	l'exercice	l'exercice	l'exercice	l'exercice
2005				
Provisions pour dépréciation	54 889	42 587	22 335	75 141
Des stocks	15 993	20 475	15 993	20 475
Des créances	3 154	103	808	2 450
Des titres de participation	31 155	22 009	2 496	50 668
Des autres immobilisations financières	4 579		3 038	1 540
Autres	8			8
2004				
Provisions pour dépréciation	74 074	25 337	44 522	54 889
Des stocks	14 543	15 993	14 543	15 993
Des créances	3 797	627	1 270	3 154
Des titres de participation	50 360	8 485	27 690	31 155
Des autres immobilisations financières	5 366	232	1 019	4 579
Autres	8	202	1 013	8
2003				
Provisions pour dépréciation	68 075	30 248	24 249	74 074
Des stocks	13 398	14 543	13 398	14 543
Des créances	3 193	1 144	540	3 797
Des titres de participation	49 218	11 352	10 210	50 360
Des autres immobilisations financières	2 258	3 209	101	5 366
Autres	8			8

NOTE 12: DETTES

12.1. ECHEANCE DES DETTES

En milliers d'euros	2005	2004	2003
A moins d'un an	421 066	262 308	316 478
dettes financières	129 272	7 457	70 631
dettes d'exploitation	209 533	184 573	186 850
dettes diverses	82 261	70 278	58 997
A plus d'un an et moins de 5 ans	476 789	271 959	271 959
dettes financières	473 368	271 959	271 959
dettes d'exploitation	3 421		
dettes diverses			
A plus de 5 ans	1 563	323 368	323 368
dettes financières		323 368	323 368
dettes d'exploitation	1 563		
dettes diverses			
Total	899 418	857 635	911 805

En milliers d'euros	2005	2004	2003
Par échéance (Dette totale)			
2002			
2003			
2004			316 478
2005		262 308	
2006	421 066	121 959	121 959
2007	150 855	150 000	150 000
2008	855		
2009	855		
2010	324 223	323 368	323 368
Apres 2010	1 563		
Par devise (Dettes financières)			
EUR	427 383	427 348	430 113
USD	175 257	175 436	235 845
GBP			

12.2. EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES

	2005	2004	2003
Nombre d'obligations émises	6 040 212	6 040 212	6 040 212
Nombre d'obligations converties	463	458	458
Nombre d'obligations non converties	6 039 749	6 039 754	6 039 754
Valeur nominale, en euros	51,15	51,15	51,15
Montant des intérêts annuels, en milliers d'euros	4 608	4 647	2 330

NB: La prime de remboursement (14 millions d'euros) est amortie selon la méthode dégressive sur une durée de 7 ans.

12.3. ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

En milliers d'euros	Montant net concernant les entreprises				
		Avec			
		lesquelles la			
		Société a un			
		lien de		Total au	
	Liées	participation	Autres	bilan	
Postes du passif					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 195	4 819	85 970	101 984	
Autres dettes d'exploitation	308	0	112 225	112 533	
Autres dettes diverses	74 056	0	8 205	82 261	
Total passif	85 559	4 819	206 400	296 778	

12.4. CHARGES À PAYER

En milliers d'euros	2005	2004	2003
Francisco	6.053	C 275	7 521
Emprunts	6 053	6 375	7 531
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés (factures non	20.000	24 044	25.024
parvenues)	29 860	21 811	25 824
Dettes fiscales et sociales			
- Congés payés	21 202	20 091	18 894
- Intéressement	3 438	3 247	2 979
- Autres	11 829	7 997	7 559
Autres dettes	66 198	63 525	56 048
Total	138 579	123 047	118 835

NOTE 13: ENGAGEMENTS HORS BILAN

13.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés et reçus

En milliers d'euros	2005	2004	2003
Engagements donnés			
Avals et cautions	225 466	138 767	147 817
Engagements reçus			
Avals, cautions et garanties reçus	360	588	3 274

Contrat à terme de devises

Au 31 décembre 05, les contrats de vente à terme de devises (hors cross currencies swap) s'élèvent à **345 316 milliers d'euros** et les contrats d'achat à terme à **73 601 milliers d'euros**.

En euros	Contre valeur à terme du nominal des opérations	Contre valeur aux conditions de marché au 31/12/2005	Valeur de marché au 31/12/2005 *
Position vendeuse de devises	+ 345 316 243	+ 351 621 560	- 6 305 317
Position acheteuse de devises	- 73 601 393	- 74 725 123	+ 1 123 730
		Total	- 5 181 587

^{*} Les valeurs de marché sont calculées par différence entre les cours à terme de mise en place et de clôture, sans tenir compte de l'effet actualisation (qui serait N/S compte tenu des échéances courtes des contrats).

Positions optionnelles de devises

A la clôture de l'exercice, les positions optionnelles sont les suivantes :

En euros	Contre valeur à terme du nominal des opérations (valorisation prix d'exercice)	Primes payées / reçues à l'origine	Réévaluation aux conditions de marché au 31/12/2005	Ecart de valorisation depuis l'origine au 31/12/2005
Achat d'options de vente de devises :	+ 32 317 699	- 903 143	- 203 939	- 699 204
Vente d'options de vente de devises * :	- 7 874 016	+ 155 906	+ 32 088	+ 123 817
Achat d'options d'achat de devises :	- 19 696 970	- 425 568	- 456 898	+ 31 329
Vente d'options d'achat de devises * :	+ 42 565 485	+ 412 770	+ 849 728	- 436 958
	Total	- 760 035	+ 220 979	- 981 016

^{*} Toutes les ventes d'options sont couvertes par des achats d'options (tunnels ou annulation d'achat d'options).

Swap de taux

L'emprunt obligataire de 122 millions d'euros à taux fixe, variabilisé et converti en dollar américain à l'émission par le biais de Cross Currency Swap (cf ci-dessous) a entraîné la mise en place de swaps dollar américain payeurs de taux fixe à échéance 03 juillet 2006.

En euros	Contre valeur du nominal aux conditions de marché au 31/12/2005	Valeur de marché au 31/12/2005
Swap de taux	+ 131 422 190	- 679 685

Cross Currency Swap

L'emprunt obligataire de 122 millions d'euros émis en 96, ainsi que l'emprunt de 50 millions d'euros souscrit en 2000, font l'objet de Cross currency Swap en dollar américain, échéances 2006 et 2007

En euros	Contre valeur du nominal aux conditions de marché au 31/12/2005	Effet Change de la valorisation	Effet Taux de la valorisation	Valorisation totale au 31/12/2005
Position vendeuse de dollar américain	+ 173 932 998	- 2 078 900	+ 4 054 936	+ 1 976 035

13.2. ENGAGEMENT EN MATIERE DE CREDIT BAIL

En milliers d'euros

2005							
IMMOBILISATIONS EN CREDIT-			Valeur				
BAIL				Dotations aux an	nortisser	ments	Valeur nette
				Exercice	Cumi		
Terrains			0	0		0	0
Constructions			0	0		0	0
Autres immobilisations corporelles							0
Total	0	0	0	0		0	0
							Valeur
ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL	Redevan	ces payées	Rede	vances restant à	payer		résiduelle
					+ 5		
	Exercice	Cumulées	à 1 an	1 à 5 ans	ans	Total	
Terrains	0	0	0	0	0	0	
Constructions	6 805	14 843	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles							
_Total	6 805	14 843	0	0	0	0	0
2004							
IMMOBILISATIONS EN CREDIT- BAIL			Valour	Dotations aux	amartica	omonto	Valour notto
DAIL				Dotations aux		mulées	Valeur nette
Torraina			d'origine 97	Exercice	Cui	mulees	97
Terrains Constructions			12 542	627		2 822	9 720
			12 342	027		2 022	
Autres immobilisations corporelles Total	0	0	12 639	627		2 822	9 817
Total	0	0	12 039	027		2022	Valeur
ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL	Redevances payées Redevances restant à payer + 5		résiduelle				
				+ 5			residuene
	Exercice	Cumulées	à 1 an	1 à 5 ans	ans	Total	
Terrains	3	192	0	0	0	0	
Constructions	2 012	9 158	1 338	5 148		6 486	5 148
Autres immobilisations corporelles						0	
Total	2 015	9 350	1 338	5 148	0	6 486	5 148
2003							
IMMOBILISATIONS EN CREDIT-							
BAIL			Valeur	Dotations aux			Valeur nette
			d'origine	Exercice	Cui	mulées	
Terrains			97				97
Constructions			12 542	627		2 195	10 347
Autres immobilisations corporelles			10.000	607		2.405	0
Total	0	0	12 639	627		2 195	10 444
ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL	Redevances payées Redevances restant à payer + 5		Valeur				
ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL			Reue			résiduelle	
	Exercice	Cumulées	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total	
Terrains	14	188	<u>a 1 all</u>	1 a 5 alls	alis	3	
Constructions	2 109	7 146	1 530	6 486		8 016	5 148
Autres immobilisations corporelles	2 109	, 140	1 550	0 100		0 010	3 1 10
Total	2 123	7 334	1 533	6 486	0	8 019	5 148
		, 554	1 000	3 100		0 0 1 5	0 1 10

13.3. ENGAGEMENT DE PAIEMENTS FUTURS

2005 Obligations contractuelles			_	
En milliers d'euros	Paiements dus par période			
	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Contrats de droits d'utilisation				
éditeur informatique	1 714	3 421	1 563	6 698
Contrats de location simple				
locaux de Vincennes	2 843	11 372	11 372	25 588
Total	4 557	14 793	12 935	32 285

13.4. ENGAGEMENTS EN FAVEUR DES SALARIES

Complément de retraite

L'engagement envers les salariés cadres et assimilés cadres en matière de complément de retraite a fait l'objet d'une mise à jour au 31 décembre 2005, selon une méthode prospective, en retenant notamment un taux d'évolution des salaires de 3.0 % qui est supérieur à l'inflation et un taux d'actualisation de 4,50 %.

Le montant global de l'engagement ainsi évalué s'élève à 33 386 milliers d'euros, dont 11 174 milliers d'euros ont déjà été versés au fonds de retraite géré par une compagnie d'assurances indépendante à fin 2005.

Pour rappel, depuis 2003 le complément de retraite fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes sociaux pour la partie non couverte.

En milliers d'euros	2005	2004	2003
- Actualisation du calcul de l'engagement	Oui	Oui	Oui
- Evaluation de l'engagement	33 386	30 215	29 548
- Couvert par fonds de retraite	11 174	11 767	11 837
- Provision constatée dans les comptes	17 562	17 664	17 711
- Solde non couvert	0	0	0

Médailles du travail

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'avantages pécuniaires, en contrepartie d'un nombre d'années de travail, en application de la réglementation du travail ,des conventions collectives, des accords syndicaux professionnels, a fait l'objet d'une mise à jour au 31 décembre 2005 selon une méthode prospective, en retenant notamment un taux d'actualisation de 4,25 % . Cet engagement s'élève à 2 962 milliers d'euros.

Essilor comptabilise dans ses comptes la totalité de l'engagement.

NOTE 14: INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

14.1. EFFECTIF MOYEN

Ventilation de l'effectif moyen	2005	2004	2003
Cadres	899	850	778
Agents de maîtrise et employés	1312	1325	1313
Ouvriers	1355	1392	1438
Total	3566	3567	3 529

14.2. **REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

Conformément à l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, aucun avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la Société. Les rémunérations globales des organes de direction se sont élevées à :

- 1 629 milliers d'euros en 2005, 1 459 milliers d'euros en 2004,
- 1 415 milliers d'euros en 2003,

NOTE 15: RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En milliers d'euros	2005	2004	2003	2002	2001
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	36 122	36 159	35 959	35 939	35 377
Nombre d'actions ordinaires existantes *	103 206 262	103 310 483	102 740 108	102 683 613	101 075 891
Dont actions propres * Nombre d'actions à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)	1 323 630	1 382 788	1 269 837	1 450 645	1 000 000
En milliers d'euros	2005	2004	2003	2002	2001
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	670 959	658 024	650 196	637 588	576 496
Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	216 222	189 912	190 554	196 165	83 039
Impôt sur les bénéfices Participation des salariés due au titre de	16 858	13 129	10 611	4 889	2 773
l'exercice Résultat après impôt et charges calculées					
(amortissements et provisions)	163 519	163 638	143 803	149 247	85 606
Résultat distribué	95 770	77 465	56 823	50 616	41 031
En euros	2005	2004	2003	2002	2001
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant charges calculées (amortissements et provisions) hors actions					
propres * Résultat après impôt, participation des	1,96	1,73	1,77	1,89	0,80
salariés et charges calculées (amortissements et provisions) hors actions propres *	1,60	1,61	1,42	1,47	0,86
Dividende net attribué à chaque action ordinaire * Dividende net attribué à chaque action à dividende prioritaire sans droit de vote	0,94	0,76	0,56	0,50	0,41

^{*} En 2001, nombre d'actions multiplié par dix, suite à la division par dix de la valeur de chaque titre.

	2005	2004	2003	2002	2001
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 566	3 567	3 529	3 487	3 475
Montant masse salariale de l'exercice, en milliers d'euros Montant des sommes versées au titre des	131 717	123 702	118 661	116 276	111 050
avantages sociaux de l'exercice, en milliers d'euros	61 827	58 252	54 879	52 465	48 671

NOTE 16: EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Rachat hors marché de 780 000 OCEANE

Le 28 février 2006, Essilor a procédé au rachat de 780 000 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) à échéance 2010 pour un montant de 57,5 millions d'euros, correspondant à 13 % du montant nominal initialement émis. Il reste désormais 5 259 749 OCEANE 2010 en circulation.

Cette transaction s'inscrit dans la politique de rachat de titres menée par Essilor depuis 2003 et dont l'objectif est de limiter les effets dilutifs de différents instruments financiers inscrits à son bilan.

Cette gestion dynamique avait toujours pris la forme de rachat d'actions pour compenser la dilution des plans d'options de souscription.

La performance du cours de l'action Essilor en 2005 (+ 26,80 %) ayant significativement accru la probabilité de conversion des OCEANE 2010 dont le prix de conversion est de 53,55 euros, Essilor a décidé de racheter 780 000 OCEANE, ce qui permet, tout en ayant le même effet compensateur sur la dilution, de réduire les frais financiers et d'améliorer la situation bilantielle. L'impact total, avant impôt, de cette opération représente une charge de 16,4 millions d'euros dans les comptes sociaux, elle est retraitée dans les comptes consolidés essentiellement en situation nette.

Par ailleurs, le rachat étant limité à moins de 20 % des titres en circulation, cette opération n'est pas de nature à impacter significativement la liquidité de la souche sous-jacente.

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux se trouve au chapitre 20.4.1.3. du présent document de référence.

20.4. VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES ANNUELLES

20.4.1. Déclarations des contrôleurs légaux et honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe

20.4.1.1. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2005.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Essilor International SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles à l'exception des normes IAS 32, IAS 39 qui, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1, ne sont appliquées par la Société qu'à compter du 1^{er} janvier 2005.

1.1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

1.2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de la première application du référentiel IFRS, nous avons particulièrement examiné principes comptables relatifs aux :

- paiements en actions tels que décrits dans la note 1.13 aux états financiers.
- aux instruments financiers tels que décrits dans la note 1.16 aux états financiers.
- aux obligations convertibles tels que décrits dans la note 1.29 aux états financiers.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables précisés ci-dessus et des informations fournies dans la note aux états financiers et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Par ailleurs, la société procède chaque année à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, selon les modalités décrites dans la note 1.20 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 1.20 donne une information appropriée.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

1.3. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 9 mars 2006

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers AuditJacques Denizeau

Cabinet Dauge et Associés Gérard Dauge

20.4.1.2. Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge pas le groupe

Exercices couverts: 31 décembre 2005, 31 décembre 2004

En milliers d'euros	Pric	cewaterho	useCoope	ers		Cabinet	Dauge	
	Montant		Pourcentage du		Montant		Pourcentage du	
			total	(%)			total (%)	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Audit								
 Commissariat aux comptes, 	2 620	2 386	76	85	250	302	91	96
Certification, examen des								
comptes individuels et								
consolidés								
Missions accessoires	725	254	21	9	24	13	9	4
Sous-total	3 345	2 640	97	94	274	315	100	100
Autres prestations(1)								
 Juridique, fiscal, social(2) 	105	172	3	6				
 Technologies de l'information 								
 Audit interne 								
• Autres	5	4	0					
(à préciser si >10% des								
honoraires d'audit.)								
Sous-total	110	176	3	6				
Total	3 455	2 816	100	100	274	315	100	100

⁽¹⁾ Ces honoraires concernent toutes les sociétés du groupe en intégration globale et ceux afférant aux interventions dans le groupe Bacou-Dalloz.

⁽²⁾ Ces honoraires se rapportent à des travaux réalisés dans les filiales étrangères du groupe.

20.4.1.3. Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2005.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Essilor International SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.4 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 9 mars 2006

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Jacques Denizeau

Cabinet Dauge et Associés Gérard Dauge

20.4.1.4. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Convention autorisée au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés de la convention suivante qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celle dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur son utilité et son bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967 d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de cette convention en vue de son approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Personnes concernées : Messieurs Xavier FONTANET et Philippe ALFROID : mandataires sociaux

Objet Complément de rémunération « retraites chapeaux »

Il existe au sein d'ESSILOR INTERNATIONAL, un régime de retraite collectif à prestations définies instituées au profit des cadres dirigeants de la société.

Les régimes légaux de retraite n'accordant aucun droit à retraite sur la rémunération correspondant à la Tranche D (rémunération comprise entre 8 et 16 fois le plafond de la Sécurité Sociale), il a été proposé d'ajouter au régime collectif existant au profit des cadres, niveau III C et hors classification, une pension supplémentaire liée à la rémunération correspondant à la Tranche D.

La rente supplémentaire de retraite sera ainsi augmentée d'un montant équivalent à 1,5 % de la rémunération incluse dans la seule Tranche D, par année d'ancienneté comprise entre 10 et 20 ans.

Ce montant supplémentaire, en tout état de cause, n'excédera pas 5 % de la rémunération de référence définie au règlement de la retraite et, par ailleurs, la totalité de la pension de retraite demeure plafonnée à 65 % de ladite rémunération de référence.

Cet avantage pour les mandataires sociaux est assimilable à un complément de rémunération visé à l'article L 225-42-I du Code de Commerce, institué par la Loi du 25 juillet 2005 – dite Loi Breton -.

Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés de la poursuite de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs.

Personnes concernées : Monsieur Olivier PECOUX

Associé-gérant de la société ROTHSCHILD & Cie BANQUE

Administrateur d'ESSILOR INTERNATIONAL

Objet Contrat de liquidité : signé le 18 novembre 2004 et reconduit le 28 septembre 2005

Aux termes de ce contrat, ESSILOR donne mandat à la société ROTHSCHILD & Cie BANQUE pour que cette dernière puisse intervenir de façon autonome pour le compte d'ESSILOR sur le Marché, en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régulation du cours de l'action. Les capitaux immobilisés pour ce contrat sont de l'ordre de 12 millions d'euros et le coût du mandat est un forfait annuel de 280 000 euros.

PricewaterhouseCoopers Audit

Fait à Paris, le 10 mars 2006

Les Commissaires aux comptes

Cabinet Dauge et Associés

Gérard Dauge Jacques Denizeau

Compagnie Régionale de Paris Compagnie Régionale de Versailles

20.4.2. Périmètre des informations vérifiées

Merci de vous référer au Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, au chapitre 20.4.1.1. du présent document.

20.4.3. Informations financières non vérifiées

Sans objet

20.5. DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES

Les dernières informations financières vérifiées sont celles relatives aux exercices 2004 et 2005 (périodes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2004 et du 1^{er} janvier au 31 décembre 2005).

20.6. INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES ET AUTRES

20.6.1. Informations financières trimestrielles et semestrielles

Vous pouvez à ce sujet vous reporter au chapitre 3.2. du présent document de référence.

20.6.2. Informations financières intermédiaires couvrant les six premiers mois de l'exercice suivant

Sans objet.

20.7. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

La Société n'a pas arrêté une politique en matière de distribution de dividendes. Chaque année, le dividende est proposé par le Conseil pour approbation par l'Assemblée Générale.

Dividende 2006, au titre de l'exercice 2005

En 2006, au titre de l'exercice 2005, le Conseil proposera à l'Assemblée Générale du 12 mai de porter le dividende net de 0,76 euro par action (au titre de l'exercice 2004) à 0,94 euro par action, soit une progression du dividende net par action de 23,7 % par rapport à l'année dernière.

La distribution représente un tiers du résultat net consolidé (part du groupe) ce qui la situe dans la moyenne du marché boursier. Elle reflète les bonnes performances du groupe en 2005.

Le paiement du dividende interviendra à compter du 16 mai 2006. Il s'effectuera exclusivement en numéraire.

Historique de la distribution globale

Au cours des cinq dernières années, le dividende total mis en distribution a été le suivant :

(en millions d'euros)	Résultat net part du groupe	Montant distribué	Rapport
2005 IFRS	287	96	33 %
2004 IFRS	244	77	32 %
2004 (normes françaises)	227	77	34 %
2003 (normes françaises)	200	57	28 %
2002 (normes françaises)	182	51	28 %
2001 (normes françaises)	143	41	29 %

Évolution des dividendes

Pour les cinq exercices précédent 2005, les dividendes payés au titre de ces exercices ont été les suivants :

En euros	2005 (rappel)	2004	2003	2002	2001	2000
Action ordinaire	(таррет)					
Dividende net	0,94	0,76	0,56	0,50	0,41 *	3,90
Impôt payé d'avance **			0,28	0,25	0,20 *	1,95
Rémunération globale	0,94	0,76	0,84	0,75	0,61 *	5,85
Date de mise en paiement	16 mai 2006	18 mai 2005	18 mai	20 mai 2003	28 mai	21 mai
			2004		2002	2001

^{*} Après division du titre par 10 en 2001.

Tout dividende qui ne serait pas réclamé dans les cinq ans de son exigibilité serait prescrit dans les conditions prévues par la loi.

^{**} Suppression du précompte à partir de l'exercice 2004.

Établissement assurant le service des dividendes de la Société

L'établissement assurant le paiement des dividendes et ses coordonnées sont les suivants :

CACEIS Corporate Trust 14, rue Rouget de Lisle 92862 Issy les Moulineaux Tol.: 01 43 23 84 24

Tel: 01 43 23 84 24 Fax: 01 43 23 23 95

Email: actionnariat.ge@caceis.com

20.8. PROCEDURES JUDICIAIRES ET ARBITRAGES

Merci de vous référer au chapitre 4.2 sur les risques juridiques.

20.9. CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE

La situation financière et commerciale du groupe n'a pas changé de manière significative depuis la date de clôture, au 31 décembre 2005.

Voir également la note 31 de l'annexe aux comptes consolidés, au chapitre 20.3.1.5.

Chapitre XXI - Informations complémentaires

21.1. CAPITAL SOCIAL

21.1.1. Capital souscrit, évolution du capital, et action Essilor

21.1.1.1. Montant du capital social

a) Nombre d'actions autorisées :

Vous pouvez à ce sujet vous référer au chapitre 21.1.8. du présent document de référence, « Capital autorisé mais non émis », et au chapitre 21.1.4.3. consacré aux Obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE).

- b) Nombre d'actions émises et totalement libérées et nombre d'actions émises mais non totalement libérées, et
- c) Valeur nominale par action:

Au 31 décembre 2005, le capital social s'élevait à 36 122 191,70 euros, divisé en 103 206 262 actions ordinaires entièrement libérées, d'une valeur nominale de 0,35 euro.

Compte tenu d'une part des droits de vote double qui sont conférés aux actions détenues sous la forme nominative depuis 2 ans, et que, d'autre part, les actions auto détenues sont privées de droits de vote, le nombre total de droits de vote attachés à ce capital au 31 décembre 2005 est de 110 083 235.

d) Rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date de l'ouverture et à la date de clôture de l'exercice, et libération du capital :

Merci de vous référer à l'annexe aux comptes consolidés, à la note 9 du chapitre 20.3.1.5. et à l'annexe aux comptes sociaux, à la note 10, au chapitre 20.3.2.5.

21.1.1.2. Evolution du capital en 2005

Le capital a été modifié par trois opérations au cours de l'exercice :

- L'annulation de 900 000 actions propres, soit une réduction du capital social de 315 000 euros ;
- La création de 450 247 actions nouvelles résultant des levées d'options de souscription d'actions pendant l'année 2005, soit une augmentation du capital social de 157 586,45 euros hors prime d'émission ;
- La création de 345 532 actions nouvelles souscrites par les Fonds Communs de Placement groupe Essilor 5 et 7 ans soit une augmentation du capital social de 120 936,20 euros hors prime d'émission.

Répartition du capital au 31 décembre 2005 :

Au 31 décembre 2005, le capital social s'élevait à 36 122 191,70 euros, divisé en 103 206 262 actions ordinaires entièrement libérées, d'une valeur nominale de 0,35 euro.

Au 31 décembre 2005	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
Actionnariat interne				
(salariés français et étrangers) - FCPE Valoptec International	4 464 371	4,32	8 928 742	8,11
- FCPE groupe Essilor 5 et 7 ans	2 380 971	2,31	4 333 784	3,94
- Essilor Shareholding Plan	327 292	0,32	327 292	0,30
- Actions au nominatif pur ou	1 414 469	1,37	2 467 152	2,24
administré détenues par les salariés				
Sous-total	8 587 103	8,32	16 056 970	14,59
Autodétention				
- Actions propres	1 253 630	1,21		
- Contrat de liquidité	70 000	0,07		
Sous-total	1 323 630	1,28		
Public	93 295 529	90,40	94 026 265	85,41
Total	103 206 262	100	110 083 235	100

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaire, autre que le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Valoptec International, détenant directement, indirectement ou de concert, 5 % ou plus des droits de vote.

Situation des options de souscription d'actions

Situation des options de souscription à actions								
	Au 31 décembre 2005	Dont en 2005						
Options attribuées *	4 079 180	1 014 190						
Options annulées	57 589	17 771						
Options levées	655 593	450 247						
Options restantes **	3 365 998							

^{*} Depuis le plan du 26 janvier 2000.

Situation des options d'achat d'actions

	Au 31 décembre 2005	Dont en 2005
Options attribuées	670 250	
Options annulées	19 013	1 500
Options levées	305 857	204 676
Options restantes *	345 380	

^{*} Soit 0,33 % du capital au 31 décembre 2005.

Le prix de levée des options de souscription ou d'achat est égal à la moyenne des cours (cours d'ouverture) des vingt séances de bourse précédant la décision du Conseil d'Administration. Aucun rabais n'a été accordé sur cette moyenne.

Le tableau d'évolution du capital social au cours des cinq dernières années figure au chapitre 21.1.7.

^{**} Soit 3,26 % du capital au 31 décembre 2005.

21.1.1.3. L'action Essilor

Marché des titres

Essilor dispose de deux catégories de titres : les actions ordinaires et les obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE). Pour plus d'informations sur les OCEANE, merci de vous reporter au chapitre 21.1.4.3.

L'action Essilor

L'action Essilor est cotée sur le marché Euronext Paris – Eurolist – Valeurs locales (compartiment A), code ISIN et Euronext : FR0000121667.

Essilor fait partie de l'indice CAC 40.

L'action Essilor est également intégrée dans deux indices boursiers spécialisés dans l'investissement responsable : l'indice ASPI de l'agence Vigéo et l'indice FTSE4Good du FTSE.

Les actions Essilor sont éligibles au Service de Règlement Différé (SRD). Au 31 décembre 2005, le nombre d'actions s'élevait à 103 206 626 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 0,35 euro.

Cession des actions (article 11)

Les actions sont librement négociables et indivisibles à l'égard de la Société.

21.1.1.3.1. Tableau récapitulatif du cours de l'action (ajusté *)

(Source: Euronext)

(000:00: =0:	01107107				
		Cours de bourse, en euros		Nombre d'actions en circulation au 31 décembre	Capitalisation boursière, en millions d'euros
	plus haut	plus bas	Cours (clôture)		
2005	71,95	52,30	68,20	103 206 262	7 012
2004	57,75	39,20	57,65	103 310 483	5 932
2003	42,50	30,85	41,00	102 740 108	4 188
2002	45,57	31,20	39,25	102 683 613	3 975
2001	35,80	25,00	33,95	101 075 891	3 417

^{*} Après la division du titre par 10 en 2001.

21.1.1.3.2. Cours de bourse et volume des transactions

(Source Euronext)

	En nombre de titres	En capitaux, en millions d'euros	Cours extrêmes, en euros		
			Plus haut	Plus bas	
2004					
Octobre	4 857 874	254,28	53,85	50,8	
Novembre	5 529 347	285,08	53,75	49,64	
Décembre	11 901 453	649,46	57,75	49,80	
2005					
Janvier	10 000 885	544,67	59,50	52,30	
Février	5 565 499	302,27	55,30	52,65	
Mars	6 386 211	346,55	56,25	52,80	
Avril	10 117 608	572,98	58,50	54,35	
Mai	9 022 554	505,85	57,30	54,65	
Juin	6 717 764	381,09	57,60	55,75	
Juillet	7 821 556	456,89	61,60	56,25	
Août	6 317 119	380,40	63,35	58,30	
Septembre	10 195 062	682,02	70,20	63,15	
Octobre	6 903 543	469,12	69,80	65,55	
Novembre	5 937 701	415,47	71,65	68,00	
Décembre	5 956 724	417,46	71,95	68,05	
2006					
Janvier	10 346 507	722,02	74,00	66,65	
Février	6 281 259	459,24	74,70	71,85	
Mars	7 469 654	545,90	74,70	70,75	

21.1.2. Actions non représentatives du capital

Sans objet.

21.1.3. Actions détenues par la Société

Essilor détenait 1 382 788 actions propres au 31 décembre 2004 dont 10 000 dans le cadre du contrat de liquidité. Au cours de l'exercice 2005, 985 523 titres ont été acquis par la Société au prix moyen net de 64,69 euros en vue d'annulation ; 900 000 titres ont été annulés ; 204 676 actions ont été cédées dans le cadre de l'exercice d'options d'achat à un prix de 31,24 euros et 5 obligations convertibles ont été exercées au prix de 51,15 euros. Par ailleurs, le solde des achats/ventes de titres réalisés dans le cadre du contrat de liquidité a été de 60 000 titres sur l'exercice, portant la détention au 31 décembre 2005 à 70 000 titres.

Au 31 décembre 2005, Essilor détenait un total de 1 323 630 actions propres, soit 1,28 % du capital. La valeur nominale de ces titres était de 463 270 euros, et leur valeur comptable de 81 979 milliers d'euros.

21.1.3.1. Programmes de rachat d'actions

Renouvellement de l'autorisation financière :

Rapport spécial sur les programmes de rachat d'actions (article 225-209 alinéa 2 du Code de commerce introduit par la loi 2005-842 du 26 juillet 2005) et descriptif du programme (article 241-2 I du règlement général de l'AMF)

En mai 2005, l'Assemblée Générale a renouvelé l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de procéder, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, à l'achat de ses propres actions ordinaires représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital social à la date de l'achat, et ce pour une durée de 18 mois expirant le 13 novembre 2006.

En application des dispositions de l'article L.225-209 alinéa 2 du Code de Commerce, le Conseil d'Administration indique qu'au cours de l'exercice 2005, il a fait usage de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société du 14 mai 2004 puis de celle donnée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 13 mai 2005. A ce titre, en dehors du contrat de liquidité conclu pour l'animation du titre au cours de cette même période, la Société a acquis 985 523 actions entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2005, au prix moyen brut de 64,55 euros et n'en a pas vendu. Le montant des frais de négociation moyen a été de 14 centimes par titre, soit un prix moyen net de 64,69 euros.

Depuis le 18 novembre 2004, la Société a confié, à la société Rothschild & Cie Banque, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI approuvée par la COB dans son Instruction du 10 avril 2001. En septembre 2005, ce contrat a été mis en harmonie avec la nouvelle charte AFEI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers le 22 mars 2005, instituée dans le cadre de la transposition de la directive européenne « Abus de marché ». Au titre du contrat de liquidité, la Société a acquis 1 193 133 actions entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2005, au prix moyen brut de 61,58 euros, et en a vendu 1 133 133 au prix moyen de 61,51 euros sur la même période. Dans ce cadre, 70 000 titres sont détenus au 31 décembre 2005. Les opérations réalisées au titre de ce contrat, le sont dans le respect des principes énoncés, par la décision de l'AMF du 22 mars 2005 concernant l'acceptation des contrats de liquidité en tant que pratique de marché et par la dernière charte de déontologie AFEI précitée.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société du 13 mai 2005, a autorisé le Conseil d'Administration à réduire le capital social par annulation de tout ou partie des actions propres que la Société pourrait détenir dans la limite maximale de 10% de son capital social par périodes de 24 mois. Dans ce cadre, le Conseil d'Administration, dans sa séance du 12 juillet 2005 a décidé de procéder, à l'annulation de 900 000 actions, conduisant à une réduction du capital social de 315 000 euros.

Au 31 décembre 2005, la Société détenait 1 323 630 de ses propres actions dont le prix de revient net moyen était de 61,93 euros, ce qui représentait 1,28 % du capital social à la même date.

Les titres acquis au titre du programme de rachat d'actions, l'ont été dans les deux seules finalités d'annulation des titres et d'alimentation du contrat de liquidité et ce, dans les proportions sus indiquées. Il n'a été procédé à aucune réallocation à d'autres finalités.

Conformément au nouveau dispositif « abus de marché » qui a été institué par la directive cadre 2003/6/CE du 28 janvier 2003 sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché, entrée en vigueur le 12 octobre 2004 et dont les dispositions ont été transposées dans le règlement de l'Autorité des Marchés financiers, le renouvellement de l'autorisation de rachat d'actions présentée à l'Assemblée du 12 mai 2006 est demandé pour les seuls objectifs suivants (par ordre d'importance stratégique décroissant, sans incidence sur l'ordre effectif d'utilisation de l'autorisation de rachat qui sera fonction des besoins et des opportunités).

L'objectif principal de ce programme est pour 70% :

• L'achat d'actions pour annulation en compensation de l'attribution d'options de souscription d'actions au profit du personnel et des dirigeants du groupe.

Cependant la Société se réserve le droit d'intervenir pour 30% dans les contextes suivants :

- La couverture de plans d'options d'achat d'actions ou autres allocations d'actions, notamment l'attribution gratuite d'actions prévue aux articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce, au profit du personnel et des dirigeants du groupe,
- L'animation du cours dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- La couverture de titres de créances convertibles ou échangeables en actions de la Société,
- La remise ultérieure en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Les actions éventuellement rachetées pourront être annulées en application de la quatorzième résolution adoptée par l'Assemblée Générale mixte du 13 mai 2005.

Synthèse des principales caractéristiques de l'opération projetée :

Titres concernés : actions ordinaires Essilor International (compartiment A)

Pourcentage de détention maximum du capital proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2006 :

10% du capital, soit 10 320 626 actions

Pourcentage de rachat maximum réalisable compte tenu des actions auto détenues au 31 mars 2006 :

8,76 % du capital soit 10 320 626 - 1 275 956 = 9 044 670 actions.

Prix d'achat par action maximum : 105 euros.

Prix de vente par actions minimum : 30 euros sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital social.

L'achat, la cession ou le transfert des actions pourra être effectué et payé par tous moyens sur un marché réglementé ou de gré à gré (y compris par rachat simple, par instruments financiers ou produits dérivés, ou par la mise en place de stratégies optionnelles) et, la part maximale du capital pouvant être transférée sous forme de blocs de titres, pourra atteindre la totalité du programme de rachat d'actions.

Cette autorisation est à donner pour une durée maximum de 18 mois soit jusqu'au 12 novembre 2007.

Bilan du précédent programme de rachat d'actions :

(Visa N°05-624 en date du 1^{er} juillet 2005)

Opérations réalisées du 1^{er} juillet 2005 ¹ au 31 mars 2006 :

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte : 1,24 %

Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois : 1 700 000

Nombre de titres détenus en portefeuille ² : 1 275 956 Valeur comptable du portefeuille : 79 927 022 euros Valeur de marché du portefeuille ³ : 93 910 362 euros

- en priorité à la couverture du programme d'options d'achat attribué en novembre 2001,
- pour 68 500 au contrat de liquidité,
- le solde en vue d'annulation.

³ Sur la base du cours de clôture au 31 mars 2006.

Bilan du précédent programme de rachat d'actions	Flux bruts du 1 ^{er} juil au 31 ma	let 2005	Positions ouvertes au 31 mars 2006					
	Achats	Ventes	Posit	Positions ouvertes à l'achat			tions ouver la vente	tes à
Nombre de titres	705 460		Calls achetés	Puts vendus	Achats à terme	Calls achetés	Puts vendus	Ventes à terme
Echéance maximale moyenne								
Cours moyen de la transaction, en euros	67,93							
Prix d'exercice moyen, en euros								
Montants, en euros	47 922 005							

Achats dans le cadre du contrat de liquidité * :

Achats dans le cadre du contrat de liquidité *	du 1 ^{er} jui	Flux bruts cumulés du 1 ^{er} juillet/2005 au 31 mars 2006		Positions ouvertes au 31 mars 2006				
	Achats Ventes Positions ouvertes à l'achat			tes à	Positions ouvertes à la vente			
Nombre de titres	1 124 843	1 137 843	Calls achetés	Puts vendus	Achats à terme	Calls achetés	Puts vendus	Ventes à terme
Cours moyen de la transaction (en enros)	68,93	68,27						
Montants (en enros)	77 531 542	77 677 282						

^{*} Vente nette: 13 000.

¹ Jour suivant la date à laquelle le bilan du précédent programme a été réalisé

² Ces titres sont affectés :

21.1.3.2. Annulation d'actions et réduction de capital

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société du 13 mai 2005, a autorisé le Conseil d'Administration à réduire le capital social par annulation de tout ou partie des actions propres que la Société pourrait détenir dans la limite maximale de 10% de son capital social par périodes de 24 mois. Dans ce cadre, le Conseil d'Administration, dans sa séance du 12 juillet 2005 a décidé de procéder, à l'annulation de 900 000 actions, conduisant à une réduction du capital social de 315 000 euros.

La performance du cours de l'action Essilor en 2005 (+26,80%) ayant significativement accru la probabilité de conversion des OCEANE 2010 dont le prix de conversion est de 53,55 euros, Essilor a décidé de racheter 780 000 OCEANE le 28 février 2006 pour un montant de 57,5 millions d'euros ce qui permet, tout en ayant le même effet compensateur sur la dilution, de réduire les frais financiers et d'améliorer la situation bilantielle.

Vous pouvez à ce sujet vous référer à la note 31 de l'annexe aux comptes consolidés, au chapitre 20.3.1.5. du présent document de référence, consacrée au rachat d' OCEANE, et au chapitre 21.1.4.3. sur les OCEANE.

21.1.4. Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, options de souscription d'actions et options d'action

21.1.4.1. Les options de souscription d'actions

21.1.4.1.1. Options de souscription en circulation au 31 décembre 2005 et 31 mars 2006

Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Dont au Comité exécutif	Prix de souscription, en euros	Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2005	Nombre d'options en circulation au 31 mars 2006
26/01/2000	142 280	0	28,800	8 225	0
15/03/2000	65 000	50 000	25,800 *	0	0
13/09/2000	25 000	25 000	31,483 *	0	0
15/11/2000	141 000	120 000	28,763 *	10 000	10 000
31/01/2001	20 000	0	32,780 *	0	0
14/11/2001	160 660	30 000	31,240 *	67 523	57 972
20/11/2002	812 580	243 000	40,670 *	663 939	645 594
18/11/2003	804 570	220 000	40,730 *	726 341	708 931
17/11/2004	893 900	268 940	52,990 *	875 780	866 000
27/01/2005	15 750	12 350	54,580 *	15 750	14 617
23/11/2005	998 440	340 000	69,400 *	998 440	995 050
Total	4 079 180	1 309 290		3 365 998	3 298 164

^{*} Attributions sans décote.

Le prix de souscription est calculé par rapport à la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse ayant précédé la date du Conseil d'Administration. Jusqu'en janvier 2000, une décote était appliquée à cette moyenne, mais elle a été supprimée pour les attributions suivantes.

21.1.4.1.2. Situation des options de souscription d'actions au 31 décembre 2005 et 31 mars 2006

	Au 31/12/05	Dont en 2005	Au 31/03/06	Dont en 2006
Options attribuées *	4 079 180	1 014 190	4 079 180	0
Options annulées	57 589	17 771	67 311	9 722
Options levées	655 593	450 247	713 705	58 112
Options restantes **	3 365 998		3 298 164	

^{*} Depuis le plan du 26 janvier 2000.

21.1.4.1.3. Exercice des options de souscription d'actions

Les options de souscription d'actions, si elles sont exercées, peuvent donner lieu à la création d'actions ordinaires Essilor. Le nombre total d'actions susceptibles d'être créées par levées d'options de souscription s'élève à 3 365 998 au 31 décembre 2005.

21.1.4.2. Les options d'achat d'actions

21.1.4.2.1. Options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2005 et 31 mars 2006

Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Dont au Comité exécutif	Prix de souscription, en euros	Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2005	Nombre d'options en circulation au 31 mars 2006
14 novembre 2001	670 250	200 000	31,24	345 380	299 206
Total	670 250	200 000		345 380	299 206

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 18 janvier 2001 a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer pour la première fois des options donnant droit à l'achat d'actions existantes et provenant de rachats effectués par la Société.

Le prix des options d'achat du 14 novembre 2001 est égal à la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse ayant précédé la date du Conseil d'Administration.

En 2002, 2003 et 2004, le Conseil d'Administration n'a pas attribué de nouvelles options d'achat d'actions. Accordée pour une durée de trois ans, cette autorisation est à présent caduque.

^{**} Soit 3,26 % du capital au 31 décembre 2005.

21.1.4.2.2. Situation des options d'achat d'actions au 31 décembre 2005 et 31 mars 2006

	Au 31 décembre 05	Dont en 2005	Au 31 mars 06	Dont en 2006
Options attribuées	670 250	0	670 250	0
Options annulées	19 013	1 500	19 013	0
Options levées	305 857	204 676	352 031	46 174
Options restantes *	345 380		299 206	

^{*} Soit 0,33 % du capital au 31 décembre 2005.

21.1.4.3. Les OCEANE (Obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes)

En juillet 2003, Essilor a émis des obligations convertibles ou échangeables en actions Essilor nouvelles ou existantes (OCEANE) pour un montant de 309 millions d'euros pour une durée de sept ans avec option de remboursement au gré des porteurs au bout de cinq ans.

Les OCEANE sont cotées sur le marché Euronext à Paris depuis le 2 juillet 2003, code ISIN : FR0000189276. Au 31 décembre 2005, le nombre d'OCEANE s'élevait à 6 039 749 OCEANE, d'une valeur nominale de 51,15 euros.

21.1.4.3.1. Tableau récapitulatif du cours des OCEANE

		Cours de bours en euros	Nombre d'obligations en circulation	
	plus haut	plus bas	clôture	au 31 décembre
2005	74,75	58,25	72,90	6 039 749
2004	66,80	55,00	62,00	6 039 754
2003	57,50	46,55	56,00	6 039 754

21.1.4.3.2. Cours et volume des transactions

(Source Euronext, qui peut ne pas inclure les blocs traités hors marché.)

	En nombre de titres	En capitaux, en millions d'euros	Cours ext en eu	
			Plus haut	Plus bas
2004				
Octobre	38 639	2,31	61,50	56,50
Novembre	526	0,03	60,40	57,80
Décembre	35 849	2,13	63,90	58,00
2005				
Janvier	28 807	1,78	63,00	59,40
Février	10 233	0,63	62,50	61,05
Mars	10 985	0,67	61,75	59,60
Avril	61 492	3,73	62,40	58,25
Mai	12 377	0,76	62,00	59,50
Juin	2 112	0,13	62,50	58,50
Juillet	3 826	0,23	63,50	58,70
Août	1 780	0,11	65,00	60,60
Septembre	59 277	3,97	72,00	63,00
Octobre	31 215	2,17	72,00	68,10
Novembre	1 308	0,09	72,10	66,50
Décembre	481	0,03	74,75	67,50
2006				
Janvier	9 525	0,69	74,00	59,00
Février	1 435	0,11	74,90	67,00
Mars	93	0,01	74,10	67,50

21.1.4.3.3. Conversion des OCEANE

Les obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE), si elles sont converties peuvent donner lieu à la création d'actions Essilor à moins qu'Essilor ne préfère, au moins pour partie, les échanger contre des actions existantes.

Le nombre total d'actions supplémentaires susceptibles d'être créées par conversion d'obligations s'élève à 6 039 749 au 31 décembre 2005. En effet, en vertu de la troisième autorisation ci-dessus mentionnée, conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2003, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa séance du 11 juin 2003, d'émettre 5 252 359 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes avec une option de sur-allocation de 15 %, sur la base d'un cours de référence de l'action Essilor International de 36,0216 euros, avec suppression du droit préférentiel de souscription, mais avec un droit de priorité pour les émissions réalisées en France. Après exercice de l'option de sur-allocation le nombre d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes émises est de 6 040 212 d'une valeur nominale 51,15 euros, représentant un montant nominal total de 308 956 843,80 euros soit une prime de 42 % par rapport au cours de référence de l'action Essilor International au moment de la fixation des conditions définitives. Les obligations seront remboursées en totalité le 2 juillet 2010 (ou le jour ouvré suivant) par remboursement à un montant de 53,54 euros, soit environ 104,7 % de la valeur nominale unitaire des

obligati	ions. L	es porteurs	d'obliga	tions	peuvent	demande	r la c	convers	ion	et/ou l'écl	hange	e des d	obligations	en	actions	à raisc	n de	une
action	Essilo	r Internation	nal pour	une	obligation	n. Essilor	peut	à son	gré	remettre	des	actions	nouvelles	à	émettre	et/ou	des	actions
existan	tes.																	

21.1.4.3.4. Rachat en bourse de 780 000 OCEANE

Merci de vous référer à la note 31 de l'annexe aux comptes consolidés, au chapitre 20.3.1.5. du présent document de référence.

21.1.5 Conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital souscrit, mais non libéré, ou toute entreprise visant à augmenter le capital

Sans objet.

21.1.6 Capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord

Dans le cadre de la stratégie d'acquisitions de laboratoires aux Etats-Unis, et dans un souci de fidélisation des équipes de direction des sociétés acquises, Essilor acquiert dans un premier temps 80% des sociétés en questions et met en place avec les vendeurs des options croisées sur les 20% restants.

La valeur d'exercice de ces options est comptabilisée au bilan consolidé, qui est présenté au chapitre 20.3.1.

21.1.7 Historique du capital social

Tableau d'évolution du capital social au cours des cing dernières années :

(en milliers d'euros)	Nombre	Nominal	Prime	Montants	Nombre cumulé
	d'actions		d'émission	successifs	d'actions de la
	créées			du capital nominal	Société
Capital au 31 décembre 2000				32 399	10 626 099
Annulation d'actions propres	- 641 027	- 1 954	- 174 246	30 445	
Conversion en euros		4 522	- 4 522	34 967	
Rachat et annulation des ADP	- 15 274	- 54	- 4 987	34 913	9 969 798
Division du titre par 10				34 913	99 697 980
Exercice d'option de souscription	925 051	305	14 067	35 218	
Souscription d'actions réservées aux Fonds	452 860	159	11 457	35 377	
Commun de Placement groupe Essilor					
Capital au 31 décembre 2001				35 377	101 075 891
Souscription d'actions réservées aux Fonds Commun de Placement groupe Essilor	374 562	131	12 413	35 508	101 450 453
Exercice d'option de souscription	1 233 160	431	27 374	35 939	102 683 613
Capital au 31 décembre 2002				35 939	102 683 613
Souscription d'actions réservées aux Fonds Commun de Placement groupe Essilor	438 733	154	12 968	36 093	103 122 346
Exercice d'option de souscription	417 762	146	13 169	36 239	103 540 108
Annulation d'actions propres	- 800 000	- 280	- 21 720	35 959	102 740 108
Capital au 31 décembre 2003				35 959	102 740 108
Souscription d'actions réservées aux Fonds Commun de Placement groupe Essilor	382 842	134	15 496	36 093	103 122 950
Exercice d'option de souscription	987 533	346	32 006	36 439	104 110 483
Annulation d'actions propres	- 800 000	-280	- 29 144	36 159	103 310 483
Capital au 31 décembre 2004				36 159	103 310 483
Souscription d'actions réservées aux Fonds Commun de Placement groupe Essilor	345 532	121	16 728	36 280	103 656 015
Exercice d'option de souscription	450 247	158	14 876	36 437	104 106 262
Annulation d'actions propres	- 900 000	-315	- 40 283	36 122	103 206 262
Capital au 31 décembre 2005				36 122	103 206 262

La présentation en détail de l'évolution du capital en 2005 figure au chapitre 21.1.1.2.

21.1.8 Capital autorisé mais non émis

L'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2005 a conféré au Conseil d'Administration les autorisations suivantes dans le domaine des augmentations de capital (art. 225-100 alinéa 4 du Code de commerce) :

Date de l'Assemblée Générale 13 mai 2005	Type d'autorisation	Validité	Expiration	Utilisation 2005
15ème résolution	Attribution d'options de souscription d'actions maximum 3% du capital social.	38 mois	12 juillet 2008	Attribution de 998 440 options de souscription d'actions lors du conseil du 23 novembre 2005.
16ème résolution	Attribution d'actions gratuites. Maximum 1% du capital social.	38 mois	12 juillet 2008	Aucune.
17ème résolution	Limitation globale des autorisations d'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites à un maximum de 3% du capital social.	38 mois	12 juillet 2008	Sans objet.
18ème résolution	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec droit préférentiel de souscription maximum : 25 millions d'euros pour les augmentations de capital, 800 millions d'euros pour les titres d'emprunt. Option de sur allocation de 15%.	26 mois	12 Juillet 2007	Aucune.
19ème résolution	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription, mais avec possibilité d'un délai de priorité maximum : 7 millions d'euros pour les augmentations de capital 800 millions d'euros pour les titres d'emprunt option de sur allocation de 15%	26 mois	12 Juillet 2007	Aucune.
21ème résolution	Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves : maximum 300millions d'euros.	26 mois	12 Juillet 2007	Aucune.
22ème résolution	Emission d'actions réservée aux adhérents à un plan d'entreprise d'Essilor ou des sociétés qui lui sont liées, maximum 3% du capital social.	26 mois	12 Juillet 2007	Emission de 345 532 actions d'un nominal de 0,35 euro, soit une augmentation de capital de 120 936,20 euros souscrite par les FCPE groupe Essilor 5 et 7 ans.

21.2. ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

21.2.1. Objet social

Merci de vous référer à ce sujet au chapitre 5.1.4.

21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

Merci de vous référer à ce sujet au chapitre 16.1.2.

21.2.3. Droits, privilèges et restrictions assorties aux différentes catégories d'actions

Merci de vous référer à ce sujet au chapitre 18.2.

21.2.4. Modification des droits des actionnaires

Les informations relatives au dividende et au droit de vote sont respectivement présentées aux chapitres 20.7. et 18.2. du présent document de référence.

21.2.5. Assemblées Générales

21.2.5.1. Modes de convocations

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires d'actions ordinaires quel que soit le nombre de leurs actions ordinaires pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

L'Assemblée Générale est convoquée et délibère conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

21.2.5.2. Conditions d'admission

Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée est subordonné :

- à l'inscription en compte de l'actionnaire pour les propriétaires d'actions nominatives ;
- au dépôt, aux lieux indiqués par l'avis de convocation, d'un certificat de l'intermédiaire habilité constatant l'immobilisation des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée.

Le délai d'immobilisation des titres avant la tenue de l'Assemblée Générale a été fixé à deux jours.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou un autre actionnaire. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation.

Tout actionnaire ayant émis un vote par correspondance ou donné une procuration en produisant un certificat d'immobilisation délivré par le dépositaire des actions peut néanmoins céder tout ou partie des actions au titre desquelles il a transmis son vote ou son pouvoir, à condition de notifier, au plus tard la veille de l'Assemblée, à l'intermédiaire habilité par la Société, les éléments permettant d'annuler son vote ou son pouvoir ou de modifier le nombre d'actions et de voix correspondantes.

21.2.5.3. L'Assemblée Générale 2006

L'Assemblée Générale Ordinaire fera l'objet d'une première convocation le 3 mai 2006 et se tiendra sur deuxième convocation le 12 mai 2006.

21-2-6 Dispositions relatives à un changement de contrôle de la Société

Sans objet.

21-2-7 Dispositions relatives aux seuils de participation

En sus des déclarations légales, les statuts prévoient que tout actionnaire venant à détenir 1,5 % des droits de vote est tenu d'en informer la Société dans les quinze jours par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social. La même obligation incombe à tout actionnaire venant à détenir 3,5 % des droits de vote.

Cette information est également faite dans les mêmes délais lorsque la participation en droits de vote devient inférieure aux seuils cidessus mentionnés.

21-2-8 Conditions régissant les modifications du capital

Les statuts de la Société ne prévoient pas de conditions plus restrictives que les prescriptions légales concernant les augmentations de capital.

Chapitre XXII - Contrats importants

Vous pouvez vous reporter au chapitre 6.4. « Dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats et procédés de fabrication » du présent document de référence.

Chapitre XXIII - Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

23.1. DECLARATION OU RAPPORT D'EXPERT

Sans objet.

23.2. INFORMATIONS PROVENANT D'UNE TIERCE PARTIE

Lorsque des informations proviennent d'une tierce partie, celles-ci ont été fidèlement reproduites et, pour autant que la Société le sache et soit en mesure de l'assurer à la lumière des données publiées par une telle tierce partie, aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses.

Chapitre XXIV - Documents accessibles au public

Les documents visés à l'article 139 du décret du 23 mars 1967 ou copie de ces documents, peuvent être consultés au siège social de la Société (147, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont, France).

Essilor met à la disposition de ses actionnaires une large gamme d'outils destinés à diffuser, de façon régulière, transparente et accessible, l'information du groupe, ses activités et ses résultats.

Ainsi, sont portées à leur connaissance les informations publiées au cours des douze derniers mois par la Société :

- Les communiqués de presse, documents de référence, et déclarations envoyés à l'Autorité des Marchés Financiers sont consultables sur le lien http://www.amf-france.org/inetbdif/sch_cpy.aspx?lang=fr (lancer la recherche avec pour raison sociale : Essilor International)
- Les documents publiés au BALO sont consultables sur le lien : http://balo.journal-officiel.gouv.fr/ (lancer la recherche avec comme nom de la Société : Essilor International)
- Le site Internet du groupe, http://www.essilor.com, rassemble également des informations destinées à tout public :
- * Les présentations aux analystes et les retransmissions audio, lorsqu'elles sont disponibles, des réunions d'analystes, sont consultables à la page http://www.essilor.com/InvestorRelations/Library/Slides.htm,
- * Les communiqués financiers sont disponibles à la page http://www.essilor.com/InvestorRelations/NewsReleases/2006list.htm, et
- * Les rapports annuels et documents de référence se trouvent à la page http://www.essilor.com/InvestorRelations/Library/ra.htm,
- * Concernant les Assemblées générales, l'avis de convocation comprenant les projets de résolutions, les modalités d'accès à la réunion, et les résultats des votes des résolutions figurent à la page http://www.essilor.com/InvestorRelations/Shareholdermeeting.htm.

Chapitre XXV - Informations sur les participations

Vous pouvez à ce sujet consulter les notes 32 à 35 de l'annexe aux comptes consolidés, au chapitre 20.3.1.5. du présent document de référence.

Annexe du Document de Référence

ANNEXE 1

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT, SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE CONTROLE INTERNE, ET RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES CORRESPONDANT

"Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément à l'article 117 de la loi n° 2003-706 dite de « sécurité financière », et donc en application des dispositions de l'article L.225-37, alinéa 6 du Code du Commerce, je rends compte par le présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de notre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- et des limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Directeur général ;

et ce afin de faire connaître les processus et les méthodes de travail de notre entreprise.

1. Préparation et organisation des travaux de votre Conseil d'Administration

Fréquence des réunions du Conseil

En 2005, le Conseil d'Administration a tenu six réunions dont la durée moyenne a été de deux heures trente. L'assiduité des Administrateurs exprimée par le taux de présence effective à ces réunions, s'élève à plus de 90%.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois au siège social, aux dates fixées dans le calendrier établi en 2004, à savoir les 27 janvier, 9 mars, 12 juillet, 7 septembre et 23 novembre 2005 et une fois au palais de la Bourse à Paris, le 13 mai 2005 à l'issue de l'Assemblée Générale mixte ordinaire et extraordinaire des actionnaires.

Convocations du Conseil

Conformément au règlement intérieur du conseil, les Administrateurs ont été convoqués sept jours au moins avant chaque réunion par lettre simple. En application de l'article L.225-238 du Code de Commerce, les commissaires aux comptes de la Société ont été convoqués aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes intermédiaires et les comptes annuels.

Information des Administrateurs

Tous les documents nécessaires pour informer les Administrateurs sur l'ordre du jour et sur toutes les questions soumises à l'examen du conseil ont été soit joints à la convocation, soit adressés ou remis dans un délai raisonnable préalablement à la réunion.

Procès-verbaux

Les projets de procès-verbaux des réunions du conseil ont été adressés à tous les Administrateurs au plus tard le jour de la convocation à la réunion suivante.

Comités d'études

Depuis 1997, le Conseil d'Administration, sur proposition de son Président, a créé trois comités d'études permanents d'Administrateurs : le Comité d'audit, le Comité des mandataires sociaux et le Comité stratégique. Les règles régissant la composition et les attributions de ces comités permanents ont été formalisées dans le règlement intérieur adopté le 18 novembre 2003, lequel est régulièrement révisé.

Le Comité d'audit

Le Comité d'audit s'est réuni à deux reprises pour se prononcer sur les comptes de l'exercice 2005 ; une première fois le 5 Septembre 2005 pour examiner les comptes consolidés semestriels et une seconde fois le 6 mars 2006 pour examiner les comptes consolidés définitifs de l'exercice 2005. Lors de chacune de ces réunions, le comité a entendu le Directeur financier du groupe, ainsi que les commissaires aux comptes qui ont commenté les comptes et répondu aux diverses questions.

Préalablement à chacune de ces réunions, le Président du Comité d'audit s'est longuement entretenu avec le Directeur financier afin de procéder à une revue détaillée des comptes et des faits marquants de l'activité.

Le Comité d'audit s'est également réuni le 1^{er} Février 2005, et le 13 Juin 2005.

Au cours de ces diverses réunions, le comité a examiné les sujets suivants:

- la stratégie de couverture de change du groupe, présentée par le Directeur financier,
- le programme d'assurances du groupe, présenté par le Directeur des affaires juridiques et du développement groupe
- le niveau des honoraires des commissaires aux comptes, dans le cadre d'une étude comparative avec les autres sociétés du SBF 120 et du CAC 40

Les points relatifs à la première application des normes IFRS et les retraitements des comptes consolidés 2004 ont également été revus par le comité.

Par ailleurs, le Directeur de l'audit interne a présenté au comité le plan d'audit de l'année 2005 et l'avancement des travaux menés dans le domaine du contrôle interne, ainsi que la synthèse des différentes missions menées par son département, lors de deux interventions en février et en septembre 2005.

Enfin, les travaux du Comité d'audit ont été présentés au Conseil d'Administration par le Président de ce comité, Monsieur Yves Chevillotte.

Le taux de participation des membres au Comité d'audit est de 100%.

Le Comité des mandataires

Il s'est réuni deux fois, le 24 octobre et le 7 novembre 2005 d'une part, pour débattre de la qualification d'Administrateur indépendant et d'autre part, pour étudier les éléments de la rémunération des mandataires sociaux pour 2006, partie fixe, partie variable, retraites, avantages en nature ainsi que l'attribution d'options de souscription d'actions aux dirigeants de la Société.

Le Président du comité, Monsieur Jean Burelle, a présenté un rapport lors de la séance du Conseil d'Administration du 23 novembre 2005 qui a permis au Conseil d'Administration de fixer la rémunération des dirigeants sociaux pour 2006.

Lors de ce même conseil, il a été remis aux Administrateurs une grille permettant au conseil de procéder à la revue de la qualification d'Administrateur indépendant au regard des tous les critères établis dans le rapport consolidé AFEF/MEDEF de 2003.

Le taux de présence aux réunions du Comité des mandataires est passé de 100 à 66%, et ce en raison de la nomination en juillet 2005 d'un nouveau membre dont l'agenda 2005 ne lui a pas permis de participer pleinement aux travaux du comité.

Le Comité stratégique

Pendant l'exercice 2005, le Comité stratégique s'est réuni à trois reprises et a été plus particulièrement consulté sur d'éventuelles opportunités de développement du groupe, notamment dans le domaine de la basse vision, ainsi que sur des options stratégiques en termes de croissance externe.

Par ailleurs, le comité a été informé du détail des comptes consolidés trimestriels (non publiés) et a également pu s'entretenir avec le Directeur de la recherche et développement de la stratégie du groupe dans ces domaines, ainsi qu'avec le Directeur des opérations monde de la politique industrielle et technologique développée par Essilor.

Une synthèse des sujets traités lors des différents comités stratégiques est régulièrement présentée au Conseil d'Administration par son Président.

Le taux de participation des membres au Comité stratégique est de 100%.

Décisions et informations du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a examiné, pour la première fois en 2005, la situation de chaque Administrateur au regard des tous les critères d'indépendance établis dans le rapport consolidé AFEF/MEDEF de 2003. A l'issue de cette revue complète, le conseil a déterminé que tous les Administrateurs étaient indépendants à l'égard de la Société, à l'exception bien entendu de Messieurs Fontanet et Alfroid (qui sont les deux dirigeants sociaux) et de Messieurs Lespérance, Martin et Roy qui sont Administrateurs représentant les salariés actionnaires, membres de Valoptec.

Une évaluation formalisée du fonctionnement du Conseil d'Administration réalisée en 2004, ayant permis au conseil de conclure que son propre fonctionnement était satisfaisant et que les questions importantes étaient convenablement préparées et débattues; le Conseil d'Administration a axé plus particulièrement ses travaux d'auto évaluation en 2005 sur les besoins d'information et de formation des Administrateurs. De la synthèse des questionnaires confiée à Monsieur Jean Burelle, Administrateur indépendant, il est ressorti que les Administrateurs souhaitent :

- approfondir certains sujets tels que :
 - le marketing,
 - la politique de recherche : critères de définition des projets et de leurs priorités, révolution dans les procédés de fabrication, ruptures technologiques dans le domaine des produits,
 - les ressources humaines : gestion des cadres « haut potentiel », plan de succession, politique de rémunération, etc.
 - la position concurrentielle d'Essilor ;
- mieux connaître les membres du Comité exécutif ;
- continuer à visiter des sites Essilor, en particulier un centre de recherche ;
- recevoir des médias de communication interne ;
- avoir une présentation par un analyste financier de sa perception d'Essilor (création de valeur, positionnement stratégique...) avec un lexique des principales notions financières utilisées.

Au cours de l'exercice 2005, le Conseil d'Administration a été informé, a examiné ou a délibéré notamment sur les points suivants :

- l'activité du groupe ;
- la concurrence ;
- les choix stratégiques :
- les comptes intermédiaires, définitifs et prévisionnels ;
- les normes IAS :
- la politique de distribution des dividendes ;
- les rapports destinés aux actionnaires ;
- les projets et les opérations de croissance externe ;
- les restructurations internes ;
- les conventions réglementées à autoriser et celles à déclarer ;
- le montant des garanties accordées par la Société;
- le programme d'assurances groupe ;
- les augmentations de capital au bénéfice des salariés et l'abondement de l'entreprise;
- les attributions d'options de souscription d'actions ;
- le programme de rachat d'actions ;
- la réduction de capital social par annulation de 900 000 actions auto détenues ;
- le renouvellement du mandat du Directeur général délégué;
- la rémunération des dirigeants sociaux ;
- la répartition des jetons de présence ;
- le gouvernement d'entreprise et notamment la déontologie boursière;
- les questions sociales ;
- la revue des articles de presse et des études d'analystes.

Un complément d'information, notamment sur le gouvernement d'entreprise, se trouve aux paragraphes 14, 15 et 16 de notre document de référence.

2. Compte rendu des procédures de contrôle interne mises en place par Essilor International S.A.

2.1. Objectifs de la Société en matière de procédures de contrôle interne

- veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations, ainsi que les comportements des personnels, s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise;
- vérifier la qualité et la sincérité des informations comptables, financières, juridiques et de gestion, qu'elles soient destinées aux organes sociaux de l'entreprise, aux autorités de contrôle ou de tutelle ou aux actionnaires et au public;
- couvrir l'ensemble des politiques et procédures mises en œuvre dans notre entreprise destinées à fournir une assurance raisonnable quant à la gestion rigoureuse et efficace de nos activités.

L'un des objectifs du système des contrôles internes est de prévenir et de maîtriser les risques d'erreurs ou de fraudes notamment dans les domaines économiques, financiers et juridiques auxquels peuvent être exposées la Société et ses filiales en France et à l'étranger. Comme tout système de contrôle, il ne peut donner une garantie absolue que de tels risques ont été totalement éliminés ou maîtrisés.

Un complément d'information sur les facteurs de risque se trouve au paragraphe 4 de notre document de référence.

Nonobstant, bien que n'entrant pas dans les procédures formelles du système de contrôle, la culture de parole et d'éthique ainsi que les valeurs fondamentales du groupe Essilor sont des piliers essentiels : la confiance, l'esprit du groupe, la réactivité, la solidarité et la forte sensibilisation orale à l'éthique sont des réalités historiques du groupe.

Un code de valeurs est abordé dans la charte de l'association Valoptec, association composée d'hommes et de femmes, actifs et retraités du groupe. L'objectif de cette association est de « rechercher les conditions économiques et sociales d'une saine gestion des sociétés du groupe ». Cette charte véhicule des images de respect et de confiance dans la personne humaine. Les salariés ne signent pas cette charte en entrant chez Essilor car c'est un état d'esprit à part entière. Les membres de Valoptec, de par leurs avoirs financiers, détiennent 14,59 % des droits de vote d'Essilor International.

La permanence de ces valeurs est, par ailleurs, assurée par la grande stabilité des équipes de direction et, globalement, par un faible turnover dans l'ensemble du groupe.

Le Conseil d'Administration d'Essilor International a réaffirmé toute l'importance qu'il accorde avec la Direction générale aux différentes structures de contrôle interne, ainsi qu'en témoigne l'intérêt y porté par le Comité d'audit et la diversité des sujets étudiés. Les principes généraux, ainsi que leur correcte mise en place au sein du groupe, sont définis par la Direction générale. Les membres du Comité exécutif, qui sont les responsables opérationnels et fonctionnels en raison de leurs champs de compétences respectifs et dans le cadre d'une organisation par pays, zone géographique et technicités, les relayent. Le Directeur financier et le Directeur juridique, responsables des actions de contrôle interne, sont membres du Comité exécutif.

2.2. Présentation de l'organisation générale des contrôles internes

Les différentes activités de contrôle interne permettent de veiller à ce que l'application des normes et procédures définies au niveau du siège puissent être en adéquation avec les orientations de la Direction générale.

Ce rapport a été élaboré après certaines diligences et notamment par le Directeur juridique en étroite collaboration avec le département de l'audit interne et après consultation écrite et discussions avec les responsables (au niveau corporate) des différents secteurs de contrôle interne du groupe. Il a été remis au Comité d'audit avant d'être présenté au Conseil d'Administration. Ceci permet d'une part, que la Direction générale valide les priorités et les travaux en cours et d'autre part, une prise de conscience de l'importance des contrôles internes pour l'entreprise.

Les départements plus spécifiquement liés à cette activité de contrôle sont :

Audit interne: le Directeur de l'audit interne est rattaché au Président-Directeur général, ce qui lui assure l'indépendance et l'objectivité nécessaire à sa mission. Il n'a d'autorité ni de responsabilité dans les opérations qu'il contrôle. L'organisation du département est décentralisée avec des équipes présentes non seulement au siège (pour les activités "corporate", "Europe" et le continent amérique du sud), mais également aux Etats-Unis (continent nord- américain) et à Singapour (asie-pacifique).

La mission permanente de l'audit interne est de veiller à la correcte application des dispositifs de contrôle interne dans toutes les entités du groupe. L'audit interne contrôle la conformité des pratiques avec les règles et procédures internes, la fiabilité des informations comptables, ainsi que l'efficacité du contrôle interne.

Les missions d'audit sont planifiées à partir de l'identification des risques des processus, selon un cycle régulier de revue des filiales ou suite à une demande de la Direction générale ou d'un Directeur de zone. Certaines missions sont composées d'équipes multidisciplinaires (audit, fiscal, juridique). Un plan d'audit, établi en début d'année, est validé par la Direction générale et le Comité d'audit.

Les missions d'audit se réalisent selon une méthodologie appliquée de manière identique dans toutes les zones. Pour chaque mission un rapport est établi comportant les observations faites ainsi que les recommandations d'amélioration nécessaires. La mise en œuvre des recommandations relève de la responsabilité des entités auditées. L'audit interne veille au suivi de ces recommandations en contrôlant la réalisation des plans d'actions décidés en accord avec elles.

Une copie du rapport est diffusée au management de l'entité, au Directeur de zone concerné, à la Direction générale, à la Direction financière du groupe, ainsi qu'aux différentes Directions opérationnelles ou fonctionnelles concernées par le rapport. Une synthèse des travaux de l'audit interne est présentée chaque année au Président-Directeur général et au Comité d'audit.

Le département d'audit interne s'est doté d'une charte dans laquelle sont définis les responsabilités, les pouvoirs et les objectifs de l'audit interne. Elle précise les règles professionnelles et de déontologie que les auditeurs internes se doivent de respecter. Enfin elle définit la méthodologie à suivre lors de ses interventions dans les entités. Selon la charte, l'audit interne peut intervenir sur l'ensemble des activités, fonctions et entités légales du groupe.

Parallèlement, l'audit interne anime un processus d'auto évaluation du contrôle interne lancé en 2004 dans différentes entités du groupe.

Consolidation: le service consolidation a pour mission de définir des règles et méthodes de consolidation homogènes dans le groupe en accord avec les normes en vigueur, d'assurer l'élaboration de comptes de résultats et de bilans consolidés trimestriels en cohérence avec la politique générale du groupe. Il a également une mission d'animation et de coordination auprès des entités consolidées.

La consolidation établit les comptes consolidés à partir de la comptabilité des différentes filiales ajustées aux normes groupe, et assure un suivi trimestriel des flux et des bilans de chacune des entités juridiques consolidées du groupe. Le croisement régulier des suivis internes permet de valider la cohérence de l'information financière et de remonter et de traiter les éventuelles anomalies.

La consolidation met à jour et diffuse régulièrement auprès des entités du groupe les modifications et nouvelles règles impactant l'établissement des comptes. C'est ainsi que le service consolidation a joué un rôle moteur dans la mise en place des nouvelles normes IAS/IFRS en central et dans toutes les entités légales consolidées.

L'adaptation des règles du groupe aux normes internationales de reporting financier (IFRS) et leur impact sur les comptes consolidés ont fait l'objet d'un groupe de travail animé par le service consolidation et composé de la Direction financière, du service consolidation, de la trésorerie groupe, du contrôle de gestion groupe et de l'audit interne. Les conditions de passage et la détermination de l'impact ont été discutées en Comité d'audit et ont été examinées par les commissaires aux comptes. Des informations correspondantes sont présentées dans le document de référence.

Contrôle de gestion: chaque entité du groupe dispose d'une structure de contrôle de gestion chargé de l'analyse des performances de l'entité s'appuyant sur la structure de contrôle de la zone ou de la Direction opérationnelle correspondante. Le contrôle de gestion groupe procède à des analyses de cohérence entre les différents éléments remontés dans le système de reporting en vue d'assurer la fiabilité des informations financières qu'il produit. Par ailleurs, il anime un réseau de contrôleurs de gestion, assure un rôle d'aide à la décision et de suivi mensuel des résultats de chacune des entités ou "business units" du groupe. A partir de ces informations, il produit le reporting mensuel consolidé, élabore le budget consolidé, contrôle le suivi mensuel des écarts, et étudie la cohérence des prix de transfert. Les contrôleurs de gestion des entités ont un double rattachement opérationnel et fonctionnel.

Le contrôle de gestion groupe, sous le contrôle du Directeur financier, assure également l'analyse, le suivi et la validation financière des différentes acquisitions réalisées dans le groupe. Aucune entité du groupe ne peut décider seule d'une acquisition ou cession totale ou partielle d'une société extérieure. Les acquisitions doivent être présentées préalablement pour accord au Conseil d'Administration.

Développement durable : fonction transversale, il permet d'anticiper et d'influencer les évolutions des activités et d'examiner leurs conséquences économiques, humaines et environnementales, dans le but non seulement de faire profiter l'entreprise, ses parties prenantes et la Société des opportunités qu'elles offrent, mais encore d'inventorier les impacts potentiels qui pourraient en résulter et d'en avertir le management. Il est en outre responsable des informations extra financières du groupe.

Hygiène, sécurité et sécurité : rattaché à la Direction des ressources humaines, il met en place une organisation en vue d'appliquer et d'améliorer une politique commune de sécurité des personnes et des biens, de prévention des risques, de protection de la santé et de préservation de l'environnement.

Juridique : la Direction juridique a une mission de conseil et de la prévention des litiges auprès de l'ensemble des Directions du groupe et de ses filiales; elle assure la négociation et la rédaction d'actes et contrats, notamment en matière de croissance externe ; elle effectue une veille et le dépôt de droits de propriété intellectuelle. Elle assiste à la réalisation de l'objectif de conformité aux lois et règlements de nos activités. Elle sensibilise les dirigeants aux responsabilités que peuvent encourir l'entreprise et propose des solutions

juridiques relevant de l'environnement de contrôle. Elle permet ainsi de répondre aux questions juridiques auxquelles se trouve confronté l'ensemble des services du groupe dans un contexte réglementaire et légal à caractère international de plus en plus complexe et contraignant. Elle contrôle la bonne exécution des engagements contractuels du groupe, notamment par le biais d'une base de données « contrats » alimentée en permanence. Par ailleurs, son service assurances a une politique de prévention et de protection en organisant d'une part, des visites et des contrôles de sites et d'autre part, par la mise en place de programmes d'assurance internationaux.

Qualité : dans le cadre de sa mission, le département qualité assure la mise en place et l'évolution des moyens pour toujours mieux satisfaire le client. S'appuyant sur une organisation décentralisée et réactive, les objectifs sont d'une manière continue :

- Augmenter la qualité du produit,
- Individualiser le service,
- Assurer la disponibilité à l'instant souhaité par le client,
- Réduire le coût.

Trésorerie: le département des financements et de la trésorerie assure tous les besoins de financement significatifs de l'ensemble des filiales. Les sociétés du groupe ne doivent pas effectuer une opération de prêt ou d'emprunt avec ses banques locales sans avis favorable du département des financements et de la trésorerie. La gestion de trésorerie est centralisée au niveau du siège. Le département des financements et de la trésorerie assure l'organisation et la centralisation des flux, la couverture des risques de change et de taux, le financement et l'autonomie financière du groupe, et la gestion de la relation bancaire. Il a un rôle de conseil et d'aide aux filiales sur les questions relatives à leur propre gestion de trésorerie. Enfin, il a participé avec le service consolidation à la mise en place des procédures liées à l'application des normes IFRS spécifiques à la gestion des couvertures de change et de taux.

2.3. Les textes de référence, les normes et les procédures qui structurent les contrôles internes

a) Les règles et procédures édictées par le groupe sont regroupées dans le Manuel Administratif et Financier ("MAF") et sont applicables aux différents métiers d'Essilor (achats, communication, finance, juridique, opérations, recherche et développement, ressources humaines...).

Le MAF rassemble les différents éléments de contrôle interne couvrant divers processus de l'organisation (immobilisations, stocks, ventes/clients, trésorerie, achats, provisions de passif/engagements hors bilan, fiscalité, frais de R&D et de démarrage, comptabilité industrielle, dispositifs de prévention de la fraude, procédures en matières d'engagements, assurance, personnel et ressources humaines, juridique, consolidation). Le MAF est disponible en ligne sur le site intranet du groupe; il est présenté en français et en anglais. Il constitue un outil indispensable tant pour permettre l'établissement des comptes que pour assurer et maintenir un environnement de contrôle des risques dans les entités du groupe. Il est mis à jour régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la règlementation, des besoins du groupe ou pour intégrer les nouvelles normes internationales imposées au groupe.

En 2005, le manuel a été entièrement mis à jour pour intégrer les nouvelles normes IFRS ainsi que les éléments de contrôle interne qui sont apparus non spécifiquement définis lors des revues des auditeurs internes. De même, il a été intégré les critères d'éthique pour l'ensemble du groupe. Ces critères s'axent autour de quatre thèmes : les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

L'application de l'ensemble des règles et procédures contenues dans notre manuel est sous la responsabilité de chaque responsable financier d'entité ou de « business unit ».

b) Pour assurer la qualité et la fiabilité de ses informations financières, Essilor est doté d'un système de reporting unifié appelé « Figures » permettant à la fois la remontée des informations de gestion et la production des états financiers du groupe. Ce système est alimenté par les données comptables locales, soit par interface, soit par saisie selon un calendrier précis communiqué par la Direction financière en début de chaque année.

Des procédures de consolidation assurent l'homogénéité des informations financières produites. Un manuel spécifique « glossaire » indique pour chaque module les éléments devant être saisis en conformité avec les règles groupe (compte de résultats, bilan, annexes, trésorerie, stocks, investissements, définition des flux, définition des activités).

Le glossaire ainsi que l'ensemble des instructions sur la remontée d'informations sont disponibles en ligne sur l'intranet du groupe. Il est mis à jour à chaque modification ou application de nouvelles normes. En 2005 par exemple, il a été mis à jour de l'intégralité des nouvelles normes IFRS.

Les responsables financiers du groupe ou locaux doivent s'assurer que les données entrées dans FIGURES sont conformes aux règles et procédures du groupe. L'utilisation de cet outil permet, outre d'assurer une homogénéité du traitement de l'information, d'exercer un contrôle régulier des comptes des différentes entités du groupe.

c) Pour les activités dites de « l'amont » (fabrication/logistique) et de « l'aval » (prescription/distribution) le groupe dispose de nombreux systèmes informatiques pour assurer la gestion, le suivi, l'analyse et la sécurisation de nos activités. D'autre part, il existe une charte international dont le but est de coordonner les diverses actions relatives à la circulation et au partage de l'information via l'intranet d'Essilor.

- d) Essilor est intégré dans deux indices spécialisés dans l'évaluation de l'engagement de l'entreprise vis à vis du développement durable: ASPI Eurozone® (Advanced Sustainable Performance Indices) et FTSE4Good Europe.
- e) Essilor est membre du Pacte Mondial et s'engage à respecter ses dix principes et à les faire respecter dans la mesure du possible dans sa sphère d'influence. L'entreprise communique régulièrement ses réalisations et ses progrès auprès du Secrétariat du Pacte Mondial situé au siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York.
- f) 15 unités de fabrication d'Essilor (hors Nikon-Essilor) disposent de systèmes de management de la qualité certifiés ISO 9001 (100 %) ainsi que de systèmes de management de l'environnement certifiés ISO 14001 (100 %). 11 d'entre elles disposent de systèmes de management de l'hygiène, de la santé et de la sécurité au travail certifiés OHSAS 18001 ISO 9001 (73 %).
- g) Nous disposons également de conditions générales de vente, d'achat, d'un code de déontologie boursière régulièrement mis à jour en fonction de la réglementation et de la jurisprudence, des procédures en matière d'engagements, ainsi que de notes sur la communication en cas de crise ou encore sur l'application de la loi "sécurité financière" en matière de contrôle des prestations pouvant être fournies par les sociétés d'audit de notre groupe.

2.4. Descriptif synthétique des procédures de contrôle mises en place

Les contrôles internes mis en œuvre reposent sur une organisation et des méthodologies. Ils concernent l'ensemble des entités du groupe et sont suivis par différents acteurs ou structures exerçant des activités de contrôle en accord avec les références et documentation diffusées dans le groupe. Elles doivent permettre de classifier les différents enjeux pour l'entreprise en tenant compte de sa stratégie pour fixer ses priorités.

Une démarche de « plan à moyen terme » est effectuée tous les ans. A cette occasion, les Directions identifient, entre autres, les risques de leurs secteurs respectifs, les analysent et la stratégie globale est alors définie en tenant compte de ceux-ci. En cas de changement ou d'incident qui pourrait avoir un impact significatif sur l'atteinte des objectifs, notre réactivité est forte et la stratégie (globale ou d'un secteur donné) peut être revue en conséquence. Au niveau local, l'identification des risques est de la responsabilité des Directeurs de zone ou de filiales. Toutes ces informations sur les risques et leur possible couverture sont remontées aux différents Directeurs, membres du Comité exécutif.

Nous avons en 2005 environ 200 entités juridiques qui sont en majorité des filiales directes de la maison-mère. En ce qui concerne les niveaux d'autorité, les responsabilités sont clairement définies entre les différents dirigeants et cadres du groupe avec en tant que de besoin des délégations de pouvoir ; les relations fonctionnelles transversales sont très fortes. Pour certaines fonctions centrales (par exemple, achats, audit interne, contrôle de gestion, juridique, RH), il y a un double rattachement : local et fonctionnellement au responsable groupe concerné. En ce qui concerne les opérations, chaque Directeur d'usine est rattaché hiérarchiquement au Directeur des usines de sa zone, qui lui même est rattaché au Directeur des opérations monde. Pour la partie commerciale, chaque Directeur de filiale est rattaché au Directeur de sa zone.

Les différents reportings, rapports ou contrôles d'organismes extérieurs (mensuels ou trimestriels) nous facilitent le suivi et le contrôle de l'activité de nos filiales dans différents domaines tels que financier, activités des filiales, accidents du travail, contrôles hygiène et sécurité, contrôles APAVE, certifications ISO, développement durable, logistique (mensuel), sinistres et prévention des sinistres assurances, litiges.

2.5. Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable

- Comme indiqué ci-dessus, à partir des orientations données par la Direction générale, chaque Direction opérationnelle définit ses propres orientations sur cinq ans. Le plan à moyen terme présenté à la Direction générale intègre l'ensemble de ces orientations ainsi que les plans d'actions qui en découlent. Les points marquants de ce plan sont présentés au Comité stratégique.
- Le processus budgétaire démarre en juillet avec une implication forte des zones (analyse des volumes/échanges marketing central/logistique/zones). Chaque entité du groupe établit son budget en tenant compte des objectifs donnés par chaque Direction de zone ou Direction opérationnelle ainsi que de sa propre stratégie sur l'année à venir.

Les budgets sont présentés à la Direction générale lors de sessions de fin d'année. La consolidation de tous les budgets se termine fin novembre et est officialisé en décembre.

Le budget annuel fait l'objet d'une nouvelle prévision en août de l'année en cours, puis en novembre à l'occasion de l'établissement du nouveau budget.

Ce processus budgétaire applicable dans toutes les entités du groupe est animé et suivi par le contrôle de gestion groupe, ce qui permet d'assurer l'homogénéité de l'ensemble des budgets et la cohérence des objectifs avec les orientations de la Direction générale.

Les réalisations sont suivies et analysées chaque mois à travers notre système de reporting « Figures » lequel permet à la fois l'analyse du business et la consolidation statutaire. Toutes les entités sont entrées dans le système y compris les sociétés non consolidées ce qui permet un contrôle rigoureux des états comptables et financiers.

- Pour la consolidation statutaire, les données bilantielles sont remontées chaque trimestre en addition des données mensuelles. L'utilisation de l'outil permet au service consolidation de contrôler les données entrées par les entités et de s'assurer de leur conformité aux règles groupe.

Les procédures de consolidation mises en place ont pour objectif d'assurer :

- Une conformité des données aux règles en vigueur (telles que normes IAS, normes groupe, instructions de l'AMF,...) par les procédures générales du groupe et les instructions particulières envoyées aux entités,
- Une fiabilité de l'information financière qui est produite, par les contrôles inhérents au système ou effectués par les différents départements de la Direction financière (contrôle de gestion, consolidation, trésorerie) et ce dans les délais exigés,
- L'intégrité des données grâce aux sécurités du système.

Des instructions précises sont données aux entités avant chaque consolidation incluant un calendrier détaillé de remontée d'information.

- Les procédures de suivi des engagements hors bilan et de suivi des actifs font partie des procédures incluses dans le MAF. Il est notamment précisé les engagements qui doivent être enregistrés directement dans les comptes et ceux qui sont à déclarer hors bilan. Les informations nécessaires à ces engagements sont incluses dans notre système de reporting.
 - Ainsi le processus budgétaire et les procédures de consolidation permettent un suivi permanent des résultats des entités, un contrôle immédiat des décalages éventuels avec les prévisions et donc des actions à mettre en place pour y remédier.
- L'ensemble des procédures incluses dans le MAF est applicable par les sociétés du groupe qu'elles soient consolidées ou non et le contrôle de l'application est du ressort des auditeurs internes lors de leurs audits. En outre, les commissaires aux comptes prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne pour planifier leurs missions et concevoir leurs approches d'audit. De même à chaque clôture, un package de l'information financière est présenté par la Direction financière au Comité d'audit. Lors de ces réunions auxquelles assistent les commissaires aux comptes, sont discutées les transactions significatives et les options comptables majeures prises pour la couverture des risques potentiels.
- Enfin, les commissaires aux comptes ont pour mission de certifier que les comptes, au regard des principes comptables, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe ESSILOR. Toutes les filiales du groupe, consolidées ou non, font l'objet d'un contrôle de leurs comptes par des auditeurs locaux majoritairement membres du réseau des commissaires aux comptes assurant la certification des comptes consolidés du groupe.

2.6. Travaux 2005 de l'audit interne et prospective

Essilor s'est engagée dans une démarche progressive permettant à terme d'apprécier l'adaptation des procédures en vigueur dans le groupe. Cette démarche menée sous la responsabilité de la Direction de l'audit interne a démarrée fin 2003 par une revue de l'environnement de contrôle, puis en 2004 par la mise en place d'un processus d'auto évaluation du contrôle interne au niveau de certaines entités du groupe. En 2005, cette démarche s'est poursuivie et de nouveaux processus ont été analysés.

Cette démarche se structure en différentes étapes :

- une identification préalable des processus clefs de l'organisation
- une analyse des risques attachés à ces processus
- l'identification des contrôles nécessaires en vue de faire face à ces risques
- des tests sur ces contrôles par les auditeurs internes
- l'identification des points de contrôle à améliorer et des actions correctrices correspondantes

Trois nouveaux processus (immobilisations/trésorerie/reporting) se sont ajoutés aux processus déjà en place l'année dernière (achats/ventes/stocks). Six questionnaires d'auto évaluation comprenant près de 500 points de contrôle ont été adressés à l'ensemble des filiales consolidées par l'intermédiaire d'un outil web fonctionnant sous intranet. Cet outil permet outre la réponse aux questions, d'attacher la documentation demandée en face de chacun des contrôles et de définir les plans d'action pour les points de contrôle à améliorer.

Des missions de tests ont été réalisées par les auditeurs internes sur un certain nombre d'entités sélectionnées, ce qui a permis de contrôler la fiabilité des réponses ainsi que de la qualité des plans d'action.

Une synthèse par filiale a été communiquée à chaque filiale concernée et une synthèse groupe a été présentée au Président-Directeur général et au Comité d'audit.

Tous ces travaux entraînés par notre démarche nécessitent un fort accroissement des ressources des équipes chargées des contrôles et notamment de l'audit interne. En 2005, deux personnes sont venues renforcer le département et une personne supplémentaire est arrivée début 2006 portant les effectifs de l'audit interne au niveau groupe à 12 personnes.

En 2006, nous souhaitons nous assurer du niveau d'avancement de la mise en place de tous ces contrôles ainsi que de la réalisation des plans d'action. Un nouveau processus (ressources humaines) sera analysé et entré dans l'outil web en addition des six premiers. Ce seront donc environ 600 points de contrôle qui pourront être analysés.

Cette démarche d'auto évaluation, qui s'inscrit dans un processus d'amélioration continue de la qualité, nous permet, par le développement et le renforcement de procédures homogènes, de veiller à la qualité et la fiabilité de l'information financière.

L'analyse des autres processus identifiés se réalisera au cours des années suivantes et devrait nous permettre à terme de nous déterminer sur la qualité de notre contrôle interne.

3. Pouvoirs du Directeur général

Le Conseil d'Administration a décidé, lors de sa séance du 14 mai 2004, de ne pas dissocier les fonctions de Président et de Directeur général et de réitérer les pleins pouvoirs du Directeur général. Par ailleurs, ce dernier est assisté par un Directeur général délégué.

Charenton, le 8 mars 2006

Xavier Fontanet "

Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport spécial du Président

Rapport des Commissaires aux comptes, établi en application du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la Société Essilor International, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Exercice clos le 31 décembre 2005.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société Essilor International et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 9 mars 2006

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Jacques Denizeau

Cabinet Dauge et Associés Gérard Dauge

ANNEXE 2

POLITIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (LOI SUR LES NOUVELLES REGLEMENTATIONS ECONOMIQUES)

Dans le but d'assurer la cohérence entre les informations figurant dans ce document de référence avec celles figurent dans son bilan social d'entreprise, Essilor a choisi de rapporter les aspects de sa politique sociale et environnementale selon la Loi sur les Nouvelles Réglementations Économiques sur un périmètre correspondant essentiellement à la maison mère. Le rapport sur le périmètre régulièrement élargi aux entités légales d'Essilor à travers les autres régions du monde peut être consulté dans le rapport annuel de la société.

Aspect social

Essilor souhaite par sa politique humaine encourager le développement et l'épanouissement personnel de ses salarié(e)s en leur offrant des possibilités d'évolution dans un groupe mondial, multiculturel et décentralisé. Leur fournir un environnement de travail qui respecte leur intégrité physique et morale quelle que soit leur origine. Leur assurer un traitement équitable en toutes circonstances. Développer l'employabilité interne et externe en leur facilitant l'accès à de la formation tout au long de leur carrière et en enrichissant leur poste et leur expérience par plus d'autonomie et de responsabilité. Favoriser l'accès au capital de l'entreprise dans un cadre d'actionnariat salarié responsable.

1) a) Effectifs maison mère: 3 210 CDI + 145 CDD = 3 355 (total France) + 249 (Essilor Industries) = 3 604.

Sur les **145** CDD recensés au 31/12/2005, **103** soit 71 % correspondent à l'embauche de jeunes en formation (en alternance) dont les diplômes vont du BEP au BAC + 5.

Embauches: 174 CDI + 92 CDD = 266 au total

Licenciements: il y a eu **une** procédure de licenciement économique collectif de plus de 9 salarié(e)s en France en 2005. Voir ci-après, rubrique 1)b), l'information concernant ce licenciement économique collectif.

Par ailleurs, **1** salarié a été licencié pour motif économique (suppressions de poste et refus de modification du contrat de travail). **21** salarié(e)s ont été licencié(e)s pour d'autres motifs (insuffisance professionnelle, inaptitude médicale, motif disciplinaire).

Heures supplémentaires : en France, en 2005, 5 687 heures supplémentaires ont été effectuées.

Main d'œuvre extérieure à la Société: en France, en 2005, et en moyenne mensuelle, **311** travailleurs temporaires ont été employés à temps plein. 54 % d'entre eux ont remplacé du personnel absent et 46 % ont été employés pour faire face à des hausses soudaines d'activité. **6** contrats temporaires de salariés intérimaires ont été transformés en contrats à durée déterminée et **60** en contrats à durée indéterminée.

307 travailleurs extérieurs ont été employés en 2005. Ils se répartissent ainsi : **93** pour l'entretien des locaux, **76** pour l'informatique, **36** pour le gardiennage, **18** pour la restauration, **4** pour la sécurité et **80** pour d'autres fonctions.

1) b) Informations relatives aux plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi, aux efforts de reclassement, aux réembauches et aux mesures d'accompagnement :

En France en 2005, **un** licenciement économique collectif de plus de 9 salarié(e)s a été effectué. Il s'agit de la fermeture de l'usine de Mouy (Oise) où travaillaient **40** salarié(e)s et dont le plan avait été présenté aux partenaires sociaux au cours des mois d'octobre et de novembre 2004 (Cf. document de référence 2004).

La fermeture du site est intervenue le 28 février 2005. Elle a été accompagnée de deux grandes actions : la mise en oeuvre du plan de sauvegarde de l'emploi et la mise en oeuvre d'actions visant à la revitalisation du bassin d'emploi.

Bilan du plan de sauvegarde de l'emploi :

Au 31 décembre 2005, le bilan du plan de sauvegarde de l'emploi s'établit comme suit :

1 personne est en longue maladie, 2 sont en préretraite « maison », 2 ont choisi le plan d'aide au retour à l'emploi, 5 sont parties à la retraite, 6 ont été mutées dans d'autres sites Essilor et 24 ont choisi le congé de reclassement.

Pour les 24 salarié(e)s ayant opté pour le congé de reclassement, le bilan s'établit comme suit :

- **14** personnes sont reclassées : huit sont en poste, quatre sont en formation d'assistante de vie à l'association nationale pour la formation professionnelle des adultes et deux se sont décidées pour les solutions qu'elles avaient déjà identifiées (formation au certificat d'aptitude professionnelle agricole Travaux Paysagers pour l'une et poste de Secrétaire Assistante pour l'autre).
- 10 personnes sont encore suivies dans le cadre de l'antenne emploi : une a opté pour un départ anticipé à la retraite dans le cadre de la loi Fillon, deux ont été dispensées officiellement de recherche d'emploi par les Assedic eu égard à leur âge et cinq devraient pouvoir bénéficier d'indemnisation par les Assedic dans des conditions diverses liées à chaque situation (allocation d'aide au retour à l'emploi, allocation équivalent retraite ou allocation de solidarité spécifique). Deux personnes n'ont pas encore de solution identifiée mais, elles ont reçu de la part de l'Antenne Emploi des offres valables d'emploi (quatre contrats commencés puis abandonnés pour l'une d'entre elles).

Bilan de l'action de revitalisation du bassin d'emploi :

Au 31 décembre 2005, le bilan des actions visant à la revitalisation du bassin d'emploi, conformément aux obligations pesant sur les entreprises employant plus de 1 000 salarié(e)s, s'établit comme suit :

Aux termes de la convention signée avec le sous-préfet de Clermont sur Oise le 3 mars 2005, Essilor a entrepris avec les autorités locales des études visant à reconvertir le site et créer des emplois. Après avoir étudié, puis abandonné, un projet de création d'un hôtel d'entreprises les parties s'orientent vers une vente par lots du site. L'un des lots, le plus important, qui regroupe les anciens locaux administratifs et ceux de la production, pourrait être reconverti en pôle santé. La partie administrative serait vendue à un groupement de professionnels de la santé et l'autre partie servirait à la construction d'une maison pour polyhandicapés. Au 31 décembre 2005, ce projet restait à valider par le Conseil Général et à confirmer par le conseil municipal de Mouy.

2) Organisation du temps de travail : L'accord d'entreprise du 30 mars 2000 entré en vigueur le 1^{er} septembre 2000 sur la réduction et l'aménagement du temps de travail définit l'organisation du temps de travail au sein d'Essilor.

Durée du temps de travail: Pour les salarié(e)s en horaires centrés (**1 344**), l'horaire effectif de travail hebdomadaire est de 36h00. Pour les salarié(e)s en équipe (**872**), l'horaire effectif de travail hebdomadaire est de 33h30. Pour les salarié(e)s au forfait horaire (**225**), l'horaire effectif de travail hebdomadaire est de 38h30. Il est par ailleurs attribué à ces personnels, **6** jours de RTT par an, ce qui porte respectivement l'horaire effectif de travail hebdomadaire à 35h00, 32h30 et 37h30. Pour les salarié(e)s au forfait jours (**777**), le nombre de jours de travail annuel est de 216, et le nombre de jours de RTT par an peut varier de 9 à 13 selon les années. Les dirigeants et VRP (**137**), ne sont pas soumis à la réglementation en matière d'horaires. Ils bénéficient cependant, de 10 jours de repos supplémentaire par an. **312** salarié(e)s bénéficient d'un contrat de travail à temps partiel ou à mi-temps dont 102 dans le cadre d'un mi-temps de fin de carrière au titre de l'accord sur la réduction du temps de travail.

Absentéisme: le taux d'absentéisme s'établit à **5,5** %. Il se répartit en maladie de moins de 6 mois pour **77,2** %, maternité pour **11,8** %, congés autorisés pour **5,9** %, accidents du travail pour **2,6** %, convenances personnelles pour **2,2** % et accidents de trajet pour **0,3** %.

3) Rémunérations : la masse salariale totale versée en 2005 représente 131 748 milliers d'euros

Charges sociales (hors intéressement): 61 827 milliers d'euros

Évolution : l'augmentation moyenne des rémunérations, toutes catégories confondues des salarié(e)s présents en 2004 et en 2005 est de **4,3 %**.

Épargne salariale: dans le cadre des dispositions du titre IV du livre IV du code de travail français, il existe en France un plan d'intéressement des salarié(e)s aux résultats de l'entreprise ainsi que des plans d'épargne entreprise.

Égalité professionnelle : comme chaque année, le rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été présenté par chaque Établissement à son Comité d'Établissement en même temps que son bilan social. En 2005, une série d'indicateurs comparant la situation des femmes et des hommes a été présentée aux partenaires sociaux.

4) Relations professionnelles: Essilor entretient des relations professionnelles avec les cinq syndicats représentatifs suivants: C.F.D.T., C.F.E.-C.G.C., C.F.T.C., C.G.T., C.G.T.-F.O.

Bilan des accords collectifs : ont été signés au cours de l'exercice 2005 :

- Un avenant à l'accord sur les garanties collectives sur les frais de santé et la prévoyance, ayant pour objet la mise en conformité de l'accord existant avec les textes issus de la réforme de la Sécurité Sociale applicables au 1^{er} janvier 2006.
- Un avenant à l'accord sur la réduction et l'aménagement du temps de travail, ayant pour objet un assouplissement des règles du compte épargne temps.
- **Un avenant au plan d'épargne d'entreprise,** ayant pour objet de permettre le versement dans le PEE, sous certaines conditions, de droits inscrits sur un compte épargne temps et de sommes provenant du bonus exceptionnel 2006.
- Un avenant à l'accord du 1^{er} juin 2004 sur la gestion des fins de carrière ayant pour objet de faire bénéficier des dispositions de cet accord les salarié(e)s né(e)s en 1948 et de faire bénéficier des dispositions de la loi Fillon les salarié(e)s né(e)s en 1950.
- **Un avenant à l'accord d'intéressement** en vigueur précisant le montant du résultat d'exploitation budgété pour l'année 2005 et qui sert de référence au calcul de l'intéressement de l'exercice 2005.

Développement de la mobilité : en décembre 2005, un texte qui énonce les principes de la mobilité interne dans l'entreprise et en propose la mise en œuvre, dans le but de la développer pour mieux anticiper la réussite d'Essilor et de ses collaborateurs, a été présenté au comité central d'entreprise. Le document qui en résulte sera distribué début 2006. C'est pourquoi cet aspect important de la gestion des ressources humaines fera l'objet d'une information dans cette même rubrique 4 de la loi NRE dans le cadre du rapport sur l'exercice 2006.

Conditions d'hygiène et de sécurité: au cours de l'année 2005, Essilor a poursuivi la certification de ses systèmes de management de l'hygiène, de la santé et la sécurité dans ses sites de production en France et dans le monde dans le cadre du référentiel OHSAS 18001. Aucun site supplémentaire n'a été certifié en France en 2005. (Trois sites supplémentaires à l'étranger, voir les autres certifications OHSAS 18001 ci-après, dans la rubrique aspect environnemental, paragraphe 9, objectifs assignés aux filiales à l'étranger.)

5) Accidents du travail : en France en 2005, on a constaté **40** accidents de travail avec arrêt et **27** sans arrêt chez le personnel d'Essilor ainsi que **10** accidents de travail avec arrêt et **5** sans arrêt chez le personnel intérimaire.

Maladies professionnelles : 12 notifications on été observées en France en 2005. Elles relèvent du tableau 57 concernant les troubles musculo-squelettiques (TMS).

6) Formation : en 2005, le nouveau dispositif du Droit Individuel à la Formation a été introduit dans l'entreprise. Une communication spécifique a été développée auprès des salarié(e)s et de l'encadrement et les premières demandes ont été recueillies dans les domaines de l'informatique et de la culture générale.

En 2005, pour l'ensemble des établissements français, la formation professionnelle a représenté **4** % de la masse salariale. L'engagement d'Essilor se maintient depuis plusieurs années à ce niveau significatif qui exprime son attachement au perfectionnement permanent de ses salarié(e)s et au développement de leurs compétences.

Cette année encore, les orientations générales de formation donnent la priorité aux actions collectives ou individuelles qui permettent aux salarié(e)s d'augmenter leur compétence professionnelle, donc leur employabilité :

- a. maîtrise d'une compétence spécifique entrant dans le champ de ses missions (domaines d'expertise technique, langues, outils informatiques)
- b. méthodologie partagée dans l'entreprise (gestion de projet, plans d'expériences)
- c. thèmes liés à l'innovation et au développement durable
- d. dimension de management et de communication, devenue indispensable dans nos organisations matricielles.
- e. connaissance transversale des savoir-faire de l'entreprise.

Les formations accompagnent également de manière prioritaire les changements individuels (mobilité) ou collectifs (changement de technologie, d'organisation).

Dans le cadre de ces plans de formation, **1 840** salariés d'Essilor en France ont suivi au moins un stage en 2004, soit **55 %** de l'effectif. Près de **52 000** heures de formation ont été organisées. En augmentation par rapport à 2004, ce chiffre s'explique par plusieurs actions d'ampleur sur des thèmes transversaux (innover grâce au brevet, intégrer l'éco conception et l'éco efficacité, utiliser la formation comme outil de management).

Six domaines majeurs ont été couverts : Communication / Management (22 % des heures, 26% des stagiaires), Administration / Commercial / Gestion (21 % des heures, 19 % des stagiaires), Technologie / Techniques Métier (17 % des heures, 13 % des stagiaires), Langues (12 % des heures, 13 % des stagiaires), Informatique / Bureautique (10 % des heures, 14 % des stagiaires), Environnement / Qualité / Santé et Sécurité (7 % des heures, 12 % des stagiaires).

Des formations diplômantes ont représenté plus de 7 % des heures pour 20 stagiaires.

15 bilans de compétence ont été finalisés en cours d'année.

En plus des actions qui entrent dans le cadre du plan de formation, Essilor a géré en 2005 **141** contrats d'apprentissage. Engagée dans cette voie depuis près de 15 ans, l'entreprise accueille chaque année plus de **40** nouveaux jeunes et en retient environ le quart.

- 7) Emploi et insertion des travailleurs handicapés : En 2005, Essilor a employé **130** salarié(e)s handicapé(e)s en France, dont **100** employés ou ouvriers et **30** membres de l'encadrement dont **6** cadres.
- **8) Œuvres sociales**: En France, en 2005, Essilor a participé au financement des œuvres sociales de prévoyance (garanties, frais de santé, incapacité, invalidité, décès) pour un montant de **4 742 168** euros, et de retraites supplémentaires pour un montant de **2 594 561** euros.

La part patronale versée pour les transports s'est montée à 2 085 589 euros, celle versée pour les tickets restaurants à 1 043 292 euros.

La dotation totale aux activités sociales et culturelles des différents CE s'est montée à **1 319 411** euros, soit 1,15 % de la masse salariale d'Essilor en France et **226 674** euros ont été attribués au budget de fonctionnement de ces comités d'entreprise.

Essilor a versé 521 127 euros au titre de l'abondement pour le Plan Chèques Vacances dont bénéficient 754 salariés.

La subvention de 0,45 % au logement a représenté un montant de **481 237** euros.

Le coût des visites médicales a été de 260 328 euros.

Essilor offre en outre, dans le cadre de règles définies, une fourniture d'équipements optiques à son personnel et prend à sa charge le coût des médailles d'honneur du travail et des médailles du syndicat de l'optique en y associant une gratification établie selon un barème défini. L'entreprise prend à sa charge le paiement des journées d'absence accordées aux mères ou aux pères pour s'occuper de leur enfant malade selon des règles définies.

9) Impact territorial en matière d'emploi et de développement régional, importance de la sous-traitance, respect par les filiales des conventions fondamentales de l'O.I.T.:

Essilor a signé le Pacte Mondial début 2003. Ce pacte, proposé aux entreprises par l'O.N.U. a pour objectif de permettre à tous les peuples de la planète de bénéficier des avantages de la mondialisation et d'ancrer les marchés mondiaux à des valeurs et des pratiques indispensables pour répondre à leurs besoins socioéconomiques.

Par ce pacte, le Secrétaire Général de l'O.N.U. a demandé aux entreprises du secteur privé d'adhérer à dix principes et de les traduire dans leur pratique, engageant ainsi leurs dirigeants à « embrasser, promouvoir et faire respecter » un ensemble de valeurs fondamentales dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Ces dix principes sont inspirés de quatre textes : la déclaration universelle des droits de l'homme, la déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail (Organisation internationale du travail), la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Bien que les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail n'aient pas toutes été ratifiées par l'ensemble des pays où Essilor est présent, le groupe en promeut le respect grâce à la coordination des ressources humaines sur le plan international au niveau le plus élevé (Comité exécutif) et à ses relais au niveau des zones ou au niveau des métiers. Il suit les indicateurs HR4, HR5, HR6 et HR7 de la Global Reporting Initiative (GRI) qui correspondent aux quatre conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.) reprises par quatre des dix principes du Pacte Mondial.

Essilor participe au développement des régions où ses sites de production en amont (usines de fabrication) comme à l'aval (laboratoires de prescription) sont installés. Essilor contribue directement à l'enrichissement des connaissances et des conditions de vie des femmes et des hommes qui travaillent dans le groupe et indirectement à celui de leurs familles. Au-delà, Essilor concourt au progrès des populations qui travaillent et vivent à proximité.

Rappelons aussi que l'ensemble des sites de production amont du groupe gère l'information concernant les ressources humaines selon les structures du bilan social d'entreprise français.

L'importance de la sous-traitance chez Essilor en France en 2005 s'établit à 12 % du total des achats.

Le Comité Européen de Dialogue et d'Information Essilor (CEDIE) rassemble les représentants de chaque filiale des pays de l'Union Européenne où Essilor possède une activité directe. Au cours de l'année 2005, le CEDIE a rassemblé ses membres nouvellement nommés en réunion plénière à Paris. Le Président-Directeur général et le Directeur Europe ont présenté la situation et les perspectives du groupe. Un point a été fait avec la Direction des ressources humaines sur les sujets initiés avec les membres du précédent comité, comme le développement de la formation et de l'actionnariat salarié dans les filiales européennes d'Essilor. Le CEDIE a procédé à la nomination de son bureau pour les quatre années à venir. Ce bureau est composé des cinq membres représentant les cinq grandes zones géographiques d'Europe et de son secrétaire. Après une deuxième session de travail à Paris, le nouveau bureau a tenu sa troisième réunion de l'année dans les locaux de la filiale Essilor Espagne à Madrid en novembre et a assisté à la présentation des nouvelles technologies qui seront utilisée pour les lancements des nouveaux produits en 2006.

Aspect environnemental

Essilor s'est engagé à participer aux initiatives de développement durable en préservant l'environnement et en promouvant des produits recyclables, et à respecter strictement les réglementations en vigueur, quel qu'en soit le champ d'application et la région du monde.

Bien que la nature de son activité ait des effets limités sur l'environnement, Essilor s'est engagé paradoxalement très tôt dans une démarche volontaire afin de connaître avec précision les conséquences, même légères, de ses différentes activités. En effet, Essilor gère environ un quart de million de références et son ennemi numéro un est la poussière. Les systèmes de management de l'environnement participent largement à l'efficacité des unités de production en leur apportant les bénéfices associés à leur utilisation, souvent d'une importance considérable dans le maintien de l'ordre et de la propreté des locaux.

1) Consommations de ressources, déchets, rejets et nuisances :

Eau: 388 028 m³ (Rappel 2004: 325 240 m³)

Matières premières: Les principales matières premières utilisées par Essilor en France en 2005 sont **801** tonnes de monomère de CR 39 et **600** tonnes de granulé de polycarbonate. (Rappel 2004 : 670 t et 190 t respectivement). Les variations sont dues à une augmentation notable de la production, particulièrement de celle des verres Airwear, en polycarbonate recyclable.

Énergie: **86,4** GWh. (Électricité: **59,6** GWh / Gaz: **26,0** GWh, / Fuel: **0,8** GWh) (Rappel 2004: 79,6 GWh)

Tri sélectif: **100** % des sites en France ont mis en place un tri sélectif des déchets en plus du tri obligatoire des déchets industriels banals et des déchets industriels spéciaux. (Rappel 2004 : 90 %)

L'enlèvement des déchets et la mise en sécurité du site de Mouy suite à sa fermeture ont été effectués conformément à la réglementation.

Traitement des eaux usées: Toutes les usines traitent leurs eaux avant rejet, le traitement pouvant être constitué d'une simple neutralisation, d'un système de décantation, de l'élimination des huiles, ou d'une combinaison des précédents, ou d'une station complète de traitement.

Rétention: Tous les stockages de produits chimiques font l'objet d'un dispositif de rétention pour éviter l'infiltration potentielle de produits polluants dans le sol ou l'eau en cas d'incident.

Bruit : Aucune plainte concernant les nuisances sonores n'a été signalée.

Odeurs: Aucune plainte concernant les nuisances olfactives n'a été signalée.

- **2)** Équilibre biologique, milieux naturels, espèces protégées : Les systèmes de management environnementaux mis en place chez Essilor intègrent les mesures destinées à limiter, le cas échéant, les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées.
- **3) Certifications**: Les trois sites de production amont en France disposent de systèmes de management de l'environnement certifiés ISO 14001. (Voir autres certifications ISO 14001 ci-dessous, rubrique 9).
- **Conformité** : Les systèmes de management de l'environnement certifiés mis en place chez Essilor intègrent les mesures destinées à assurer la conformité de l'activité de la Société aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- **5) Dépenses engagées** : En 2005, les dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité de la Société sur l'environnement se sont élevées à **1 852 000** euros. (Rappel 2004 : 1 199 100 euros).
- **6)** Services internes, organisation et gestion de l'environnement : Le service central hygiène sécurité et environnement (SCHSE) offre à son réseau de correspondants une assistance par téléphone, par fax ou par l'intermédiaire de son site intranet. Il comporte des experts des domaines de l'environnement, de l'hygiène, de la santé et de la sécurité et de l'ergonomie. Il travaille essentiellement en langue anglaise et intervient comme appui, comme support et comme coordinateur au service de l'ensemble des questions afférentes à l'hygiène, à la sécurité et à l'environnement du groupe.

La volonté d'Essilor de décentraliser, de respecter le principe de subsidiarité et, de confier les responsabilités locales à ceux qui connaissent les situations locales, se traduit par la présence de spécialistes locaux et de dirigeants locaux de ces domaines. En 2005, le congrès international intitulé «Environmental, Health and Safety (EHS) Institute» les a tous rassemblés à nouveau et leur a permis d'échanger leurs expériences, leurs bonnes pratiques et leurs projets.

Les moyens consacrés à la prévention et à la réduction des risques pour l'environnement permettent de réaliser les plans d'action définis chaque année par la fixation des objectifs et cibles. Enfin, et malgré la très faible probabilité d'occurrence, chaque site a mis en place une organisation permettant de faire face à des accidents de pollution qui pourraient avoir des conséquences, même légères, audelà des établissements de la Société.

La démarche de certification ISO 14001 prévoit la mise en place sur chaque site d'une politique environnementale qui compte parmi ses objectifs reconduits l'effort de communication et d'éducation auprès du personnel.

- **7) Provisions et garanties** : Essilor n'a pas enregistré de montant au titre de provisions pour risques en matière d'environnement. La Société se garantit pour ces risques.
- **8) Indemnités**: Essilor n'a pas eu à verser d'indemnité en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement et n'a eu par conséquent aucune action en réparation à mener.
- **9) Objectifs assignés aux filiales à l'étranger** : L'objectif principal assigné à toutes les filiales d'Essilor à l'étranger est d'être en conformité avec les réglementations applicables.

Essilor a engagé ses 15 sites de production amont (hors site de Nikon-Essilor) dans une démarche de mise en place de systèmes de managements environnementaux. En 2005, les sites de production en Inde (1) et aux Etats-Unis (1) ont obtenu la certification OHSAS 18001 (soit **deux** sites certifiés hors de France). Au 31 décembre 2005, tous les sites de production dans le monde (hors Nikon-Essilor), c'est-à-dire au Brésil (1), en Chine (1), aux Etats-Unis (2), en France (3), en Inde (1), en Irlande (2), au Mexique (1), aux Philippines (2), en Thaïlande (1) et à Porto Rico (1) étaient certifiés ISO 14001. Ce résultat, conforme aux objectifs fixés, porte à 100 % (15/15) le taux de certification des systèmes de management de l'environnement des usines de production amont du groupe. (Rappel 2004 : 87 %)

De même, Essilor a engagé ses 15 sites de production amont (hors site de Nikon-Essilor) dans une démarche de mise en place et de maintenance de systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail. En 2005, les sites de production en Inde (1), en Irlande (2) et au Mexique (1) ont obtenu la certification OHSAS 18001 (soit quatre sites certifiés hors de France). Au 31 décembre 2005, les sites de production au Brésil (1), en Chine (1), en France (2), en Inde (1), en Irlande (2), au Mexique (1), aux Philippines (2) et en Thaïlande (1) étaient certifiés OHSAS 18001. Ce résultat, en ligne avec les objectifs, porte à 73 % (11/15) le taux de certification des systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail des usines de production amont du groupe. (Rappel 2004 : 47%).

Rappelons aussi que **100** % des usines de production amont du groupe disposent également d'un système de management de la qualité certifié dans le cadre du référentiel ISO 9000, Version 2000.

Actionnariat de responsabilité / Actionnariat salarié

La présence d'un fort actionnariat interne de responsabilité, représenté et animé de façon indépendante et autonome à travers le monde par une association française de loi de 1901, «Valoptec Association», constitue pour Essilor un puissant levier de performance durable, d'alignement stratégique et d'excellence opérationnelle.

Le groupe encourage par ailleurs fortement l'épargne salariale. Il offre, selon les pays, diverses possibilités de participation à des plans ou à des fonds.

Grâce à ces systèmes, plus de 6 000 salarié(e)s du groupe possèdent des actions Essilor.

Les informations présentées dans ce document de référence ont été principalement préparées par la Direction Financière, a Direction Juridique, et la Direction des Relations Investisseurs et de la Communication Financière d'Essilor International.
Direction des Relations Investisseurs et de la Communication Financière :
Véronique Gillet Essilor International 147 rue de Paris 94227 Charenton Cedex France
Tél.: 33 (0)1 49 77 42 16 - Fax: 33 (0)1 49 77 43 24
E-mail: invest@essilor.com - Site Internet: www.essilor.com